

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE

ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

DIVISION DES ENQUETES

ET DE LA DEMOGRAPHIE

ENQUETE MONDIALE

SUR LA FECONDITE

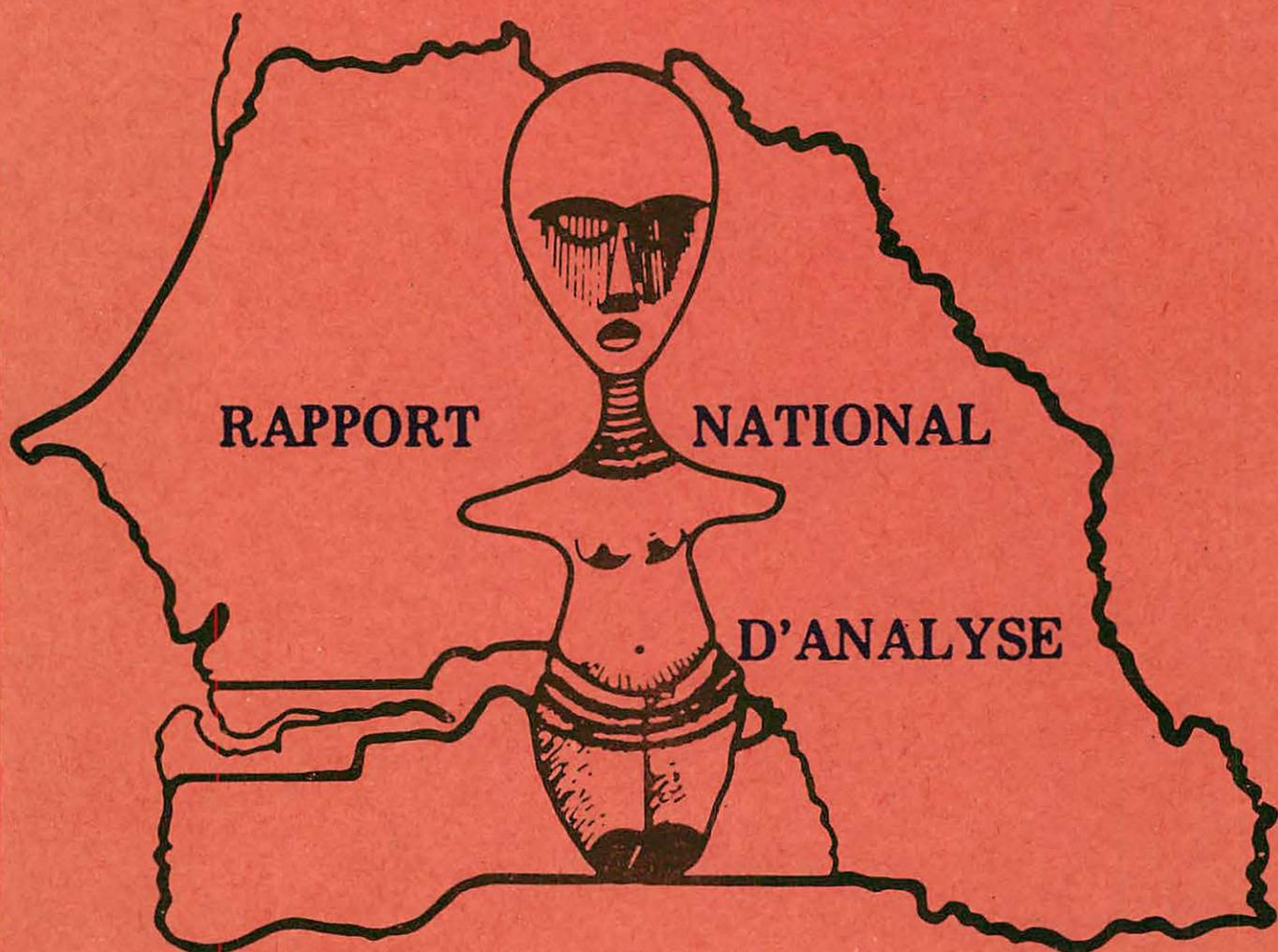
(E. M. F.)

INSTITUT INTERNATIONAL

DE LA STATISTIQUE

ENQUETE SENEGALAISE SUR LA FECONDITE

1 9 7 8



Volume I

(Analyse des résultats définitifs)

Juillet 1981

760

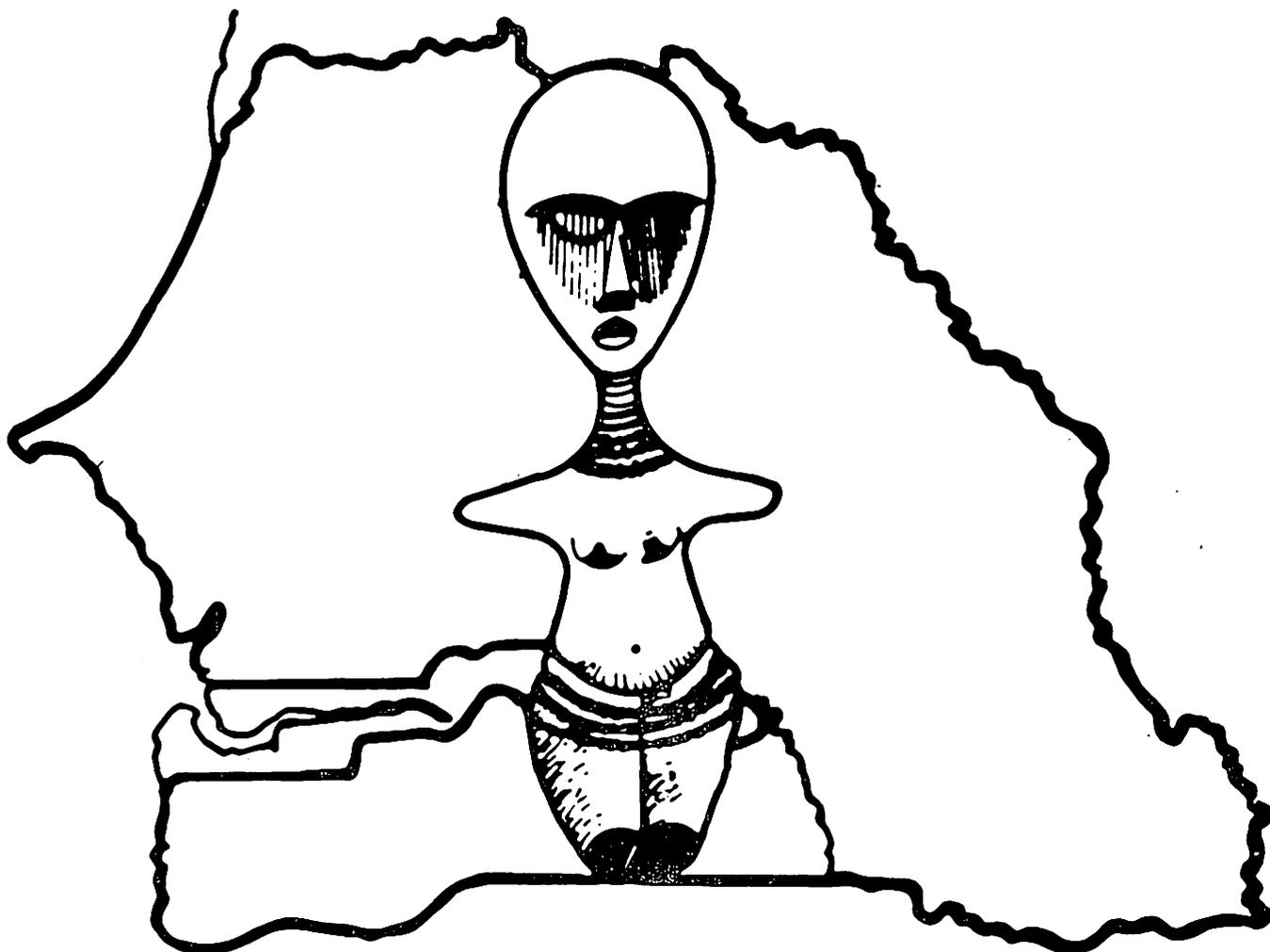
REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES
DIRECTION DE LA STATISTIQUE
DIVISION DES ENQUETES
ET DE LA DEMOGRAPHIE

ENQUETE MONDIALE
SUR LA FECONDITE
(E. M. F.)

INSTITUT INTERNATIONAL
DE LA STATISTIQUE

ENQUETE SENEGALAISE SUR LA FECONDITE

1 9 7 8



Volume I

(Analyse des résultats définitifs)

Juillet 1981

PREFACE

L'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité (ESF) a été réalisée par la Direction de la Statistique (Division des Enquêtes et de la Démographie) en collaboration avec l'Enquête Mondiale sur la Fécondité (EMF) et l'Institut International de la Statistique (IIS).

La participation de la République du Sénégal au projet EMF a été motivée par la volonté d'affirmer sa connaissance des déterminants de sa population. L'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité s'inscrit donc dans le cadre d'un programme national d'investigations démographiques dont font partie l'enquête nationale par sondage sur les mouvements de la population réalisée en 1970-71 et le premier Recensement Général de la population en avril 1976.

Les études réalisées au Sénégal ont révélé que sa population a connu des changements relativement importants dans sa répartition géographique, sa structure et son évolution. Les changements sont en étroite relation avec le développement économique et social du pays.

Les conséquences de la croissance démographique sur le plan économique justifient à elles seules l'intérêt d'effectuer une enquête au niveau national pour obtenir les meilleures données sur la fécondité, sur les variables associées et leurs facteurs explicatifs. Elles confirment la nécessité de considérer les facteurs démographiques dans la planification du développement économique et social pour aider à l'orientation de la politique de la République du Sénégal en matière de population.

Ce premier rapport national est publié en deux volumes. Le Volume I présente dans une première partie les différentes phases de réalisation de l'enquête, depuis l'initiation du projet jusqu'à la sortie des tableaux. La deuxième partie donne l'analyse des principaux résultats de l'enquête. Le Volume II présente les tableaux de base sur la fécondité, sur la connaissance et la pratique de la contraception, et sur les facteurs autres que la contraception affectant la fécondité.

D'autres rapports nationaux dans lesquels il sera procédé à une analyse plus approfondie des résultats paraîtront ultérieurement.

Je tiens à remercier le Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière de Population (FNUAP) pour son assistance financière, et tous les experts de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité pour l'assistance technique qu'ils n'ont cessé d'apporter à leurs collègues sénégalais dans la réalisation du projet.

Awa THIONGANE
Directrice par intérim de la Statistique

REMERCIEMENTS

Beaucoup de personnes ont contribué à la réussite technique du projet Enquête Sénégalaise sur la Fécondité. Je tiens ici à remercier certaines d'entre elles.

Mes remerciements vont d'abord à l'ensemble du personnel du Bureau national du recensement (ingénieurs démographes et statisticiens, ingénieurs des travaux statistiques, adjoints techniques, agents techniques) pour leur contribution à la détermination de la méthodologie de l'enquête, à la conception et à la finalisation des documents, ainsi qu'à la collecte des données.

Je remercie également le Directeur technique du projet, Monsieur I.L. DIOP, qui malgré ses lourdes responsabilités liées à l'exercice de la fonction de chef du Bureau national du recensement, n'a ménagé aucun effort pour la réussite de l'opération. J'ai apprécié son ardeur au travail, ses multiples conseils et surtout ses encouragements aux moments les plus difficiles. Je n'oublie pas son prédécesseur, Monsieur K. DIOP, premier directeur technique du projet, pour la confiance qu'il a su placer en moi. Mes remerciements vont aussi à mon collègue Monsieur M. GUEYE qui a écrit l'essentiel du rapport d'analyse des résultats provisoires de l'enquête. Je remercie aussi Messieurs J.M. CARDEAU, adjoint au chef de la division et O.J. BARRY, gestionnaire du projet, qui ont toujours su bien poser les problèmes financiers liés à l'exécution de l'opération pour en obtenir les solutions les plus satisfaisantes.

Je crois qu'il n'est pas exagéré de dire que l'enquête n'aurait pas abouti sans l'assistance financière et technique du FNUAP et de l'EMF. Tous mes remerciements vont donc aux différents experts de l'EMF qui ont contribué, à différents niveaux, à la réussite de l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité. Je citerai en particulier Monsieur C. SCOTT qui a contribué à la détermination du plan de sondage, Monsieur B. LACOMBE, premier coordinateur du projet, Mademoiselle J. VERRALL, auteur du document spécifiant les instructions pour le traitement informatique et qui a participé à la correction des erreurs du contrôle de cohérence, Monsieur B. FERRY qui m'a fait profiter de son expérience de la démographie du Sénégal au moment de la rédaction du présent rapport.

La phase la plus délicate et la plus longue de l'enquête a certainement été le traitement informatique des données, du fait de la méconnaissance des logiciels par les responsables nationaux du projet. C'est pendant ces moments difficiles que j'ai eu le grand plaisir de faire la connaissance du nouveau coordinateur, Monsieur R. HANENBERG. Grâce à sa compétence, son sérieux, son obstination à surmonter les difficultés, et grâce à ses connaissances solides en informatique, il a réussi à mettre sur la bonne voie l'équipe chargée du traitement informatique. J'ai aussi admiré son sens des relations humaines.

Je me réjouis de constater aujourd'hui que l'informaticien sénégalais, Monsieur THIAM, dont la bonne volonté et l'intelligence forcent l'admiration, a beaucoup appris au contact de ses collègues de l'EMF. Je suis persuadé que l'expérience qu'il a ainsi acquise sera très utile à nos prochaines enquêtes. J'exprime donc ici toute ma gratitude à Monsieur A. FEUERSTEIN pour l'assistance qu'il nous a apportée et pour avoir mis tout son temps et tout son savoir-faire pour rendre opérationnels les différents programmes. Les mêmes remerciements sont adressés à Monsieur E. SOULAS, expert informaticien de l'EMF.

Je remercie aussi Madame Y. JEMAI pour ses très utiles commentaires sur ce rapport et pour sa participation à la rédaction du chapitre sur la mortalité infantile. De plus, je suis particulièrement reconnaissant à Mademoiselle F. GODET pour l'aide efficace qu'elle nous a apportée dans la frappe et la mise au point de ce rapport.

Je remercie enfin l'ensemble des enquêteurs et des enquêtrices pour le bon travail qu'ils ont accompli sur le terrain. J'ai souvent été le témoin de leurs problèmes et c'est pourquoi j'apprécie aujourd'hui à leur juste valeur tous les efforts qu'ils ont consentis pour mener à bonne fin la phase de la collecte des données.

Lamine GUEYE
Directeur technique adjoint de l'ESF

| | Page |
|---|------|
| SECTION I - CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE | |
| CHAPITRE 1 - INTRODUCTION | |
| 1.1 Exposé des principaux objectifs du projet | 1 |
| 1.2 Présentation du Sénégal | 2 |
| CHAPITRE 2 - LA METHODOLOGIE DE L'ENQUETE | |
| 2.1 Organisation et exécution | 8 |
| 2.2 Travaux de sondage | 12 |
| 2.3 Questionnaires et autres documents | 18 |
| 2.4 Organisation et exécution du pré-test | 22 |
| 2.5 Formation | 23 |
| 2.6 Opérations sur le terrain | 25 |
| CHAPITRE 3 - EXPLOITATION DES DONNEES | |
| 3.1 Codification et saisie des données | 36 |
| 3.2 Traitement informatique des données | 40 |
| SECTION II - ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE | |
| CHAPITRE 4 - CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE L'ENQUETE | |
| 4.1 La structure par âge et par sexe | 47 |
| 4.2 Les variables socio-économiques | 53 |
| 4.2.1 L'éducation | 53 |
| 4.2.2 Nature du lieu de résidence | 55 |
| 4.2.3 Groupe ethnique | 55 |
| 4.2.4 Région de résidence | 56 |
| 4.2.5 Occupation du mari | 57 |
| 4.2.6 Historique professionnel de la femme | 58 |
| 4.2.7 Rang de la femme dans le mariage et nombre d'épouses du mari | 59 |

| | Page |
|--|------|
| CHAPITRE 5 - NUPTIALITE | 61 |
| 5.1 Situation matrimoniale au moment de l'enquête | 62 |
| 5.2 Age au premier mariage | 64 |
| 5.3 Facteurs différentiels de la nuptialité | 66 |
| 5.4 Devenir du premier mariage | 71 |
| 5.5 Stabilité des mariages | 74 |
| 5.6 La polygamie | 78 |
| 5.7 Conclusion | 82 |
| CHAPITRE 6 - FECONDITE CUMULEE | 83 |
| 6.1 Fécondité cumulée de toutes les femmes | 84 |
| 6.2 Facteurs différentiels de la fécondité cumulée | 87 |
| 6.3 Probabilités d'agrandissement | 89 |
| 6.4 Conclusion | 95 |
| CHAPITRE 7 - FECONDITE AVANT OU AU COURS DES CINQ PREMIERES ANNEES DE MARIAGE | |
| 7.1 Tendance de la fécondité de "début de mariage" | 96 |
| 7.2 Facteurs différentiels de la fécondité de "début de mariage" | 97 |
| 7.3 Intervalle protogénésique et intervalle négatif | 101 |
| 7.4 Conclusion | 103 |
| CHAPITRE 8 - LA MORTALITE INFANTILE ET JUVENILE | |
| 8.1 Estimation directe de 1^q_0 | 104 |
| 8.2 Variations différentielles de 1^q_0 | 107 |
| 8.3 Estimation de la mortalité juvénile | 108 |
| 8.4 Conclusion | 109 |
| CHAPITRE 9 - FECONDITE RECENTE | |
| 9.1 Taux brut de natalité | 110 |
| 9.2 Taux de fécondité générale | 112 |
| 9.3 Facteurs différentiels de la fécondité générale | 117 |
| 9.4 Fécondité légitime | 122 |
| 9 5 Conclusion | 125 |

| | |
|---|-----|
| CHAPITRE 10 - PREFERENCE SUR LA DIMENSION DE LA FAMILLE | |
| 10.1 Dimension non numérique de la famille | 126 |
| 10.2 Dimension numérique de la famille | 127 |
| 10.3 Préférence sur le sexe de l'enfant désiré | 129 |
| 10.4 Conclusion | 130 |
| CHAPITRE 11 - CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION | 131 |
| 11.1 Connaissance de la contraception | 132 |
| 11.1.1 Degré de la connaissance de la contraception | 132 |
| 11.1.2 Nature de la connaissance de la contraception | 134 |
| 11.2 Pratique de la contraception | 136 |
| 11.3 Conclusion | 139 |
| CHAPITRE 12 - ALLAITEMENT | |
| 12.1 Durée de l'allaitement | 140 |
| 12.2 Quelques indicateurs sur la tendance de la durée de l'allaitement | 142 |
| 12.3 Durée de l'allaitement et durée de l'intervalle entre les deux dernières naissances vivantes | 143 |
| 12.4 Conclusion | 146 |
| CHAPITRE 13 - CONCLUSION GENERALE | 147 |

LISTE DES TABLEAUX

vii

| | Page |
|--|------|
| 2.1 - Budget accordé par le FNUAP | 11 |
| 4.1 - Répartition en pourcentage de la population de fait selon le groupe d'âge quinquennal et le sexe (enquête ménage) | 51 |
| 4.2 - Répartition par grand groupe d'âge en 1970, 1976 et 1978 | 51 |
| 4.3 - Effectif et pourcentage des femmes dans l'enquête individuelle selon le groupe d'âge | 53 |
| 4.4 - Répartition en pourcentage de l'échantillon de l'enquête ménage et de l'enquête individuelle selon les variables socio-économiques | 54 |
| 4.5 - Pourcentage des femmes non célibataires selon la région de résidence et la nature du lieu de résidence (enquête individuelle) | 57 |
| 4.6 - Pourcentage des hommes mariés à deux femmes ou plus et des femmes mariées en union polygame selon le groupe ethnique | 59 |
| 5.1 - Répartition en pourcentage de toutes les femmes selon leur situation matrimoniale actuelle et l'âge actuel | 62 |
| 5.2 - Répartition en pourcentage de toutes les femmes selon l'âge au premier mariage et l'âge actuel | 65 |
| 5.3 - Répartition en pourcentage des femmes non célibataires selon l'âge au premier mariage et l'âge actuel | 65 |
| 5.4 - Pourcentage des femmes non célibataires, âgées de 15-19 ans et de 20-24 ans, âge médian au premier mariage de l'ensemble des femmes et des femmes âgées de 20-24 ans, nombre moyen d'années passées dans le célibat par les femmes mariées avant 50 ans, selon certaines variables socio-économiques | 67 |
| 5.5 - Répartition en pourcentage des femmes non célibataires selon le devenir du premier mariage, le pourcentage qui se sont remariées, le pourcentage actuellement mariées et le nombre d'années depuis le premier mariage | 72 |
| 5.6 - Répartition en pourcentage des femmes selon le nombre de mariages et le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage | 74 |

viii

| | |
|--|----|
| 5.7 - Moyenne des pourcentages de temps passé dans le mariage par chaque femme depuis le début du premier mariage, selon l'âge au premier mariage et l'âge actuel | 75 |
| 5.8 - Quelques indicateurs de la stabilité des unions matrimoniales, selon certaines variables socio-économiques sélectionnées | 77 |
| 5.9 - Répartition en pourcentage des hommes mariés selon le nombre d'épouses en 1970 et en 1978 | 78 |
| 5.10- Pourcentage de femmes actuellement mariées en union polygame selon l'âge actuel | 79 |
| 5.11- Répartition en pourcentage des femmes mariées selon le nombre d'épouses du mari et selon le groupe d'âge actuel | 80 |
| 5.12- Pourcentage des femmes en union polygame selon l'âge et selon certaines variables socio-économiques | 81 |
| 6.1 - Répartition en pourcentage de toutes les femmes selon le nombre d'enfants nés vivants et l'âge actuel | 85 |
| 6.2 - Nombre moyen d'enfants nés vivants de femmes non célibataires, selon l'âge et selon le pays | 86 |
| 6.3 - Nombre moyen d'enfants nés vivants de toutes les femmes et des femmes non célibataires selon les variables socio-économiques, selon ou non que l'on utilise la méthode de la population-type pour la durée du mariage et pour l'âge actuel | 88 |
| 6.4 - Probabilités d'agrandissement (en pour mille) pour toutes les femmes âgées de 45-49 ans | 90 |
| 6.5 - Probabilités d'agrandissement (o/oo) chez les femmes âgées de 45-49 ans selon certaines variables socio-économiques | 92 |
| 7.1 - Nombre moyen d'enfants (en pour mille) nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage, selon le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage et selon l'âge au premier mariage (femmes mariées pour la première fois il y a cinq ans ou plus) | 96 |
| 7.2 - Nombre moyen d'enfants (en pour mille) nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage, selon le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage et selon les variables socio-économiques (femmes mariées pour la première fois il y a cinq ans ou plus, quel que soit l'âge au mariage) | 98 |

| | |
|---|-----|
| 7.3 - Nombre moyen d'enfants (en pour mille) nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage, en utilisant la méthode de la population-type pour l'âge au premier mariage, selon le nombre d'années écoulées depuis le début du premier mariage et selon les variables socio-économiques (femmes mariées avant l'âge de 22 ans et mariées pour la première fois il y a cinq ou plus) | 100 |
| 7.4 - Durée moyenne de l'intervalle protogénésique et pourcentage des femmes ayant un intervalle négatif selon l'âge au premier mariage (femmes mariées pour la première fois il y a cinq ans ou plus) | 102 |
| 8.1 - Quotient de mortalité infantile (1^q_0) pour les mères de 10 à 34 ans à la naissance de leur enfant dans les 15 années précédant l'interview | 105 |
| 8.2 - Quotients de mortalité infantile (1^q_0) selon l'âge de la mère à la naissance de l'enfant et le groupe de génération de l'enfant (1948-1977) en pour mille (femmes non célibataires) | 106 |
| 8.3 - Quotients de mortalité infantile différentielle (1^q_0) pour les générations d'enfants 1973-1977 selon certaines variables socio-économiques | 108 |
| 8.4 - Quotients de mortalité juvénile en pour mille | 109 |
| 9.1 - Taux brut de natalité (pour mille) pour différentes années | 110 |
| 9.2 - Taux de fécondité par âge selon l'EDN et l'ESF (en pour mille) | 112 |
| 9.3 - Taux de fécondité générale selon l'âge de la femme à la naissance des enfants pour chaque période de cinq ans écoulée pendant les 30 ans précédant l'enquête | 114 |
| 9.4 - Proportion de femmes mariées se déclarant enceintes selon le groupe d'âge | 115 |
| 9.5 - Taux de fécondité calculés à partir des proportions de femmes enceintes de quatre mois ou plus | 116 |
| 9.6 - Taux de fécondité générale (en pour mille) par groupe d'âge et descendance finale selon certaines variables socio-économiques | 119 |

| | | |
|---|--|-----|
| x | 9.7 - Taux de fécondité légitime selon le groupe d'âge des femmes | 122 |
| | 9.8 - Taux de fécondité légitime (pour mille) par groupe d'âge et descendance finale selon certaines variables socio-économiques | 123 |
| | 9.9 - Taux de fécondité légitime (pour mille) selon la durée écoulée depuis le premier mariage et descendance finale selon certaines variables socio-économiques | 124 |
| | 10.1 - Pourcentage de femmes qui ont donné une réponse non numérique à la question sur la dimension de la famille désirée selon certaines variables socio-économiques et selon l'âge (femmes mariées au moment de l'enquête) | 127 |
| | 10.2 - Pourcentage de femmes non célibataires qui ont déclaré une dimension numérique de famille désirée, répartition en pourcentage selon la dimension de famille désirée déclarée par la femme et dimension moyenne de famille désirée | 128 |
| | 10.3 - Répartition des femmes désirant un enfant supplémentaire selon leur préférence sur le sexe de l'enfant désiré et selon l'âge (toutes femmes enceintes) | 129 |
| | 11.1 - Pourcentage de femmes non célibataires déclarant connaître certaines méthodes contraceptives y compris éventuellement la stérilisation selon l'âge actuel | 132 |
| | 11.2 - Pour chaque méthode, pourcentage des femmes non célibataires qui ont déclaré la connaître | 133 |
| | 11.3 - Pourcentage des femmes célibataires et non célibataires selon la nature de la connaissance de la contraception | 135 |
| | 11.4 - Pourcentage des femmes qui ont déclaré avoir utilisé une méthode contraceptive y compris éventuellement la stérilisation, selon l'âge actuel | 136 |
| | 11.5 - Pour chaque méthode, pourcentage des femmes qui ont déclaré l'avoir utilisée (femmes non célibataires) | 137 |
| | 11.6 - Pourcentage des femmes pratiquant actuellement la contraception y compris éventuellement la stérilisation selon le nombre d'enfants vivants et l'âge actuel (femmes exposées uniquement) | 138 |

- 12.1 - Durée moyenne de l'allaitement dans le dernier intervalle fermé selon l'âge de la femme et selon certaines variables socio-économiques 142
- 12.2 - Quelques indicateurs sur la tendance de la durée de l'allaitement (femmes ayant eu au moins deux grossesses, grossesse actuelle comprise, dont l'avant-dernière grossesse a donné une naissance vivante qui a survécu au moins 12 mois) 143
- 12.3 - Durée moyenne en mois de l'intervalle entre les deux dernières naissances vivantes selon la durée de l'allaitement pendant cet intervalle et l'âge actuel (femmes non célibataires ayant eu au moins deux naissances vivantes, dont l'intervalle entre les deux naissances vivantes ne dépasse pas cinq ans) 144

LISTE DES FIGURES

| | Page |
|--|------|
| 2.1 - Organigramme de l'administration de l'enquête | 9 |
| 4.1 - Pyramide des âges - enquête ménage | 48 |
| 4.2 - Répartition en pourcentage des membres des ménages selon le sexe et l'âge - enquête ménage | 49 |
| 4.3 - Répartition des femmes selon l'année d'âge - enquête individuelle | 52 |
| 5.1 - Distribution cumulée des femmes en fonction de l'âge de leur première union | 63 |
| 5.2 - Pourcentage des femmes non célibataires selon l'âge, le lieu de résidence et le niveau d'éducation | 68 |
| 5.3 - Pourcentage des femmes non célibataires selon l'âge et le groupe ethnique | 69 |
| 5.4 - Pourcentage des femmes non célibataires selon l'âge et la région de résidence | 70 |
| 6.1 - Probabilités d'agrandissement - femmes âgées de 45 ans et plus | 91 |
| 6.2 - Probabilités d'agrandissement selon le lieu de résidence | 93 |
| 6.3 - Probabilités d'agrandissement selon le groupe ethnique | 94 |
| 9.1 - Taux de fécondité : Enquête Démographique Nationale (1970-71), Enquête Sénégalaise sur la Fécondité (1978), et taux de fécondité estimée d'après les pourcentages des femmes enceintes de 4 mois ou plus dans l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité | 113 |
| 9.2 - Taux de fécondité (o/oo) selon l'éducation | 118 |
| 9.3 - Taux de fécondité (o/oo) selon le lieu de résidence | 120 |
| 9.4 - Taux de fécondité (o/oo) selon le groupe ethnique | 121 |
| 12.1 - Durée moyenne de l'intervalle entre les deux dernières naissances vivantes selon la durée de l'allaitement pendant cet intervalle | 145 |

L'analyse complète de tous les résultats de l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité nécessiterait un temps considérable de travail et allongerait sans doute le délai de publication du présent rapport. Aussi le plan de publication prévoit d'abord la sortie de ce premier rapport afin de mettre rapidement les résultats à la disposition des utilisateurs des données de l'enquête. Un deuxième rapport d'évaluation de la qualité des données collectées suivra de près la publication de celui-ci et permettra de comparer les résultats trouvés aux autres données sur la dynamique de la population du Sénégal. Enfin, des analyses approfondies sur des thèmes particuliers permettront d'éclaircir les premières conclusions auxquelles on est parvenu et feront l'objet d'une autre série de rapports.

Ce premier rapport d'analyse a été publié en deux volumes. Le Volume I traite dans sa première section de la méthodologie de l'enquête et du traitement informatique des données. La Section II présente l'analyse des principaux résultats de l'enquête. Elle a été divisée en neuf chapitres. Le premier chapitre est un chapitre introductif qui explique les variables socio-économiques et permet ainsi de placer les résultats analysés dans leur véritable contexte.

Les chapitres suivants présentent l'analyse des principaux résultats relatifs à la nuptialité, la fécondité, la mortalité infantile, la préférence sur la dimension de la famille, la connaissance et la pratique de la contraception et l'allaitement. La plupart des tableaux qui ont été produits dans ces chapitres sont des résumés des tableaux plus détaillés du Volume II auxquels le lecteur pourra toujours se référer à partir de la source qui lui est indiquée au bas de chacun des tableaux contenus dans la Section II.

Les sept annexes, à la fin, présentent les questionnaires, les formulaires administratifs et les erreurs de sondage.

Le Volume II contient l'ensemble des tableaux qui ont été édités à partir des données de l'enquête ménage et de l'enquête individuelle.

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

1.1 EXPOSE DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET

L'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité (ESF) a été réalisée par la Direction de la Statistique (Division des Enquêtes et de la Démographie) du Ministère de l'Economie et des Finances. Elle fait partie intégrante de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité (EMF). L'EMF est un important programme international de recherche en matière de fécondité humaine que l'Institut International de la Statistique réalise en collaboration avec les Nations Unies et l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population.

Les objectifs de l'ESF étaient les suivants :

Objectifs à long terme

- (1). Etablir une base solide pour les recherches futures en matière de fécondité.
- (2) Fournir des renseignements sur les facteurs déterminants de la croissance de la population et les conséquences de cette croissance sur le développement économique et social.

Objectifs à court terme

- (1) Obtenir les taux démographiques actuels, en particulier les taux de fécondité.
- (2) Analyser la fécondité d'un point de vue différentiel et structurel.
- (3) Déterminer l'action sur le niveau de la fécondité des facteurs socio-économiques et culturels.
- (4) Etudier la connaissance et l'utilisation des procédés modernes et traditionnels de contraception.
- (5) Assurer la comparabilité internationale des résultats.

L'enquête sur la fécondité n'est pas, cependant, une opération isolée. Elle entre dans le cadre d'un programme d'investigations démographiques mis sur pied par la Direction de la Statistique. Elle a été effectuée au premier passage d'une enquête démographique nationale à trois passages que réalise la République du Sénégal pour son Vème Plan de développement économique et social (1977-1981).

Une enquête sur la main-d'oeuvre a été réalisée au deuxième passage de l'enquête démographique (mai-décembre 1979) tandis qu'une enquête sur les migrations est prévue au troisième passage.

D'autres opérations sont prévues dans un proche avenir pour achever la série d'enquêtes prévues dans le cadre du programme de recherche de la Direction de la Statistique. Il s'agit notamment :

- d'une enquête sur la mortalité infantile et juvénile,
- d'une enquête sur l'état civil,
- d'une enquête budget-consommation des ménages,
- et d'un recensement des activités économiques.

La Direction de la Statistique envisage d'introduire une requête auprès des sources de financement par l'intermédiaire de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour participer au programme national de mise en place de dispositif permanent d'enquêtes sur les ménages (PNDEM) dans le cadre de son programme de recherche future.

L'enquête sur la fécondité était donc destinée à fournir des données de haute qualité sur la fécondité. Pour ce faire, des enquêtrices ont interrogé, sous un contrôle strict, un échantillon aléatoire représentatif au niveau national, composé de 4.000 femmes environ. Pour les besoins de l'enquête, 357 zones d'enquête, représentatives de l'ensemble du pays et constituant le grand échantillon de l'enquête, ont été tirées parmi les 9.589 zones du pays.

Ces dispositions devaient permettre de mesurer le niveau de la fécondité parmi les différents groupes socio-économiques de la population. L'enquête a été financée conjointement par le Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population (FNUAP) et le gouvernement de la République du Sénégal.

1.2 PRESENTATION DU SENEGAL

Milieu physique

Le Sénégal est situé à l'extrême Ouest du continent africain dans l'hémisphère nord. Il est situé au sud de la boucle du cours inférieur du fleuve Sénégal qui lui a donné son nom. Sa superficie est de 196.722 km².

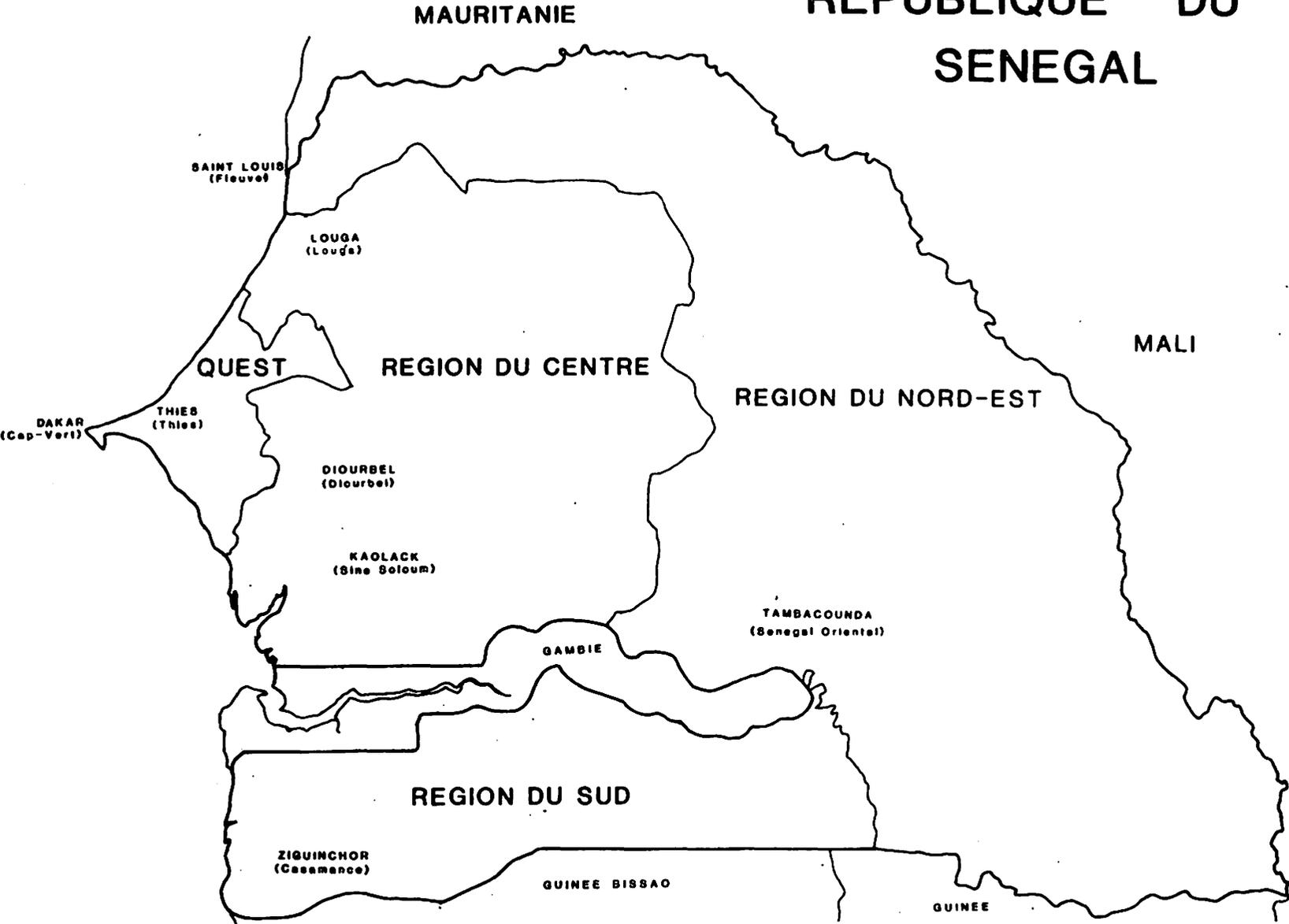
Le Sénégal est limité au nord par la Mauritanie (frontière constituée par le fleuve Sénégal), à l'est par le Mali, à l'ouest par l'Océan Atlantique et au sud par la Guinée et la Guinée Bissau. La Gambie est une enclave dans le Sénégal qui s'étend approximativement entre le 12ème et le 16ème degré de latitude Nord et entre le 12ème et le 17ème degré de longitude Ouest.

Le pays présente un relief plat, aux sols en majorité sablonneux, dont l'altitude ne dépasse 100 mètres qu'à son extrémité sud-est.

Quatre fleuves traversent le pays d'Est en Ouest : le Sénégal au Nord, le Saloum au Centre, la Gambie et la Casamance au Sud.

Le Sénégal est un pays ouvert aux influences maritimes et continentales, avec un climat caractérisé par l'alternance d'une courte saison humide (3 à 4 mois) et d'une longue saison sèche (7 à 9 mois).

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Conditions économiques

Le niveau de vie est relativement élevé dans la région du Cap-Vert et dans les autres villes importantes par rapport à l'intérieur du pays. L'économie sénégalaise est basée principalement sur l'agriculture (mil, riz, arachide, manioc, coton, canne à sucre, gomme arabique). L'arachide demeure encore la culture la plus importante ; la pêche et l'élevage sont deux activités en forte expansion. Le secteur industriel est développé (25 pour cent de la production intérieure brute). L'industrie touristique est également en expansion.

Population

Les estimations faites à partir des résultats du recensement général sur la population d'avril 1976¹ indiquent que la population du Sénégal s'élève au 1er juillet 1976 à 5.114.600 habitants, soit une densité moyenne de 26 habitants au km². La densité rurale est de 15 habitants au km².

Le pays est découpé en huit régions administratives. La région du Cap-Vert (la capitale nationale Dakar et sa banlieue) est la moins étendue mais la plus densément peuplée avec 1.988 habitants au km².

La population urbaine du Sénégal représente le tiers de l'effectif national² et se répartit entre une vingtaine de centres urbains de taille très variable.

Religion et ethnie

Les principaux groupes ethniques³ sont :

- les Wolofs qui représentent 42 pour cent de la population totale. On les retrouve dans toutes les régions, mais principalement dans le Nord-Ouest et à l'Ouest ;
- les Toucouleurs et les Peulhs (22 pour cent) installés dans la vallée du fleuve et dans le Ferlo ;
- les Serers (15 pour cent), qui se regroupent dans les régions de Thiès, du Siné-Saloum et de Diourbel ;
- le groupe Casamançais (6 pour cent) très composite, qui est formé de nombreuses ethnies (Diola, Baynunk, Manjak, Mankan, Balani) installées dans le Sud-Ouest.

Le reste de la population se compose de petits groupes : les Lebous au Cap-Vert, les Bassanis au Sénégal Oriental, les Sarakholés, les Mandingues, les Malinkés, les Bambaras.

¹ Direction de la Statistique du Sénégal, Situation Economique du Sénégal 1978, (Dakar, 1978), pp. 3-4.

² Voir Volume II de ce rapport, p. 351.

³ Voir Volume II de ce rapport, p. 353.

Le wolof est la langue nationale la plus répandue. Elle est parlée par plus de 80 pour cent de la population¹ mais le français reste la langue officielle du pays.

Le Sénégal compte une majorité de Musulmans (plus de 80 pour cent) qui se regroupent essentiellement autour de deux grandes sectes religieuses : le Mouridisme et le Tidianisme. Le reste de la population est chrétienne ou animiste².

Instruction et niveau d'éducation

Le taux de scolarisation est estimé à 28 pour cent en 1978 pour l'ensemble du pays. Dans la région du Cap-Vert, ce taux atteint 52 pour cent dans le cycle primaire mais varie entre 11 pour cent et 29 pour cent pour le reste du pays³.

L'Université de Dakar possède quatre facultés et cinq instituts ou écoles spécialisées qui lui sont rattachés.

Nuptialité

Le Sénégal étant un pays fortement islamisé, le mariage est perçu comme l'accomplissement d'un devoir. La pratique de la polygamie y est courante.

Fécondité

Il n'existe pas de données récentes relatives au mouvement de la population du Sénégal. La principale source reste l'Enquête Nationale Démographique de 1970-71.

D'après les résultats de cette enquête⁴, les femmes en âge de procréer (15-49 ans) représentent 23,9 pour cent de la population en zone urbaine contre 24,4 pour cent en zone semi-urbaine et 24,8 pour cent en zone rurale.

A l'échelon national, le taux brut de natalité serait de l'ordre de 46 pour mille. En milieu urbain, il est de 42 pour mille contre 47 pour mille en milieu rural.

¹ Programme des Nations Unies pour le développement, Conditions de la vie au Sénégal (Dakar, 1980).

² Ibid.

³ Direction de la Statistique, op. cit., pp. 19-21.

⁴ Direction de la Statistique du Sénégal, Enquête Nationale Démographique 1970-1971 ; Série A, Données de structures ; Vol. 1, Pyramide des âges, p. 9 ; Direction de la Statistique, Situation Economique, op. cit., pp. 7, 16.

Les estimations faites avant l'ESF établissaient la descendance finale¹ des femmes âgées de 15 à 49 ans révolus entre 6 et 7 enfants. Le taux brut de reproduction était estimé à 2,75 pour mille.

Mortalité

Les résultats de l'enquête démographique 70-71 établissent le taux brut de mortalité à 20,3 pour mille pour l'ensemble du Sénégal. Il existe cependant des différences sensibles de ces indices d'une région à l'autre. Le Cap-Vert avec un taux de mortalité de 9 pour mille enregistre le niveau le plus bas, tandis que la région de la Casamance au sud du pays, avec un taux de 25 pour mille, a le taux le plus élevé.

En milieu urbain, le taux brut de mortalité est de 13 pour mille, alors qu'il atteint 24 pour mille en milieu rural.

Ces différences s'expliquent par le fait que les zones rurales sont plus déshéritées que les zones urbaines en matière d'infrastructures sanitaires, et aussi par le fait que la population des villes est plus jeune.

Ainsi, en 1976, il y avait un centre de protection maternelle et infantile pour 6.800 enfants dans la région du Cap-Vert alors que la moyenne nationale était d'un centre de PMI pour 12.800 enfants. De même, pour le Cap-Vert, il y avait un lit d'hôpital pour 352 personnes alors que la moyenne nationale était d'un pour 1.523².

La forte mortalité observée au niveau national s'explique aussi par une mortalité infantile et juvénile élevée. Le taux de mortalité infantile s'établissait à 109 pour mille en 1970-71. L'espérance de vie à la naissance était de 43 ans³.

"Politique" en matière de population⁴

Le Sénégal est confronté essentiellement à trois problèmes précis en matière de population :

¹ Au sens strict du terme, il s'agit en fait de l'indice synthétique de fécondité.

² Direction de la Statistique, Situation Economique, op. cit., pp. 70-71.

³ Commission nationale de la population du Sénégal, Note à l'attention des membres de la Commission à la population et au développement, (Dakar, 1980), p. 11.

⁴ Le Secrétaire d'Etat au budget, discours d'ouverture de la 3ème conférence des démographes africains (Dakar, 1979).

M.B. Diao, "Migrations et stratégies du développement", communication présentée au Séminaire national sur la population et la planification du développement (Dakar, 1979).

- 1°) Le déséquilibre accentué qui existe dans la répartition spatiale de la population, fortement concentrée dans le bassin arachidier et dans la région du Cap-Vert ;
- 2°) L'exode rural, se caractérisant par l'exode de la zone du bassin arachidier vers l'axe Dakar-Thiès ;
- 3°) L'accroissement démographique : les résultats de l'enquête démographique de 1970-71 et du recensement de 1976 ont révélé que la population sénégalaise était non seulement plus nombreuse que prévue mais qu'elle s'accroissait à un taux plus élevé que celui retenu par les quatre premiers plans de développement : 2,6 pour cent contre 2,2 pour cent, soit un doublement de la population tous les 25 ans.

Face à ces problèmes, le gouvernement a créé en décembre 1979, une Commission nationale de la population qui a pour mission de jeter les bases d'une politique cohérente de la population à long terme.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de mesures législatives directement liées aux problèmes de la population. Parmi les dispositions législatives existantes, certaines influent de façon indirecte sur la structure et la dynamique de la population. Il s'agit, entre autres :

- du code de la famille, dont l'objectif est de protéger davantage les droits de la femme dans le mariage,
- du code des investissements, pour encourager l'installation des entreprises hors de la région de la capitale,
- du décret sur la colonisation des "terres nouvelles"

Il y a d'autres mesures législatives qui visent en réalité plus une certaine justice sociale que des objectifs démographiques mais qui n'en ont pas moins des répercussions sur les facteurs démographiques : impôts sur le revenu, allocations familiales, etc.

CHAPITRE 2 - LA METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

2.1 ORGANISATION ET EXECUTION

Organigramme

La discussion du contrat et l'élaboration du planning initial de l'enquête ont été entreprises au mois de juin 1977 avec les représentants de l'EMF, par le Directeur technique et son adjoint, entourés de leurs principaux collaborateurs.

L'enquête a été conçue et réalisée par l'ensemble du personnel de la Division des Enquêtes et de la Démographie de la Direction de la Statistique, la collecte sur le terrain ayant été assurée par des enquêteurs et enquêtrices recrutés à cet effet.

En effet, la Division disposait déjà en son sein, de statisticiens et de démographes capables d'assurer l'exécution de l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité (ESF).

Le Directeur national était le Directeur de la Statistique.

Le Directeur technique était le chef de la Division des Enquêtes et de la Démographie. Il était le responsable de l'enquête aussi bien sur le plan technique, qu'administratif et financier.

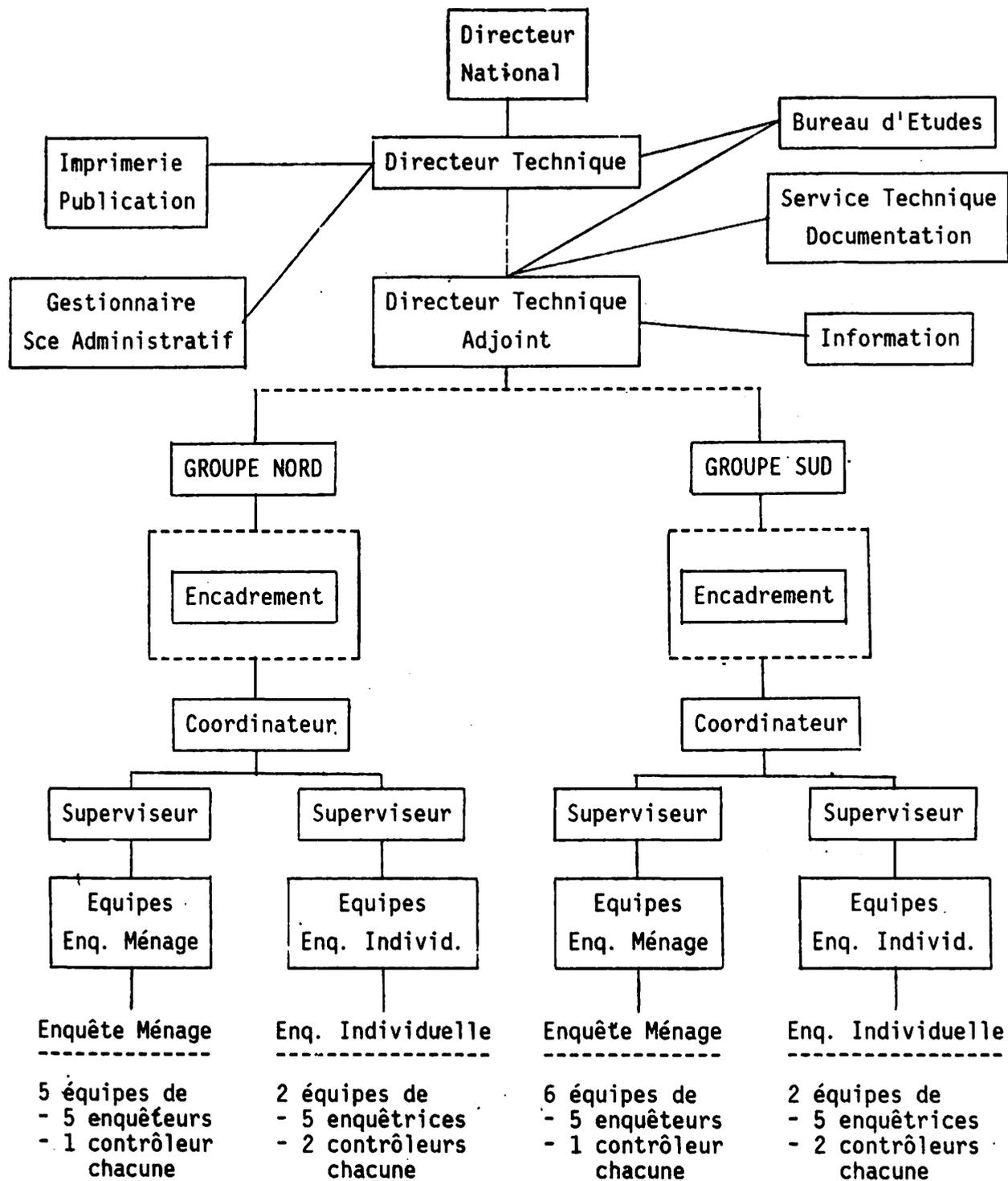
Le Directeur technique adjoint, travaillant à plein temps sur l'enquête, devait tout mettre en oeuvre pour assurer la réussite du projet sur le plan technique.

Ainsi donc le personnel fourni par la Division des Enquêtes et de la Démographie se composait des éléments suivants :

- 2 ingénieurs de la statistique et de la démographie comme directeur technique et directeur technique adjoint, assistés par le coordinateur affecté au projet par le bureau de l'EMF,
- 4 ingénieurs des travaux statistiques pour la réalisation des travaux de sondage,
- 6 adjoints techniques de la statistique pour la coordination et la supervision,
- 13 agents techniques de la statistique comme contrôleurs d'équipes sur le terrain,
- 75 enquêteurs et enquêtrices pour la collecte des données,
- 1 gestionnaire.

En plus de ce personnel, la Division des Enquêtes et de la Démographie a permis au projet d'utiliser les installations et les services du personnel de son atelier d'imprimerie où tous les documents d'enquête, de même que le présent rapport, ont été imprimés.

FIGURE 2.1 : ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION DE L'ENQUETE



Le traitement informatique des données a été réalisé par deux informaticiens, dont un sénégalais, recrutés dans le cadre du projet, sous la supervision d'un informaticien du bureau de l'EMF.

Calendrier des opérations

Le tableau ci-dessous indique le calendrier des opérations initialement prévu et les périodes réelles d'exécution :

| Libellé | Calendrier initial | Période d'exécution |
|---|---|--|
| - Discussion du contrat | juin 1977 | juin 1977 |
| - Travaux de sondage | juin, juillet, août, octobre, novembre 1977 | juin, juillet, août 1977, janvier 1978 |
| - Adaptation du questionnaire, traduction et retraduction | juillet, août 1977 | 1 juillet - 21 août 1977 |
| - Adaptation des manuels | août 1977 | 22 août - 10 octobre 1977 |
| - Impression des documents du pré-test | août, septembre 1977 | 10 - 15 octobre 1977 |
| - Pré-test | sept., oct. 1977 | 3 - 24 novembre 1977 |
| - Finalisation des documents | nov., déc. 1977 | 8 - 15 décembre 1977 |
| - Formation | décembre 1977 | 28 mars - 27 avril 1978 |
| - Terrain | janvier à juin 1978 | 24 avril - 30 oct. 1978 |
| - Codification et saisie | janvier à juillet 1978 | juin 1978 à fév. 1979 |
| - Contrôles techniques | mai à août 1978 | juin 1979 à juil. 1980 |
| - Spécification et programmation des tableaux | juillet, août 1978 | mai à juin 1980 |
| - Exécution des tableaux | sept., oct. 1978 | juillet 1980 |
| - Rapport n° 1 (rédaction et impression) | sept. 1978 à fév. 1979 | sept. 1980 à avril 1981 |

La troisième colonne du tableau, qui correspond aux dates réelles d'exécution des opérations, montre que le calendrier initial n'a pu être exécuté dans les délais prévus, le premier jet des tableaux ayant eu lieu en juillet 1980 et la publication du présent rapport en avril 1981. Ce retard de deux ans, enregistré dans la publication du premier rapport national, est dû à diverses causes dont les trois plus importantes sont les suivantes :

- 1°) Après l'exécution du pré-test, il a été décidé en commun accord avec les experts de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, de reporter de quatre mois le démarrage de l'enquête proprement dite. En effet, non seulement les fonds alloués par le FNUAP n'étaient pas encore disponibles, mais, compte tenu des enseignements tirés de l'exécution du pré-test, la durée initiale de deux mois qui séparait le pré-test de l'enquête proprement dite, s'avérait trop courte pour permettre la mise au point définitive des documents d'enquête.

- 2°) Il y a eu dans le calendrier initial une sous-estimation du temps prévu pour le traitement informatique des données. Des difficultés de toute sorte sont apparues dans le traitement des fichiers (adaptation des programmes, difficultés d'accès à l'ordinateur) et ont largement contribué à allonger les délais d'exploitation.
- 3°) Le retard constaté dans la publication du premier rapport national provient également de l'omission dans le planning initial de certaines opérations dont la durée a dû être prise en compte, en particulier des travaux de préparation et d'installation des programmes de traitement informatique. Non seulement ces travaux ont démarré tardivement du fait du départ de l'informaticien chargé initialement de cette tâche, mais il a aussi fallu beaucoup de temps pour rendre les programmes opérationnels.

Budget

La requête pour le financement du projet a été introduite auprès du FNUAP au mois de juin 1977. Le montant total des dépenses à la charge du FNUAP était estimé initialement à 59.153.816 francs CFA, soit 238.642 dollars US, au taux de 248 francs CFA en vigueur au moment de la préparation de la requête.

Ces dépenses échelonnées sur deux années se répartissaient comme suit dans le tableau 2.1 ci-dessous.

TABLEAU 2.1 : BUDGET ACCORDE PAR LE FNUAP

| Code FNUAP | Libellé | Montant F. CFA |
|------------|-----------------------------------|----------------|
| 13 | Personnel administratif | 1.410.000 |
| 16.90 | Personnel technique national | 7.220.000 |
| 30.98 | Formation et pré-test | 5.170.000 |
| 16.90 | Personnel du projet | 33.790.000 |
| | TOTAL PERSONNEL | 47.590.000 |
| 41 | Equipement courant | 400.000 |
| 42 | Equipement durable | 60.000 |
| | TOTAL EQUIPEMENT | 460.000 |
| 51 | Entretien et réparation véhicules | 3.000.000 |
| 51 | Carburant | 4.394.000 |
| 52 | Frais d'impression | 3.540.000 |
| 53 | Autres | 200.000 |
| | TOTAL DIVERS | 11.134.000 |
| | TOTAL GENERAL | 59.184.000 |

La contribution du Sénégal qui était évaluée à 24.715.680 francs CFA, devait comprendre les éléments suivants :

- salaires du personnel d'encadrement,
- locaux et facilités,
- frais du traitement des données et de l'équipement afférant,
- facilités pour l'impression du document,
- véhicules affectés au projet.

Des lacunes relevées dans ce budget initial en ont rendu l'application difficile. Les dépenses effectuées ont dépassé largement les prévisions pour les raisons suivantes :

- Insuffisance des prévisions, notamment en ce qui concerne la durée de la collecte des données sur le terrain, l'entretien des véhicules, la quantité de papier utilisée et l'importance des travaux informatiques.
- Impossibilité pour le Sénégal de prendre en charge, comme il avait été prévu, les frais du traitement des données et l'équipement afférant, ce fait étant dû à la situation économique très difficile que connaissait le pays après les dernières années de sécheresse.
- Baisse successive du dollar par rapport au franc CFA. Le dollar est passé de 248 francs CFA à 210 francs CFA, puis à 190 francs CFA entre le moment où le budget a été préparé et la période au cours de laquelle les fonds ont été versés.

Les deux premiers points ont donné lieu à deux demandes de rallonge budgétaire : la première de 84.782 dollars et la deuxième de 50.781 dollars. La baisse du dollar a entraîné un déficit budgétaire de 5.099.655 francs CFA qui a été comblé par le FNUAP. De plus, il y a eu deux autres requêtes complémentaires : la première approuvée en novembre 1979 pour un montant de 14.257 dollars et la seconde approuvée en mai 1980 pour un montant de 26.940 dollars. Au total donc, une première estimation du coût global de l'enquête est de l'ordre de 440.402 dollars.

En résumé, le budget initial s'est caractérisé essentiellement par la sous-estimation de la durée de la collecte des données sur le terrain (six mois au lieu de cinq mois prévus) et la sous-estimation de la durée du traitement informatique des données de l'enquête (vingt mois au lieu de six). Ces lacunes en ont rendu l'application difficile.

2.2 TRAVAUX DE SONDAGE

L'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité s'articulait en deux volets :

1. Une enquête ménage qui étudiait la "concession" comme unité statistique (une concession étant une unité d'habitation dont la population varie de 1 à plusieurs dizaines).
2. Une enquête individuelle portant sur un échantillon de femmes tirées parmi les femmes présentes ou de passage dans l'enquête ménage et âgées de 15 à 49 ans révolus.

Enquête ménage

L'enquête ménage consistait à remplir un questionnaire ménage pour chaque concession située dans les zones d'enquête (définies ci-dessous). Elle a fourni des données générales sur la structure par âge et par sexe de la population totale, sur la migration interne, sur la répartition de la population selon le groupe ethnique et la situation matrimoniale (les résultats se trouvent dans le volume II, pages 351-399). Elle était aussi le premier passage d'une enquête démographique à passages répétés qui permettra de mesurer, sur un grand échantillon, les taux de mortalité et de natalité, ainsi que les phénomènes migratoires.

En outre, l'enquête ménage a fourni la base de sondage de l'enquête individuelle.

Définition des zones d'enquête : le recensement général de la population d'avril 1976 nous a fourni un fichier de 4.553 districts de recensement (DR). Ces DR étaient d'une taille moyenne de 1.000 personnes. A chaque district i , il a été affecté un nombre n_i dépendant de la taille du DR i et qui donnait le nombre des zones d'enquête (sous-district de recensement SDR) par lequel il fallait subdiviser le DR i . La taille moyenne d'un SDR était de 500 personnes. Le découpage des DR en SDR s'est fait selon l'échelle suivante :

| Population du DR ¹ | Nombre de SDR à créer dans le DR n_i |
|-------------------------------|--|
| Moins de 700 | 1 |
| 701 - 1.300 | 2 |
| 1.301 - 1.700 | 3 |
| 1.701 - 2.300 | 4 |
| 2.301 et + | 5 |

¹ Population de droit (population résidente)

Tirage de l'échantillon des SDR : le tirage de l'échantillon au premier degré était un tirage systématique de 357 DR parmi les 4.553 que comporte l'ensemble du pays : la probabilité de tirer un DR i étant proportionnelle à sa taille n_i .

Le tirage au deuxième degré était un tirage de ce que nous avons appelé sous-district de recensement (SDR). Dans chaque DR i tiré au premier degré, il a été tiré un seul SDR au second degré, ce qui impliquait un tirage avec une probabilité inversement proportionnelle au nombre de SDR du DR.

En conséquence,

- la probabilité de tirage du DR i était :

$$p_1 = \frac{357 n_i}{\sum n_i}$$

où n_i était le nombre de SDR dans le DR i , $\sum n_i$ étant le nombre total de SDR dans l'ensemble du pays ($\sum n_i = 9.589$).

- La probabilité de tirage d'un SDR dans un DR étant de :

$$p_2 = \frac{1}{n_i}$$

- la probabilité globale de tirage d'un SDR devenait donc :

$$p_1 \times p_2 = \frac{357 n_i}{\sum n_i} \times \frac{1}{n_i} = \frac{357}{\sum n_i} = \frac{357}{9.589} = \frac{1}{27}$$

Visite des SDR tirés. Sept équipes ont été envoyées sur le terrain pour procéder à la délimitation et à la concrétisation des SDR de l'échantillon afin de mettre à jour les cartes ayant servi au découpage en salle des DR. Il a été procédé par la même occasion au dénombrement des concessions et de la population résidente des SDR pour disposer d'une évaluation plus récente de leur taille.

A ce point des travaux, l'étape suivante était enfin la réalisation de l'enquête ménage au cours de laquelle onze équipes d'enquêteurs ont collecté les données démographiques de base sur l'ensemble des personnes résidant ou de passage dans les SDR tirés. Au total, 193.032 personnes ont été touchées par l'enquête ménage.

Enquête individuelle

Une liste de toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans révolus a été établie pour chaque SDR par les contrôleurs de l'enquête ménage. Dans chaque SDR, un échantillon de 11 pour cent des femmes (tirage systématique d'une femme sur neuf) a été constitué. La probabilité de tirage d'une femme était de :

$$p_3 = \frac{1}{9}$$

La probabilité globale de tirage d'une femme âgée de 15 à 49 ans était donc de :

$$F = p_1 p_2 p_3 = \frac{357 n_i}{\sum n_i} \times \frac{1}{n_i} \times \frac{1}{9} = \frac{1}{27} \times \frac{1}{9} = \frac{1}{243}$$

Toutes les femmes tirées dans un SDR ont été consignées dans la fiche des femmes tirées, établie par SDR, par le contrôleur de l'enquête ménage (voir Annexe VI).

Pour faire gagner du temps à ce dernier et éviter de le surcharger en lui demandant de procéder au tirage des femmes sur le terrain, ce qui pouvait être source d'erreur, il a été établi, au bureau, des feuilles de sondage qui donnaient pour chacun des SDR l'intervalle de sondage et le nombre aléatoire, ainsi que le numéro des femmes qui devaient être tirées sur la fiche de tirage des femmes du SDR (voir modèle d'une feuille de sondage en Annexe V).

Notons que lors de la délimitation des SDR, certains agents ayant mal interprété les instructions, ont cru devoir procéder sur le terrain, à un autre découpage du SDR lorsque la taille de celui-ci était à l'extérieur des limites préalablement définies (300-700 personnes). Ainsi par exemple, l'agent constatait sur le terrain que le SDR tiré d'un District de Recensement découpé en 2 SDR ($n_i = 2$) avait en fait une taille comprise entre 701 et 1.300 personnes. Se référant alors à l'échelle qui avait servi au découpage des DR, il considérait que le SDR devait être lui-même découpé en deux zones d'enquête ; ce qui revenait, en fait, à un nouveau découpage du District de Recensement en 3 SDR ($n'_i = 3$). Cette confusion entraînait alors un biais dans la probabilité globale de tirage d'une femme âgée de 15 à 49 ans révolus. "F" n'était plus une constante.

Pour corriger ce biais, il a été ajouté un correctif à la probabilité p_3 de tirer une femme dans chacun des SDR présentant ce cas. Ainsi, il y a eu en tout cinq SDR pour lesquels l'intervalle de sondage n'était donc pas neuf.

$$p_3 = \frac{1}{9} \times \frac{n'_i}{n_i}$$

où n_i = nombre de SDR prévu par le plan de sondage pour le DR i

n'_i = nombre de SDR donné par le nouveau découpage de l'enquêteur dans le DR i

Résultats

a) Non réponse

Les opérations sur le terrain ont pris effectivement fin le 24 octobre 1978

Au total 193.032 personnes ont été dénombrées dans le cadre de l'enquête ménage. Il y a eu moins de 0,5 pour cent de non réponse (refus de répondre ou absence de personnes capables de répondre).

Pour ce qui est de l'enquête individuelle, 4.441 femmes, âgées de 15 à 49 ans révolus, ont été tirées. A ce niveau, les résultats des visites effectuées par les enquêtrices ont été les suivantes :

- 3.985 questionnaires entièrement remplis,
- 10 questionnaires partiellement remplis,
- 121 femmes enquêtées par erreur,
- 317 femmes absentes lors du séjour des enquêtrices dans les SDR considérés,
- 3 refus de répondre,
- 5 différés.

4.441

Les questionnaires partiellement remplis sont constitués principalement par ceux où la section 7 (renseignements concernant le mari) n'est pas entièrement remplie. La raison en est que, malgré les nombreuses visites de l'enquêtrice, le mari était toujours absent de la concession et la femme était incapable de donner certains renseignements sur le mari. Ainsi, les informations faisant défaut à ce niveau étaient : l'âge du mari ou son niveau d'instruction ou le nombre d'années passées à l'école coranique, ou le nombre d'employés dans le cas d'un indépendant.

En plus de ces informations qui manquaient dans la section 7, il y avait parmi les 10 questionnaires partiellement remplis :

- 5 questionnaires où, dans la section 4 (connaissance et pratique de la contraception), il manque des informations,
- 2 questionnaires où la section 2 (historique des unions) n'est pas entièrement remplie.

Les femmes enquêtées par erreur sont soit des femmes que les enquêtrices avaient interrogées à la place des femmes absentes, soit celles pour lesquelles les enquêteurs avaient fait une erreur sur l'estimation de l'âge. Les enquêtrices ont eu en effet à corriger les événements portés sur le graphique AGEVEN¹ de la femme enquêtée. Si le nouvel âge déterminé par l'enquêtrice sortait des limites d'âge 15-49 ans révolus, alors la femme était considérée comme enquêtée par erreur. L'enquêtrice inscrivait "ENQUETEE PAR ERREUR" sur la couverture du questionnaire qui était alors classé dans le dossier du SDR.

Certains contrôleurs ont cru devoir, à un certain moment, remplacer une femme qu'ils ne trouvaient pas par celle qui la suivait immédiatement sur la fiche de tirage des femmes du SDR. L'instruction donnée au cours de la formation étant qu'il ne fallait procéder à aucun remplacement, les 75 remplacements qui ont été effectués dans la région de Diourbel et de Louga ont été annulés.

Les femmes absentes sont celles que les enquêtrices n'ont pu trouver durant tout leur séjour dans le SDR malgré plusieurs tentatives. Parmi les 317 femmes absentes, il a été relevé 37 femmes qui étaient enregistrées comme passagères par l'enquêteur, mais qui étaient déjà réparties lors du passage de l'équipe des enquêtrices.

¹ Voir description et méthode de remplissage du graphique AGEVEN en pp. 31-33 de ce rapport.

Notons aussi trois cas de maladie mentale et deux cas où le prénom a induit le contrôleur de l'enquête ménage en erreur puisqu'il s'agissait de garçons.

Il n'y a eu que trois cas de refus de réponse, tous les autres cas ayant pu être évités sur le terrain.

Une période de plus de six mois s'est écoulée entre la concrétisation des SDR, pendant les travaux de sondage, et la réalisation de l'enquête ménage sur le terrain. Les listes de chefs de concessions produites au cours de ces deux phases n'étaient donc pas parfaitement comparables, du fait des changements intervenus durant cette période.

b) Taille des SDR

Ce plan de sondage a donné le résultat escompté, à savoir que chaque femme âgée de 15-49 ans au Sénégal avait la même probabilité d'être incluse dans l'échantillon de l'enquête individuelle. Cependant, un désavantage de ce plan de sondage était que le nombre de femmes tirées dans les SDR variait, ce qui rendait la répartition du travail sur le terrain inégale. Le tableau suivant donne la distribution des SDR par nombre de femmes tirées.

DISTRIBUTION DES SDR PAR NOMBRE DE FEMMES TIREES

| Nombre de femmes tirées | Nombre de SDR |
|-------------------------|---------------|
| 4 | 1 |
| 5 | 1 |
| 6 | 5 |
| 7 | 15 |
| 8 | 26 |
| 9 | 28 |
| 10 | 40 |
| 11 | 47 |
| 12 | 35 |
| 13 | 35 |
| 14 | 26 |
| 15 | 30 |
| 16 | 20 |
| 17 | 18 |
| 18 | 8 |
| 19 | 7 |
| 20 | 7 |
| 21 | 3 |
| 22 | 1 |
| 23 | 1 |
| 24 | 1 |
| 27 | 1 |
| 29 | 1 |
| 4.441 | 357 |

La répartition du travail sur le terrain était aussi rendue inégale dans certains SDR du fait des langues parlées par l'enquêtée et l'enquêtrice. Les enquêtrices étaient ainsi réparties selon la langue parlée :

| Langue parlée | Wolof | Mandingue | Diola | Serer | Poular |
|----------------------|-------|-----------|-------|-------|--------|
| Nombre d'enquêtrices | 9 | 3 | 2 | 2 | 4 |

2.3 QUESTIONNAIRES ET AUTRES DOCUMENTS

Trois documents de base ont été utilisés dans la collecte des données de l'enquête :

- le questionnaire ménage (enquête ménage) en Annexe I,
- le questionnaire individuel (enquête fécondité proprement dite) dont la traduction française est en Annexe II,
- le graphique AGEVEN¹ (enquête ménage et enquête fécondité) en Annexe III.

L'adoption définitive du contenu et de la forme de ces documents a été faite après la pré-enquête qui a permis de mieux adapter les questionnaires de base de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité aux réalités du Sénégal.

Le questionnaire ménage

Le questionnaire ménage se présentait comme une feuille de recensement dans laquelle tous les résidents habituels, de même que tous les passagers d'une concession, étaient dénombrés.

Le questionnaire ménage était prévu pour trois passages. Il devait ainsi permettre de noter tous les événements qui s'étaient produits dans la concession entre les différents passages de l'enquêteur.

Les éléments d'identification du questionnaire figuraient sur la page de couverture. Il s'agissait essentiellement de l'identification géographique de la concession.

A l'intérieur du questionnaire, les 12 colonnes suivantes étaient prévues au premier passage : numéro d'ordre, prénoms et nom, vu ou non vu, lien de parenté, sexe, date de naissance, lieu de naissance, ethnie ou nationalité, situation matrimoniale, situation de résidence, destination ou provenance, enceinte ou non.

Le questionnaire ménage était également utilisé pour repérer les femmes susceptibles d'être enquêtées dans le cadre de l'enquête individuelle.

¹ Voir méthode de remplissage du graphique AGEVEN en pp. 31-33 de ce rapport.

Toute femme retenue dans la concession comme pouvant faire partie de l'enquête individuelle devait remplir les deux conditions suivantes :

- être âgée de 15 à 49 ans révolus,
- être notée résidente présente ou passagère.

Le questionnaire individuel

Le questionnaire individuel était le questionnaire de base de l'EMF qui a été adapté aux conditions particulières du Sénégal (voir modèle en Annexe II). Il était divisé en sept sections, de la manière suivante :

- Section 1 : Renseignements concernant l'enquêtée : âge, résidence, instructions, ethnie, etc.
- Section 2 : Historique des unions : enregistrement de toutes les unions, le concubinage étant considéré comme une union.
- Section 3 : Historique des maternités : enregistrement de toutes les grossesses et de toutes les naissances.
- Section 4 : Connaissance et pratique de la contraception : méthodes de contraception (y compris les méthodes traditionnelles) dont l'enquêtée a "entendu parler", et celles qu'elle a déclaré avoir utilisées.
- Section 5 : Allaitement, pratique de la contraception et absences provisoires dans les intervalles entre grossesses et au moment de l'enquête.
- Section 6 : Historique du travail de la femme et la nature de ce travail.
- Section 7 : Renseignements concernant le mari : instruction, emploi du mari actuel ou du dernier mari de l'enquêtée.

Notons que le module de l'EMF "Facteurs autres que la contraception affectant la fécondité" a été utilisé. Le module contenait les questions sur l'allaitement et les absences provisoires du mari telles qu'elles ont été posées dans la Section 5.

L'expérience a montré que la confection d'un questionnaire requiert une attention soutenue de la part des responsables de l'enquête depuis la conception du document jusqu'à son impression. Une erreur peut facilement être commise à un moment ou à un autre dans la réalisation d'un questionnaire du type qui a été utilisé, compte tenu des nombreuses questions qu'il contient et du fait aussi que certaines des questions doivent être posées à des catégories déterminées de femmes. Ainsi par exemple, une erreur de frappe commise à la page 25 du questionnaire n'a pu être décelée que lors du traitement informatique des données. En effet à la question 550, il est écrit "PASSER A 563" au lieu de "PASSER A 553". La conséquence d'une telle erreur est que la question sur le désir d'avoir un enfant supplémentaire n'a pas été posée à la plupart des femmes de l'enquête (femmes non enceintes, quelle que fût leur situation matrimoniale). Ainsi toute la série de tableaux sur la dimension de la famille souhaitée par ces femmes n'a pu être produite à la tabulation.

Le graphique AGEVEN¹

Le nom du graphique AGEVEN provient de l'abréviation des termes "âge" et "événements". AGEVEN était rempli pour toutes les femmes âgées de 13 ans et plus (voir modèle en Annexe III), présentes au moment du passage de l'enquêteur, qu'elles soient mariées ou non, qu'elles aient des enfants ou non.

Le remplissage du graphique AGEVEN visait deux buts :

- 1) Permettre une meilleure estimation de l'âge des femmes âgées de 13 ans et plus, ne disposant pas de pièces d'état civil fiables.
- 2) Permettre une bonne estimation de la fécondité en faisant l'historique des maternités de toutes les femmes âgées de 13 ans et plus à la date de l'enquête, c'est-à-dire en faisant sur le graphique l'inventaire de tous les événements survenus au cours de la vie féconde de ces femmes.

Le graphique AGEVEN se présentait sous la forme de deux courbes superposées en forme de "U".

La courbe de droite figurant la ligne de vie de la femme (courbe LV) était représentée par un intervalle gradué en trimestres qui permettaient de situer dans l'année, les événements affectant la femme (mariage, divorce, veuvage, résultats des grossesses).

La courbe de gauche appelée courbe DE (durée des événements de l'année de l'enquête) était utilisée dans le cas où, l'enquêtée, étant incapable de dire l'année de l'événement, donnait la durée de l'événement. Dans ce cas, l'enquêteur(trice) lisait sur la courbe DE l'âge correspondant à l'événement, cet âge étant référencié par rapport à 1978, année de démarrage de l'enquête.

Ainsi, à chaque année sur la courbe LV, correspondait un âge sur la courbe DE et inversement.

Traduction des questionnaires

Seul le questionnaire individuel a été traduit en Wolof, Serer, Poular et Mandingue, qui constituent les quatre principales langues parlées dans le pays. Toutefois, le Wolof reste la langue la plus répandue car 72 pour cent des femmes ont été interrogées dans cette langue. Voici la répartition des femmes selon la langue utilisée pour l'interview :

| | |
|-------------|--------|
| - Wolof | : 72 % |
| - Poular | : 16 % |
| - Serer | : 2 % |
| - Mandingue | : 5 % |
| - Autres | : 5 % |

¹ Voir méthode de remplissage du graphique AGEVEN en pp. 31-33 de ce rapport.

Notons que la version française du questionnaire n'a pas été utilisée sur le terrain.

La traduction du questionnaire s'est faite en trois phases :

- la première traduction du questionnaire dans les quatre langues nationales a été assurée par quatre spécialistes de la Direction de l'Alphabétisation.
- Les questionnaires en langues nationales ont été retraduits en français par quatre agents de la Division de la Démographie. Cette opération a montré que la première traduction, parce que faite par des spécialistes, était difficilement compréhensible du fait d'un style assez recherché, aussi bien du point de vue de la tournure des phrases que du choix de certains mots. C'était en fait une traduction dans toute la pureté des langues nationales.
- La troisième phase a donc consisté à former au sein de la Division, quatre groupes de travail qui ont étudié les traductions faites dans chacune des langues, afin de les rendre plus accessibles au public. C'est le résultat de leur travail qui a donc permis d'obtenir les questionnaires traduits que nous avons utilisés sur le terrain.

Autres documents

En plus des deux questionnaires de base de l'enquête, les quatre manuels suivants ont été utilisés sur le terrain pour permettre un bon remplissage des questionnaires :

- Manuel d'instruction pour les enquêteurs employés pour l'enquête ménage,
- Manuel d'instruction pour les enquêtrices employées pour l'enquête individuelle,
- Manuel d'instruction pour les contrôleurs de l'enquête ménage,
- Manuel d'instruction pour les contrôleurs de l'enquête individuelle.

Le contenu des manuels de base de l'EMF a été adapté aux questionnaires de l'ESF et à la méthodologie de l'enquête.

Deux autres documents importants ont été utilisés. Il s'agit du document intitulé "liste des femmes tirées" et du cahier de visite.

- Fiche de tirage des femmes (voir modèle, Annexe IV), feuille de sondage (Annexe V) et liste des femmes tirées (Annexe VI).

Le contrôleur de l'enquête ménage inscrivait dans la fiche de tirage des femmes (Annexe IV), toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans trouvées dans chaque SDR enquêté et dont les numéros d'ordre étaient déjà encerclés par l'enquêteur dans les questionnaires collectifs remplis pour le SDR.

Après avoir procédé au tirage des femmes pour l'enquête individuelle en se servant de la feuille de sondage (Annexe V), le contrôleur de l'enquête ménage inscrivait alors toutes les femmes tirées dans le SDR dans la liste des femmes tirées (Annexe VI) dont il remplissait toutes les colonnes pour une bonne identification de chaque femme tirée.

La liste des femmes tirées était alors remise au contrôleur de l'enquête individuelle qui, sur la base de la colonne "Langues parlées", répartissait le travail entre ses enquêtrices.

- Les cahiers de visite

Pour chaque SDR, il existait un cahier de visite ; ils étaient tenus par les contrôleurs de l'enquête ménage et de l'enquête individuelle.

Le cahier de visite aidait le contrôleur à planifier et à contrôler le travail des enquêteurs(trices) dans chaque SDR. Toutes les interviews attribuées par les contrôleurs aux enquêteurs(trices) étaient consignées dans les cahiers de visite.

A la fin du travail dans le SDR, le contrôleur pouvait procéder, grâce au cahier de visite, à un dénombrement de la population du SDR, classée dans les trois catégories suivantes : résidents présents, résidents absents, passagers. Ceci a permis de faire une estimation rapide de la population totale du pays.

2.4 ORGANISATION ET EXECUTION DU PRE-TEST (3-24 novembre 1977)

Les objectifs du pré-test étaient les suivants :

- tester les questionnaires et les manuels traduits et adaptés préalablement aux réalités du pays,
- permettre aux enquêteurs(trices) et au personnel d'encadrement d'avoir un premier contact avec les conditions du terrain.

La formation pour le pré-test a consisté en une série de cours théoriques et de cours pratiques (en salle et sur le terrain). Elle a duré une semaine pour les enquêteurs et deux semaines pour les enquêtrices.

Champ du pré-test

Le pré-test s'est déroulé dans la banlieue de Dakar, dans la zone de "Guediawaye".

L'enquête ménage a porté sur un échantillon de 300 concessions.

L'enquête individuelle a porté sur les femmes âgées de 15 à 49 ans révolus, trouvées dans ces concessions. Il n'y avait pas un taux de sondage fixe. Il fallait en moyenne quatre interviews par enquêtrice.

Exécution du pré-test

a) Enquête ménage

La visite des concessions a été effectuée par 18 enquêteurs recrutés parmi ceux qui avaient participé au recensement général de la population d'avril 1976. Ces enquêteurs se répartissaient selon la langue parlée de la manière suivante :

- 9 enquêteurs Wolof
- 3 enquêteurs Serer
- 3 enquêteurs Poular
- 3 enquêteurs Mandingue

Le contrôle a été assuré par les adjoints techniques et agents techniques de la Division des Enquêtes.

b) Enquête individuelle

La collecte des données a été effectuée par neuf enquêtrices qui avaient également participé au recensement et qui étaient encore en train de participer à l'exploitation du recensement. La répartition selon la langue parlée était la suivante :

- 3 enquêtrices Wolof
- 2 enquêtrices Serer
- 2 enquêtrices Poular
- 2 enquêtrices Mandingue

Le contrôle de l'enquête individuelle a été assuré d'une part, par des agents techniques de la Division avec utilisation de magnétophones pour le contrôle de certaines interviews, et d'autre part par deux femmes désignées à tour de rôle parmi les neuf enquêtrices.

Le pré-test de l'enquête individuelle, qui a démarré un jour après celui de l'enquête ménage, a duré deux semaines.

Enseignements du pré-test

L'organisation et l'exécution du pré-test ont permis de modifier sensiblement le questionnaire de base de l'ESF, notamment les Sections 5 et 6 du questionnaire individuel. Les manuels d'instruction ont été complètement repris dans le souci de simplifier les instructions. Du point de vue de l'organisation des membres de l'encadrement, beaucoup de lacunes ont pu être comblées par la suite. En particulier, le rôle de chaque membre de l'encadrement a pu être clairement défini au cours de l'opération proprement dite.

2.5 FORMATION (28 mars-27 avril 1978)

Après l'exécution du pré-test, la formation pour l'enquête proprement dite s'est faite à deux niveaux :

Formation des contrôleurs

La formation des contrôleurs a duré une semaine (28 mars-3 avril 1978). Il s'agissait pour les responsables techniques du projet de familiariser les superviseurs et les contrôleurs aux aspects organisationnels et administratifs de l'enquête, et de faire ressortir le lien entre l'enquête ménage et l'enquête individuelle, en expliquant les procédures de passage de la première à la seconde. Il y eut des échanges d'idées entre les membres de l'encadrement autour des problèmes auxquels il fallait s'attendre sur le terrain et très souvent des propositions de solutions étaient adoptées.

Formation des enquêteurs

Le recrutement s'est fait, en priorité, parmi les agents qui avaient participé au recensement général de la population d'avril 1976. Aucun niveau d'instruction n'a été exigé des enquêteurs(trices).

Au total, 76 enquêteurs et 36 enquêtrices ont été recrutés pour suivre la formation.

Comme lors de la formation pour le pré-test, la formation pour l'enquête proprement dite a consisté en une série de cours théoriques et de cours pratiques (en salle et sur le terrain). Les exercices pratiques sur le terrain ont eu lieu à Hann-Equip, dans la banlieue de Dakar.

La formation des enquêteurs pour l'enquête ménage a duré deux semaines : du 5 avril au 19 avril 1978.

La formation des enquêtrices pour l'enquête individuelle a duré trois semaines : du 5 au 27 avril 1978.

La formation a été assurée par les agents techniques et les adjoints techniques de la Division qui se sont constitués en trois équipes distinctes avec trois centres de formation.

La sélection des enquêteurs(trices) s'est faite selon les critères suivants :

- notes obtenues sur les exercices faits en classe,
- moyenne des notes obtenues sur l'ensemble des questionnaires remplis sur le terrain (trois questionnaires ont été retenus par agent),
- comportement général de l'enquêteur(trice).

En définitive, 24 femmes (dont quatre contrôleurs) ont été retenues sur les 36 qui ont suivi la formation et 57 enquêteurs sur les 76 ont été retenus.

La durée du contrat de travail était de six mois (avril à octobre 1978).

2.6 OPERATIONS SUR LE TERRAIN (24 avril-30 octobre 1978)

La collecte des données sur le terrain a duré six mois (du 24 avril au 30 octobre 1978). L'enquête individuelle a démarré une semaine après l'enquête ménage car les femmes étaient tirées au fur et à mesure que les documents de l'enquête ménage étaient remplis.

Le démarrage de l'enquête a eu lieu dans le sud du pays, constitué par les zones les plus difficiles d'accès et qu'il fallait terminer avant que la saison des pluies ne les rende inaccessibles.

Quatre aspects ont particulièrement préoccupés les responsables de l'enquête dans la phase de collecte des données : l'organisation du travail, le contrôle de la qualité des données collectées, la détermination de l'âge des enquêtées, le comportement des enquêtrices sur le terrain.

Organisation du travail

L'organisation du travail sur le terrain a été conçue comme un moyen de contrôle sur l'ensemble du personnel de terrain.

La méthode de ratissage a été utilisée pour enquêter l'ensemble des 357 SDR de l'échantillon. Cette méthode consistait à faire déplacer en même temps les équipes de l'enquête ménage et les équipes de l'enquête individuelle à l'intérieur des zones à enquêter. Ainsi au démarrage de l'opération, les 11 équipes de l'enquête ménage étaient dans la région du Sénégal oriental où les superviseurs leur ont réparti les 20 SDR de la région. Elles y ont été rejointes au bout d'une semaine par les quatre équipes de l'enquête individuelle qui ont commencé immédiatement l'interview des femmes tirées dans chacun des SDR terminés par les équipes de l'enquête ménage. Au fur et à mesure que les équipes achevaient le travail dans un SDR, elles se déplaçaient dans le SDR suivant que leur affectait le superviseur. Ainsi les équipes de l'enquête individuelle suivait toujours de quelques jours les équipes de l'enquête ménage dans leur déplacement.

A la fin du travail sur les 20 SDR de la région du Sénégal oriental, les équipes ont été scindées en deux groupes dénommés "groupe nord" et "groupe sud" du fait de la direction (Nord ou Sud) que chaque groupe allait prendre à partir du Sénégal oriental.

Le groupe nord était composé de cinq équipes d'enquêteurs pour l'enquête ménage (26 hommes) et deux équipes d'enquêtrices pour l'enquête individuelle (10 femmes), tandis que le groupe sud comptait six équipes d'enquêteurs (31 hommes) et deux équipes d'enquêtrices (10 femmes).

Les régions suivantes étaient affectées à chaque groupe, la région de départ (Sénégal oriental avec 20 SDR) et la région d'arrivée (Cap-Vert avec 61 SDR) devaient être enquêtées en commun par les deux groupes.

Groupe nord

| | |
|-------------------------|--------|
| Région Sénégal oriental | 10 SDR |
| Région du Fleuve | 38 SDR |
| Région de Diourbel | 31 SDR |
| Région de Louga | 31 SDR |
| Région de Thiès | 49 SDR |
| Région du Cap-Vert | 11 SDR |

Groupe sud

| | |
|-------------------------|--------|
| Région Sénégal oriental | 10 SDR |
| Région de Casamance | 53 SDR |
| Région du Sine Saloum | 74 SDR |
| Région du Cap-Vert | 50 SDR |

Compte tenu de la méthode de ratissage retenue pour le déplacement des équipes, il a fallu mettre un véhicule à la disposition de chaque équipe et de chacun des quatre superviseurs. Ainsi 13 Land-Rover et deux 404 Peugeot familiales ont été affectées aux équipes tandis que chacun des quatre superviseurs disposait d'une Renault 4. Chaque véhicule affecté à une équipe transportait sept personnes (cinq enquêteurs, le contrôleur et le chauffeur).

Le personnel de l'enquête était réparti dans les quatre catégories suivantes :

- 1°) le coordinateur
- 2°) les superviseurs
- 3°) les contrôleurs
- 4°) les enquêteurs(trices)

Le coordinateur assurait la liaison entre le bureau central installé à Dakar dans la Division même et les deux groupes. Il était chargé d'approvisionner les groupes en matériel et documents d'enquête et d'acheminer les documents dûment remplis, corrigés et classés, vers le bureau central.

La coordination qui s'effectuait tous les 15 jours était couplée d'une mission sur le terrain, du directeur technique du projet ou de son adjoint. Ces missions étaient l'occasion :

- de vérifier si les instructions étaient correctement appliquées par le personnel d'enquête (superviseurs, contrôleurs, enquêtrices),
- de s'assurer que l'esprit d'équipe, la discipline demeuraient et que la répartition des équipes sur le terrain était correcte,
- de donner de nouvelles directives ou d'apporter des correctifs s'il y avait lieu.

Toutes les équipes étaient visitées au cours d'une mission dont la durée moyenne était d'une semaine. Il y avait deux missions par mois, le Directeur technique et son adjoint, se relayant.

Les superviseurs

Il y avait deux superviseurs pour chaque groupe : un superviseur pour l'enquête ménage et un superviseur pour l'enquête individuelle (soit un total de quatre superviseurs pour les deux groupes).

Les superviseurs, qui étaient en permanence sur le terrain avec les équipes, étaient en quelque sorte les adjoints des responsables de l'enquête (directeur technique et adjoint) qui ne pouvaient assurer eux-mêmes tout le travail que cette responsabilité leur donnait.

En l'absence de ces derniers, le superviseur était le maître sur le terrain. Il organisait les déplacements des équipes sur le terrain, répartissait le travail entre les contrôleurs, contrôlait le travail de ces derniers, leur donnait des directives et réglait tous les problèmes qui ne pouvaient être résolus par les contrôleurs eux-mêmes.

Le superviseur était chargé de la récupération de tous les documents d'enquête dûment remplis et corrigés qu'il acheminait vers le bureau régional en vue de leur classement. C'est le superviseur lui-même qui remettait les documents au contrôleur.

Le lien entre l'enquête individuelle et l'enquête ménage se faisait au niveau des deux superviseurs de chaque groupe. Le superviseur de l'enquête ménage remettait au superviseur de l'enquête individuelle les cartes des SDR de même que les listes des femmes tirées. Ce dernier répartissait le travail entre ses contrôleurs.

Le superviseur suivait les déplacements des équipes et séjournait alternativement avec une équipe ou l'autre. Il ne se contentait pas de contrôler le travail des contrôleurs, il contrôlait aussi directement les enquêteurs en suivant leur travail sur le terrain.

Les contrôleurs

Dans l'enquête ménage, il y avait un contrôleur par équipe tandis qu'il y en avait deux par équipe pour l'enquête individuelle (un contrôleur-homme et un contrôleur-femme).

Le contrôleur avait donc à surveiller le travail de cinq enquêteurs. Son rôle consistait surtout à les encadrer afin qu'ils puissent faire leur travail avec le maximum d'efficacité.

Le contrôleur visitait aussi alternativement et régulièrement chacun des enquêteurs sur le terrain. Il s'assurait de leur comportement correct et de leur respect constant des instructions. Ce contrôle sur le terrain n'excluait pas le contrôle au bureau, au cours duquel tous les questionnaires étaient examinés dès réception pour s'assurer que l'enquêteur avait mené correctement l'interview.

Etant donné la nature des questions posées dans le questionnaire individuel, c'était le contrôleur-femme qui assurait la plus grande partie du contrôle de terrain, tandis que le contrôleur-homme s'occupait de l'organisation du travail au sein de l'équipe et effectuait la plus grande partie du contrôle au bureau.

Le contrôleur s'en tenait aux ordres de son superviseur, lui rendait compte du travail de ses enquêteurs à chaque fois qu'il le lui demandait.

Les enquêteurs(trices)

L'enquêteur, chargé de la collecte de l'information auprès des enquêtés, était responsable vis-à-vis de son contrôleur qui pouvait contrôler son travail à tout moment et prendre des sanctions dans les cas de fautes graves ou répétées.

Le mérite de cette organisation est que le contrôle était exercé à tous les niveaux : aussi bien sur le personnel d'enquête que sur les documents d'enquête. Grâce aux rapports de mission qui étaient fournis par la coordination et aux rapports d'activité mensuels des superviseurs, les responsables de l'enquête pouvaient prendre en temps utile les décisions qui s'imposaient.

Le système de circulation des dossiers (enquêteurs-contrôleurs-superviseurs-coordonateur) les mettait à l'abri de toute perte, la décharge étant de rigueur à chaque fois qu'un dossier changeait de mains.

Contrôle de la qualité des données

Le contrôle de la qualité des données consistait dans :

- l'examen des questionnaires remplis par les enquêteurs(trices) et à l'audition des interviews enregistrées,
- l'observation directe du travail des enquêteurs(trices) par la participation du contrôleur à des interviews ou au moyen des enregistrements au magnétophone,
- des contrôles ponctuels.

a) Examen des questionnaires remplis

Le contrôle au bureau consistait à examiner quotidiennement les questionnaires remplis. Le contrôleur procédait à différents types de vérification sur chaque questionnaire : l'identification, les dates des événements, la cohérence des données recueillies. Les procédures de vérification étaient décrites dans les manuels du contrôleur.

S'il y avait des erreurs ou des lapsus évidents que le contrôleur était en mesure de corriger lui-même, alors il le faisait. S'il y avait un doute quelconque, il consultait l'enquêteur(trice). Si l'enquêteur(trice) était incapable de donner une réponse satisfaisante, le contrôleur lui demandait d'effectuer une nouvelle visite dans la concession afin d'obtenir les renseignements corrects.

Ce contrôle au bureau était aussi bien effectué par le contrôleur que par le superviseur.

b) Audition des interviews enregistrées

Pendant les premiers jours de l'enquête où les équipes n'étaient pas encore scindées en deux groupes, les enquêtrices enregistraient à tour de rôle deux interviews dans la journée en utilisant les six magnétophones dont elles disposaient.

Une réunion était organisée tous les soirs entre les enquêtrices et les membres de l'encadrement pour procéder à l'audition des interviews enregistrées. Ces réunions fournissaient l'occasion de relever les erreurs commises par l'enquêtrice au cours de l'interview et de les corriger en présence de tout le personnel de l'enquête individuelle.

c) Contrôle sur le terrain

Il est entendu que l'essentiel du travail de contrôle se faisait sur le terrain même où la plupart des corrections devaient être faites.

La présence constante sur le terrain du contrôleur (comme du superviseur) lui permettait de s'assurer du comportement correct des enquêteurs(trices) et de leur respect des instructions et de prévenir autant que possible les erreurs et malentendus que les enquêteurs(trices) auraient pu commettre en son absence.

d) Contrôle ponctuel

Le contrôle ponctuel permettait au contrôleur de s'assurer que l'enquêtrice était partie à la bonne adresse et qu'elle interviewait la femme qu'il fallait. Ce type de contrôle était surtout fréquent dans les villes où les zones d'enquête étaient dans des endroits différents. Dans les quartiers mal lotis, il était souvent difficile de retrouver l'adresse de la femme qui était elle-même moins connue dans la ville que dans le village où presque tout le monde se connaît.

Le contrôleur utilisait toutes les informations concernant la femme dans la fiche des femmes tirées pour être sûr que l'enquêtrice ne s'était pas trompée d'adresse, d'autant plus que certains noms sont très courants parmi les femmes. Les informations qui permettaient ce type de contrôle étaient les suivantes : le numéro de la parcelle, le nom du mari de la femme (si elle était mariée), son âge, sa langue parlée, son numéro de ligne dans le questionnaire ménage.

Détermination de l'âge

L'âge étant une variable explicative fondamentale dans l'étude de la fécondité, une attention particulière a été portée sur la collecte de cette donnée encore très mal connue dans le pays où l'état civil ne fonctionne pas encore correctement.

Trois méthodes ont été utilisées pour la détermination de l'âge dans l'ESF : une méthode directe et deux méthodes indirectes.

1) Méthode directe

La source directe était constituée par les questions relatives à la date de naissance pour lesquelles la réponse était donnée directement par l'enquêté(e).

L'information était notée dans le questionnaire ménage (Annexe I) à la colonne 6 tandis que dans le questionnaire individuel (Annexe II), on l'avait à la question 106 (date de naissance de l'enquêtée) et à la question 305 (date de naissance des enfants).

Cependant, l'enquêteur(trice) ne se contentait pas de la simple déclaration de l'enquêté(e). C'est au vu d'une pièce officielle (bulletin de naissance, carte d'identité, extrait de naissance, carnet de santé pour les enfants) qu'il enregistrerait la date de naissance en mois et en années. Et c'est pour cette raison que la méthode directe était limitée. En effet, étaient considérées comme fiables, les pièces officielles présentées par des personnes nées après 1960 dans l'ensemble des communes du Sénégal ou par des personnes nées avant 1960, mais seulement dans les quatre communes suivantes : Dakar, Saint-Louis, Rufisque et Gorée. Pour toutes les autres personnes, l'enquêteur devait estimer l'âge à l'aide du calendrier historique même si un acte officiel indiquant le jour, le mois et l'année de naissance lui était présenté. En effet, la fiabilité d'un tel acte n'est pas garantie par la précision de la date de naissance du fait des instructions qui ont été données depuis 1968 aux officiers de l'état civil et aux juges de paix pour que toutes les déclarations de naissance qu'ils auront à enregistrer et à autoriser, portent une date de naissance exacte. Cette prescription s'applique en particulier aux jugements supplétifs. Ainsi, depuis 1968, on n'établit plus une pièce d'état civil avec, à la date de naissance, la mention "né vers" ou "né en". Le jour et le mois de naissance sont indiqués obligatoirement par l'officier d'état civil.

2) Méthodes indirectes

Lorsque les personnes interrogées ne connaissaient pas leur date de naissance ou étaient en possession d'une pièce officielle jugée non fiable, l'enquêteur utilisait soit le calendrier historique uniquement, soit le calendrier historique et la fiche "AGEVEN" (Annexe III) pour estimer l'âge.

Le calendrier historique

Le calendrier historique était utilisé au niveau de l'enquête ménage dans les deux cas suivants :

- l'enquêté était du sexe masculin,
- l'enquêtée était du sexe féminin et était âgée de moins de 13 ans.

Dans ces deux cas, on n'utilisait pas le graphique "AGEVEN".

Les calendriers historiques étaient confectionnés au niveau régional et étaient simples dans leur présentation. La première colonne donnait la nature des événements alors que la date correspondant à ces événements était portée dans la deuxième colonne du tableau.

Pour déterminer l'âge, l'enquêteur situait la naissance de l'enquêté(e) par rapport à ces événements. Il avait ainsi deux dates qui encadraient la naissance. Lorsque ces dates étaient séparées par plusieurs années, il demandait des informations supplémentaires à l'enquêté(e) pour plus de précision, telles que le nombre de campagnes de récolte qu'il y avait eues entre la naissance et les deux événements encadrants.

Dans son principe, la méthode est simple. Dans la pratique, elle n'a pas été facile à mettre en oeuvre, du fait, par exemple :

- du problème des femmes absentes ou des étrangers (Guinéens, Cap-Verdiens, ...),
- de la difficulté de poser des questions aussi subtiles à une grande population,
- de l'absence de personnes plus âgées que l'enquêté(e) ; leur présence aurait permis de mieux situer la naissance de l'enquêté(e) entre deux événements,
- de la conversion des dates en durée,
- du manque de patience de l'enquêté(e).

Le graphique AGEVEN

Le graphique AGEVEN (Annexe III) était rempli aussi bien dans l'enquête ménage que dans l'enquête individuelle.

a) Enquête ménage

Dans l'enquête ménage, le graphique était rempli pour toutes les femmes présentes (notées RP ou PASS dans la question 10 du questionnaire ménage), âgées de 13 ans ou plus (donc nées en 1965 ou avant), qu'elles soient mariées ou non, qu'elles aient des enfants ou non.

D'abord, l'enquêteur procédait à une première estimation de l'âge de la femme à l'aide du calendrier historique. Si cet âge estimé était supérieur ou égal à 13 ans, alors l'enquêteur procédait à une seconde estimation de l'âge par utilisation du graphique AGEVEN.

Pour remplir le graphique, l'enquêteur prenait pour point de départ la dernière naissance vivante de la femme enquêtée, et à partir de cette naissance, il reconstituait avec la participation de l'enquêtée toute sa "ligne de vie", c'est-à-dire tous les autres événements qui avaient affecté sa vie, tels que le mariage, le divorce, les autres accouchements.

Cette opération se décomposait de la manière suivante :

- i- Après enregistrement de la dernière naissance vivante, l'enquêteur demandait à l'enquêtée de lui communiquer toutes les naissances vivantes qui avaient précédé cette dernière, mais dans un ordre croissant (du plus jeune au plus âgé), que l'enfant soit décédé ou non, qu'il vive dans la concession ou ailleurs.

- ii- Ensuite l'enquêteur enregistrerait ces naissances sur le graphique en utilisant le calendrier historique pour en déterminer les dates (mois et année) si des pièces officielles fiables ne lui avaient pas été présentées.

Le mois estimé correspondait au mois médian du trimestre déterminé sur le graphique. Il a été établi à cet effet une correspondance entre les trimestres et les saisons de la façon suivante :

| Saison en Wolof | Trimestre correspondant |
|--------------------|----------------------------|
| Cioron (J,F,M) | 1er trimestre |
| Noor (A,M,J) | 2e trimestre |
| Navet (J,A,S) | 3e trimestre |
| Loli (O,N,D) | 4e trimestre |

- iii- Après avoir enregistré toutes les naissances vivantes déclarées par l'enquêtée, l'enquêteur s'intéressait alors aux intervalles inter-génésiques. A chaque fois qu'il constatait que l'intervalle séparant deux naissances vivantes était supérieur à deux ans ou que la dernière naissance vivante remontait à plus de deux ans, il interrogeait la femme pour savoir ce qui s'était passé : avortement, fausse-couche, mort-né, naissance vivante suivie de décès, séparation provisoire d'avec le mari ou divorce.

C'était là un des intérêts du graphique. Il permettait de déceler d'un simple coup d'oeil un certain nombre d'anomalies.

Ainsi, par exemple, un écart relativement grand entre deux naissances vivantes était justifié par une interruption de grossesse, l'enquêteur en déterminait la nature (avortement ou fausse-couche), précisait la durée de la grossesse et la date à laquelle l'interruption avait eu lieu.

- iv- L'étape suivante consistait pour l'enquêteur à retracer sur le graphique, l'historique des unions de l'enquêtée (mariages, divorces, veuvages) si celle-ci en avait contracté.

Les dates des unions étaient repérées soit par rapport à la première naissance vivante issue de cette union, s'il y en avait, soit par rapport aux événements du calendrier historique.

- v- Après avoir relevé tous ces événements ayant affecté la femme, la dernière étape consistait pour l'enquêteur à estimer la date de naissance de l'enquêtée de la manière suivante :

- l'enquêteur estimait l'âge au premier mariage. Il connaissait la durée écoulée depuis le premier mariage. En faisant la somme de ces deux chiffres, il obtenait une estimation de l'année de naissance.

- l'enquêteur estimait l'âge de la femme à la première naissance vivante. Il connaissait l'âge actuel de cet enfant où la durée écoulée depuis cette première naissance vivante si l'enfant était décédé. En faisant la somme de ces deux chiffres, il obtenait l'année de naissance.

En principe, c'est cet âge estimé par le graphique qui était enregistré dans le questionnaire ménage. Toutefois, s'il y avait une différence notable (cinq ans ou plus) entre le premier âge estimé à l'aide du calendrier historique et celui-ci, l'enquêteur en faisait part à l'enquêtée ; les dates des événements étaient vérifiées sur le graphique ; l'âge obtenu après ce contrôle était retenu par l'enquêteur.

b) Enquête individuelle

L'âge des femmes constituant l'échantillon de l'enquête individuel a déjà été estimé par les enquêteurs dans le cadre de l'enquête ménage et par conséquent un graphique AGEVEN a déjà été rempli pour chacune de ces femmes.

Le graphique contenait donc déjà les données essentielles à l'étude de la fécondité qu'il fallait recueillir dans le questionnaire individuel : âge, historique des maternités, historique des unions. La question était donc de savoir s'il fallait porter ces informations à la connaissance des enquêtrices ou s'il fallait qu'elles les ignorent.

La deuxième solution serait, certes, intéressante dans la mesure où, pour une même femme, il y aurait deux estimations de l'âge, tout à fait indépendantes : l'estimation faite par l'enquêteur et celle faite par l'enquêtrice. Cependant, il se poserait un problème de choix qui nécessiterait de toutes les façons, la confrontation des deux graphiques, et peut-être, l'arbitrage de l'enquêtée.

Par ailleurs, cette méthode serait fastidieuse puisque l'enquêtrice procéderait exactement de la même façon que l'enquêteur pour remplir le graphique d'une même femme. Le résultat n'était pas garanti car le remplissage du graphique prenait énormément de temps et pouvait ébranler la patience de l'enquêtée lors de l'enquête individuelle.

Il a finalement été décidé de remettre à l'enquêtrice le graphique dûment rempli par l'enquêteur. Les instructions données à l'enquêtrice dans son manuel demandaient à celle-ci de procéder à la vérification et, le cas échéant, à la correction de ce graphique.

L'avantage de cette solution était que l'enquêtée était tout de suite mise en confiance par l'enquêtrice qui se présentait à elle avec toutes les données collectées par l'enquêteur et qu'elle contrôlait avec elle. Les résultats semblent avoir été concluants :

- Etant donné que l'enquêtrice devait porter une attention particulière sur l'historique des maternités, elle obtenait très souvent des informations supplémentaires que l'enquêteur n'avait pu obtenir fausses-couches, avortements, mort-nés.

- Dans l'historique des unions, les remariages qui n'avaient pas donné lieu à des naissances vivantes, n'étaient pas dans la plupart des cas, portés à la connaissance de l'enquêteur.

Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que lors de la première interview, l'enquêteur avait à enquêter toute la concession, à remplir le graphique pour toute femme âgée de 13 ans et plus trouvée dans la concession et à utiliser le calendrier historique pour la grande majorité des enquêtés; ce qui représentait un volume de travail considérable comparativement à celui de l'enquêtrice.

Les corrections apportées sur le graphique pouvaient conduire à une estimation différente de l'âge de l'enquêtée. Si l'âge estimé par l'enquêtrice était considéré comme étant celui à inscrire dans le questionnaire individuel, il n'en demeurerait pas moins qu'à chaque fois qu'il y avait, soit une grande modification apportée sur le graphique rempli par l'enquêteur, soit une grande différence entre l'estimation de l'enquêteur et celle de l'enquêtrice (cinq ans ou plus), le rôle du contrôleur consistait alors à retourner auprès de l'enquêtée pour vérifier les corrections effectuées par l'enquêtrice.

L'inconvénient majeur de l'utilisation du graphique était la tendance au décalage systématique de deux ans entre les naissances successives, à laquelle pouvaient être amenés les enquêteurs(trices). Quelques cas ont été ainsi décelés lors du passage de l'enquête individuelle. Il est cependant difficile de mesurer l'ampleur du phénomène.

D'autre part, le graphique n'est instructif que si l'enquêtée a été touchée par assez d'événements (grossesses, unions). Pour les jeunes femmes célibataires et sans enfants, l'utilité du graphique était très limitée.

Parmi les trois méthodes d'estimation de l'âge qui viennent d'être décrites, la méthode directe a été la moins utilisée, les personnes possédant une pièce d'état civil fiable étant très peu nombreuses. Ainsi, l'âge a été le plus souvent estimé par les enquêteurs(trices), soit par le calendrier historique, soit par le graphique. Etant donné que le graphique n'était rempli que pour les femmes âgées de 13 ans et plus trouvées dans l'échantillon, l'estimation de l'âge par le calendrier historique a donc été la méthode la plus utilisée pour l'enquête ménage, même si le graphique a servi à la détermination de l'âge de l'ensemble des femmes enquêtées dans le cadre de l'enquête individuelle.

Comportement des enquêtrices

La dernière préoccupation des responsables de l'enquête était enfin de s'assurer que les enquêtrices étaient bien capables de mener la phase de la collecte des données sur le terrain jusqu'au bout, c'est-à-dire durant six mois.

En effet, compte tenu des conditions pénibles du travail dues à la méthode de ratissage qui était adoptée, il n'était pas certain que des femmes recrutées à Dakar, venant de milieux différents, avec des niveaux d'instruction différents, allaient pouvoir cohabiter normalement, d'autant plus que c'était la première expérience en la matière.

D'une façon générale, l'esprit d'équipe a tout le temps animé les enquêtrices sur le terrain. Il y avait de l'enthousiasme dans le travail surtout dû au fait que, pour la plupart des femmes, c'était la première sortie de Dakar. L'impression qu'elles avaient de toujours mieux connaître leur pays à chaque déplacement des équipes, et les conditions d'existence des différentes ethnies qu'elles ne connaissaient que de nom et qu'elles découvraient à leur passage, les stimulaient et les encourageaient à aller toujours de l'avant. L'esprit de groupe était renforcé par la pratique qui consistait pour les filles à faire la cuisine à tour de rôle, par semaine. Des cotisations mensuelles étaient versées pour couvrir les achats des denrées nécessaires et c'est le contrôleur-garçon qui assurait le rôle de trésorier. Il faut noter que cette organisation a été le fait des enquêtrices elles-mêmes.

Toutefois, il faut signaler qu'il y a eu au sein des équipes, des comportements particuliers qui étaient dus surtout aux origines diverses des femmes. C'est ainsi que certaines se regroupaient par affinité tandis que d'autres se plaisaient à critiquer la cuisine de leurs camarades.

Mais ces travers n'ont jamais eu d'incidence majeure sur le déroulement normal du travail et grâce à la vigilance des contrôleurs et des superviseurs, les petites querelles ont pu être vite étouffées.

Deux femmes ont été renvoyées au cours de l'enquête pour indiscipline caractérisée. Il y a eu quatre cas de grossesse dont deux débutaient avec l'enquête, mais cela n'a pas eu d'effet visible sur le rendement des enquêtrices.

Finalement, aucune défection n'a été enregistrée parmi les enquêtrices. Elles ont travaillé à temps plein pendant les six mois qu'a duré la collecte des données sur le terrain. A chaque fin de mois, il leur était offert la possibilité de séjourner pendant 48 heures au sein de leur famille.

Enfin, nous avons eu le plaisir d'enregistrer cinq mariages entre enquêtrices et contrôleurs.

CHAPITRE 3 - EXPLOITATION DES DONNEES

3.1 CODIFICATION ET SAISIE DES DONNEES (juin 1978 - février 1979)

La codification et la saisie des données de l'enquête individuelle ont nécessité six mois de travail (juin-décembre 1978). Par contre, il a fallu une période de cinq mois (octobre 1978 - février 1979) pour codifier et saisir les données de l'enquête ménage.

La codification et la saisie des données ont été effectuées dans les locaux abritant le service informatique du Bureau National du Recensement. Les questionnaires individuels étaient codifiés au fur et à mesure de leur arrivée du terrain, alors qu'il a fallu attendre la fin de la collecte des données de l'enquête ménage pour commencer la codification des questionnaires collectifs.

Trois aspects doivent être considérés dans cette phase du projet : à savoir le classement des dossiers, la manutention des dossiers, l'organisation du personnel.

Classement des dossiers

Une installation simple et peu coûteuse a été mise sur pied pour le classement des dossiers de l'enquête. Elle consistait à utiliser une grande salle climatisée, équipée d'un système d'étagères.

Les questionnaires remplis et contrôlés arrivaient du terrain par dossiers. Il y avait deux dossiers par sous-district échantillon : le dossier de l'enquête ménage et celui de l'enquête individuel. Chaque dossier était représenté par une chemise cartonnée qui contenait, pour chaque type d'enquête, non seulement tous les questionnaires dûment remplis, mais aussi les autres documents du sous-district tels que les cahiers de visite, la fiche de tirage, les plans et les cartes.

Il y a eu au niveau du classement, une adaptation du découpage utilisé sur le terrain où la dernière division, le sous-district, était symbolisée par le dossier contenant les questionnaires.

Tous les dossiers étaient classés sur les étagères et étaient identifiés par un numéro à six chiffres qui donnait pour chaque sous-district le code géographique sur les quatre premiers chiffres et le numéro sur les deux derniers chiffres. Les dossiers étaient ainsi classés selon les subdivisions administratives (code géographique des sous-districts), elles-mêmes classées par ordre alphabétique.

Manutention des dossiers

Pendant la codification et la saisie, quatre compartiments ont été créés au niveau des étagères compte tenu de la diversité des travaux et du nombre important des dossiers à traiter. Ces compartiments étaient respectivement réservés aux dossiers :

- venant du terrain,
- ayant subi la vérification avant la codification,
- entièrement codifiés,
- contrôlés après la codification.

Ainsi, chaque dossier de l'enquête a été classé dans chacun de ces compartiments à un moment ou à un autre de la phase codification-saisie.

Un carnet de mouvement et un système de tampons étaient utilisés pour permettre de suivre les dossiers dans leur évolution.

Le carnet de mouvement était un grand registre où chaque page présentait un tableau de 14 colonnes. Il s'agissait principalement de décrire le contenu de chaque dossier et d'indiquer la nature et la date du dernier contrôle effectué sur le dossier.

Parallèlement à l'enregistrement des dossiers dans le cahier de mouvement, un système de tampons permettait de renseigner d'un simple coup d'oeil sur le dernier traitement subi par chaque dossier. Ainsi des tampons portant en rouge soit la mention "VERIFICATION", soit la mention "CODIFICATION", soit la mention "CONTROLE", étaient apposés sur les dossiers. Un dossier ayant fait tout le circuit et qui était donc prêt pour être envoyé à la saisie, était facilement reconnaissable par la présence de ces trois mentions sur sa couverture.

Notons enfin que chaque dossier était muni d'une feuille de route où chaque agent était tenu de mentionner les éléments que contenait le dossier au moment où il le recevait.

Ce système de classement avait pour avantage d'être non seulement simple et peu coûteux, mais aussi de permettre de situer tout de suite le dossier dont l'inscription dans le carnet de mouvement, dès son arrivée du terrain, donnait la garantie de son existence dans la salle de stockage de la codification, depuis la date indiquée dans ce carnet.

Le carnet de mouvement permettait de situer les pertes de documents constatées dans l'évolution du dossier et donnait en même temps une idée sur la rapidité ou la lenteur du travail au niveau de chaque agent, ce qui permettait de prendre des mesures à temps. Il est par exemple, intéressant de noter que sans l'existence d'un tel carnet, il nous aurait été impossible de découvrir, à une étape déjà avancée du contrôle technique des questionnaires, qu'il y avait quatre dossiers, soit cinquante questionnaires, qui n'avaient même pas été codifiés.

L'inconvénient du système était, sans aucun doute, les nombreuses mains par lesquelles devait passer un dossier. Aussi, il était demandé à chaque agent de toujours bien ranger le dossier et de le manipuler très soigneusement.

Organisation du personnel

Au total 35 agents (hommes et femmes) ont participé aux opérations de codification et de saisie des données de l'enquête ménage et de l'enquête individuelle avec la répartition suivante :

- 9 agents pour la vérification, la codification et le contrôle des questionnaires individuels,
- 14 agents pour effectuer les mêmes opérations sur les questionnaires collectifs,
- 12 agents pour la saisie des données.

Presque tous ces agents étaient des enquêteurs et enquêtrices qui avaient participé aux opérations sur le terrain.

Le personnel de l'atelier de codification était organisé autour des trois sections suivantes :

- la vérification avant codification,
- la codification proprement dite,
- le contrôle après codification.

Vérification avant codification

Cette opération avait pour but essentiel de réduire au maximum les problèmes qui se poseraient au cours de la codification et du contrôle technique. Le vérificateur devait s'assurer, à ce niveau, que les questionnaires remplis sur le terrain présentaient les caractéristiques suivantes :

- 1°) Toutes les réponses étaient inscrites lisiblement et de façon compréhensible.
- 2°) Toutes les réponses étaient inscrites sous la forme exigée par les instructions de codification, par exemple, quand on demandait un nombre en mois, la réponse devait être donnée en mois.
- 3°) Toutes les questions qui s'appliquaient à l'enquêté(e) comportaient une réponse ou la mention "ND" (non déclaré).
- 4°) Toutes les questions qui ne s'appliquaient pas à l'enquêté(e) ne comportaient aucune réponse ni aucun code.
- 5°) Il n'y avait aucune contradiction ou incohérence dans les réponses.

La vérification des questionnaires collectifs s'attachait, en plus, à la vérification de la constitution de noyaux familiaux (colonne 4, questionnaire ménage, Annexe I) et à la correction des âges.

Au cours de la procédure de contrôle, toutes ces caractéristiques ont été vérifiées et les corrections nécessaires ont été faites dans la mesure du possible. Un manuel de vérification a été spécialement élaboré pour le contrôle des questionnaires individuels.

Cette vérification a été effectuée par une équipe constituée des responsables de l'atelier de codification à raison de trois agents pour la vérification des questionnaires individuels et de quatre agents pour la vérification des questionnaires ménage.

Codification proprement dite (octobre 1978-février 1979)

Deux équipes étaient chargées principalement de cette phase qui consistait à codifier les informations contenues dans les questionnaires :

- une équipe de quatre filles pour la codification des questionnaires individuels,
- une équipe mixte de six agents pour la codification des questionnaires ménage.

La formation des codificateurs a été assurée par les responsables de l'atelier de la codification sur la base du contenu des deux manuels d'instruction pour la codification.

En réalité, au bout de deux mois de travail, la première équipe a été renforcée par deux autres filles. L'équipe des codificateurs des questionnaires ménage a, à son tour, été renforcée par les filles de la codification de l'enquête individuelle qui avaient terminé leur travail trois semaines avant l'expiration de leur contrat.

Contrôle après codification

Cette phase consistait à vérifier la codification des données effectuées par les équipes des codificateurs. Le contrôle était assuré par six contrôleurs supervisés par les responsables de l'atelier de codification qui se consacraient, à tour de rôle, à cette supervision.

Quatre contrôleurs étaient affectés à la vérification de la codification des questionnaires collectifs tandis que deux contrôleurs s'occupaient de celle des questionnaires individuels.

La tâche des contrôleurs consistait au contrôle systématique de tous les questionnaires du sous-district. La vérification de chaque questionnaire se faisait de façon exhaustive. Le manuel d'instruction pour la codification restait le manuel de travail des contrôleurs.

Saisie des données

La section de la saisie était dirigée par un préparateur de travaux qui disposait, pour les besoins de l'enquête, de dix agents de saisie recrutés à titre temporaire parmi les agents qui avaient assuré la saisie des données du recensement et de deux perforateurs. Cette section disposait de cinq machines de saisie IBM 3742 et de deux machines de perforation prises en location chez IBM, ce qui lui donnait une autonomie sur le plan de l'enregistrement des données sur support informatique.

L'établissement d'une fiche de rendement pour chaque agent a permis de contrôler en permanence la qualité et le volume de travail effectué.

Les données étaient saisies au fur et à mesure que les questionnaires sortaient de l'atelier de codification. Aussi, la fin de la saisie des données a suivi de près celle de la codification.

3.2 TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNEES (juin 1979 - juillet 1980)

Les données codifiées et ensuite saisies sur diskettes ont été finalement transférées sur bande grâce au convertisseur IBM 3740. Le traitement informatique des données consistait alors à procéder à l'épuration de la bande des données par la mise en oeuvre de différents types de contrôles techniques sur les deux fichiers : fichier de l'enquête ménage et fichier de l'enquête individuelle.

Les contrôles techniques se faisaient par le moyen de l'ordinateur. Le principe était le suivant : chaque type de contrôle nécessitait plusieurs passages-ordinateur et à chaque passage, il y avait une liste avec tous les messages d'erreurs. Les erreurs étaient corrigées manuellement après consultation, si nécessaire, des questionnaires erronés par les correcteurs formés à cet effet. Le passage suivant consistait alors à repasser à l'ordinateur la bande des données avec les corrections du passage précédent en effectuant toujours le même type de contrôle. Une deuxième liste d'erreurs, à corriger manuellement, apparaissait de nouveau. Les passages-ordinateur se poursuivaient jusqu'à ce que la bande des données fût complètement nettoyée du point de vue du contrôle qui était effectué, c'est-à-dire quand au dernier passage, il n'y avait plus aucun message d'erreur qui apparaissait.

Les erreurs qui devaient être corrigées étaient soit des erreurs sur l'identification des enquêtés, soit des erreurs de codification, soit des incohérences dans le contenu des questionnaires, soit des erreurs sur les dates.

La Direction de la Statistique ne disposait pas de son propre ordinateur. Elle utilisait ceux du Centre Peytavin et du Centre des Etablissements Publics (Ministère de l'Economie et des Finances). Le personnel informatique de l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité a assuré entièrement le traitement informatique des données. L'assistance de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité a consisté principalement dans l'envoi d'un expert pour l'installation des logiciels, pour l'exploitation des données et pour la tabulation.

Enquête ménage

Après l'étude des données brutes et de la liste des erreurs de contrôle de l'enquête ménage, il a été décidé qu'une correction automatique des erreurs était suffisante puisque le petit nombre de codes irréguliers ne justifiait pas un grand effort de correction manuelle. Un programme de recodification et de nettoyage du fichier ménage fut donc écrit en COBOL

à partir des spécifications données par le directeur technique et l'expert de l'EMF. Ce programme a permis de construire un nouveau fichier contenant douze variables significatives corrigées, qui ont été utilisées pour l'élaboration des tableaux de l'enquête ménage.

L'exploitation de ces programmes de contrôle et de recodification sur le fichier de l'enquête ménage ont nécessité deux mois de travail (juin-juillet 1979).

Enquête individuelle

Quatre programmes de contrôle et de recodification ont été rédigés, testés et exploités par les informaticiens. A savoir :

- le programme de contrôle Format et Structure (COBOL),
- le programme de contrôle Range (CONCOR),
- le programme de contrôle cohérence (CONCOR),
- les imputations et les programmes de recodification du fichier (COBOL).

Contrôle du format et de la structure du fichier (avril 1979-novembre 1979)

Ce contrôle a permis de vérifier le format et la structure physique des données du questionnaire individuel. Dans le contrôle du format, il a été vérifié que :

- chaque carte du questionnaire possédait une carte-type valable (colonnes 1-2 de chaque section, questionnaire individuel, Annexe II),
- chaque carte possédait une identification valable (colonnes 3-17),
- toutes les colonnes qui devaient toujours être à blanc sur certaines zones de certaines cartes, l'étaient réellement.

Dans la vérification de structure, on s'est assuré que :

- chaque femme éligible avait été correctement sélectionnée et que l'on disposait pour elle, d'au moins une carte (un travail fait en se référant manuellement à la liste des femmes tirées (Annexe VI)),
- pour chaque interview individuelle, on disposait du nombre exact de cartes nécessaires,
- il n'existait aucun code non numérique.

L'exploitation du programme de contrôle du format et de la structure effectué sur le fichier complet de l'enquête individuelle a duré en tout quatre mois, nécessitant cinq passages-ordinateur pour épurer complètement le fichier.

Les erreurs particulières de chaque passage ont été corrigées par les correcteurs à l'aide de la liste des erreurs et des questionnaires.

Le premier passage a donné 474 erreurs pour un fichier de 4.092 questionnaires tandis que 75 erreurs ont été décelées au second passage. Les erreurs décelées dans les passages suivants étaient négligeables.

Pour les erreurs répétitives systématiques, un programme d'auto-correction écrit en COBOL a été exploité au moment du premier passage du contrôle format-structure. Le programme a corrigé non seulement automatiquement les erreurs répétitives, allégeant ainsi considérablement le travail des correcteurs, mais aussi il a permis l'implantation d'une nouvelle identification. Dans la pratique, le programme d'auto-correction a permis de résoudre les points suivants :

- La carte 31 qui ne devait exister que pour une femme ayant eu plus de huit grossesses, a été malencontreusement codifiée de façon systématique pour toutes les femmes de l'enquête individuelle. Les 3.500 cartes erronées ont été corrigées par le programme d'auto-correction.
- La question 412 (un filtre) qui était mal codée, a été recodifiée par l'auto-correction, permettant par-là même, d'insérer plus correctement la carte 51.
- On trouvait souvent le code 9 pour plusieurs variables qui n'admettaient que les trois codes suivants :
 - 1 = oui
 - 2 = non
 - 3 = ne sait pas
 Tous les codes 9 ont été recodifiés en 3 par l'auto-correction. Il y en avait environ 200.
- L'identification de l'enquête individuelle portait sur 17 positions alors que le critère d'identification du progiciel CONCOR n'acceptait pas plus de neuf caractères et, de plus, ces caractères devaient être consécutifs dans le questionnaire. Aussi, pour pouvoir identifier les enregistrements, le programme d'auto-correction a été utilisé pour créer une nouvelle identification sur sept positions, avec un intervalle de 100 entre les identifications, qui a permis, par la suite, de faire des insertions.

Le traitement du fichier par le programme d'auto-correction a nécessité un mois et demi de travail.

A la fin du dernier passage de contrôle du format et de la structure, le fichier de l'enquête individuelle était réduit à 3.985 questionnaires complets, les questionnaires incomplets ayant été retirés du fichier.

Contrôle du champ de validité des codes (décembre 1979-janvier 1980)

Cette vérification a permis de s'assurer de la validité des codes. Le programme de contrôle du champ de validité des codes a été écrit en CONCOR séparément du programme de contrôle de la cohérence des données, ce qui a permis d'activer sa mise au point.

La première exploitation du programme sur l'ensemble du fichier a débuté en décembre 1979 et a permis de déceler que 7 pour cent des questionnaires avaient une ou plusieurs erreurs. La correction des erreurs particulières de ce premier passage a été, cependant relativement rapide compte tenu de l'expérience tirée de la correction des erreurs du format et de la

structure du fichier, et du renforcement de l'équipe des correcteurs par l'informaticien sénégalais et par trois autres agents. L'ensemble de l'exploitation du premier contrôle du champ de validité des codes a ainsi duré deux semaines.

Trois passages-ordinateur ont été nécessaires pour l'épurement complet du fichier au niveau de la validité des codes. L'exploitation globale du contrôle du champ de validité des codes a duré un mois et demi.

Tests de cohérence (janvier-mars 1980)

Les trois catégories de tests de cohérence suivantes ont été successivement effectuées sur les données :

- Les vérifications des filtres qui ont permis de vérifier que le code au niveau de chaque filtre correspondait parfaitement aux informations précédentes contenues dans les sources indiquées.
- Les vérifications des tableaux de grossesses, mariages, contraception et absences provisoires qui ont permis de vérifier que les entrées dans chaque tableau étaient codées sans omission et que le nombre exact d'entrées correspondait au nombre prévu.
- Les vérifications des dates qui ont permis de s'assurer de la cohérence entre les dates des événements.

Les spécifications complètes de ces tests ont été données dans le Manuel d'Instructions pour les Vérifications par l'Informatique. Le programme de tests de cohérence qui a été écrit en CONCOR, a été difficile à mettre au point, compte tenu du nombre important et de la complexité des tests à effectuer. Au total 1.750 lignes de spécifications ont été écrites.

Il était alors difficile de demander aux correcteurs de suivre les mêmes méthodes de travail appliquées jusqu'ici, en corrigeant eux-mêmes les erreurs particulières de chaque passage-ordinateur. Il y avait d'une part le problème de la compréhension des messages d'erreurs, compte tenu du niveau des correcteurs, et d'autre part, les délais de correction qui risquaient d'être allongés étant donné le nombre important des erreurs auquel il fallait s'attendre et le rythme de travail assez lent de ces correcteurs.

Ainsi, la solution suivante a été retenue. Les corrections ont été effectuées dans un premier temps par les démographes et les informaticiens sur les listes mêmes des erreurs. Le travail des correcteurs consistait alors à reporter simplement ces corrections sur les bordereaux à envoyer à l'atelier de saisie. Au total, quatre des huit régions ont été ainsi traitées. Etant donné que les démographes et les informaticiens ne pouvaient participer à plein temps aux tests de cohérence jusqu'à l'épurement du fichier, la deuxième étape a consisté à faire venir de Londres un expert en codification qui a supervisé les correcteurs pendant trois semaines.

Grâce à ces dispositions, la correction des erreurs de la première exploitation a été relativement rapide, bien que 22 pour cent du fichier ait été en erreur lors de cette première exploitation. Au total, l'exploitation des cinq passages-ordinateur qu'ont nécessitée les tests de cohérence a duré un mois et demi.

Vérification des dates et recodification (avril-juillet 1980)

Le progiciel utilisé par l'EMF pour vérifier les dates de naissance, décès et mariages¹ a une double fonction, à savoir :

- 1°) contrôler toutes les dates enregistrées dans le fichier : date des unions, date de naissance et de décès des enfants, date des absences provisoires du mari, âge de la mère à la première union et à la première naissance.
- 2°) Générer le fichier final pour la tabulation des données.

Au cours de cette dernière phase du contrôle technique, trois programmes ont été rédigés, testés et exploités. Il s'agissait :

- du programme de recodification en vue de la génération des 300 premières variables² qui devaient paraître dans le fichier final (Standard Recode File), (COBOL),
- ce dernier a produit l'entrée au progiciel de vérification et d'imputation proprement dit
- du programme de recodification des variables complémentaires en vue de la génération de la partie droite du fichier final (COBOL)³.

Le premier programme de recodification a permis de fournir un fichier recodé à partir du fichier épuré par les trois premiers contrôles techniques (format et structure, champ de validité des codes et cohérence). La recodification a consisté à grouper les six cartes d'un questionnaire sur une seule ligne et à procéder à des calculs d'âge tels que l'âge de la mère à la première union et à la première naissance.

L'étude des marginaux du fichier recodé a permis de corriger certaines erreurs et de vérifier ainsi que les instructions de recodage étaient correctes.

Le programme de contrôle de vérification et imputation des dates a permis dans sa première fonction de corriger les erreurs sur les dates dans le fichier ainsi recodifié. La première exploitation du contrôle de vérification et imputation des dates a donné 44 erreurs qui portaient,

¹ "Date Edit and Imputation program" (programme de vérification et imputation des dates), WFS/TECH.1333, février 1980.

² Variables 1-306, Data Processing Guidelines, op. cit., pp. 170-182.

³ Variables 401-907, Ibid., pp.183-199.

pour l'essentiel, sur l'âge au premier mariage de la mère et l'âge à la première naissance. Ces âges étaient fixés à 13 ans comme âge minimum. En les abaissant à 10 ans, seules quatre erreurs subsistaient à la deuxième exploitation du contrôle de vérification et imputation des dates. Ceci indique que la plupart des erreurs de dates avaient été corrigées par le programme de cohérence:

Un nouveau fichier recodifié a été créé en tenant compte de ces corrections. Ainsi la troisième exploitation du contrôle de vérification et imputation des dates n'a donné aucun message d'erreur. A partir de ce moment, la première partie du fichier final (partie gauche) a été générée par le programme d'imputation : V001 à V306.

Le deuxième programme de recodage exploité au mois de juin 1980 a permis la création de la partie droite du fichier final par la recodification :

- des variables complémentaires V400-V907
- des variables spécifiques au Sénégal VS101-VS120
- des variables du module "Facteurs autres que la contraception affectant la fécondité" F101-F410.

Au mois de juillet 1980 le fichier final complet (partie gauche et partie droite) était prêt pour la tabulation.

Tabulation (juin 1980-janvier 1981)

Un premier jet de tableaux (section I à V des tableaux de l'enquête individuelle) a été produit au Sénégal en juin 1980. Le progiciel de tabulation utilisé, COGEN¹, est une adaptation du COCENTS par l'EMF. Le COCENTS est un programme écrit et diffusé par le Bureau de recensement des Etats-Unis d'Amérique². Etant donné que les instructions qui ont produit les tableaux de l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité existaient déjà, la modification de celles-ci et la programmation des tableaux du Sénégal ont pris relativement peu de temps.

Cependant, l'accès limité à l'ordinateur au Sénégal ne permettait pas une préparation détaillée des tableaux nécessaires pour la publication. Les tableaux définitifs ont donc été produits à Londres dans la période juillet 1980-janvier 1981, de même que les tableaux sur les facteurs autres que la contraception affectant la fécondité (Section VI du Volume II de ce rapport).

Le programme de tabulation de l'enquête ménage a été écrit directement en COCENTS. Comme les tableaux de l'enquête individuelle, les tableaux de l'enquête ménage ont été produits au Sénégal en juin 1980 et finalisés à Londres en juillet 1980-janvier 1981.

¹ "Cocents Generator" (Générateur COCENTS), WFS/TECH 1092, juin 1979

² U.S. Bureau of the Census, COCENTS (Washington, 1973).

Les taux de fécondité, de mortalité¹ et les erreurs de sondage² ont été calculés à Londres par les progiciels de l'EMF dans la même période (juillet 1980-janvier 1981). Les tableaux supplémentaires qui apparaissent dans le texte du volume I de ce rapport ont été produits par le progiciel SPSS³.

-
- 1 "FERTRATE (Fertility Rate Programmes)", (Programmes de calcul de taux de fécondité), WFS/TECH 1538, November 1980.
 - 2 "CLUSTERS: A Package for Computation of Sampling Errors for Clustered Samples" (Un progiciel pour la computation des erreurs de sondage pour les échantillons de grappes), WFS/TECH 770, June 1978.
 - 3 Norman H. Nie, et al, Statistical Package for the Social Sciences (Un progiciel statistique pour les sciences humaines) (New York, McGraw-Hill, 1975).

SECTION II - ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE

CHAPITRE 4 - CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE L'ENQUETE

L'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité était constituée d'une enquête ménage et d'une enquête individuelle¹. L'enquête ménage a touché l'ensemble des personnes résidentes ou de passage dans les zones échantillon, soit un effectif de 193.032 personnes. Elle a fourni des données générales sur la structure par sexe et par âge de l'échantillon, sur la répartition de la population selon la région de résidence, le groupe ethnique ou la situation matrimoniale. L'enquête individuelle a permis d'obtenir des données complètes et détaillées sur la fécondité pour un échantillon de 3.985 femmes que l'application du plan de sondage¹ a permis de tirer parmi les femmes de l'enquête ménage âgées de 15 à 49 ans.

L'objectif de ce chapitre est de présenter les caractéristiques générales de l'échantillon, de définir les variables socio-économiques et d'étudier la répartition de la population selon ces mêmes variables. Une telle étude permettra de placer dans leur véritable contexte les principaux résultats qui seront analysés dans le présent rapport.

4.1 LA STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

L'enquête ménage a touché 193.032 personnes. La population de droit² s'élevait à 187.162 et la population de fait à 178.584.

Dix-huit mille quatre cent quatre-vingt quatre (18.484) chefs de ménage ont été dénombrés dans la population de fait. Ainsi, la taille moyenne d'un ménage serait de dix personnes environ. Le pourcentage des hommes était de 49,4 pour cent et celui des femmes de 50,6 pour cent.

La figure 4.1 présente la pyramide des âges de la population de fait calculée à partir des données du tableau 1 de l'enquête ménage (volume II p. 351). La figure 4.2 présente les mêmes informations sous forme de deux courbes.

Dans l'ensemble, la pyramide est très régulière, ce qui indique une croissance régulière de la population, sans perturbation. L'allure et le niveau des deux courbes de la figure 4.2 sont ceux généralement observés

¹ Voir la description de la méthodologie de l'enquête, pp. 8-35 de ce rapport.

² Population de droit : Résidents présents + Résidents absents
Population de fait : Résidents présents + Passagers

Figure 4.1 Pyramide des ages: enquête ménage

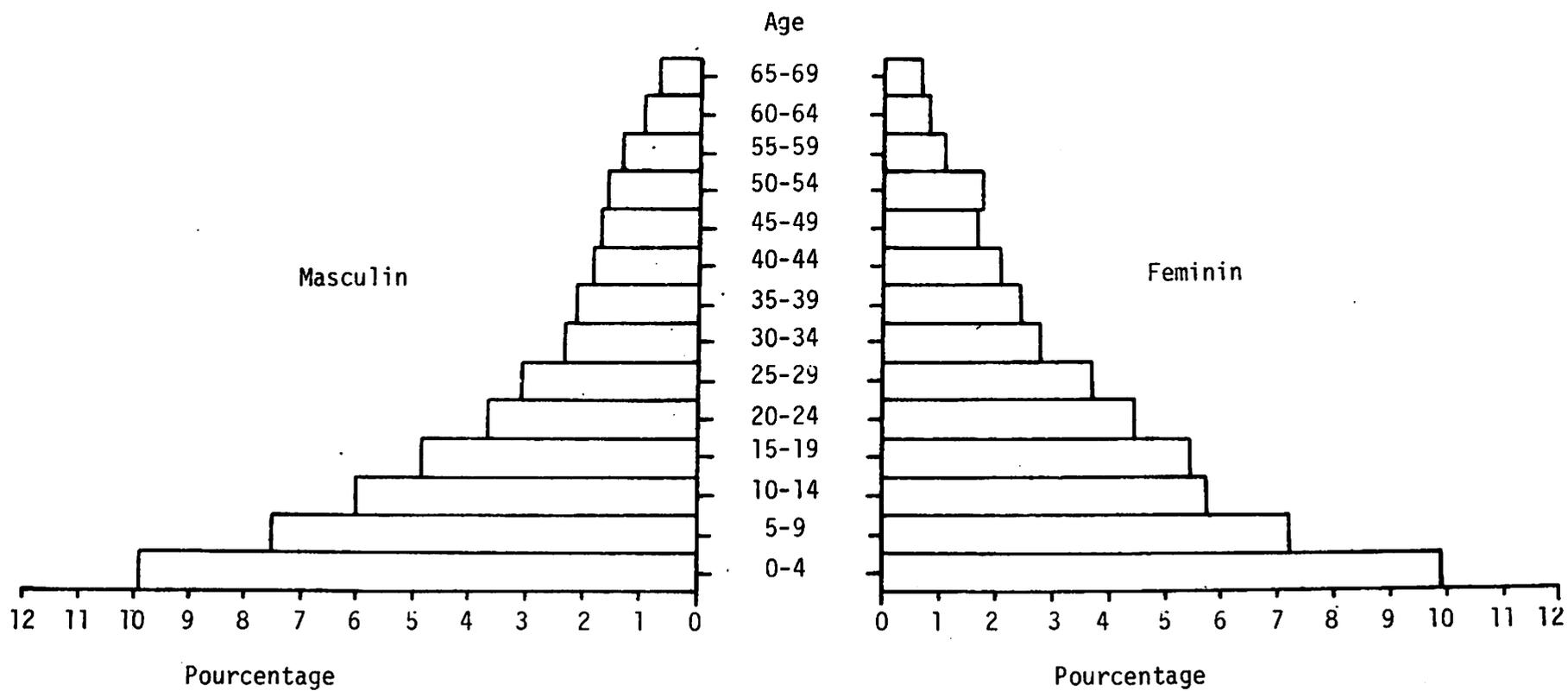
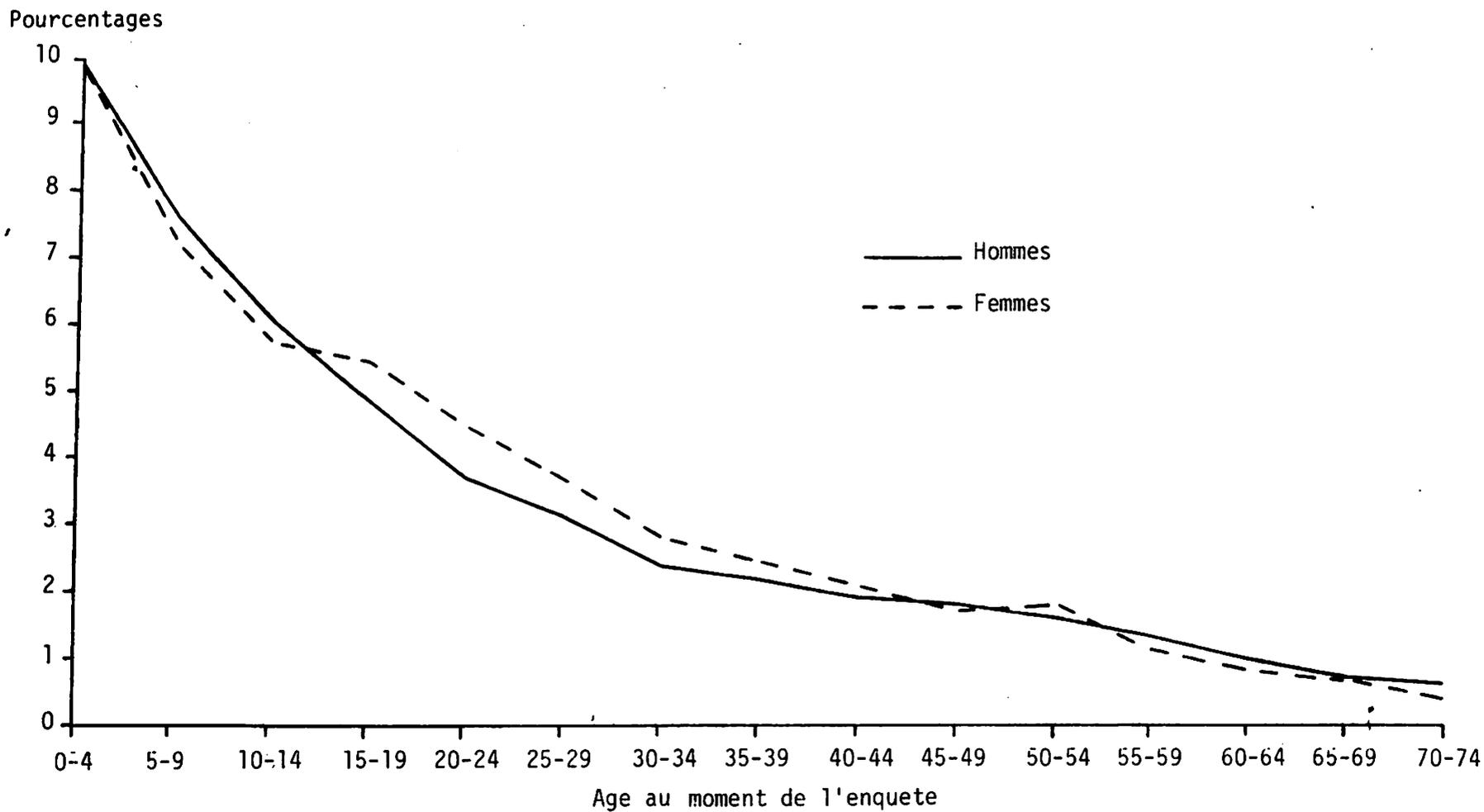


Figure 4.2 Repartition en pour cent des membres des menages selon le sexe et l'age-enquete menage



dans les pyramides africaines avec une baisse rapide entre 0 et 4 ans, due à une forte mortalité infantile et juvénile. La figure 4.2 est caractérisée par trois niveaux :

- Un déficit des femmes entre 0 et 14 ans de l'ordre de 3 pour cent, le rapport de masculinité s'établissant ici à 103 pour cent.
- Un déficit d'hommes entre 15 et 44 ans de l'ordre de 14 pour cent, avec un rapport de masculinité de 86 pour cent dans ce groupe d'âge. Le déficit pourrait s'expliquer par l'émigration des hommes à ces âges, par la sur-mortalité des hommes, que l'on observe habituellement à partir de 15 ans, et par la mauvaise déclaration de leur âge par les femmes, qui peuvent avoir eu tendance à se déclarer plus jeunes qu'elles ne le sont.
- Un chevauchement des courbes à partir de 45 ans qui traduit en fait un déficit de femmes, la courbe des âges des femmes étant habituellement au-dessus de celle des hommes à ces âges. Le rajeunissement des femmes d'une part, et le vieillissement des hommes d'autre part, pourraient constituer un élément d'explication.

Les tableaux 4.1 et 4.2 présentent la distribution de la population selon le groupe d'âge et le sexe. L'ensemble des opérations démographiques fait apparaître la grande jeunesse de la population sénégalaise : plus de la moitié de la population est âgée de moins de 20 ans. L'effectif des personnes très âgées est relativement faible : moins de 6 pour cent de la population est âgée de 60 ans et plus.

Le rapport de masculinité s'établissait à 97,5 pour cent dans l'ESF. Quarante-cinq pour cent de la population féminine de fait était âgée de 15 à 49 ans et c'est parmi ces femmes en âge de procréer que l'échantillon de l'enquête individuelle a été tiré (c'est donc la population de fait qui a été étudiée dans l'enquête individuelle).

Le tableau 4.3 donne la distribution des femmes de l'enquête individuelle selon leur âge au moment de l'enquête. Le pourcentage des femmes décroît régulièrement de 23 pour cent dans le groupe 15-19 ans à 7 pour cent dans le dernier groupe d'âge 45-49 ans. On remarque cependant que le même pourcentage de femmes a été observé à 30-34 ans et 35-39 ans.

Si dans l'ensemble la courbe représentative de la structure par année d'âge dans l'enquête individuelle (figure 4.3) décroît aussi régulièrement, on note cependant :

- 1°) le faible pourcentage des femmes âgées de 15, 16 et 49 ans. On peut penser à une sous-représentation des femmes à ces âges. Il y avait peut-être chez les enquêteurs une tendance à éviter ces âges limites lorsqu'ils avaient à estimer l'âge des femmes.
- 2°) le pourcentage relativement élevé des femmes âgées de 35-40 ans et par contre le déficit des femmes dans les groupes d'âges encadrants (32-34 ans et 40-45 ans), suggérant l'idée qu'il y a eu un gonflement des effectifs à 35-40 ans, au détriment des âges encadrants.

TABEAU 4.1 : REPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION DE FAIT SELON LE GROUPE D'AGE QUINQUENNAL ET LE SEXE (ENQUETE MENAGE)

| Groupe d'âge | Masculin | Féminin | Total | Rapport de masculinité |
|--------------|----------|---------|-------|------------------------|
| 0-4 | 20,1 | 19,5 | 19,8 | 100,3 |
| 5-9 | 15,4 | 14,3 | 14,8 | 105,0 |
| 10-14 | 12,2 | 11,3 | 11,8 | 105,0 |
| 15-19 | 9,8 | 10,7 | 10,3 | 89,1 |
| 20-24 | 7,5 | 8,8 | 8,1 | 83,5 |
| 25-29 | 6,3 | 7,3 | 6,8 | 84,5 |
| 30-34 | 4,8 | 5,5 | 5,1 | 83,9 |
| 35-39 | 4,4 | 4,8 | 4,6 | 89,7 |
| 40-44 | 3,8 | 4,1 | 4,0 | 89,1 |
| 45-49 | 3,6 | 3,3 | 3,4 | 105,2 |
| 50-54 | 3,2 | 3,5 | 3,3 | 90,8 |
| 55-59 | 2,7 | 2,2 | 2,5 | 120,8 |
| 60-64 | 2,0 | 1,6 | 1,8 | 123,0 |
| 65-69 | 1,5 | 1,3 | 1,4 | 116,2 |
| 70-74 | 1,2 | 0,8 | 1,0 | 142,8 |
| 75-79 | 0,9 | 0,6 | 0,7 | 152,1 |
| 80+ | 0,6 | 0,4 | 0,5 | 141,6 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 97,5 |

Source : Volume II, p. 351 de ce rapport.

TABEAU 4.2 : REPARTITION PAR GRAND GROUPE D'AGE EN 1970, 1976 ET 1978

| Groupe d'âge | Source | | |
|--------------|--|---------------------|------------------------|
| | Enquête nationale démographique de 1970-71 | Recensement de 1976 | Enquête fécondité 1978 |
| 0-19 | 51 | 53,7 | 56,7 |
| 20-59 | 43 | 40,2 | 37,9 |
| 60+ | 6 | 6,3 | 5,4 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Sources :

- Enquête nationale démographique : Direction de la Statistique, Enquête Démographique Nationale 1970-1971 (Dakar, 1974), p. 5.
- Recensement : tableau non publié.
- Enquête fécondité : Volume II, p. 351 de ce rapport.

Figure 4.3 Repartition des femmes selon l'annee d'age-Enquete individuelle

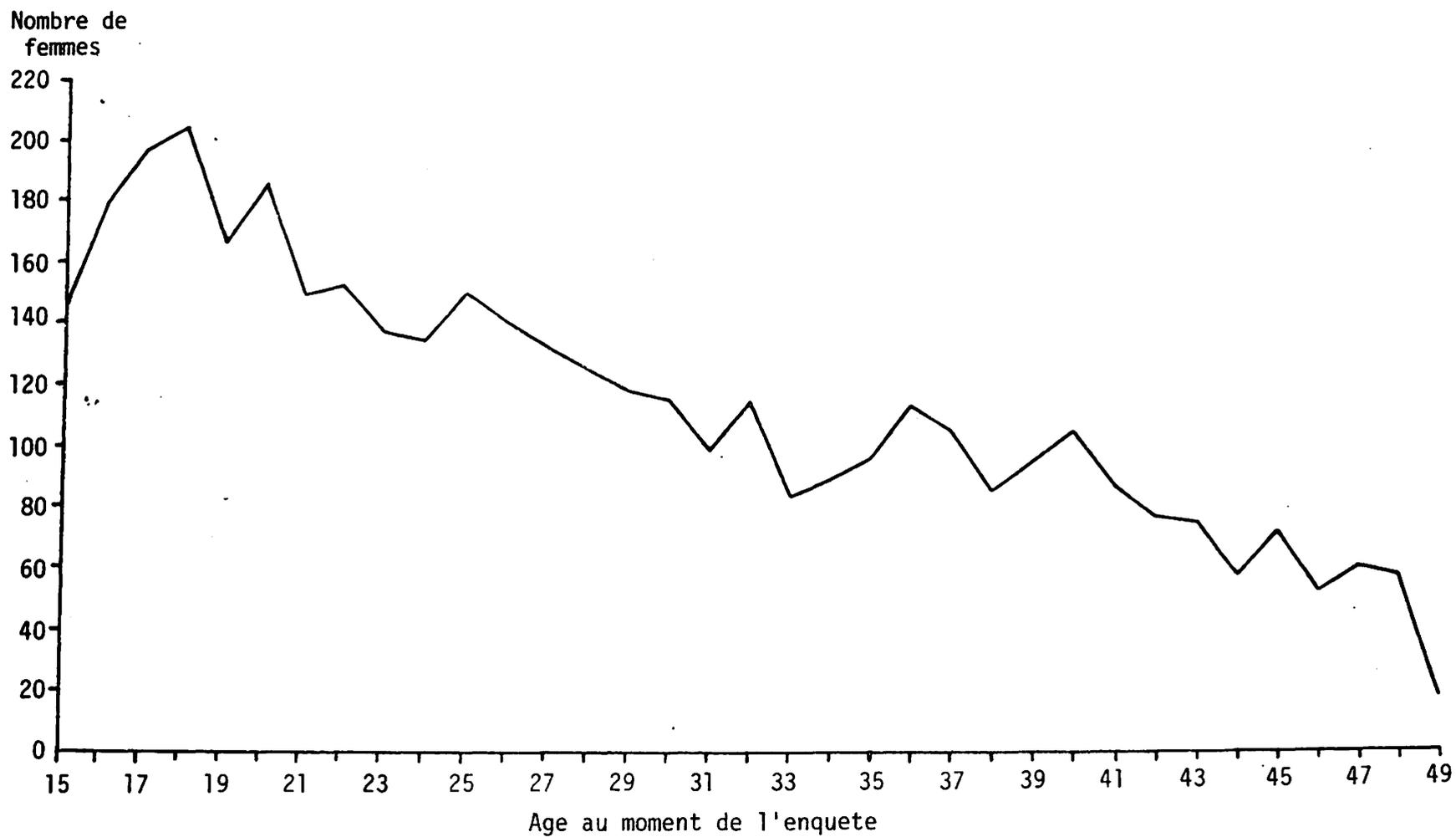


TABLEAU 4.3 : EFFECTIF ET POURCENTAGE DES FEMMES DANS L'ENQUETE INDIVIDUELLE SELON LE GROUPE D'AGE

| Groupe d'âge | Effectif | Pourcentage |
|--------------|----------|-------------|
| 15-19 | 914 | 22,9 |
| 20-24 | 757 | 19,0 |
| 25-29 | 664 | 16,7 |
| 30-34 | 499 | 12,5 |
| 35-39 | 494 | 12,4 |
| 40-44 | 400 | 10,0 |
| 45-49 | 257 | 6,5 |
| Total | 3.985 | 100,0 |

Source : Volume II, p. 109 de ce rapport.

4.2 LES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES

Les principaux résultats de l'enquête sont présentés non seulement pour l'ensemble de l'échantillon, mais aussi selon certaines variables socio-économiques. Une telle classification des données a permis de déterminer l'action des facteurs socio-économiques et culturels sur les niveaux qui ont été observés et de procéder ainsi à une analyse des résultats d'un point de vue différentiel. Les variables qui ont été utilisées dans la tabulation et dans le rapport d'analyse sont les suivantes : l'éducation, la nature du lieu de résidence (urbain ou rural), le groupe ethnique, la région de résidence, l'occupation du mari, le rang de la femme dans le mariage, le nombre d'épouses du mari et l'historique professionnel de la femme. Il s'agit d'expliquer dans cette section le mode de construction de ces variables, de présenter la distribution de l'échantillon entre les différentes catégories de chaque variable ou entre les variables associées.

Le tableau 4.4 présente la distribution de l'échantillon de l'enquête ménage et de l'enquête individuelle selon les variables socio-économiques.

4.2.1 L'éducation

Les questions relatives au niveau d'instruction et à l'éducation n'ont pas été posées dans l'enquête ménage. Par contre, le niveau d'instruction des femmes a pu être déterminé dans l'enquête individuelle en demandant à chaque femme son plus haut niveau d'études (primaire, secondaire, universitaire ou autre) et la dernière classe qu'elle avait achevée. Les femmes ont pu être ainsi classées dans les huit catégories suivantes :

TABLEAU 4.4 : REPARTITION EN POURCENTAGE DE L'ECHANTILLON DE L'ENQUETE MENAGE ET DE L'ENQUETE INDIVIDUELLE SELON LES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES

| I - EDUCATION (enquête individuelle) | | | | | |
|--------------------------------------|-----------|--|------------------|--|----------------|
| | Sait lire | | Ne sait pas lire | | Effectif total |
| Toutes les femmes | 15,4 | | 84,6 | | 3.985 |
| Femmes non célibataires | 10,7 | | 89,3 | | 3.472 |

| II - NATURE DU LIEU DE RESIDENCE | | | | | |
|----------------------------------|----------------|--------|-------------------|----------------------|-------------------------|
| Nature du lieu de résidence | Enquête ménage | | | Enquête individuelle | |
| | Hommes | Femmes | Population totale | Toutes les femmes | Femmes non célibataires |
| Urbain | 34,5 | 34,7 | 34,6 | 35,2 | 30,7 |
| Rural | 65,5 | 65,3 | 65,4 | 64,8 | 69,3 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Effectif | 88.142 | 90.442 | 178.584 | 3.985 | 3.472 |

| III - GROUPE ETHNIQUE | | | | | |
|-----------------------|----------------|--------|-------------------|----------------------|-------------------------|
| Groupe ethnique | Enquête ménage | | | Enquête individuelle | |
| | Hommes | Femmes | Population totale | Toutes les femmes | Femmes non célibataires |
| Wolof | 41,6 | 42,8 | 42,2 | 42,6 | 41,1 |
| Poular | 22,0 | 22,2 | 22,1 | 22,8 | 23,7 |
| Serer | 14,9 | 14,9 | 14,9 | 14,2 | 14,4 |
| Diola | 5,8 | 5,8 | 5,8 | 3,7 | 3,5 |
| Mandingue | 4,5 | 4,4 | 4,5 | 4,2 | 4,4 |
| Autres | 11,2 | 9,8 | 10,5 | 12,5 | 12,8 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Effectif | 88.142 | 90.442 | 178.584 | 3.985 | 3.472 |

| IV - REGION DE RESIDENCE | | | | | |
|--------------------------|-----------------------------|--------|-------------------|----------------------|-------------------------|
| Région de résidence | Enquête ménage ¹ | | | Enquête individuelle | |
| | Hommes | Femmes | Population totale | Toutes les femmes | Femmes non célibataires |
| Ouest | 32,1 | 31,7 | 31,9 | 31,2 | 27,6 |
| Centre | 38,3 | 38,5 | 38,4 | 38,9 | 40,7 |
| Nord-Est | 15,1 | 15,9 | 15,5 | 16,3 | 17,1 |
| Sud | 14,5 | 14,0 | 14,2 | 13,7 | 14,5 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Effectif | 87.519 | 90.073 | 177.592 | 3.985 | 3.472 |

¹NOTE : Les personnes dont la région de résidence n'est pas déclarée ne figurent pas dans les données du tableau 4.4.IV se rapportant à l'enquête ménage

Source : Enquête ménage : Volume II, pp. 351, 353-354, 394-395 ; Enquête individuelle, femmes non célibataires : Volume II, pp. 19-22 ; Enquête individuelle, toutes les femmes : tableaux supplémentaires, non publiés.

| | |
|--|-------|
| - Femmes n'ayant reçu aucune instruction | 3.373 |
| - Femmes n'ayant pas complété le cycle primaire | 175 |
| - Femmes ayant complété le cycle primaire | 194 |
| - Femmes n'ayant pas complété le cycle secondaire | 207 |
| - Femmes ayant complété le cycle secondaire ou un niveau supérieur | 13 |
| - Autres | 23 |
| | <hr/> |
| | 3.985 |

Bien qu'il soit établi que le niveau d'instruction soit un facteur déterminant de l'âge au premier mariage, du niveau de fécondité ou par exemple de la connaissance et de la pratique de la contraception, les faibles effectifs observés pour certaines catégories n'ont pas permis de retenir le niveau d'instruction comme variable explicative.

L'éducation a donc été retenue à la place du niveau d'instruction dans la liste des variables socio-économiques. Il était demandé à chaque femme si elle pouvait "lire un journal ou une revue". La langue dans laquelle elle pouvait lire importait peu. Pour l'ensemble des femmes, 84,6 pour cent ont déclaré qu'elles "ne savaient lire" dans aucune langue, et 15,4 pour cent ont déclaré qu'elles "savaient lire" dans une langue.

4.2.2 Nature du lieu de résidence

Le lieu de résidence pouvait être soit la zone urbaine, soit la zone rurale. La zone urbaine était constituée par les localités dont l'effectif de la population était égal ou supérieur à 10.000 habitants. Les localités dont l'effectif de la population était inférieur à 10.000 habitants au moment de l'enquête constituaient la zone rurale.

L'enquête ménage et l'enquête individuelle donnent un taux d'urbanisation de 35 pour cent. En 1960 et 1976, les estimations respectives de la population urbaine étaient de 22 pour cent et 30 pour cent, ce qui montre que l'urbanisation ne cesse de s'accélérer au Sénégal¹.

4.2.3 Groupe ethnique

De nombreuses ethnies ont été dénombrées dans l'enquête. Pour faciliter l'analyse, les groupes suivants ont été constitués : Wolof (Wolof et Lebou), Poular (Toucouleur et Peulh), Serer, Diola, Mandingue, Autre (toutes les autres ethnies et les non sénégalais).

¹ Louis Verrière, La population du Sénégal (Thèse de doctorat ès sciences économiques : Université de Dakar, 1965), p. 36. Direction de la Statistique, Situation Economique au Sénégal, op. cit. p. 5.

Les Wolofs et les Poulars constituaient les groupes ethniques les plus importants avec respectivement 42 pour cent et 22 pour cent de la population de l'enquête ménage. Le pourcentage des Serers était de 15 pour cent; celui des Diolas 6 pour cent alors que les Mandingues ne représentaient que 4 pour cent de l'échantillon.

4.2.4 Région de résidence

Dans l'enquête ménage, la région de résidence de la population de fait était la région où les personnes ont été trouvées au moment de l'enquête tandis que pour la population de droit la région de résidence était la région de résidence habituelle.

La population de fait se répartissait dans les huit régions administratives du pays de la manière suivante :

| Régions | Pourcentage de la population |
|------------------|------------------------------|
| Cap-Vert | 18,2 |
| Casamance | 14,1 |
| Diourbel | 9,3 |
| Fleuve | 9,4 |
| Sénégal oriental | 6,0 |
| Siné Saloum | 20,6 |
| Thiès | 13,5 |
| Louga | 8,3 |
| Non déclaré. | 0,6 |

Source : Volume II, pp. 394-395, de ce rapport.

Ces résultats illustrent l'inégalité de la répartition de la population sénégalaise sur le territoire national. La région la plus peuplée est celle du Siné Saloum avec 20,6 pour cent de la population. La région du Cap-Vert (Dakar et sa banlieue), dont la superficie ne représente que 0,7 pour cent du territoire national, regroupe 18,2 pour cent de la population. Par contre, la région du Sénégal oriental avec ses 59.602 km², soit 30,3 pour cent du territoire national ne compte que 6 pour cent de la population.

Dans l'enquête individuelle, la taille de l'échantillon ne permettait pas de répartir significativement les femmes entre les huit régions administratives. Aussi le pays a été découpé en quatre grandes zones naturelles (voir la carte de la page 3) correspondant aux quatre régions définies dans l'enquête individuelle, à savoir : l'Ouest, le Centre, le Nord-Est et le Sud.

- La région de l'Ouest correspond à la région du Cap-Vert et de Thiès. Elle regroupe 32 pour cent de la population. C'est la région la plus industrialisée et la plus urbanisée (67 pour cent de la population urbaine) du fait qu'elle comprend la capitale nationale, Dakar, et l'une des villes les plus industrialisées du pays (Thiès).
- La région du Centre correspond au bassin arachidier et est constituée par les régions du Siné Saloum, de Diourbel et de Louga. C'est la région la plus peuplée avec 39 pour cent de la population.
- La région du Nord-Est, traversée par le plus grand fleuve du pays, regroupe les régions du Fleuve et du Sénégal oriental. Elle comprend 15 pour cent de la population. C'est la région la moins pluvieuse.
- La région du Sud avec 14 pour cent de la population, correspond à la Casamance qui est la zone forestière du pays.

Le tableau 4.5 présente la distribution des femmes non célibataires de l'enquête individuelle selon la région de résidence et la nature du lieu de résidence.

TABLEAU 4.5 : POURCENTAGE DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LA REGION DE RESIDENCE ET LA NATURE DU LIEU DE RESIDENCE (ENQUETE INDIVIDUELLE)

| Nature du lieu de résidence | Région de résidence | | | | |
|-----------------------------|---------------------|--------|----------|-------|-------|
| | Ouest | Centre | Nord-Est | Sud | Total |
| Urbain | 67,0 | 16,6 | 18,0 | 16,0 | 30,7 |
| Rural | 33,0 | 83,4 | 82,0 | 84,0 | 69,3 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Effectif | 959 | 1.413 | 595 | 505 | 3.472 |

.Source : Volume II, p. 171, de ce rapport.

4.2.5 Occupation du mari

La question sur l'occupation du mari a été posée dans l'enquête individuelle aux femmes non célibataires. Il s'agissait de déterminer l'occupation du mari actuel de la femme si elle était mariée au moment de l'enquête ou de son dernier mari si elle était veuve, divorcée ou séparée. Pour les besoins de la tabulation, cette variable a été regroupée dans les six catégories suivantes : métier défini, vendeur, fermier, service, ouvrier, autre. L'occupation du mari était ainsi définie dans ces catégories :

1. Métier défini : fonctionnaires, professions libérales (professeurs, médecins, avocats, etc.), travailleurs du secteur privé. Six pour cent des femmes non célibataires ont déclaré que leur mari était occupé dans cette catégorie.
2. Vendeur (8 pour cent) : toute activité de vente.

3. Fermier (60 pour cent) : cette catégorie regroupe toutes les femmes ayant déclaré que leur mari était occupé dans l'agriculture au moment de l'enquête. Près des deux tiers des femmes entraient dans cette catégorie.
4. Service (3 pour cent) : domestiques, veilleurs de nuit, garçons d'hôtel, etc.
5. Ouvriers (18 pour cent) : travailleurs manuels employés dans les usines ou travaillant pour leur propre compte.
6. Autres (5 pour cent) : toute autre occupation du mari.

4.2.6 Historique professionnel de la femme

Cette variable était aussi seulement définie pour les femmes non célibataires de l'enquête individuelle. Elle a permis de résumer les informations détaillées qui ont été collectées sur le "travail" de la femme tout au long de sa vie. Le "travail" était défini comme toute activité rémunérée, la rémunération pouvant être en espèces ou en nature. Toute autre forme d'activité, dès l'instant où elle n'était pas rémunérée, n'était pas considérée comme un "travail" dans l'enquête. Cette définition est plus limitée que celle habituellement utilisée dans les enquêtes main-d'oeuvre.

Ces femmes ont été classées dans les cinq catégories recommandées par l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, selon qu'elles "travaillaient" au moment de l'enquête et selon qu'elles avaient "travaillé" avant et/ou après leur premier mariage, à savoir :

1. "Travaille" actuellement et "a travaillé" avant son premier mariage (54 pour cent des femmes non célibataires).
2. "Travaille" actuellement mais "n'a pas travaillé" avant son premier mariage (11 pour cent).
3. "A travaillé" avant et après son premier mariage mais "ne travaille pas" actuellement (3 pour cent).
4. "A travaillé" seulement après son premier mariage mais "ne travaille pas" actuellement (6 pour cent).
5. "A travaillé" seulement avant son premier mariage (1 pour cent).
6. "N'a jamais travaillé" (25 pour cent).

Le fait que plus de la moitié des femmes aient déclaré qu'elles étaient en train de "travailler" au moment de l'enquête et qu'elles "travaillaient" déjà avant leur premier mariage fait penser que la définition n'a pas été strictement appliquée. En effet, la définition du "travail" était très restrictive dans l'enquête, mais les femmes occupées à des activités telles que les travaux ménagers ou les travaux des champs dans les terres familiales ont dû être comptées parmi les femmes qui "travaillaient" au moment de l'enquête. C'est ce problème de la définition du travail qui reste vague dans les pays à prédominance agricole qui justifie que la variable "historique professionnel de la femme" n'a pas été utilisée dans l'analyse.

4.2.7 Rang de la femme dans le mariage et nombre d'épouses du mari

Du fait de la pratique de la polygamie dans le pays, il était intéressant de déterminer les proportions des hommes et des femmes mariés dans ce type d'union.

Le tableau 4.6 présente ces proportions dans l'enquête ménage et dans l'enquête individuelle, selon les groupes ethniques.

Dans l'ensemble, 32 pour cent des hommes mariés pratiquaient la polygamie. Les groupes ethniques les plus polygames étaient les Wolofs et les Mandingues : 38,4 pour cent des Wolofs mariés étaient polygames et 38,6 pour cent chez les Mandingues. Les Poulars (27,0 pour cent) et les Diolas (27,3 pour cent) sont, relativement, les ethnies où les hommes pratiquent le moins la polygamie.

TABLEAU 4.6 : POURCENTAGE DES HOMMES MARIÉS A DEUX FEMMES OU PLUS ET DES FEMMES MARIÉES EN UNION POLYGAME SELON LE GROUPE ETHNIQUE (EFFECTIF ENTRE PARENTHESES)
(Hommes mariés âgés de 10 ans et plus - Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans)

| Groupe ethnique | Enquête ménage | | Enquête individuelle |
|-----------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| | Hommes mariés à 2 femmes ou plus | Femmes mariées en union polygame | Femmes mariées en union polygame |
| Ensemble | 32,0 (25.818) | 48,4 (33.109) | 48,5 (3.298) |
| Wolof | 38,4 (10.094) | 54,0 (13.676) | 55,2 (1.352) |
| Poular | 27,0 (5.959) | 42,4 (7.845) | 41,5 (782) |
| Mandingue | 38,6 (1.174) | 54,4 (1.573) | 54,4 (147) |
| Serer | 28,8 (4.012) | 45,0 (4.785) | 42,3 (480) |
| Diola | 27,3 (1.463) | 44,6 (1.799) | 48,2 (116) |
| Autres | 24,8 (3.116) | 43,7 (3.431) | 45,4 (421) |

Source : Enquête ménage, Volume II, pp. 382, 388, de ce rapport ;
Enquête individuelle, tableaux supplémentaires, non publiés.

Si l'on considère les femmes âgées de 15 à 49 ans mariées au moment de l'enquête, il a été observé dans l'enquête ménage comme dans l'enquête individuelle, que 48,5 pour cent de ces femmes étaient mariées en union polygame. Les femmes Wolof et Mandingue ont été encore les plus concernées par ce type d'union.

La variable "nombre d'épouses du mari" a permis de déterminer ainsi dans l'enquête individuelle, le pourcentage des femmes qui étaient épouse unique du mari (52 pour cent des femmes mariées), le pourcentage des femmes dont le mari avait deux épouses (33 pour cent) et enfin le pourcentage des femmes dont le mari avait trois épouses ou plus (15 pour cent).

La variable "rang de la femme" a permis de déterminer les pourcentages des femmes selon leur rang dans le mariage. Les résultats enregistrés dans l'enquête individuelle étaient les suivants :

- Femmes de premier rang : 72 pour cent,
- Femmes de second rang : 21 pour cent,
- Femmes de troisième rang : 7 pour cent.

Dans les femmes de premier rang, on retrouvait non seulement l'ensemble des femmes mariées en union monogame mais aussi toutes les femmes qui occupaient le premier rang dans une union de type polygame.

Avant d'étudier le thème central du présent rapport, c'est-à-dire le niveau et les facteurs différentiels de la fécondité au Sénégal, nous analyserons d'abord dans ce chapitre le phénomène de la nuptialité. L'étude de la nuptialité est importante à plus d'un titre. La population du Sénégal est musulmane à plus de 85 pour cent et le mariage est conçu comme l'accomplissement d'un devoir religieux. Pour le musulman, la procréation n'est autorisée que dans le mariage. En principe, les conceptions pré-nuptiales restent interdites, et en effet cette étude montre qu'elles sont rares. Ainsi donc l'essentiel des grossesses vont être conçues dans le mariage. La pratique de la contraception étant négligeable dans le pays comme nous le verrons plus loin, la fécondité va alors dépendre principalement de l'âge au premier mariage et de la durée du mariage.

Les données suivantes sur la nuptialité ont été collectées dans le questionnaire individuel :

- (a) La situation matrimoniale actuelle était déterminée par la réponse donnée à la question suivante : "Etes-vous mariée actuellement ?" Si la réponse était "Oui", l'enquêtée était portée comme actuellement mariée dans le questionnaire. Si la réponse était "Non", la question suivante était alors posée : "Quelle est votre situation matrimoniale actuelle ?" Selon la réponse apportée à la question, l'enquêtée était alors notée : célibataire, divorcée, veuve ou séparée.

Dans le cas où l'enquêtée s'était déclarée "célibataire", la question suivante permettait de déterminer si elle vivait ou non en concubinage, pratique qui consiste pour la femme et l'homme à "vivre ensemble" sans qu'il y ait eu mariage religieux ou mariage civil : "Vivez-vous actuellement avec quelqu'un ?" Si "Oui", l'enquêtée était considérée alors comme actuellement mariée dans la suite du questionnaire. Si la réponse était "Non", une autre question était posée : "Avez-vous déjà vécu avec quelqu'un ?" Si "Oui", l'enquêtée était considérée comme "non célibataire" dans la suite du questionnaire. Si "Non", la première déclaration de l'enquêtée était alors maintenue ; elle était considérée comme "célibataire".

Les résultats de l'enquête ont montré que seulement huit femmes ont déclaré vivre en concubinage. Il est cependant difficile de se prononcer sur ce résultat car ces questions étaient délicates à poser, cette forme d'union étant relativement peu admise par la société. Les femmes interrogées avaient ainsi toutes les raisons de ne pas avouer qu'elles vivaient dans ce type d'union.

- (b) Les autres données qui ont été collectées sur la nuptialité sont l'historique de tous les mariages contractés par les femmes. Ainsi pour chaque mariage, l'enquêtée a donné :
- la date du début et de la fin du mariage,
 - le devenir du mariage concerné (divorce, séparation, décès du mari) et la date de la fin du mariage.

Bien que le mois et l'année aient été souvent portés tous les deux sur le questionnaire, seule l'année a été codifiée pour l'informatique.

Nous analyserons l'ensemble des résultats dans les six sections suivantes :

- la situation matrimoniale des femmes au moment de l'enquête
- l'âge au premier mariage,
- les facteurs différentiels de la nuptialité,
- le devenir du premier mariage,
- la stabilité des mariages,
- la polygamie.

5.1 SITUATION MATRIMONIALE AU MOMENT DE L'ENQUETE

Le tableau 5.1 donne la distribution de toutes les femmes selon la situation matrimoniale qu'elles ont déclarée au moment de l'enquête et selon le groupe d'âge actuel.

Dans l'ensemble, 82,8 pour cent des femmes étaient mariées au moment de l'enquête. Les divorcées ou séparées et les veuves représentaient respectivement 3,2 pour cent et 1,1 pour cent des femmes. Ainsi donc, l'échantillon était constitué de 87,1 pour cent de femmes non célibataires (mariées, divorcées, séparées et veuves) et de 12,9 pour cent de femmes célibataires.

Si les données sont classées selon le groupe d'âge, on observe que le célibat est plus fréquent chez les femmes âgées de moins de 20 ans qui enregistrent 40,9 pour cent de célibataires. A 30 ans et plus, les proportions de célibataires sont négligeables.

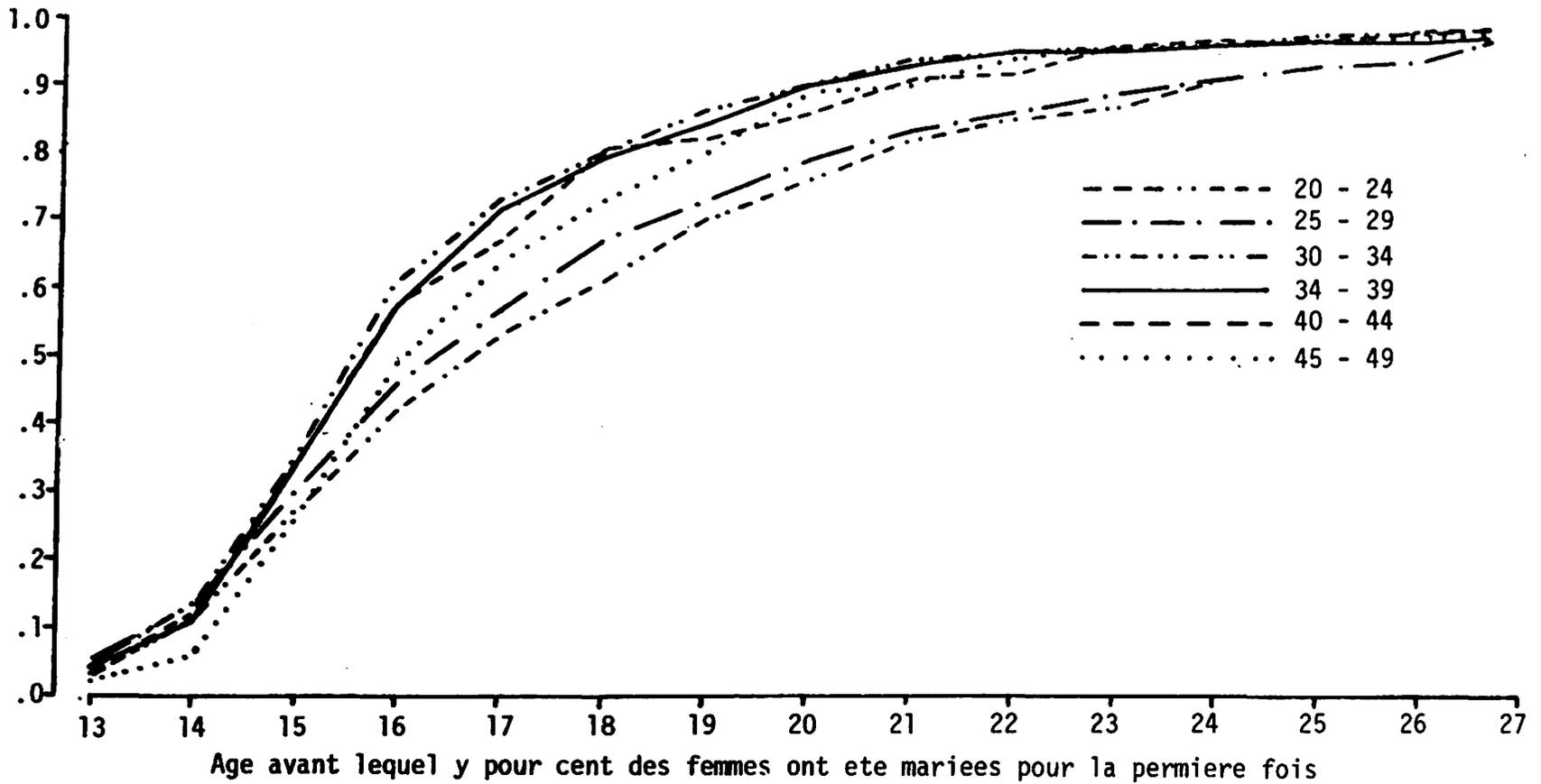
TABLEAU 5.1 : REPARTITION EN POURCENTAGE DE TOUTES LES FEMMES SELON LEUR SITUATION MATRIMONIALE ACTUELLE ET L'AGE ACTUEL

| Age actuel | Célibataire | Divorcée ou séparée | Veuve | Actuellement mariée | Total | Nombre de femmes |
|------------------|-------------|---------------------|-------|---------------------|-------|------------------|
| <20 | 40,9 | 1,9 | 0,3 | 56,9 | 100,0 | 914 |
| 20-24 | 14,1 | 4,7 | 0,5 | 80,7 | 100,0 | 757 |
| 25-29 | 4,4 | 3,8 | 0,9 | 91,0 | 100,0 | 664 |
| 30-34 | 0,2 | 2,8 | 1,4 | 95,6 | 100,0 | 499 |
| 35-39 | 0,0 | 4,0 | 2,4 | 93,5 | 100,0 | 494 |
| 40-44 | 0,3 | 2,8 | 2,0 | 95,0 | 100,0 | 400 |
| 45-49 | 0,4 | 2,7 | 1,9 | 94,9 | 100,0 | 257 |
| Total | 12,9 | 3,2 | 1,1 | 82,8 | 100,0 | |
| Nombre de femmes | 513 | 128 | 46 | 3.298 | | 3.985 |

Source : Tableaux supplémentaires, non publiés.

Pourcentage des femmes s'etant mariees avant l'age x

Figure 5.1 Distribution cumulee des femmes en fonction de l'age de leur premiere union.



Le pourcentage de veuves est très faible pour les âges inférieurs à 30 ans. Cela peut être un phénomène réel du fait de l'âge relativement jeune du conjoint, mais peut aussi s'expliquer par le fait que le veuvage est souvent une période transitoire, surtout aux jeunes âges. La veuve est souvent remariée par un proche parent du défunt, cette pratique d'héritage des veuves se faisant surtout au profit des femmes qui étaient encore jeunes au moment du veuvage. En effet 89 pour cent des femmes dont le premier époux est décédé, ont été remariées.

5.2 AGE AU PREMIER MARIAGE

Les tableaux 5.2 et 5.3 présentent la distribution de toutes les femmes et des femmes non célibataires selon l'âge au premier mariage et selon l'âge actuel.

Il convient d'abord de noter que les groupes de génération de femmes les plus jeunes n'ont pas encore atteint l'âge (30 ans) au-delà duquel les premiers mariages sont négligeables. Ainsi, l'âge moyen au premier mariage sera d'autant plus sous-estimé que la génération est plus jeune.

Dans l'ensemble, l'âge au premier mariage est très précoce. La moitié des femmes ont contracté leur premier mariage à 15,6 ans et l'âge moyen au premier mariage est de 16,4 ans.

Les données classées selon l'âge font apparaître que 78 pour cent des femmes ont contracté leur premier mariage avant le vingtième anniversaire. La proportion des femmes mariées pour la première fois avant le quinzième anniversaire est très importante (30,5 pour cent de l'ensemble). L'âge médian au premier mariage est de 15,6 ans pour les femmes âgées de 45-49 ans et de 15,2 ans pour celles qui sont âgées de 40-44 ans.

La figure 5.1 présente les distributions cumulées des femmes non célibataires selon leur âge au premier mariage. Ainsi pour six cohortes de femmes, on a les pourcentages qui ont été mariées avant un âge donné. On observe que les courbes des jeunes femmes (20-29 ans) sont plus basses que celles des femmes les plus âgées. Cela indiquerait que les jeunes générations sont entrées plus tardivement en union que leurs aînées ou mères.

La tendance à la hausse de l'âge au premier mariage n'est cependant pas très nette. Ainsi par exemple, les courbes des femmes âgées de 40 à 49 ans sont plus basses que celles des femmes plus jeunes âgées de 30 à 39 ans, ce qui correspondrait à une baisse de l'âge au premier mariage dans les années 50. Une explication serait les mauvaises déclarations observées habituellement chez les femmes âgées de 40 ans et plus. Elles ont souvent tendance à oublier le premier mariage ou à déplacer la date du premier mariage vers les périodes les plus récentes. On pourrait donc conclure à une légère augmentation de l'âge au premier mariage puisque 89 pour cent des femmes âgées de 30 ans et plus ont été mariées avant 20 ans alors que 78 pour cent des femmes âgées de 20 à 24 ans ont été mariées avant cet âge.

TABLEAU 5.2 : REPARTITION EN POURCENTAGE DE TOUTES LES FEMMES SELON L'AGE AU PREMIER MARIAGE ET L'AGE ACTUEL

| Age actuel | Age au premier mariage | | | | | | | Pas encore mariée | Total | Age médian | Nombre de femmes |
|------------|------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-----|-------------------|-------|------------|------------------|
| | <15 | 15-17 | 18-19 | 20-21 | 22-24 | 25-29 | 30+ | | | | |
| 15-19 | 28,4 | 27,8 | 2,8 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 40,9 | 100,0 | 16,4 | 914 |
| 20-24 | 27,2 | 34,5 | 15,2 | 6,9 | 2,1 | 0,0 | 0,0 | 14,1 | 100,0 | 16,2 | 757 |
| 25-29 | 30,1 | 37,3 | 11,9 | 7,1 | 6,9 | 2,3 | 0,0 | 4,4 | 100,0 | 15,8 | 664 |
| 30-34 | 35,9 | 45,1 | 9,4 | 5,2 | 2,6 | 1,4 | 0,2 | 0,2 | 100,0 | 15,1 | 499 |
| 35-39 | 33,6 | 46,0 | 10,5 | 5,3 | 1,8 | 2,4 | 0,6 | 0,0 | 100,0 | 15,2 | 494 |
| 40-44 | 34,3 | 41,5 | 11,0 | 8,0 | 2,5 | 2,0 | 0,5 | 0,3 | 100,0 | 15,2 | 400 |
| 45-49 | 26,5 | 47,5 | 15,2 | 5,4 | 3,1 | 1,2 | 0,8 | 0,4 | 100,0 | 15,6 | 257 |
| Total | 30,5 | 37,7 | 10,1 | 4,9 | 2,6 | 1,1 | 0,2 | 12,9 | 100,0 | 15,6 | 3.985 |

TABLEAU 5.3 : REPARTITION EN POURCENTAGE DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON L'AGE AU PREMIER MARIAGE ET L'AGE ACTUEL

| Age actuel | Age au premier mariage | | | | | | | | Total |
|------------|------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-----|---------|-------|
| | <15 | 15-17 | 18-19 | 20-21 | 22-24 | 25-29 | 30+ | Moyenne | |
| 15-19 | 48,1 | 47,0 | 4,8 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 15,2 | 540 |
| 20-24 | 31,7 | 40,2 | 17,7 | 8,0 | 2,5 | 0,0 | 0,0 | 16,5 | 650 |
| 25-29 | 31,5 | 39,1 | 12,4 | 7,4 | 7,2 | 2,4 | 0,0 | 16,9 | 635 |
| 30-34 | 35,9 | 45,2 | 9,4 | 5,2 | 2,6 | 1,4 | 0,2 | 16,2 | 498 |
| 35-39 | 33,6 | 46,0 | 10,5 | 5,3 | 1,8 | 2,2 | 0,6 | 16,5 | 494 |
| 40-44 | 34,3 | 41,6 | 11,0 | 8,0 | 2,5 | 2,0 | 0,5 | 16,6 | 399 |
| 45-49 | 26,6 | 47,7 | 15,2 | 5,2 | 3,1 | 1,2 | 0,8 | 16,9 | 256 |
| Total | 35,0 | 43,0 | 11,6 | 5,7 | 2,9 | 1,3 | 0,2 | 16,4 | 3.472 |

Source : Tableaux supplémentaires, non publiés.

5.3 FACTEURS DIFFERENTIELS DE LA NUPTIALITE

L'intensité de la nuptialité peut être mesurée plus significativement dans une population en combinant les variables suivantes :

- les pourcentages des femmes non célibataires selon l'âge,
- l'âge médian au premier mariage, qui est l'âge auquel la moitié des effectifs ont contracté leur premier mariage,
- "le nombre moyen d'années passées dans le célibat par les femmes mariées avant 50 ans."¹

Le tableau 5.4 et les figures 5.2, 5.3 et 5.4 présentent ces données en fonction des variables socio-économiques. Seules les données concernant les trois premiers groupes d'âge ont été retenues du fait qu'à partir de 30 ans le célibat est peu fréquent.

Il apparaît dans la figure 5.2 que les courbes représentatives des pourcentages de femmes non célibataires selon l'âge ont presque la même forme et le même niveau pour les femmes qui sont alphabétisées et pour les citadines d'une part, et d'autre part pour les femmes non alphabétisées et pour celles vivant en milieu rural. Il semble que l'alphabétisation tout comme l'urbanisation retardent le mariage chez les femmes puisque les proportions de femmes célibataires sont beaucoup plus faibles chez les femmes non alphabétisées ainsi que chez les femmes vivant en milieu rural. Le célibat est particulièrement plus fréquent dans les groupes d'âge 15-19 ans chez les femmes alphabétisées et chez les citadines du fait que la plupart des citadines de ce groupe d'âge fréquentent encore l'école.

En classant les données selon le groupe ethnique, on remarque dans le tableau 5.4 le très faible pourcentage de Diolas non célibataires à l'âge 15-19 ans. Une explication serait qu'à ces âges les jeunes femmes Diolas sont tentées par l'émigration vers la région de la capitale où "elles viennent constituer l'essentiel des domestiques employées dans

¹ En anglais, cet indice est appelé "singulate mean at age at marriage". C'est une estimation par une méthode indirecte de l'âge moyen au premier mariage à partir des proportions de célibataires classées selon le groupe d'âge quinquennal. L'hypothèse de base est que la différence relevée dans les proportions de célibataires entre l'âge 'x' et 'x+5' représente la proportion de femmes mariées dans une génération entre l'âge 'x' et 'x+5'. En supposant qu'aucune femme ne décède entre son quinzième et son cinquantième anniversaire, on calcule ainsi "le nombre moyen d'années passées dans le célibat par les femmes mariées avant 50 ans". La méthode de calcul est développée dans Shryock and Siegel, The Methods and Materials of Demography, Volume 1 (US Department of Commerce, Bureau of Census: May 1973), p. 295.

TABEAU 5.4 : POURCENTAGE DES FEMMES NON CELIBATAIRES, AGEES DE 15-19 ANS ET DE 20-24 ANS, AGE MEDIAN AU PREMIER MARIAGE DE L'ENSEMBLE DES FEMMES ET DES FEMMES AGEES DE 20-24 ANS, NOMBRE MOYEN D'ANNEES PASSEES DANS LE CELIBAT PAR LES FEMMES MARIEES AVANT 50 ANS, SELON CERTAINES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES

| Variables | Pourcentage des femmes non célibataires | | Age médian au premier mariage | | Nombre moyen d'années passées dans le célibat par les femmes mariées avant 50 ans | Effectif des femmes |
|----------------------------|---|--------------------|-------------------------------|---------------------------|---|---------------------|
| | âgées de 15-19 ans | âgées de 20-24 ans | ensemble des femmes | femmes âgées de 20-24 ans | | |
| ENSEMBLE | 59,1 | 85,9 | 16,1 | 16,7 | 17,9 | 3.985 |
| Education | | | | | | |
| Sait lire | 28,2 | 66,1 | 21,6 | 20,2 | 20,9 | 619 |
| Ne sait pas lire | 70,1 | 91,9 | 15,8 | 16,0 | 17,0 | 3.366 |
| Lieu de résidence | | | | | | |
| Urbain | 31,6 | 72,0 | 18,3 | 19,3 | 20,1 | 1.401 |
| Rural | 75,3 | 94,6 | 15,6 | 15,7 | 16,6 | 2.584 |
| Groupe ethnique | | | | | | |
| Wolof | 51,9 | 81,7 | 16,4 | 17,1 | 18,6 | 1.697 |
| Poullar | 71,7 | 92,1 | 15,4 | 15,3 | 17,0 | 909 |
| Mandingue | 77,1 | 86,5 | 15,4 | 15,6 | 16,8 | 167 |
| Serer | 54,1 | 88,9 | 16,8 | 17,3 | 18,1 | 565 |
| Diola | 23,1 | 80,8 | 19,1 | 20,0 | 20,4 | 150 |
| Autres | 65,8 | 87,9 | 16,0 | 17,0 | 16,6 | 497 |
| Région de résidence | | | | | | |
| Ouest | 35,6 | 73,6 | 17,6 | 18,6 | 19,8 | 1.242 |
| Centre | 69,9 | 89,9 | 15,9 | 16,5 | 17,2 | 1.551 |
| Nord-Est | 72,6 | 95,8 | 15,6 | 15,3 | 16,6 | 648 |
| Sud | 72,3 | 94,1 | 15,5 | 15,6 | 16,8 | 544 |

Source : Tableaux supplémentaires, non publiés.

Figure 5.2 Pourcentage des femmes non celibataires selon l'age, le lieu de residence et le niveau d'education.

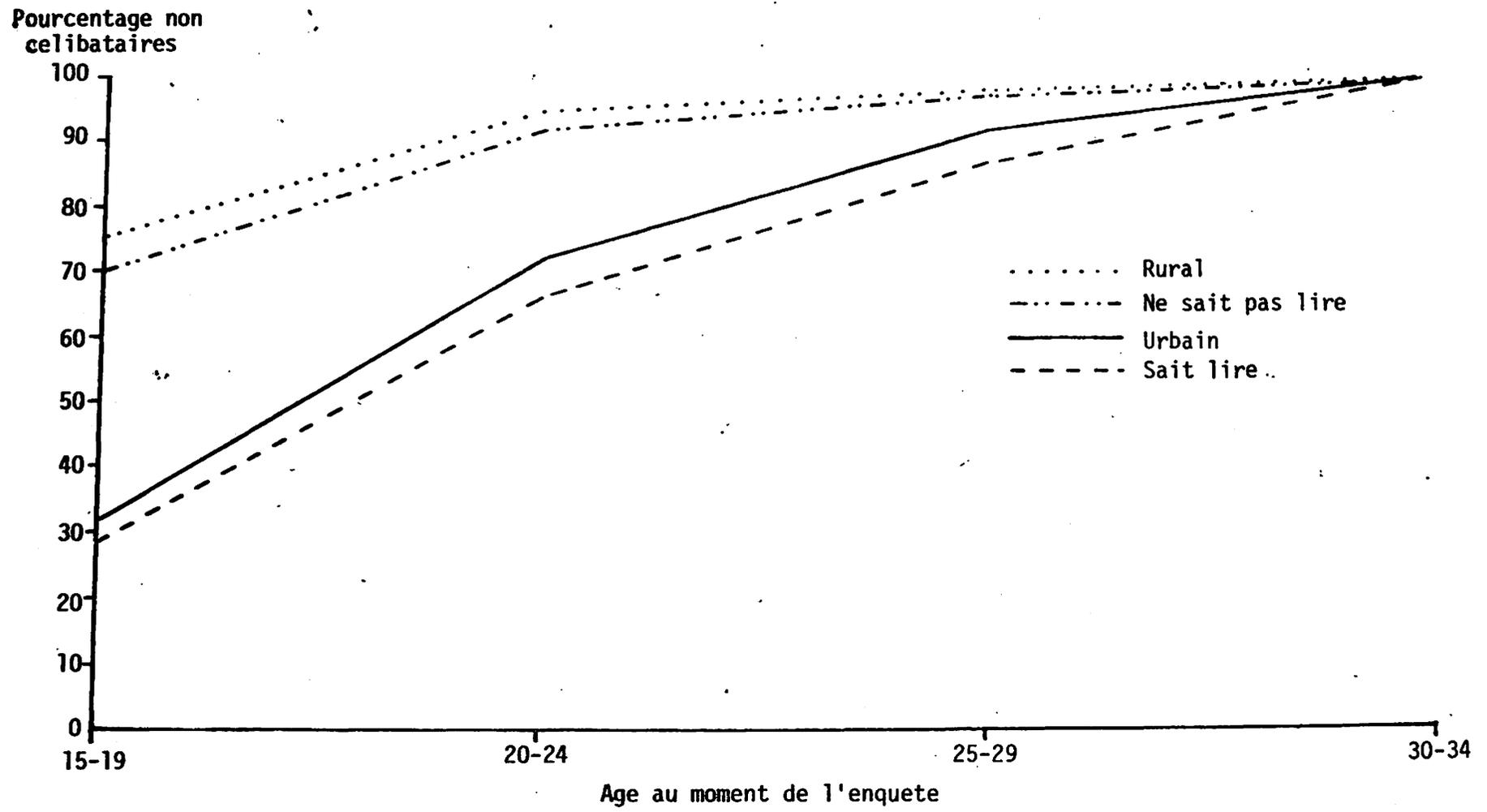


Figure 5.3 Pourcentage des femmes non célibataires selon l'âge et le groupe ethnique

Pourcentage non
célibataires

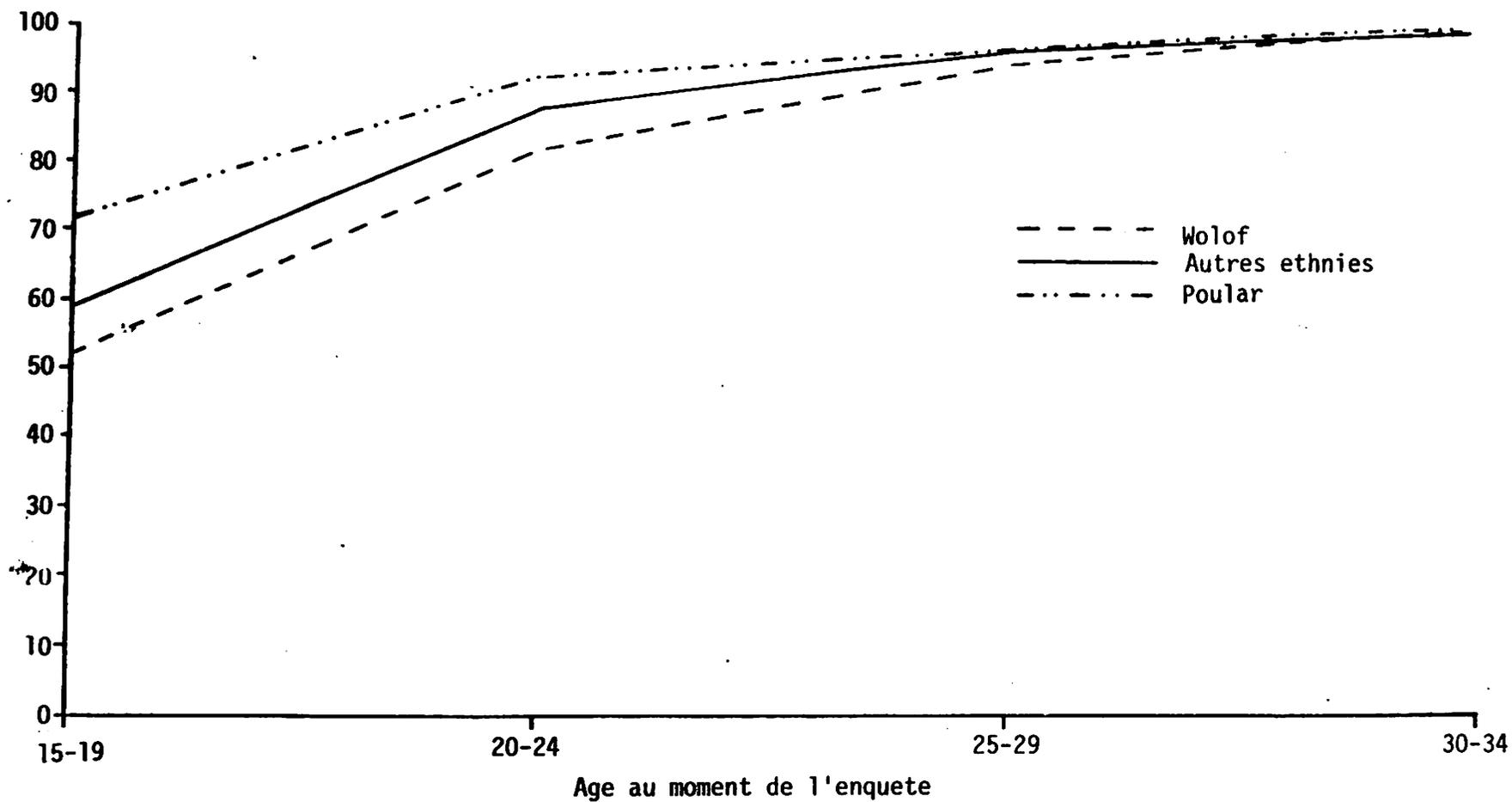
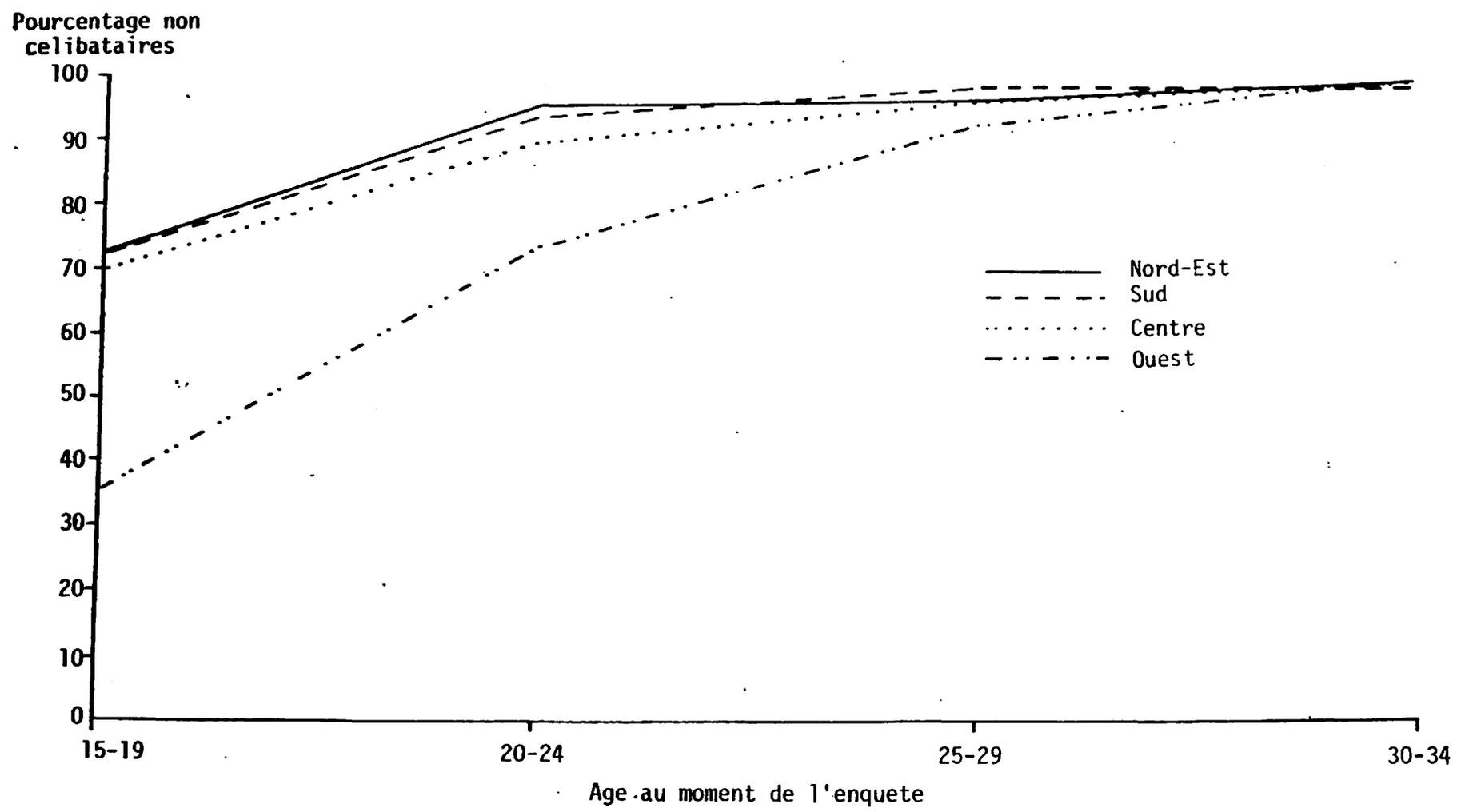


Figure 5.4 Pourcentage des femmes non celibataires selon l'age et la region de residence.



les ménages africains, même les moins aisés"¹. Au niveau des autres ethnies, le célibat est plus fréquent chez les Wolofs et les Serers du premier groupe d'âge. L'alphabétisation et l'urbanisation expliquent probablement le fait que l'âge médian au premier mariage soit relativement élevé chez les Wolofs et que le nombre moyen d'années passées dans le célibat soit également l'un des plus élevés chez les Wolofs. En effet, les Wolofs sont l'ethnie la plus alphabétisée et la plus urbanisée du pays.

Les résultats observés chez les Serers, chez qui l'âge médian au premier mariage est relativement élevé, peuvent provenir du fait que les jeunes femmes Serers tout comme les Diolas, émigrent vers la capitale pour les mêmes raisons, d'ailleurs.

L'âge médian le plus bas a été observé chez les Poulars : la moitié des Poulars sont mariées à 15 ans environ (voir figure 5.3). Toutefois, ce résultat ne se traduira probablement pas par une fécondité plus élevée chez les Poulars. En effet, bien que ces dernières se marient très jeunes, leur âge au premier mariage, souvent, ne coïncide pas pour autant à l'âge aux premiers rapports sexuels, qui est généralement plus tardif. Nous verrons dans le prochain chapitre les conséquences sur le niveau de la fécondité de cette coutume assez répandue chez les Poulars, surtout sur le niveau de la fécondité pendant les cinq premières années du mariage.

Les résultats observés au niveau des groupes ethniques semblent avoir déterminé les différences enregistrées selon les régions (figure 5.4). L'Ouest, qui est la région où les femmes mariées avant 50 ans ont passé en moyenne le plus grand nombre d'années dans le célibat est aussi la région la plus urbaine et où l'on retrouve les ethnies dont les âges médians au premier mariage sont des plus élevés : les Wolofs et les Serers. Au Nord-Est et au Sud, région des Poulars et des Mandingues, l'âge médian au premier mariage est relativement bas.

D'après ces résultats, on peut donc s'attendre à ce qu'une partie du niveau de la fécondité soit déterminée de façon assez significative au Sénégal par le mariage et par l'appartenance ethnique.

5.4 DEVENIR DU PREMIER MARIAGE

Le devenir du premier mariage peut être analysé à partir du tableau 5.5 suivant.

Dans l'ensemble, 71 pour cent des femmes non célibataires étaient toujours à leur premier mariage au moment de l'enquête. Parmi les femmes dont le premier mariage a été rompu, pour 9 pour cent cela est dû au décès du mari alors que 20 pour cent environ des femmes non célibataires ont rompu leur premier mariage par divorce ou séparation.

¹ Serigne Lamine Diop. "La situation démographique et son évolution" (contribution aux travaux du Groupe d'Etudes Dakarois : Dakar, 1966), p. 9.

TABEAU 5.5 : REPARTITION EN POURCENTAGE DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LE DEVENIR DU PREMIER MARIAGE, LE POURCENTAGE QUI SE SONT REMARIEES, LE POURCENTAGE ACTUELLEMENT MARIEES ET LE NOMBRE D'ANNEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE

| Années depuis le 1er mariage | Devenir du premier mariage | | | | Nombre de femmes | Pourcentage de femmes remariées parmi celles dont le premier mariage a été rompu | Pourcentage de femmes actuellement mariées parmi toutes les femmes non célibataires |
|------------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------------|-------|------------------|--|---|
| | Non rompu | Rompue par le décès du mari | Rompue par divorce ou séparation | Total | | | |
| <5 | 90,2 | 1,3 | 8,5 | 100,0 | 823 | 55,6 | 95,3 |
| 5-9 | 75,6 | 3,1 | 21,4 | 100,0 | 586 | 82,5 | 93,0 |
| 10-14 | 69,3 | 6,2 | 24,5 | 100,0 | 534 | 90,9 | 96,1 |
| 15-19 | 67,3 | 12,4 | 20,3 | 100,0 | 523 | 95,3 | 96,4 |
| 20-24 | 58,8 | 18,0 | 23,2 | 100,0 | 466 | 94,3 | 94,2 |
| 25-29 | 55,2 | 17,3 | 27,5 | 100,0 | 353 | 94,3 | 94,6 |
| 30+ | 52,9 | 20,3 | 26,7 | 100,0 | 187 | 96,6 | 96,2 |
| Total | 71,3 | 8,9 | 19,7 | 100,0 | 3.472 | 89,3 | 95,0 |

Source : Volume II de ce rapport, pp. 18, 28 et 54.

Si les résultats sont classés selon la durée écoulée depuis le premier mariage, on constate que pour une promotion donnée de mariages, la plupart des divorces ou séparations interviennent durant les dix premières années de mariage. En effet, on conçoit aisément que les couples qui décident de se séparer le fassent plutôt pendant les premières années de mariage. Au-delà du dixième anniversaire de la célébration du mariage, les divorces et les séparations deviennent ainsi beaucoup moins importants et le veuvage apparaît dans le tableau 5.5 comme étant alors la principale cause de dissolution des mariages. Nous savons que la différence d'âges entre les conjoints est souvent élevée, surtout dans les unions polygames où le mari appartient à une génération toujours plus ancienne que celle de ses dernières épouses.

Si 29 pour cent environ des femmes non célibataires avaient rompu leur premier mariage au moment de l'enquête, on constate qu'en fait la plupart d'entre elles sont remariées : 89 pour cent environ des femmes dont le premier mariage a été rompu étaient remariées au moment de l'enquête. Les pourcentages de femmes remariées sont plus faibles chez les femmes dont le premier mariage remonte à moins de cinq ans, seules 57 pour cent ont eu à se remarier contre plus de 90 pour cent chez celles dont le premier mariage a été célébré depuis dix ans ou plus. Une explication serait que les premières femmes citées viennent de rompre leur premier mariage et qu'il est peut-être trop tôt pour elles, contrairement aux autres, de tenter une nouvelle expérience.

Le pourcentage très élevé des femmes qui se remarient après avoir rompu leur première union peut porter à croire que le remariage est d'une façon générale assez fréquent au Sénégal. Nous avons vu que la pratique d'héritage des veuves était assez répandue surtout en milieu rural. Il faut aussi croire que le remariage des femmes est assez facilité par la pratique de la polygamie dans le pays. Il semble bien que les femmes sont plus vite remariées si elles acceptent de vivre dans un mariage de type polygame¹.

Enfin nous savons aussi l'importance du mariage dans la société sénégalaise où toute autre forme d'union est peu tolérée. Un des fondements du mariage au Sénégal est la procréation, les conceptions pré-nuptiales étant en contradiction avec les règles sociales. Même une situation de divorcée assez prolongée de la femme expose celle-ci à la marginalisation sociale et amoindrit ses chances d'être remariée. Ainsi donc on comprend pourquoi 95 pour cent des femmes non célibataires étaient mariées au moment de l'enquête, ce pourcentage étant à peu près constant quelle que soit la durée écoulée depuis le premier mariage.

¹ En effet, 63 pour cent des femmes dont le premier mariage est rompu ont été remariées en union polygame. Par contre, le pourcentage de femmes mariées en union polygame était de 49 pour cent au moment de l'enquête.

5.5 STABILITE DES MARIAGES

Les résultats précédents nous ont montré qu'environ 71 pour cent des femmes non célibataires n'avaient pas rompu leur premier mariage au moment de l'enquête. Comparativement au Kenya où le pourcentage est de l'ordre de 84 pour cent, il apparaît qu'au Sénégal les premiers mariages ne sont pas aussi stables qu'on pourrait le penser, surtout si l'on sait que 69 pour cent des premiers mariages rompus l'ont été par divorce ou séparation des conjoints.

Le tableau 5.6 présente la distribution des femmes non célibataires selon le nombre de mariages.

TABLEAU 5.6 : REPARTITION EN POURCENTAGE DES FEMMES SELON LE NOMBRE DE MARIAGES ET LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE

| Nombre d'années depuis le 1er mariage | Nombre de mariages | | | Nombre moyen de mariages par femme | Effectif des femmes |
|---------------------------------------|--------------------|------|------|------------------------------------|---------------------|
| | 1 | 2 | 3+ | | |
| <5 | 94,5 | 5,5 | 0,0 | 1,05 | 823 |
| 5-9 | 79,9 | 18,4 | 1,7 | 1,22 | 586 |
| 10-14 | 72,1 | 24,3 | 3,6 | 1,32 | 534 |
| 15-19 | 68,8 | 23,5 | 7,7 | 1,40 | 523 |
| 20-24 | 61,2 | 26,4 | 12,5 | 1,54 | 466 |
| 25-29 | 57,8 | 31,7 | 10,5 | 1,56 | 353 |
| 30+ | 54,5 | 31,6 | 13,9 | 1,66 | 187 |
| Total | 74,7 | 20,2 | 5,4 | 1,32 | 3.472 |

Source : Volume II de ce rapport, p. 27.

Ainsi une femme sur quatre a déclaré avoir contracté plus d'un mariage. Le pourcentage des femmes qui ont eu trois mariages ou plus est relativement faible. Il semble qu'après le deuxième mariage, les femmes trouvent plus difficilement à être remariées. Pourtant le fait que 95 pour cent des femmes non célibataires étaient mariées au moment de l'enquête semble indiquer que les femmes non célibataires retrouvent dans une large mesure leur situation de mariée après la rupture d'un mariage. Ainsi le temps passé hors du mariage par une femme non célibataire pourrait se situer dans un court intervalle. Il est possible d'utiliser un indice, la "moyenne des pourcentages de temps passé" dans le mariage, pour faire une telle analyse (Volume II de ce rapport, pp. 34-52).

"Le pourcentage de temps passé" dans le mariage par une femme non célibataire sera obtenu en faisant le rapport entre la somme des durées en mois de tous ses mariages et le nombre total de mois écoulés entre le début du premier mariage et la date à laquelle elle a été enquêtée.

Le tableau 5.7 donne la moyenne de ces pourcentages selon l'âge au premier mariage et l'âge actuel.

Il apparaît que dans l'ensemble, les femmes non célibataires ont passé en moyenne environ 95 pour cent de leur "temps" dans le mariage depuis qu'elles ont contracté leur premier mariage jusqu'au moment de l'enquête. Ce pourcentage reste à peu près constant selon l'âge au premier mariage et selon l'âge actuel. Chez les jeunes femmes (âgées de moins de 20 ans), ce pourcentage est naturellement plus élevé du fait qu'elles en sont pour la plupart à leur premier mariage, qui est encore trop récent pour avoir été rompu.

En conclusion, le fait que les femmes non célibataires aient passé en moyenne seulement 5 pour cent de leur "temps" hors du mariage sur toute la période consécutive à leur premier mariage, montre donc que les ruptures d'union n'auront qu'une faible incidence sur la fécondité au Sénégal.

TABEAU 5.7 : MOYENNE DES POURCENTAGES DE TEMPS PASSE DANS LE MARIAGE PAR CHAQUE FEMME DEPUIS LE DEBUT DU PREMIER MARIAGE, SELON L'AGE AU PREMIER MARIAGE ET L'AGE ACTUEL

| Age Actuel | Age au premier mariage | | | | | Total |
|------------|------------------------|-------|-------|---------|---------|-------|
| | <15 | 15-19 | 20-24 | 25-29 | 30+ | |
| <20 | 97,0 | 96,7 | | | | 96,9 |
| 20-24 | 95,2 | 94,4 | 94,2 | | | 94,7 |
| 25-29 | 97,0 | 94,5 | 93,9 | (100,0) | | 95,5 |
| 30-34 | 95,9 | 94,8 | 84,9 | (98,1) | (100,0) | 94,7 |
| 35-39 | 94,7 | 92,6 | 94,4 | (87,1) | (93,5) | 93,4 |
| 40-44 | 95,2 | 95,0 | 88,5 | (86,3) | (100,0) | 94,4 |
| 45+ | 94,3 | 94,5 | 95,0 | (82,7) | (100,0) | 94,4 |
| Total | 95,4 | 94,3 | 91,4 | 88,2 | (98,4) | 94,5 |

Source : Volume II de ce rapport, p. 34.

Les pourcentages entre parenthèses sont basés sur des effectifs de moins de 30 femmes.

Si nous nous intéressons aux données du tableau 5.8, nous pouvons alors faire une analyse différentielle de la stabilité des unions matrimoniales, considérée selon les variables socio-économiques.

La première colonne du tableau ne prend en compte que les premiers mariages célébrés au cours des dix années qui ont précédé l'enquête. La dissolution de telles unions donne une meilleure idée de la stabilité des mariages puisqu'elles sont suffisamment récentes pour être déjà affectées par le veuvage. On a ainsi observé que le pourcentage des femmes ayant rompu leur premier mariage est plus élevé chez les femmes alphabétisées que chez les femmes non alphabétisées. Par ailleurs, l'instabilité de ces premières unions est relativement plus grande en milieu urbain qu'en milieu rural. D'une manière générale, quel que soit l'indicateur retenu, les unions matrimoniales sont toujours plus stables chez les femmes non alphabétisées et chez les femmes vivant en milieu rural.

Nous expliquerons ces différences par le fait que les ménages urbains (dans lesquels on retrouve aussi la plupart des femmes alphabétisées) ont une longévité moins importante que ceux du monde rural, parce que les divorces sont plus fréquents en ville. Ceci trouverait sa cause dans le fait que les citadines appartiennent à un modèle culturel changeant, et qu'un certain nombre de conjoints, face à une civilisation occidentale de pénétration récente, se trouvent confrontés à deux notions de ménage qui peuvent être antagonistes. Vingt-six pour cent des femmes ont rompu leur premier mariage en milieu urbain par rapport à 17 pour cent en milieu rural.

Nous remarquons que dans la colonne 2 du tableau, les femmes alphabétisées et les femmes non alphabétisées enregistrent le même pourcentage de femmes dont le premier mariage a été rompu. Au niveau des causes de dissolution du premier mariage, le veuvage a été moins fréquent chez les femmes alphabétisées pour lesquelles la différence d'âge avec le mari est souvent moindre. Sept pour cent des premières unions se sont terminées par le décès du mari en milieu urbain par rapport à 10 pour cent en milieu rural.

Les données classées selon les ethnies, montrent une plus grande instabilité des premières unions chez les Poulars, instabilité due peut-être à la précocité même de leur âge au premier mariage et au fait qu'ici le premier mari est souvent choisi par les parents de la femme, ce qui explique peut-être que le remariage soit plus fréquent chez les Poulars.

Par contre, les Mandingues apparaissent comme étant l'ethnie qui a connu le plus de stabilité dans le premier mariage. Il est difficile de distinguer les effets des causes, mais on peut penser que le fait que le remariage semble plus difficile chez les Mandingues, explique probablement une telle stabilité.

Les Wolofs qui sont les plus urbanisées et les plus alphabétisées enregistrent, après les Poulars, le pourcentage le plus élevé de femmes mariées pour la première fois au cours des dix dernières années et dont le premier mariage a été rompu.

TABLEAU 5.8 : QUELQUES INDICATEURS DE LA STABILITE DES UNIONS MATRIMONIALES, SELON CERTAINES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES SELECTIONNEES

| Variables | (1) Pourcentage de femmes mariées pour la première fois au cours des 10 der- nières années dont le mariage a été rompu | (2) Pourcentage de femmes non célibataires dont le premier mariage a été rompu | (3) Pourcentage de femmes remariées parmi celles dont le premier mariage a été rompu | (4) Pourcentage de femmes non célibataires mariées au moment de l'enquête | (5) Moyenne des pour- centages de temps passé dans le ma- riage par chaque femme depuis le début du premier mariage |
|----------------------------|---|--|---|---|--|
| ENSEMBLE | 15,9 | 28,6 | 89,3 | 95,0 | 94,5 |
| <u>Education</u> | | | | | |
| Sait lire : | 18,6 | 26,8 | 76,0 | 90,6 | 89,9 |
| Ne sait pas lire | 15,3 | 28,9 | 90,7 | 95,5 | 94,8 |
| <u>Lieu de résidence</u> | | | | | |
| Urbain | 20,2 | 33,8 | 85,3 | 92,0 | 91,9 |
| Rural | 13,9 | 26,5 | 91,5 | 96,3 | 95,6 |
| <u>Groupe ethnique</u> | | | | | |
| Wolof | 17,1 | 27,1 | 87,6 | 94,7 | 95,1 |
| Poular | 17,5 | 31,7 | 92,0 | 94,9 | 94,1 |
| Mandingue | 8,2 | 21,4 | 84,8 | 95,5 | 95,5 |
| Serer | 13,4 | 31,0 | 91,0 | 96,0 | 93,8 |
| Diola | 11,1 | 28,7 | 85,7 | 95,1 | 94,6 |
| Autres | 15,5 | 28,4 | 88,9 | 94,8 | 93,9 |
| <u>Région de résidence</u> | | | | | |
| Ouest | 16,0 | 30,8 | 87,5 | 93,0 | 92,8 |
| Centre | 14,6 | 27,1 | 90,1 | 96,0 | 95,2 |
| Nord-Est | 19,7 | 30,9 | 88,0 | 93,8 | 94,3 |
| Sud | 14,4 | 26,7 | 92,6 | 97,2 | 95,8 |

Source : Volume II de ce rapport, pp. 19-22, 28-31, 35-44, tableaux supplémentaires, non publiés.

Il semble que les résultats enregistrés au niveau des ethnies aient déterminé les données classées selon la région de résidence. A l'Ouest avec comme ethnie dominante les Wolofs et au Nord-Est avec les Poulars, les premiers mariages ont été relativement moins stables.

En définitive, nous pouvons retenir que l'urbanisation et l'alphabétisation des femmes sont deux phénomènes qui semblent favoriser la dissolution des unions du fait que les citadines et les femmes alphabétisées appartiennent à des ménages souvent moins pénétrés par les coutumes qui, d'habitude, jouent un grand rôle de stabilisation, voire de pérennité des unions. Par contre, en milieu rural, plus de femmes se trouvent en veuvage, probablement à cause du plus grand écart d'âge entre les époux.

5.6 LA POLYGAMIE

La polygamie est un phénomène social qui intéresse toutes les ethnies au Sénégal. Les résultats de l'enquête ménage qui a touché un échantillon de 200.000 personnes environ montrent que 32 pour cent des hommes pratiquaient la polygamie alors que 48 pour cent environ des femmes mariées appartenaient à un ménage polygame.

Le tableau 5.9 nous donne des indications sur l'évolution de la pratique de la polygamie entre 1970 et 1978.

TABLEAU 5.9 : REPARTITION EN POURCENTAGE DES HOMMES MARIÉS SELON LE NOMBRE D'EPOUSES EN 1970 ET EN 1978

| Nombre d'épouses | Source | |
|------------------|-----------|-------|
| | EDN 70-71 | EM 78 |
| 1 | 71,6 | 68,0 |
| 2+ | 28,4 | 32,0 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Sources : EDN 70-71 : Enquête Démographique Nationale 1970-1971: Situation matrimoniale, p. 9.

EM 78 : Volume II de ce rapport, p. 382.

Les résultats enregistrés dans l'Enquête Démographique Nationale et dans l'Enquête Ménage montrent que 28 pour cent des hommes étaient polygames en 1970 contre 32 pour cent en 1978. Cette évolution implique bien entendu une augmentation du nombre moyen de femmes par homme marié (1,41 en 1970 contre 1,50 en 1978). Une interprétation hâtive de ces résultats pourrait amener à conclure à une hausse de la polygamie dans le pays. Une telle conclusion trouverait cependant une explication dans la désaffection des hommes vis-à-vis du premier mariage, due à plusieurs facteurs tels que la scolarisation, l'urbanisation, et probablement aussi le coût relativement élevé du premier mariage. Par contre, pour les hommes déjà mariés, l'arrivée d'une nouvelle épouse dans le ménage est d'autant plus facilitée que les structures d'accueil existent déjà. Une conséquence serait que les femmes sont plus touchées par la polygamie comme l'ont montré les résultats de l'enquête ménage.

Au cours de l'enquête individuelle, il a été possible de déterminer dans quel type d'union étaient mariées les femmes. La question suivante était posée à chaque femme mariée : "Avez-vous des co-épouses ?". Dans le cas où la réponse était affirmative, il s'agissait ainsi d'un mariage de type polygame et on demandait alors le nombre de co-épouses et le rang de la femme dans le mariage.

On a pu ainsi observer que 48,5 pour cent des femmes qui étaient mariées au moment de l'enquête étaient en union polygame. Le tableau 5.10 donne la distribution de ces femmes selon l'âge actuel. Les pourcentages des femmes mariées en union polygame augmentent régulièrement avec l'âge des femmes. A partir de 30 ans, plus d'une femme sur deux était mariée dans ce type d'union. Nous avons déjà vu qu'aux âges avancés, la probabilité pour les femmes d'appartenir à un ménage monogame devient plus faible. Les hommes qui se marient pour la première fois font presque toujours leur choix parmi les femmes jeunes.

TABLEAU 5.10 : POURCENTAGE DE FEMMES ACTUELLEMENT MARIÉES EN UNION POLYGAME SELON L'ÂGE ACTUEL

| Age actuel | Pourcentage | Nombre de femmes |
|------------|-------------|------------------|
| 15-20 | 30,6 | 520 |
| 20-24 | 35,5 | 611 |
| 25-29 | 46,5 | 604 |
| 30-34 | 57,7 | 477 |
| 35-39 | 56,5 | 462 |
| 40-44 | 65,5 | 380 |
| 45-49 | 64,8 | 244 |
| Total | 48,5 | 3.298 |

Source : Volume II de ce rapport, p. 52.

Le tableau 5.11 qui présente la répartition des femmes selon le nombre d'épouses du mari et selon l'âge actuel, nous montre que les proportions de femmes mariées en union monogame sont en effet d'autant plus faibles que l'âge des femmes est élevé : 67 pour cent des femmes âgées de moins de 25 ans sont en union monogame contre 39 pour cent chez les femmes âgées de 35-44 ans et seulement 35 pour cent chez les femmes âgées de 45 ans ou plus.

TABLEAU 5.11 : REPARTITION EN POURCENTAGE DES FEMMES MARIEES SELON LE NOMBRE D'EPOUSES DU MARI ET SELON LE GROUPE D'AGE ACTUEL

| Nombre d'épouses du mari | Age actuel | | | | Ensemble |
|--------------------------|------------|-------|-------|-----|----------|
| | <25 | 25-34 | 35-44 | 45+ | |
| 1 | 67 | 49 | 39 | 35 | 52 |
| 2 | 25 | 37 | 39 | 35 | 33 |
| 3+ | 8 | 14 | 22 | 30 | 15 |
| Effectif | 1.131 | 1.081 | 842 | 174 | 3.298 |

Source : Volume II de ce rapport, pp. 81-82.

Bien que 48 pour cent environ des femmes mariées aient été en union polygame, il faut cependant noter que la pratique de la polygamie n'est pas partout également courante. Beaucoup de femmes (et d'hommes aussi) sont, pour une raison ou pour une autre, contre ce type d'union. Nous étudierons ainsi à partir des données du tableau 5.12 l'influence des facteurs socio-économiques sur la pratique de la polygamie.

TABLEAU 5.12 : POURCENTAGE DES FEMMES EN UNION POLYGAME SELON L'AGE ET SELON CERTAINES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES

| Variables | Age actuel | | Ensemble | Effectif |
|----------------------------|------------|----------|----------|----------|
| | < 30 ans | ≥ 30 ans | | |
| ENSEMBLE | 37,9 | 60,3 | 48,5 | 3.298 |
| <u>Education</u> | | | | |
| Sait lire | 30,5 | 54,3 | 37,0 | 338 |
| Ne sait pas lire | 39,1 | 60,7 | 49,8 | 2.960 |
| <u>Lieu de résidence</u> | | | | |
| Urbain | 32,9 | 59,2 | 45,7 | 980 |
| Rural | 39,9 | 60,8 | 49,7 | 2.318 |
| <u>Groupe ethnique</u> | | | | |
| Wolof | 41,4 | 69,9 | 55,1 | 1.352 |
| Poullar | 33,8 | 51,2 | 41,5 | 782 |
| Mandingue | 39,5 | 75,4 | 54,4 | 147 |
| Serer | 32,8 | 51,0 | 42,3 | 480 |
| Diola | 44,9 | 50,7 | 48,2 | 116 |
| Autres | 37,8 | 54,8 | 45,4 | 421 |
| <u>Région de résidence</u> | | | | |
| Ouest | 31,0 | 60,1 | 45,2 | 892 |
| Centre | 40,1 | 60,5 | 50,0 | 1.357 |
| Nord-Est | 33,5 | 60,9 | 45,0 | 558 |
| Sud | 49,6 | 59,5 | 54,4 | 491 |

Source : Tableaux supplémentaires, non publiés.

Dans l'ensemble, il se confirme que les jeunes femmes urbanisées ou alphabétisées sont moins intéressées par la polygamie. La scolarisation des filles et les contraintes du mariage plus importantes en zone urbaine qu'en zone rurale expliquent probablement le fait que la polygamie soit moins fréquente chez les jeunes citadines et chez les femmes alphabétisées. La polygamie est souvent perçue par les femmes d'un certain niveau d'instruction comme étant un type d'union incompatible avec leurs aspirations sociales. Elle est largement contestée par la nouvelle génération qui lui reproche d'être à l'origine de plusieurs conflits sociaux, liés au problème d'héritage des biens du père par les enfants de mères différentes, et au problème de coexistence des épouses.

82 Les données classées selon les groupes ethniques font apparaître que les pourcentages de femmes en union polygame sont plus faibles chez les Poulars et les Serers. Dans l'ensemble, les Wolofs sont les femmes qui sont le plus mariées dans ce type d'union bien que ce soit le groupe le plus urbanisé.

C'est à l'Ouest, région la plus urbanisée, et au Nord-Est, où l'on retrouve les Poulars, que l'on enregistre les plus faibles proportions de femmes en union polygame.

5 7 CONCLUSION

Une des caractéristiques des femmes non célibataires est qu'elles sont mariées à un âge relativement jeune. L'âge moyen au premier mariage se situe à 16 ans environ et la moitié des femmes sont mariées à 15,6 ans. Si l'on a observé que 29 pour cent environ des premiers mariages étaient rompus au moment de l'enquête, cette relative instabilité des premières unions ne semble pas affecter significativement la durée totale de la période que les femmes passent dans le mariage. Quatre-vingt neuf pour cent environ des femmes dont le premier mariage a été rompu sont remariées et au moment de l'enquête 95 pour cent des femmes non célibataires étaient effectivement mariées. On peut donc penser que les ruptures d'union n'auront probablement pas d'incidence majeure sur la fécondité.

Certains facteurs socio-économiques, tels que la scolarisation, l'urbanisation, ont entraîné un âge moyen au premier mariage plus élevé en zone urbaine et expliquent pourquoi la polygamie, qui concerne 49 pour cent des femmes mariées, est moins acceptée par les jeunes citadines et les jeunes femmes alphabétisées qui la considèrent comme un type d'union incompatible avec les exigences du monde moderne.

La procréation étant considérée comme le fondement du mariage, on peut s'attendre à ce que la fécondité au Sénégal dépende essentiellement de l'intensité de la nuptialité d'autant plus que, comme nous le verrons plus loin, la pratique de la contraception est négligeable dans le pays.

Toutes les femmes de l'échantillon ont été interrogées sur le nombre total de grossesses qu'elles ont eues depuis l'âge de 15 ans (âge de début de procréation) jusqu'au moment de l'enquête. On a pu ainsi déterminer la durée et le devenir de chaque grossesse. Ces données étaient portées dans le tableau de l'historique des naissances de la section III du questionnaire (Annexe II). L'utilisation du graphique AGEVEN¹ devait permettre de mieux situer la fin de chaque grossesse sur la ligne de vie des femmes. Une grossesse pouvait soit être interrompue par un avortement ou une fausse couche, soit arriver à terme et donner lieu à un mort-né ou à une naissance vivante.

Dans l'étude de la fécondité cumulée, seules les naissances vivantes issues de l'ensemble des femmes sont prises en considération. Il s'agit de mesurer le nombre moyen d'enfants nés vivants de chaque femme et d'étudier l'influence de certaines variables sur la fécondité :

- variables démographiques : âge actuel, âge au premier mariage, durée du mariage.
- variables socio-économiques : éducation, lieu de résidence, groupe ethnique, région de résidence, occupation du mari, rang de la femme dans le mariage et nombre d'épouses du mari.

Dans ce chapitre, le nombre moyen d'enfants nés vivants sera donc la principale mesure de la fécondité cumulée.

Cette mesure souffre cependant de quelques limites. D'abord, les femmes qui sont décédées ou qui ont émigré avant l'enquête ne sont pas incluses dans le champ de l'étude, ainsi le niveau de leur fécondité est complètement ignoré. Ensuite les données sur le nombre d'enfants nés vivants peuvent être erronées du fait des défaillances de mémoire des femmes et surtout des femmes âgées dont les premières naissances vivantes remontent déjà assez loin dans le temps. Enfin, les enfants décédés peu de temps après la naissance sont, pour des raisons culturelles, très souvent omis de la liste des enfants. Toutes ces omissions auront ainsi pour conséquence d'établir la fécondité cumulée à un niveau sous-estimé.

Les données que nous analyserons dans ce chapitre seront le plus souvent présentées selon les groupes d'âge actuels plutôt que selon le nombre d'années écoulées depuis le premier mariage. Toutefois, il est à noter que, bien que les données sur l'âge soient plus faciles à comprendre, les données par la durée de mariage sont parfois plus fiables parce que les dates de naissance des enfants sont souvent fixées par rapport à l'âge au mariage de l'enquêtée.

¹ Voir description du graphique AGEVEN, p. 31-33 de ce rapport.

6.1 FECONDITE CUMULEE DE TOUTES LES FEMMES

Le tableau 6.1 présente la distribution de toutes les femmes (en pourcentage) selon le nombre d'enfants nés vivants et l'âge actuel.

Notons d'abord les proportions élevées des femmes qui ont eu plus de cinq enfants nés vivants : plus de la moitié des femmes âgées de 30 à 34 ans et plus des deux tiers des femmes âgées de 35 ans et plus ont déjà donné naissance à six enfants ou plus au moment de l'enquête.

Par contre, le pourcentage des femmes qui n'ont eu aucune naissance vivante est de 65 pour cent dans le groupe d'âge 15-19 ans. Il décroît rapidement lorsque l'âge des femmes augmente. Il devient faible à partir de 25 ans et tombe à 3,5 pour cent chez les femmes âgées de 45 à 49 ans. Cela donne une assez bonne estimation de la stérilité primaire au Sénégal, qui s'avère faible.

On observe d'ailleurs que chez les femmes âgées de 45 ans ou plus, c'est-à-dire celles pour lesquelles les facultés procréatrices sont en voie d'être terminées, il est né en moyenne 7,16 enfants par femme, ce qui traduit une fécondité élevée. Ainsi le Sénégal, comme la plupart des pays africains, connaît une fécondité "naturelle", c'est-à-dire une fécondité non contrôlée.

Pour l'ensemble des femmes, il est né en moyenne 3,53 enfants par femme, soit 4,03 enfants par femme non célibataire et 0,15 enfant par femme célibataire. On notera que la fécondité des célibataires est très faible. A partir de 30 ans, la fécondité cumulée dépend entièrement de la fécondité des femmes non célibataires.

Le tableau 6.2 donne des chiffres comparatifs sur la fécondité cumulée dans 21 pays qui ont participé à l'EMF.

Le Sénégal vient en sixième position pour ce qui est du nombre moyen d'enfants nés vivants de femmes non célibataires âgées de 40 à 44 ans. Il occupe le onzième rang s'il s'agit de la fécondité cumulée de l'ensemble des femmes non célibataires. Il vient en cinquième position avec le Pakistan pour ce qui est du nombre moyen d'enfants comparatif (basé sur une répartition par âge-type des femmes non célibataires de l'enquête individuelle de l'ESF).

TABLEAU 6.1 : REPARTITION EN POURCENTAGE DE TOUTES LES FEMMES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS NES VIVANTS ET L'AGE ACTUEL

| Age actuel | Nombre d'enfants nés vivants | | | | | | | | | | Moyenne (femmes non céli- bataires) | Moyenne (femmes céliba- taires) | Moyenne Ensemble | |
|--------------|------------------------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|--|--|---------------------|-------------|
| | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9+ | | | | Total |
| 15-19 | 65,3 | 26,4 | 7,5 | 0,7 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 100,0 | 0,71 | 0,05 | 0,44 |
| 20-24 | 20,6 | 27,1 | 25,9 | 18,2 | 6,1 | 1,8 | 0,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 100,0 | 1,92 | 0,29 | 1,69 |
| 25-29 | 6,9 | 10,4 | 14,0 | 17,3 | 23,8 | 16,6 | 7,8 | 2,0 | 0,8 | 0,5 | 100,0 | 3,53 | 0,32 | 3,39 |
| 30-34 | 4,6 | 3,2 | 5,6 | 7,0 | 9,4 | 16,8 | 22,6 | 17,2 | 8,8 | 4,6 | 100,0 | 5,29 | - | 5,28 |
| 35-39 | 3,4 | 6,3 | 6,1 | 6,5 | 7,5 | 7,7 | 14,8 | 14,8 | 15,2 | 17,8 | 100,0 | 5,94 | - | 5,94 |
| 40-44 | 3,8 | 4,5 | 4,0 | 5,3 | 6,8 | 7,5 | 8,5 | 12,0 | 14,0 | 33,8 | 100,0 | 6,81 | - | 6,80 |
| 45-49 | 3,5 | 2,7 | 4,3 | 4,3 | 7,8 | 5,4 | 8,9 | 11,3 | 13,2 | 38,5 | 100,0 | 7,16 | - | 7,16 |
| Total | 21,7 | 14,7 | 11,1 | 9,0 | 8,4 | 7,3 | 7,5 | 6,2 | 5,4 | 8,7 | 100,0 | 4,03 | 0,15 | 3,53 |

Source : Volume II de ce rapport, pp. 107, 109.

TABLEAU 6.2 : NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS DE FEMMES NON CELIBATAIRES, SELON L'AGE ET SELON LE PAYS

| Pays | Tous les âges ensemble | Femmes âgées de 40 à 44 ans | Basé sur une répartition par |
|-----------------------------|------------------------|-----------------------------|---|
| | | | âge type des femmes non célibataires de l'enquête individuelle de l'ESF |
| <u>ASIE & PACIFIQUE</u> | | | |
| Bangladesh | 4,0 | 7,1 | 4,4 |
| Corée | 3,6 | 5,1 | 2,8 |
| Fiji | 3,8 | 6,2 | 3,4 |
| Indonésie | 3,5 | 5,3 | 3,2 |
| Jordanie | 5,4 | 8,6 | 4,9 |
| Malaisie | 4,2 | 6,1 | 3,5 |
| Népal | 3,3 | 5,6 | 3,2 |
| Pakistan | 4,2 | 7,0 | 4,0 |
| Philippines | 4,6 | 6,7 | 3,7 |
| Sri Lanka | 3,9 | 5,5 | 3,2 |
| Thaïlande | 3,9 | 6,1 | 3,3 |
| <u>AMERIQUE LATINE</u> | | | |
| Colombie | 4,3 | 6,6 | 3,8 |
| Costa Rica | 4,2 | 6,7 | 3,4 |
| Dominicaine Rép. | 4,1 | 6,6 | 3,9 |
| Guyane | 4,0 | 6,4 | 3,8 |
| Jamaïque | 3,6 | 5,4 | 3,4 |
| Mexique | 4,5 | 7,0 | 4,1 |
| Panama | 4,0 | 5,8 | 3,3 |
| Pérou | 4,5 | 6,6 | 3,9 |
| <u>AFRIQUE</u> | | | |
| Kenya | 4,1 | 7,6 | 4,5 |
| Sénégal | 4,0 | 6,8 | 4,0 |

Source : Maryse Hodgson and Jane Gibbs, Children Ever Born (Enfants nés vivants), (International Statistical Institute: Comparative Studies, N° 12, 1980), p. 14. Kenya et Sénégal, tableaux non publiés.

Le tableau 6.3 présente les différences de fécondité cumulée selon les variables socio-économiques.

Les colonnes (2) et (4) du tableau donnent le nombre moyen d'enfants nés vivants tel qu'il a été observé respectivement chez les femmes non célibataires et chez toutes les femmes.

Les mêmes données ont été présentées selon la méthode de la population-type dans les colonnes (3) et (5) du tableau pour neutraliser les effets de la durée de mariage et de la structure par âge des femmes.

Les données observées montrent que les femmes non alphabétisées ont eu une fécondité cumulée plus élevée que les femmes alphabétisées. Dans le tableau 2.2.6A (Volume II de ce rapport, pp. 138-139), on constate que la différence est expliquée par la structure d'âge des femmes. La fécondité est sensiblement plus élevée chez les femmes non alphabétisées dans les groupes d'âge 25-34 ans et 35-44 ans.

En utilisant la méthode de la population-type pour l'âge actuel de toutes les femmes (colonne 5), on voit disparaître l'effet de l'âge et la différence qui demeure provient du fait que le mariage est plus tardif chez les femmes alphabétisées. En effet, pour une même durée de mariage (colonne 3), les femmes alphabétisées et les femmes non alphabétisées ont eu le même nombre moyen d'enfants nés vivants.

La fécondité cumulée a été la même en zone urbaine et en zone rurale chez les femmes non célibataires. Ce résultat traduit probablement la réalité car les niveaux de fécondité dans les deux zones sont très proches quel que soit l'âge actuel de la femme selon les données du tableau 2.2.6B (Volume II de ce rapport, pp. 140-141). La différence qui apparaît avec l'utilisation de la méthode de la population-type pour l'âge actuel peut être expliquée ici également par un mariage plus tardif en zone urbaine.

Les données, classées selon le groupe ethnique, font apparaître que les Poulars ont eu la fécondité la plus basse même en utilisant des durées de mariage comparatives. Cela semble dû à la fécondité cumulée très basse observée dans le tableau 2.2.6C (Volume II de ce rapport, pp. 142-146) chez les Poulars âgées de moins de 25 ans et qui se sont mariées avant 18 ans. C'est la précocité de l'âge au premier mariage qui expliquerait donc un tel niveau de fécondité chez les jeunes Poulars (voir section 7.2).

Les Mandingues, les Diolas et les Serers sont les groupes ethniques qui ont été les plus féconds, peut-être à cause du fait que ce sont les ethnies relativement les moins alphabétisées et les moins urbanisées.

88 TABLEAU 6.3 : NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS DE TOUTES LES FEMMES ET DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES, SELON OU NON QUE L'ON UTILISE LA METHODE DE LA POPULATION-TYPE POUR LA DUREE DU MARIAGE ET POUR L'AGE ACTUEL

| Variables | Femmes non célibataires | | Toutes les femmes | |
|----------------------------|-------------------------|---|------------------------|---|
| | Nombre moyen d'enfants | Nombre moyen d'enfants par la méthode de la population-type pour le nombre d'années depuis le premier mariage | Nombre moyen d'enfants | Nombre moyen d'enfants par la méthode de la population-type pour l'âge actuel de la femme |
| <u>Education</u> | | | | |
| Sait lire | 2,83 | 4,05 | 1,76 | 3,07 |
| Ne sait pas lire | 4,18 | 4,03 | 3,85 | 3,69 |
| <u>Lieu de résidence</u> | | | | |
| Urbain | 4,02 | 4,12 | 3,10 | 3,31 |
| Rural | 4,03 | 3,99 | 3,76 | 3,65 |
| <u>Groupe ethnique</u> | | | | |
| Wolof | 4,06 | 4,14 | 3,43 | 3,49 |
| Poullar | 3,77 | 3,72 | 3,42 | 3,51 |
| Mandingue | 4,47 | 4,42 | 4,15 | 4,15 |
| Serer | 4,47 | 4,30 | 3,98 | 3,67 |
| Diola | 4,43 | 4,30 | 3,65 | 3,30 |
| Autres | 3,66 | 3,82 | 3,31 | 3,33 |
| <u>Région de résidence</u> | | | | |
| Ouest | 4,17 | 4,26 | 3,26 | 3,46 |
| Centre | 3,93 | 3,88 | 3,59 | 3,51 |
| Nord-Est | 3,95 | 4,02 | 3,63 | 3,75 |
| Sud | 4,14 | 4,03 | 3,86 | 3,71 |
| <u>Occupation du mari</u> | | | | |
| Métier défini | 3,98 | 4,18 | - | - |
| Vendeur | 3,53 | 3,70 | - | - |
| Fermier | 4,17 | 3,99 | - | - |
| Service | 4,26 | 4,34 | - | - |
| Ouvrier | 3,71 | 4,09 | - | - |
| Autres | 4,27 | 4,31 | - | - |

| Variables | Femmes non célibataires | | Toutes les femmes | |
|---------------------------------|-------------------------|---|------------------------|---|
| | Nombre moyen d'enfants | Nombre moyen d'enfants par la méthode de la population-type pour le nombre d'années depuis le premier mariage | Nombre moyen d'enfants | Nombre moyen d'enfants par la méthode de la population-type pour l'âge actuel de la femme |
| <u>Rang de la femme</u> | | | | |
| 1er rang | 4,17 | 4,17 | - | - |
| 2ème rang | 3,97 | 3,94 | - | - |
| 3ème rang ou plus | 3,60 | 3,53 | - | - |
| <u>Nombre d'épouses du mari</u> | | | | |
| 1 épouse | 3,56 | 4,10 | - | - |
| 2 épouses et plus | 4,64 | 4,09 | - | - |

Source : Volume II de ce rapport, pp. 138-163 ; tableaux supplémentaires, non publiés.

La différence de fécondité cumulée qui a été observée selon le rang de la femme dans le mariage semble due à la nature des données. En effet, même si les données utilisent la méthode de la population-type pour la durée de mariage, il n'en demeure pas moins que pour un même groupe de durée, les femmes de rang antérieur ont toujours une durée de mariage plus longue.

Pour une même durée de mariage, la fécondité cumulée des femmes dans les ménages monogames n'est pas différente de celle des femmes dans les ménages polygames. Cependant, d'après les données du tableau 2.2.6H (Volume II de ce rapport, p. 164), on constate que la théorie selon laquelle les femmes vivant en monogamie seraient plus fécondes que celles vivant dans un mariage de type polygame semble vérifiée chez les femmes âgées de 35-44 ans et de 45 ans et plus. Ainsi donc c'est vers la fin de leur période de procréation que les femmes qui ont appartenu à un ménage monogame deviennent plus fécondes.

6.3 PROBABILITES D'AGRANDISSEMENT

Pour les femmes âgées de 45-49 ans dont la fécondité est virtuellement terminée, les probabilités d'agrandissement fournissent, pour un rang de naissance donné, la proportion de celles qui ont eu au moins un enfant supplémentaire. Ainsi, la probabilité d'agrandissement pour le rang 5 est égale à la proportion des femmes qui ont eu six enfants et plus, rapportée à la proportion des femmes qui ont eu cinq enfants et plus.

Ce sera donc un autre moyen de mesurer la fécondité. On s'intéresse à la cohorte des femmes qui ont pratiquement achevé leur descendance pour voir dans quelle mesure la taille des familles s'est agrandie.

Le tableau 6.4 nous donne les probabilités d'agrandissement pour le dernier groupe d'âge (Figure 6.1).

TABLEAU 6.4 : PROBABILITES D'AGRANDISSEMENT (EN POUR MILLE) POUR TOUTES LES FEMMES AGEES DE 45-49 ANS

| Rang de naissance | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11+ |
|-------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Probabilités d'agrandissement | 965 | 972 | 954 | 952 | 908 | 930 | 875 | 822 | 743 | 688 | 604 | 319 |

Nous précisons d'abord que lorsque nous écrivons dans cette section des expressions telles que "femmes infécondes" ou "femmes stériles", c'est par souci de simplification. En effet, l'infécondité ou la stérilité peuvent être aussi bien le fait de la femme que de l'époux ou des deux conjoints à la fois. Une telle étude causale dépasse cependant le cadre du présent rapport.

La probabilité d'agrandissement pour le rang 0 est égale à 0,965 ; c'est la proportion des femmes qui ont été fécondes, c'est-à-dire que 965 femmes pour mille ont eu au moins un enfant.

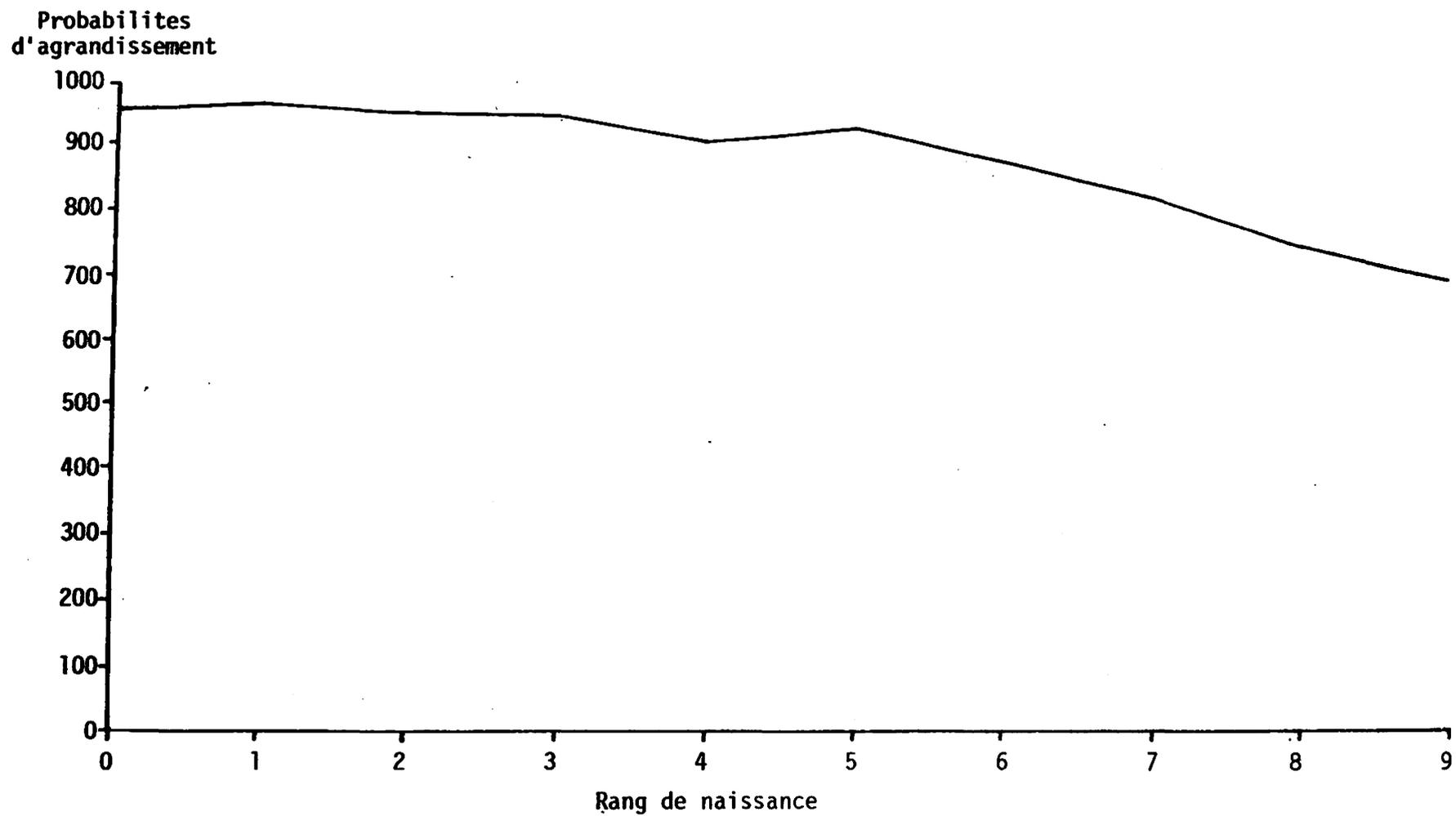
Le complément à 1 de la probabilité d'agrandissement pour le rang 0 nous donne la proportion des "femmes définitivement infécondes", soit 35 femmes pour mille, ce qui est une proportion assez faible.

La croissance de la probabilité d'agrandissement de rang 0 à celle de rang 1 provient du fait que les "femmes stériles" dès le mariage entrent au dénominateur de la première probabilité d'agrandissement alors qu'au dénominateur de la probabilité d'agrandissement de rang 1 n'entrent que les "femmes fécondes", donc a fortiori "fertiles" lors du mariage.

La décroissance régulière des probabilités d'agrandissement au-delà de la probabilité de rang 1 provient elle aussi principalement de facteurs physiologiques liés à l'âge, qui différencient d'autant plus les femmes que le rang de naissance est élevé. Elle résulte donc de l'augmentation de la proportion des "femmes stériles" (stérilité secondaire) avec l'élévation en âge dont s'accompagne l'élévation du nombre des enfants.

Il faut remarquer que tout en diminuant, les probabilités restent fortes. Même pour le rang 10 la probabilité d'agrandissement reste très élevée : 0,604 ; plus d'une femme sur deux, qui a déjà eu 10 enfants, aura au moins un enfant supplémentaire.

Figure 6.1 Probabilites d'agrandissement - femmes agees de 45 ans et plus



Le tableau 6.5 et les figures 6.2 et 6.3 suivants présentent les probabilités d'agrandissement selon la nature du lieu de résidence et le groupe ethnique. Les probabilités d'agrandissement selon ces variables socio-économiques présentent le même profil que les probabilités d'agrandissement de l'ensemble des femmes âgées de 45-49 ans. On constate la même décroissance des probabilités au fur et à mesure que le rang de naissance est plus élevé. Même pour les rangs de naissance les plus élevés, les probabilités d'agrandissement restent élevées partout.

TABLEAU 6.5 : PROBABILITES D'AGRANDISSEMENT (‰) CHEZ LES FEMMES AGEES DE 45-49 ANS SELON CERTAINES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES

| Rang de naissance | Ensemble | Lieu de résidence | | Groupe ethnique | | Rang de la femme | | Nombre d'épouses du mari | |
|-------------------|----------|-------------------|-------|-----------------|--------|------------------|-------|--------------------------|--------|
| | | Urbain | Rural | Wolof | Poular | 1e rg | 2e rg | 1 | 2 et + |
| 0 | 965 | 948 | 972 | 961 | 964 | 982 | 981 | 988 | 962 |
| 1 | 972 | 973 | 971 | 980 | 926 | 977 | 981 | 988 | 960 |
| 2 | 954 | 958 | 953 | 928 | 980 | 956 | 942 | 989 | 938 |
| 3 | 952 | 985 | 938 | 967 | 938 | 955 | 958 | 952 | 956 |
| 4 | 908 | 880 | 922 | 908 | 914 | 912 | 892 | 924 | 908 |
| 5 | 930 | 949 | 936 | 881 | 947 | 951 | 932 | 924 | 909 |
| 6 | 875 | 857 | 883 | 825 | 946 | 898 | 821 | 838 | 901 |
| 7 | 822 | 793 | 834 | 819 | 771 | 871 | 656 | 876 | 807 |
| 8 | 743 | 684 | 769 | 821 | 703 | 750 | 811 | 761 | 725 |
| 9 | 688 | 692 | 685 | 658 | 897 | 653 | 763 | 604 | 741 |
| 10 | 604 | 667 | 579 | 557 | 589 | 614 | 461 | 610 | 581 |
| 11 | 319 | 500 | 242 | 199 | 201 | 264 | 504 | 288 | 323 |

Source : Tableaux supplémentaires, non publiés.

Figure 6.2 Probabilites d'agrandissement selon le lieu de residence.

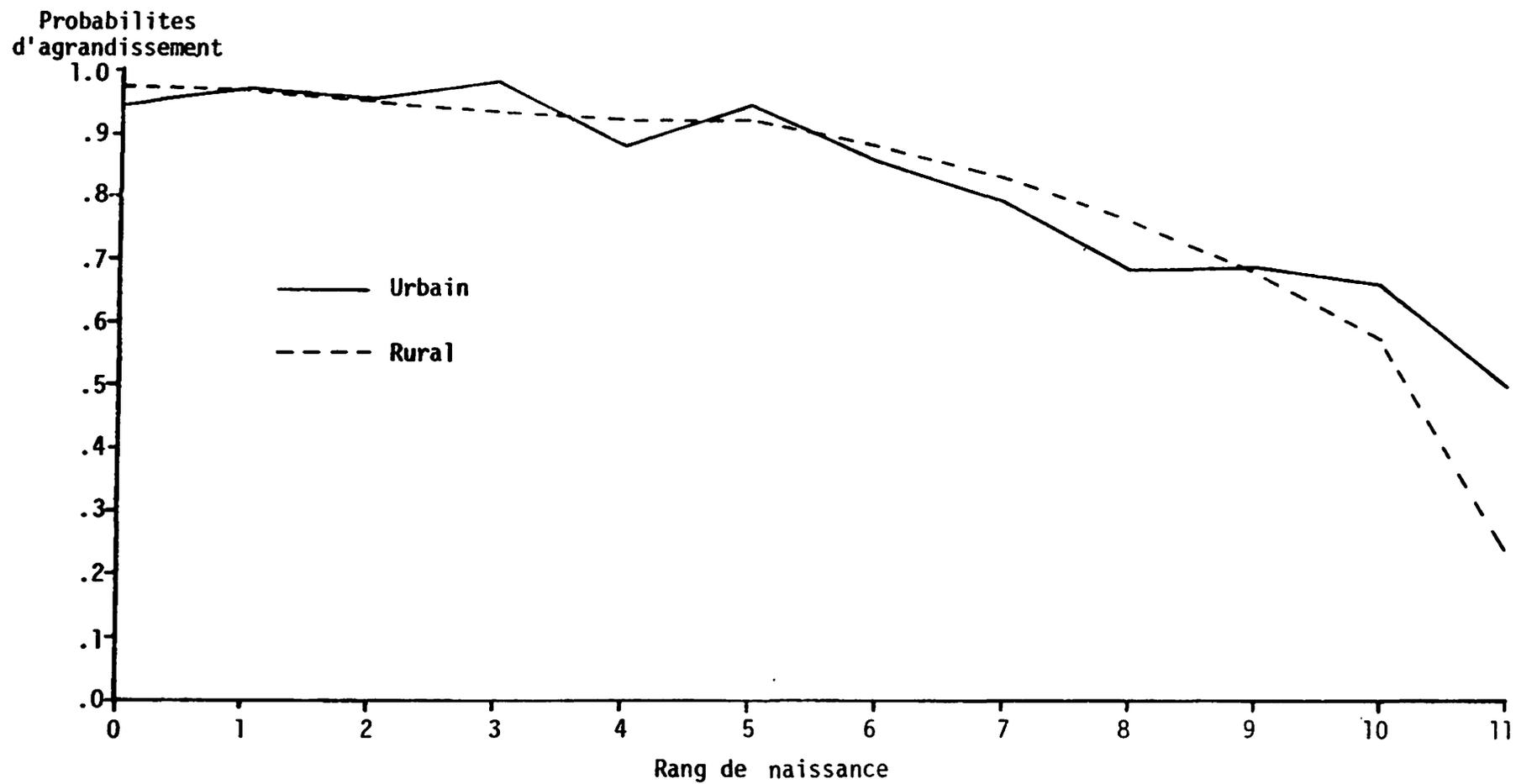
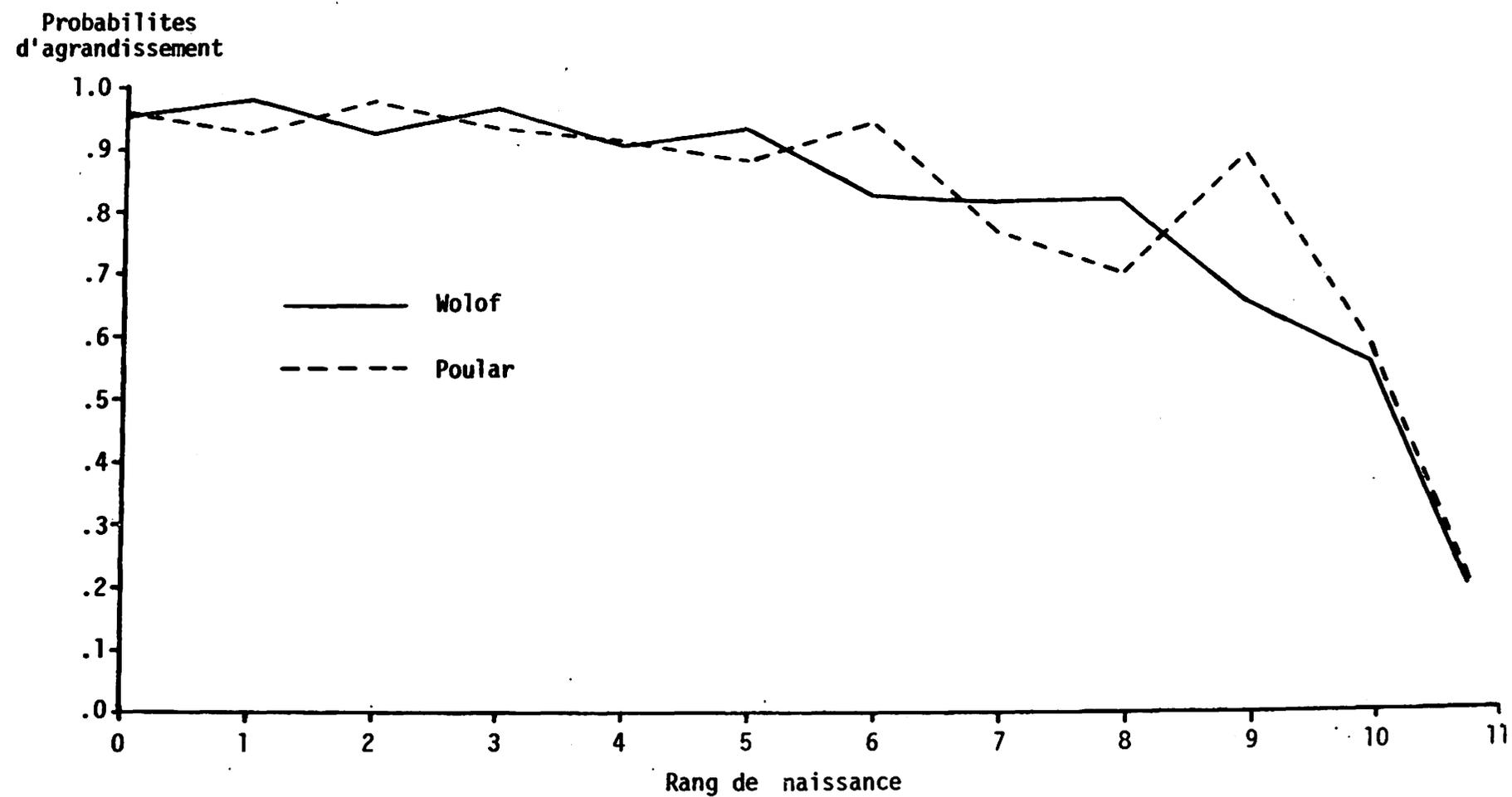


Figure 6.3 Probabilités d'agrandissement selon le groupe ethnique.



Nous constatons donc qu'en réalité la fécondité au Sénégal n'est pas déterminée de façon significative par les variables socio-économiques telles que le lieu de résidence, la région de résidence ou l'appartenance ethnique. L'intensité de la fécondité est presque la même partout une fois que les femmes entrent dans le mariage. C'est bien là une caractéristique des populations où la pratique du contrôle des naissances est presque inexistante. La fécondité est alors largement déterminée par l'intensité de la nuptialité (âge au premier mariage, durée du mariage) et semble limitée principalement par les facteurs physiologiques. Nous avons vu qu'une femme qui a presque complété sa descendance a donné naissance en moyenne à 7 enfants environ et les femmes non célibataires ont eu en moyenne 4 enfants nés vivants. Ces résultats traduisent un niveau de fécondité assez élevé au Sénégal.

CHAPITRE 7 - FECONDITE AVANT OU AU COURS DES CINQ PREMIERES ANNEES DE MARIAGE

Dans ce chapitre, nous définirons par le terme de fécondité de "début de mariage" la venue des naissances vivantes avant ou au cours des cinq premières années de mariage.

L'analyse sera donc limitée à la fécondité des femmes qui sont entrées en union pour la première fois il y a cinq ans au moins. Elles sont au nombre de 2.649, soit 76,3 pour cent de l'ensemble des femmes non célibataires. Elles seront réparties dans les trois catégories suivantes, selon la durée écoulée depuis le début du premier mariage : femmes mariées depuis 5-9 ans, femmes mariées depuis 10-19 ans, femmes mariées depuis 20 ans et plus.

7.1 TENDANCE DE LA FECONDITE DE "DEBUT DE MARIAGE"

L'âge au mariage ayant peu évolué entre les différents groupes de génération de femmes, les femmes ayant une durée de mariage plus longue seront en moyenne plus âgées que les femmes ayant une durée de mariage moindre.

Sous réserve de l'étude des variations des conceptions pré-nuptiales et de la stabilité des omissions, l'évolution du niveau de la fécondité de "début de mariage" entre les promotions de mariage les plus anciennes et les plus récentes sera donc un indicateur de la tendance de la fécondité dans le pays.

Le tableau 7.1 présente la fécondité de "début de mariage" selon le nombre d'années écoulées depuis le début du premier mariage et selon l'âge au premier mariage.

TABLEAU 7.1 : NOMBRE MOYEN D'ENFANTS (EN POUR MILLE) NES AVANT OU AU COURS DES CINQ PREMIERES ANNEES DE MARIAGE, SELON LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE ET SELON L'AGE AU PREMIER MARIAGE (FEMMES MARIEES POUR LA PREMIERE FOIS IL Y A CINQ ANS OU PLUS)

| Durée écoulée | Age au premier mariage | | | | | | | Total | Effectif des femmes |
|---------------|------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------------|
| | <15 | 15-17 | 18-19 | 20-21 | 22-24 | 25-29 | 30+ | | |
| 5-9 | 147 | 163 | 180 | 190 | (216) | (256) | (-) | 165 | 586 |
| 10-19 | 141 | 163 | 175 | 162 | (121) | (193) | (450) | 156 | 1.057 |
| 20 et + | 136 | 149 | 168 | 140 | (250) | (250) | (-) | 147 | 1.006 |
| Total | 140 | 158 | 174 | 164 | 185 | (219) | (300) | 154 | |
| Effectif | 996 | 1.167 | 273 | 136 | 48 | 26 | 3 | | 2.649 |

Source : Volume II de ce rapport, pp. 85-86. Les moyennes entre parenthèses sont basées sur des effectifs de moins de 30 personnes.

Dans l'ensemble une tendance à la hausse de la fécondité pourrait être dégagée, du moins durant les cinq premières années de mariage. Entre les femmes mariées depuis plus de 20 ans et celles mariées depuis 10-19 ans, la hausse a été de 6,1 pour cent. Entre les femmes mariées depuis 10-19 ans et celles mariées plus récemment (depuis 5-9 ans), la hausse a été de 5,8 pour cent. La même tendance à la hausse est observée pour un âge au mariage donné.

Ces résultats peuvent être dus aux défaillances de mémoire des femmes mariées depuis plus longtemps. Elles auront plus tendance à oublier les naissances survenues au cours des cinq premières années de mariage que les femmes mariées plus récemment. On observe d'ailleurs que pour une durée donnée, la fécondité de "début de mariage" est plus élevée chez les femmes qui entrent plus tardivement en union, bien qu'il faille tenir compte ici du risque de conceptions pré-nuptiales, plus élevé chez ces femmes.

Une autre explication serait la mauvaise interprétation de la période de référence par les femmes dont le premier mariage remonte plus loin dans le temps et qui auront tendance à sous-estimer cette période.

L'élévation de l'âge au premier mariage pourrait, aussi, expliquer que la fécondité de "début de mariage" soit plus forte chez les femmes mariées plus récemment. Les femmes mariées très jeunes sont en effet moins aptes à procréer.

7.2 FACTEURS DIFFERENTIELS DE LA FECONDITE DE "DEBUT DE MARIAGE"

Le tableau 7.2 présente les différences de fécondité de "début de mariage" selon les facteurs socio-économiques.

On observe que la fécondité de "début de mariage" est plus élevée chez les femmes alphabétisées que chez les femmes non alphabétisées. L'âge au premier mariage étant normalement plus élevé chez les femmes alphabétisées, celles-ci ont pu être plus fécondes pendant les premières années de mariage, ce qui expliquerait que, contrairement à ce que l'on s'attendait, la fécondité de "début de mariage" soit plus élevée chez les citadines que chez les femmes vivant en milieu rural. Le risque de conceptions pré-nuptiales, plus grand en zone urbaine du fait du mariage tardif, pourrait aussi expliquer les niveaux de fécondité observés.

Si les données sont classées selon l'ethnie, on observe que les Poulars ont été les moins fécondes durant les premières années de mariage. On a déjà vu que chez les Poulars, l'âge au premier mariage est très précoce. Cependant, le mariage est en réalité toujours consommé très tardivement. Ainsi l'âge au premier mariage ne coïncide pas avec l'âge aux premiers rapports sexuels, ce qui expliquerait une fécondité de "début de mariage" plus basse chez les Poulars.

TABLEAU 7.2 : NOMBRE MOYEN D'ENFANTS (EN POUR MILLE) NES AVANT OU AU COURS DES CINQ PREMIERES ANNEES DE MARIAGE, SELON LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE ET SELON LES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES (FEMMES MARIEES POUR LA PREMIERE FOIS IL Y A CINQ ANS OU PLUS, QUEL QUE SOIT L'AGE AU MARIAGE)

| Variables | Total | Nombre d'années écoulées depuis le début du premier mariage | | |
|----------------------------|------------|---|------------|------------|
| | | 5-9 | 10-19 | 20+ |
| ENSEMBLE | 154 | 165 | 156 | 147 |
| <u>Education</u> | | | | |
| Sait lire | 175 | 205 | 156 | 159 |
| Ne sait pas lire | 153 | 158 | 156 | 146 |
| <u>Lieu de résidence</u> | | | | |
| Urbain | 170 | 191 | 170 | 156 |
| Rural | 148 | 153 | 150 | 143 |
| <u>Groupe ethnique</u> | | | | |
| Wolof | 159 | 169 | 159 | 154 |
| Poullar | 138 | 146 | 142 | 129 |
| Mandingue | 177 | 177 | 187 | 165 |
| Serer | 161 | 178 | 164 | 152 |
| Diola | 174 | 186 | 171 | 169 |
| Autres | 147 | 159 | 151 | 136 |
| <u>Région de résidence</u> | | | | |
| Ouest | 169 | 183 | 173 | 157 |
| Centre | 148 | 161 | 148 | 141 |
| Nord-Est | 147 | 155 | 150 | 137 |
| Sud | 154 | 153 | 154 | 153 |
| <u>Occupation du mari</u> | | | | |
| Métier défini | 170 | 185 | 164 | 167 |
| Vendeur | 148 | 167 | 143 | 141 |
| Fermier | 148 | 158 | 147 | 144 |
| Service | 175 | 173 | 185 | 166 |
| Ouvrier | 166 | 172 | 173 | 150 |
| Autres | 168 | 173 | 188 | 145 |
| <u>Rang de la femme</u> | | | | |
| 1er rang | 155 | 168 | 155 | 147 |
| 2ème rang | 153 | 158 | 158 | 144 |
| 3ème rang ou + | 196 | 163 | 164 | 146 |

Source : Volume II de ce rapport, pp. 85-106.

Le "jebalé" est une coutume que l'on rencontre au Sénégal ; elle consiste, pour les parents des nouveaux mariés, à décider d'un commun accord avec le conjoint, du jour où le mariage doit être consommé. La période séparant la célébration du mariage et la consommation de celui-ci peut durer de plusieurs jours à plusieurs années et dépend surtout de l'ethnie. D'une façon générale, on peut d'ailleurs penser que le fait que la pratique du "jebalé" soit moins respectée par les femmes alphabétisées et par les citadines explique en partie que le niveau de la fécondité de "début de mariage" soit plus élevée chez ces femmes.

La combinaison des deux facteurs que sont la tendance à la disparition de cette coutume et l'élévation de l'âge au premier mariage dans les catégories de femmes précitées, est un élément d'explication du niveau de fécondité de "début de mariage" plus élevé dans la région de l'Ouest qu'ailleurs, l'Ouest étant la région la plus urbanisée et où les femmes sont les plus alphabétisées.

Il est cependant possible de neutraliser les effets supposés de l'âge au premier mariage sur la fécondité de "début de mariage" et voir s'il y a d'autres facteurs explicatifs.

Le tableau 7.3 donne la fécondité de "début de mariage" basée sur l'âge au premier mariage type. Nous ne nous intéresserons pas aux femmes mariées au-delà de 22 ans ni aux promotions de mariage de durée égale ou supérieure à 20 ans du fait de la faiblesse des effectifs concernés.

En neutralisant l'influence de l'âge au premier mariage sur la fécondité de "début de mariage", on assiste à une baisse de celle-ci pour l'ensemble des femmes ou pour chaque promotion de mariage.

Cette baisse est en particulier très sensible chez les femmes alphabétisées et chez les citadines. On enregistre par contre une hausse de la fécondité de "début de mariage" chez les Poulars.

Ces résultats confirment l'hypothèse selon laquelle l'âge au premier mariage peut déterminer la fécondité de "début de mariage". Cependant, il semble que l'âge au premier mariage n'explique pas entièrement les niveaux différentiels de fécondité de "début de mariage". Si l'écart s'est rétréci entre les femmes alphabétisées et les femmes non alphabétisées, il reste par contre presque le même entre les citadines et les femmes vivant en milieu rural.

Il y a donc probablement un autre facteur explicatif. Les données classées selon l'ethnie et selon la nature du lieu de résidence font apparaître un phénomène nouveau. Elles montrent que la classification des femmes selon le lieu de résidence n'a de sens du point de vue de la fécondité de "début de mariage" que si elle fait intervenir le groupe ethnique. C'est ainsi que pour une ethnie donnée, la fécondité de "début de mariage" est toujours plus élevée chez les citadines que chez celles qui résident en milieu rural (excepté chez les Mandingues où la faiblesse des effectifs rend les résultats peu significatifs). C'est donc la fécondité dans chaque groupe ethnique selon la nature du lieu de résidence qui expliquerait que la fécondité de "début de mariage" soit plus élevée en zone urbaine où les femmes sont aussi les plus alphabétisées.

TABEAU 7.3 : NOMBRE MOYEN D'ENFANTS (EN POUR MILLE) NES AVANT OU AU COURS DES CINQ PREMIERES ANNEES DE MARIAGE, EN UTILISANT LA METHODE DE LA POPULATION-TYPE POUR L'AGE AU PREMIER MARIAGE, SELON LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE DEBUT DU PREMIER MARIAGE ET SELON LES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES (FEMMES MARIEES AVANT L'AGE DE 22 ANS ET MARIEES POUR LA PREMIERE FOIS IL Y CINQ ANS OU PLUS)

| Variables | Nombre d'années écoulées depuis le début du premier mariage | | |
|----------------------------|---|-----|-------|
| | Total | 5-9 | 10-19 |
| TOTAL | 153 | 160 | 156 |
| <u>Education</u> | | | |
| Sait lire | 156 | 181 | 133 |
| Ne sait pas lire | 152 | 157 | 157 |
| <u>Lieu de résidence</u> | | | |
| Urbain | 163 | 175 | 167 |
| Rural | 147 | 152 | 149 |
| <u>Région de résidence</u> | | | |
| Ouest | 166 | 174 | 171 |
| Centre | 147 | 157 | 148 |
| Nord-Est | 149 | 155 | 159 |
| Sud | 152 | 154 | 152 |
| <u>Occupation du mari</u> | | | |
| Métier défini | 160 | 175 | 152 |
| Vendeur | 147 | 156 | 146 |
| Fermier | 148 | 157 | 147 |
| Service | 169 | 152 | 194 |
| Ouvrier | 161 | 163 | 170 |
| Autres | 165 | 162 | 185 |
| <u>Rang de la femme</u> | | | |
| 1er rang | 154 | 163 | 156 |
| 2ème rang | 150 | 157 | 153 |
| 3ème rang ou plus | 155 | 157 | 168 |
| <u>Groupe ethnique</u> | | | |
| Wolof | 158 | 165 | 158 |
| Poullar | 140 | 143 | 143 |
| Mandingue | 181 | 169 | 170 |
| Serer | 161 | 174 | 161 |
| Diola | 161 | 192 | 175 |
| Autres | 148 | 161 | 150 |

| Variables | Nombre d'années écoulées depuis le début du premier mariage | | |
|---|--|-------|-------|
| | Total | 5-9 | 10-19 |
| <u>Lieu de résidence et groupe ethnique</u> | | | |
| Wolof | | | |
| Urbain | 170 | 176 | 178 |
| Rural | 149 | 156 | 146 |
| Poular | | | |
| Urbain | 144 | 137 | 141 |
| Rural | 138 | 142 | 143 |
| Mandingue | | | |
| Urbain | (165) | (138) | (178) |
| Rural | 183 | 176 | 167 |
| Serer | | | |
| Urbain | 178 | (235) | 169 |
| Rural | 154 | 155 | 156 |
| Diola | | | |
| Urbain | 167 | (221) | (176) |
| Rural | 158 | (96) | (183) |
| Autres | | | |
| Urbain | 158 | 160 | 165 |
| Rural | 144 | 163 | 141 |

Source : Volume II de ce rapport, pp. 85-106. Tableaux supplémentaires, non publiés.

Les chiffres entre parenthèses sont basés sur des effectifs de moins de 30 personnes.

7.3 INTERVALLE PROTOGENESIQUE ET INTERVALLE NEGATIF

Dans l'étude de l'échelonnement des naissances dans le mariage, l'intervalle protogénésique, ou premier intervalle, définit l'intervalle entre la date du premier mariage et la date de la première naissance légitime. Les femmes ayant donné naissance à des enfants conçus avant le mariage sont considérées comme ayant un intervalle négatif.

Le tableau 7.4 présente la durée moyenne de l'intervalle protogénésique et le pourcentage de femmes ayant un intervalle négatif selon l'âge au premier mariage.

TABLEAU 7.4 : DUREE MOYENNE DE L'INTERVALLE PROTOGENESIQUE ET POURCENTAGE DES FEMMES AYANT UN INTERVALLE NEGATIF SELON L'AGE AU PREMIER MARIAGE (FEMMES MARIEES POUR LA PREMIERE FOIS IL Y A CINQ ANS OU PLUS)

| Age au premier mariage | Pourcentage de femmes ayant un intervalle négatif | Durée moyenne du premier intervalle | Pourcentage de femmes sans enfant | Effectif des femmes |
|------------------------|---|-------------------------------------|-----------------------------------|---------------------|
| <15 | 0,5 | 24,3 | 15,2 | 996 |
| 15-17 | 2,1 | 20,7 | 11,0 | 1.167 |
| 18-19 | 4,8 | 18,2 | 10,6 | 273 |
| 20-21 | 12,5 | 19,2 | 12,5 | 136 |
| 22-24 | 8,3 | 18,9 | 18,8 | 48 |
| 25-29 | 26,9 | 15,6 | 0,0 | 26 |
| 30 et + | 66,7 | 0,0 | 33,3 | 3 |
| Total | 2,8 | 21,6 | 12,6 | 2.649 |

Source : Volume II de ce rapport, p. 83.

La durée moyenne de l'intervalle protogénésique est de 22 mois environ. On observe encore que l'âge au premier mariage influe sur la durée moyenne du premier intervalle. Ainsi on assiste au raccourcissement de la durée moyenne de l'intervalle protogénésique avec l'élévation de l'âge au premier mariage, ce qui devrait se traduire, en l'absence de pratique de la contraception, par une fécondité plus forte pour les femmes qui se marient tard et parmi lesquelles on retrouve principalement les citadines et les femmes scolarisées.

Trois pour cent environ des femmes avaient un intervalle négatif. Comme l'on s'y attendait, ce pourcentage augmente légèrement avec l'âge au premier mariage du fait du risque de conceptions pré-nuptiales plus élevé chez les femmes mariées tardivement.

Ce pourcentage, sans être négligeable, est relativement bas si on le compare, par exemple, à celui du Kenya qui était de 23 pour cent¹. Ce résultat confirme que la fécondité au Sénégal est déterminée principalement par la fécondité des femmes non célibataires.

¹ Central Bureau of Statistics, Kenya Fertility Survey, 1977-1978 First Report, Volume I (Nairobi, 1980), p. 93.

Il semble donc qu'il y ait un début de changement dans le comportement fécond des Sénégalaises durant leurs premières années de mariage. La fécondité de "début de mariage", telle qu'elle a été définie dans cette section, aurait augmenté chez les femmes de promotions de mariage plus récentes. Ni les omissions d'enfants par les femmes âgées et qui sont entrées en union plus tôt, ni même le risque de conceptions prénuptiales plus grand dans les jeunes générations ne suffisent pour justifier cette hausse. Il semble que les facteurs socio-économiques tels que l'urbanisation et l'éducation des jeunes femmes aient déterminé assez significativement le niveau plus élevé de la fécondité de "début de mariage" observé dans les promotions récentes de mariage. En effet, le mariage devenant plus tardif, les femmes deviennent plus aptes à la procréation car, étant mariées à un âge relativement élevé, leurs facultés procréatrices sont plus développées.

L'âge au premier mariage est un des facteurs déterminants de la fécondité de "début de mariage" mais ce n'est pas le seul. Il semble que les diverses coutumes que pratiquent les différents groupes ethniques aient une influence plus importante que tout autre facteur sur le niveau de fécondité de "début de mariage". Ces coutumes demeurent et continuent à jouer un rôle très fort même en milieu urbain.

CHAPITRE 8 - LA MORTALITE INFANTILE ET JUVENILE

La mortalité infantile au Sénégal s'est caractérisée jusque-là par des aspects typiques à cette région, qui se résument dans les trois points suivants :

1. une sous-estimation des décès en très bas âge, ce qui, avec le temps et l'amélioration de l'état civil ne permet pas toujours de constater une baisse du taux de mortalité infantile quand elle existe.
2. un seuil critique de la mortalité infantile entre un et cinq ans qui se situe autour de la période de sevrage lorsque l'enfant commence à subir les effets de la malnutrition (en particulier le manque de protéines du lait) et, par-là même, se trouve plus soumis aux maladies infectieuses, telles que la rougeole.
3. des variations saisonnières accentuées avec des pointes de mortalité infantile à certains moments de l'année, dues au degré d'humidité en relation avec l'endémie de certaines maladies (malaria, rougeole).

L'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité permet d'estimer le niveau récent de la mortalité infantile et juvénile, soit par des méthodes directes à l'aide des tableaux relatifs à l'historique des naissances, soit par des méthodes indirectes à l'aide des tableaux concernant les nombres moyens d'enfants nés vivants et survivants selon l'âge ou la durée d'union de la mère.

L'analyse différentielle selon les variables démographiques (sexe, rang de naissance, etc.) ainsi que les variations saisonnières feront l'objet d'un rapport spécifique.

8.1 ESTIMATION DIRECTE DE 1^0_0

A partir des données de l'enquête, on a calculé les quotients de mortalité infantile 1^0_0 .

Les données sur la mortalité infantile (1^0_0) peuvent être affectées à la fois par des déclarations incorrectes de la date de naissance des enfants, par des omissions d'enfants décédés et par des âges au décès erronés.

Le regroupement des générations par groupe de cinq ans s'impose pour minimiser les erreurs d'échantillonnage et rendre les chiffres significatifs. D'autre part, l'information pour les années passées est progressivement limitée aux premiers groupes d'âge des mères à la naissance de l'enfant, ce qui entraîne des distorsions dans la mesure du quotient de mortalité infantile total dans les années antérieures à cinq ans avant l'enquête ; les omissions d'enfants y ont certainement été, de plus, importantes. L'analyse doit donc se restreindre aux 10 à 15 années avant l'interview.

Afin d'essayer d'apprécier l'évolution du quotient 1^{Q} dans les 15 années précédant l'interview, on a comparé les taux obtenus pour les mères âgées de 10 à 34 ans à la naissance de leur enfant.

TABLEAU 8.1 : QUOTIENT DE MORTALITE INFANTILE (1^{Q}) POUR LES MERES DE 10 A 34 ANS A LA NAISSANCE DE LEUR ENFANT DANS LES 15 ANNEES PRECEDANT L'INTERVIEW

| Age de la mère a la naissance de l'enfant | Nombre d'années avant l'interview | | |
|---|-----------------------------------|-------------------|--------------------|
| | 1973-1977 1-5 | 1968-1972 6-10 | 1963-1967 11-15 |
| 10-34 | 117,7 | 122,5 | 114,0 |

Source : Tableaux supplémentaires, non publiés.

Dans la période la plus récente (cinq ans avant l'enquête), le quotient de mortalité infantile aurait été de 117,7 pour mille contre 122,5 pour mille dans la période 6-10 ans avant l'enquête. Ceci indiquerait une baisse de la mortalité infantile de l'ordre de 4 pour cent entre ces deux périodes. Cependant, par rapport à la période 11-15 ans avant l'enquête, les données du tableau 8.1 ne permettent pas de conclure à un changement de la mortalité infantile depuis le début des années 60. Le faible taux observé dans la période 11-15 ans avant l'enquête par rapport à celui observé dans la période la plus récente serait probablement dû aux erreurs de déclaration. On peut de toute façon se demander dans quelle mesure le quotient de mortalité 1^{Q} n'aurait pas été sous-estimé du fait qu'un certain nombre de décès qui s'étaient produits avant un an auraient été classés comme des décès à un an et donc pris en compte pour les quotients de rang supérieur.

En effet, la question sur le décès des enfants en bas âge était posée de telle sorte que l'âge au décès était donné soit en mois exacts (ce qui ne pose aucun problème) soit en mois et année calendaire (le mois était souvent inconnu et le programme d'imputation qui reconvertissait en âge au décès, plaçait ce décès à un an en année révolue). Par conséquent, ont été considérés comme des décès au-dessous d'un an, seulement les décès qui ont été enregistrés comme s'étant produits de façon certaine au-dessous d'un an.

Le tableau 8.2 présente les quotients de mortalité infantile obtenus à l'aide de l'historique des naissances selon l'âge de la mère à la naissance de l'enfant et les groupes de générations de l'enfant (ou le nombre d'années précédant l'interview).

TABLEAU 8.2 : QUOTIENTS DE MORTALITE INFANTILE (1^{q_0}) SELON L'AGE DE LA MERE A LA NAISSANCE DE L'ENFANT ET LE GROUPE DE GENERATION DE L'ENFANT (1948-1977) EN POUR MILLE (FEMMES NON CELIBATAIRES)

| Groupe d'âge de la mère à la naissance de l'enfant | Génération de l'enfant (en nombre d'années avant l'interview) | | | | | |
|--|--|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 1973-1977 1-5 | 1968-1972 6-10 | 1963-1967 11-15 | 1958-1962 16-20 | 1953-1957 21-25 | 1948-1952 26-30 |
| 10-14 | (100,0) | (178,6) | (161,3) | (87,0) | (95,2) | (312,5) |
| 15-19 | 153,1 | 130,1 | 135,1 | 178,4 | 176,6 | 167,3 |
| 20-24 | 114,2 | 116,7 | 116,2 | 95,2 | 117,2 | (82,2) |
| 25-29 | 102,4 | 125,7 | 101,2 | 105,9 | (61,7) | |
| 30-34 | 109,5 | 116,7 | 98,9 | (93,3) | | |
| 35-39 | 103,6 | 132,0 | (112,9) | | | |
| 40-44 | 122,8 | (85,7) | | | | |
| 45-49 | (200,0) | | | | | |

Notes : Les naissances qui se sont produites dans l'année précédant l'interview ont été exclues ainsi que les femmes qui sont mariées depuis moins d'un an.

L'enquête s'étant déroulée entre mai et octobre 1978 et les périodes étant calculées en nombre d'années depuis l'âge exact à l'interview, il en résulte que les générations ne correspondent pas exactement aux années calendaires.

Les quotients 1^{q_0} entre parenthèses ont été obtenus à partir d'effectifs inférieurs à 200.

Source : Tableaux supplémentaires, non publiés.

Un des aspects typiques de la mortalité infantile par âge de la mère qui a été constaté antérieurement, est que le quotient est élevé pour les femmes âgées de 15 à 19 ans, bas entre 20 et 30 ans et augmente à nouveau au-delà de 30 ans. Au Sénégal, pour les groupes d'âge inférieur à 30 ans, le modèle est à peu près respecté, par contre au-delà on constate que le quotient est très faible pour les femmes de plus de 30 ans et en particulier pour le groupe d'âge 35-39 ans. Par rapport au modèle, l'aspect le plus général qui consiste à avoir des quotients plus élevés à la fois pour les mères les plus jeunes et les plus âgées apparaît clairement dans le tableau 8.2.

Si on examine ces quotients selon l'âge de la mère à travers le temps, on observe que les taux de mortalité infantile vont en diminuant, les taux les plus bas étant ceux des périodes les plus éloignées de l'enquête, ce qui semble confirmer l'augmentation des omissions à mesure que l'on remonte dans le temps.

8.2 VARIATIONS DIFFERENTIELLES DE 1^{Q}

L'observation de ces quotients dans la période précédant immédiatement l'enquête selon divers facteurs fait ressortir plusieurs aspects intéressants (tableau 8.3).

Tout d'abord, on constate un écart important entre milieu urbain et milieu rural. Le quotient (1^{Q}) en milieu urbain est de 71,4 alors qu'il est de 136,8 pour mille en milieu rural.

Cet écart correspond à ce qui a été observé dans d'autres études¹ (de 66 à 84 pour mille en zone urbaine (1962-1967) et plus de 190 pour mille en zone rurale). A partir de cela, il semblerait que ce soit surtout dans les zones rurales que les omissions ou erreurs de déclaration se soient produites.

Le tableau 8.3 présente les différences observées selon le lieu de résidence qui se retrouvent pour d'autres facteurs associés tels que l'éducation. En effet, le quotient de mortalité infantile est de 77,1 pour mille pour les enfants nés de mère qui "peut lire" et de 120,2 pour mille pour ceux qui naissent de mère analphabète.

Ceci est aussi en corrélation avec les différences observées entre les ethnies et les régions.

Le quotient de mortalité infantile pour les Wolofs est le plus bas, 89,8 pour mille, c'est le groupe le plus urbanisé en général, on les trouve en particulier dans la région Ouest (Cap-Vert) dont le quotient est de 81,0 pour mille.

Par contre, les Mandingues ont un quotient de 172,6 pour mille et résident surtout dans le Nord-Est (135,9 pour mille) ainsi que les Diolas, 157,9 pour mille dans le Sud (Casamance) qui a un quotient de 167,3 pour mille.

Les quotients obtenus, même s'ils sont sous-estimés, ce qui reste à voir, reflètent assez bien les différences observées selon les variables socio-économiques entre les divers groupes dans le pays aussi bien en fonction du lieu de résidence que de l'éducation et du statut économique.

¹ P. Cantrelle, "Mortality: Levels, Patterns and Trends" dans J.C. Caldwell Population growth and socio-economic change in West Africa (Population Council, New York 1975), pp. 98-118.

TABLEAU 8.3 : QUOTIENTS DE MORTALITE INFANTILE DIFFERENTIELLE (1⁹⁰)
POUR LES GENERATIONS D'ENFANTS 1973-1977 SELON :

| <u>L'âge de la mère à la naissance de l'enfant</u> | |
|--|-------|
| 10-14 ans | 100,0 |
| 15-19 | 153,1 |
| 20-24 | 114,2 |
| 25-29 | 102,4 |
| 30-34 | 109,5 |
| 35-39 | 103,6 |
| 40-44 | 122,8 |
| 45-49 | 200,0 |
| Total | 116,6 |
| <u>Lieu de résidence</u> | |
| Urbain | 71,4 |
| Rural | 136,8 |
| <u>Education</u> | |
| Sait lire | 77,1 |
| Ne sait pas lire | 120,2 |
| <u>Groupe ethnique</u> | |
| Wolof | 89,8 |
| Poullar | 129,4 |
| Mandingue | 172,6 |
| Serer | 134,1 |
| Diola | 157,9 |
| Autres | 126,1 |
| <u>Région de résidence</u> | |
| Ouest | 81,0 |
| Centre | 114,9 |
| Nord-Est | 135,9 |
| Sud | 167,3 |

Source : Tableaux supplémentaires, non publiés.

8.3 ESTIMATION DE LA MORTALITE JUVENILE

Il convient de souligner ici l'intérêt que présente le quotient de mortalité infantile entre un et cinq ans au Sénégal car les décès à cet âge y sont très élevés comparés à ce qui existait en Europe il y a 200 ans pour un niveau comparable de mortalité infantile 1⁹⁰.

Le tableau 8.4 présente les quotients de mortalité juvénile.

| Quotient de mortalité juvénile | Nombre d'années avant l'interview |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| | 1968-1972 (6-10 ans) |
| 2 ^q ₀ | 189,6 |
| 3 ^q ₀ | 241,8 |
| 5 ^q ₀ | 277,5 |

Source : Tableaux supplémentaires, non publiés.

Dans la période de cinq ans avant l'interview, les chiffres obtenus ne sont pas significatifs du fait des naissances qui ont été exclues selon le cas dans les deux, trois ou cinq dernières années avant l'interview (2^q₀, 3^q₀, 5^q₀).

Une estimation acceptable de 4^q₁ peut être calculée pour la période de 5 à 10 ans avant l'interview bien que les femmes âgées de 35-49 ans en aient été omises.

$$4^{q_1} = \frac{5^{q_0} - 1^{q_0}}{1 - 1^{q_0}} = \frac{0,2775 - 0,1225}{1 - 0,1225} = 176,6 \text{ o/oo}$$

$$4^{q_1} = 176,6 \text{ o/oo}$$

Cette estimation correspond assez bien à ce qui a été observé jusque-là au Sénégal quant à une sur-mortalité entre un et cinq ans qui serait due aux incidences conjuguées du climat, des maladies infectieuses et de la malnutrition, variables selon les saisons sur les enfants d'un à quatre ans au moment où ils y sont le plus sensibles.

8.4 CONCLUSION

Il n'est pas possible de discerner une tendance à la baisse de la mortalité infantile et juvénile dans la période récente. Les niveaux restent encore élevés (principalement en zone rurale) malgré les erreurs de déclaration qui conduisent souvent à la sous-estimation des taux observés. Aussi, encore une fois, les résultats observés pour la mortalité au Sénégal font apparaître la nécessité d'entreprendre une analyse plus approfondie de la mortalité infantile et juvénile (saisonnalité de la mortalité infantile, sur-mortalité entre un et quatre ans) pour mieux en connaître les caractéristiques.

CHAPITRE 9 - FECONDITE RECENTE

La fécondité récente sera mesurée dans ce chapitre par le nombre de naissances vivantes intervenues au cours des cinq années (60 mois) précédant la date d'interview pour chaque femme. La fécondité récente traduit ainsi le niveau de la fécondité au cours des cinq années qui ont précédé l'enquête.

Toutefois, les naissances vivantes survenues au cours des cinq dernières années peuvent être d'abord étudiées du point de vue de la natalité. Le terme natalité est utilisé pour désigner la fréquence des naissances dans toute la population étudiée. Le taux brut de natalité (TBN) est obtenu en rapportant le nombre annuel de naissances vivantes observées dans une population à l'effectif moyen de cette population. Il donne le nombre de naissances survenues au cours d'une année pour mille personnes.

9.1 TAUX BRUT DE NATALITE

Les données de l'enquête ménage qui concernaient l'ensemble de l'échantillon, ont permis de calculer différentes valeurs du taux de natalité sur la période des cinq années qui ont précédé l'enquête.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

TABLEAU 9.1 : TAUX BRUT DE NATALITE (POUR MILLE) POUR DIFFERENTES ANNEES

| Période de référence | TBN (Pour mille) |
|--|---------------------|
| 1 an avant l'enquête | 56 |
| 2 ans avant l'enquête | 45 |
| 3 ans avant l'enquête | 50 |
| 4 ans avant l'enquête | 50 |
| 5 ans avant l'enquête | 41 |
| Au cours des 5 années qui ont précédé l'enquête | 48 |

Source : FERTRATE (Fertility Rate Program), WFS/TECH 1538, Novembre 1980.

Ainsi le taux brut de natalité au cours des cinq années qui ont précédé l'enquête est de 48 pour mille, c'est-à-dire que sur cette période, il y a eu annuellement en moyenne 48 naissances pour mille habitants. On observe cependant de grandes disparités dans les valeurs du taux sur les

périodes annuelles successives. C'est ainsi que le taux brut de natalité est très élevé (56 pour mille) s'il est rapporté à la période des 12 mois qui ont précédé l'enquête et il devient plus bas que la moyenne s'il est calculé pour la période située cinq ans avant l'enquête. 111

On peut penser que le TBN a été surestimé dans la période des 12 mois qui ont précédé l'enquête. En effet, une cause d'erreur qui est bien connue est le problème de la délimitation correcte de la durée de 12 mois aussi bien par l'enquêteur que par la personne enquêtée. Ainsi, il y a une tendance à enregistrer des événements qui se sont produits dans un intervalle de 13, 14 ou 15 mois même, d'où une surestimation des naissances intervenues sur la période de 12 mois. Le niveau relativement bas du taux brut de natalité sur la période de deux ans avant l'enquête peut s'expliquer alors par le fait qu'il y a eu sous-enregistrement des naissances de cette période à cause de la surestimation de la période de 12 mois.

Par contre, cinq ans avant l'enquête, le sous-enregistrement des naissances qui explique le niveau encore plus bas du taux brut de natalité, peut être dû ici à une autre cause d'erreur : l'omission par les femmes de naissances vivantes et surtout de naissances d'enfants dont la vie a été très courte ou de faux mort-nés.

Bien que le taux brut de natalité dépende de l'intensité de la fécondité, c'est en fait un mauvais indice pour mesurer ce phénomène démographique. Non seulement il est influencé par les erreurs d'observation qui viennent d'être décrites mais ce qui rend ce taux plus impropre à toute étude comparative sur la fécondité, c'est qu'il dépend essentiellement de la structure par âge et par sexe de la population observée. Ainsi, par exemple, le taux brut de natalité dans une population comme celle du Sénégal où la pratique du contrôle des naissances est négligeable, dépend surtout de la proportion des femmes non célibataires en âge de procréer.

Il faut donc s'affranchir de l'influence de la structure par sexe et par âge. C'est pourquoi l'étude de la fécondité récente se fait de façon plus appropriée à partir de l'analyse des taux de fécondité par âge. Par définition, ces taux sont calculés en rapportant à l'effectif des femmes d'un groupe d'âge donné, les naissances observées pour ces groupes de femmes au cours des cinq années qui ont précédé l'enquête. Une autre méthode de calcul consiste à rapporter au nombre total d'années vécues par les femmes à l'âge 'x' le nombre de naissances observées chez les femmes d'âge 'x' pendant la période de cinq ans précédant l'enquête.

Nous analyserons dans cette section les taux de fécondité générale et les taux de fécondité légitime selon l'âge de la femme et selon certaines variables socio-économiques. Les premiers taux sont calculés à partir de toutes les naissances observées dans la période, alors que les seconds taux ne prennent en considération que les naissances légitimes de la période.

9.2 TAUX DE FECONDITE GENERALE

La fécondité générale est définie comme la fécondité de toutes les femmes, quelle que soit leur situation matrimoniale. Les taux de fécondité générale par groupe d'âge, calculés à partir des données de l'Enquête Démographique Nationale de 1970-1971 (EDN) et de l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité (ESF) se présentent de la façon suivante

TABLEAU 9.2 : TAUX DE FECONDITE PAR AGE SELON L'EDN et l'ESF
(EN POUR MILLE)

| Groupe d'âge | Taux de fécondité de l'EDN | Taux de fécondité de l'ESF |
|---------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 15-19 | 165 | 189 |
| 20-24 | 290 | 304 |
| 25-29 | 272 | 332 |
| 30-34 | 228 | 265 |
| 35-39 | 161 | 197 |
| 40-44 | 109 | 108 |
| 45-49 | 63 | 34 |
| Descendance finale ¹ | 6,44 | 7,15 |

Sources : Direction de la Statistique, Situation Economique du Sénégal 1978, (Ministère de l'Economie et des Finances, Sénégal), p. 16.

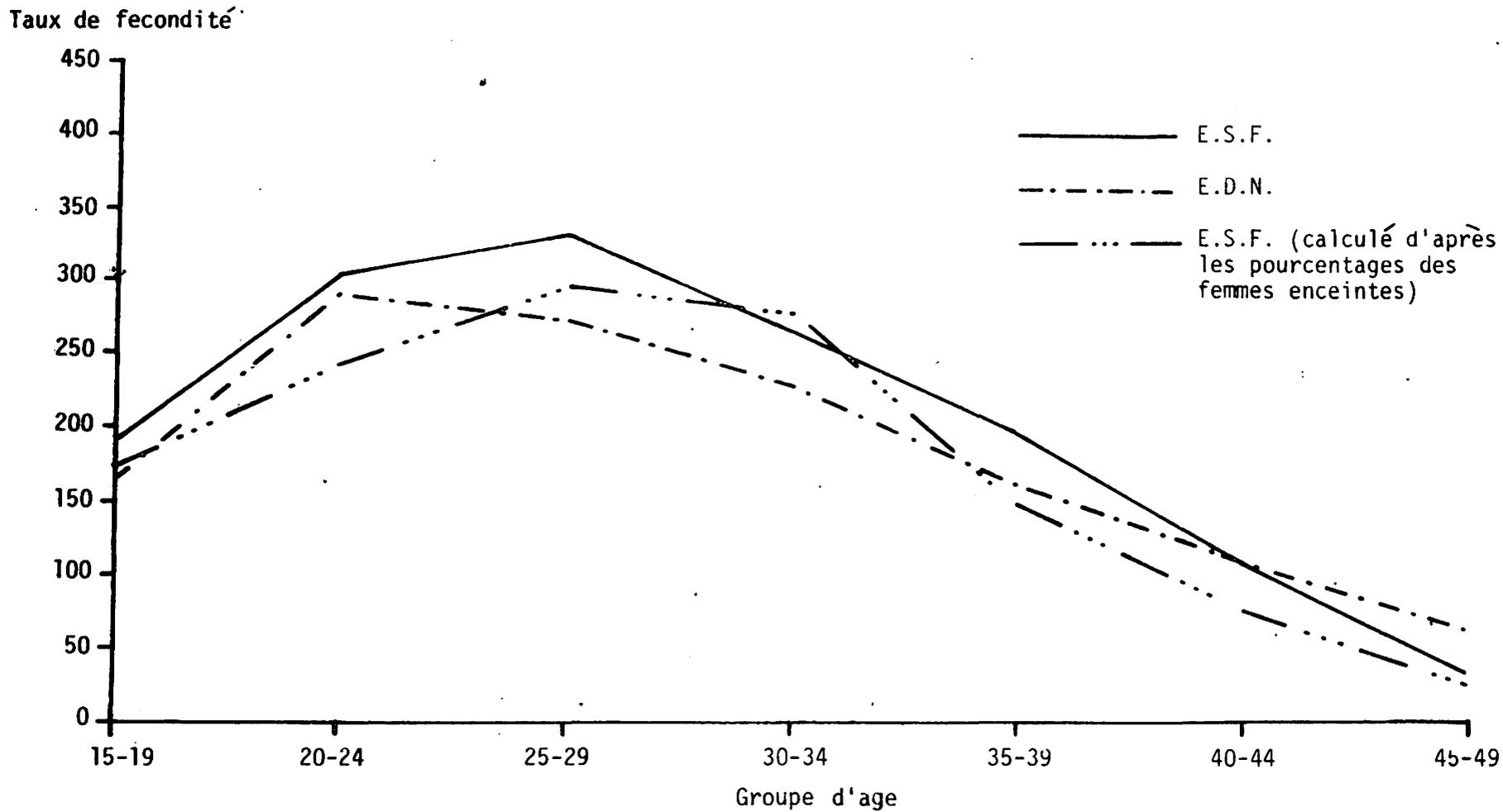
La représentation graphique (figure 9.1) de ces taux montre que la courbe de l'ESF est toujours supérieure à celle de l'EDN. Ainsi pour un groupe d'âge donné, le taux de fécondité donné par l'ESF est toujours plus élevé. La descendance finale¹ est de 7,15 enfants dans l'ESF contre 6,44 dans l'EDN. Trois hypothèses peuvent être faites a priori :

- 1°) Surestimation de la fécondité dans l'ESF,
- 2°) Hausse de la fécondité entre les deux enquêtes,
- 3°) Sous-estimation de la fécondité dans l'EDN.

Les données du tableau 9.3 nous fournissent quelques éléments d'appréciation. Ce tableau présente à partir des données recueillies dans l'ESF les taux de fécondité générale selon le groupe d'âge des femmes à la naissance des enfants pour chaque groupe de cinq ans pendant les 30 années qui ont précédé l'enquête.

¹ Voir note 1, p. 6 de ce rapport.

Figure 9.1 : Taux de fecondité: Enquête Demographique Nationale (1970-71), Enquête Senegalaise sur La Fecondité (1978), et taux de fecondité estimée d'après les Pourcentages des femmes enceintes de 4 mois ou plus dans L'Enquête Senegalaise sur La Fecondité



L'hypothèse selon laquelle la fécondité a été surestimée dans l'ESF ne peut provenir que d'une surestimation des naissances de la période de cinq ans précédant l'enquête, due au décalage des naissances survenues au-delà de cinq ans. Les données du tableau 9.3 ne font pas apparaître un tel phénomène si on considère les taux de la période des cinq années qui ont précédé l'enquête et ceux calculés sur la période de 5 à 9 ans avant l'enquête. Dans l'ensemble, on constate que la fécondité a été relativement constante.

TABLEAU 9.3 : TAUX DE FECONDITE GENERALE SELON L'AGE DE LA FEMME A LA NAISSANCE DES ENFANTS POUR CHAQUE PERIODE DE CINQ ANS ECOULEE PENDANT LES 30 ANS PRECEDANT L'ENQUETE

| Age de la mère à la naissance des enfants | Nombre d'années avant l'enquête | | | | | | |
|---|---------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | 0-4 | 5-9 | 10-14 | 15-19 | 20-24 | 25-29 | 30-34 |
| 10-14 | 14,0 | 10,6 | 12,2 | 11,8 | 8,6 | 10,0 | 7,4 |
| 15-19 | 189,2 | 189,9 | 211,5 | 237,8 | 227,4 | 205,7 | (131,1) |
| 20-24 | 304,2 | 310,4 | 313,3 | 295,8 | 295,6 | (288,5) | - |
| 25-29 | 332,2 | 309,2 | 296,3 | 307,3 | (288,5) | - | - |
| 30-34 | 264,9 | 279,4 | 291,9 | (288,5) | - | - | - |
| 35-39 | 197,1 | 222,9 | (242,1) | - | - | - | - |
| 40-44 | 107,8 | (143,2) | - | - | - | - | - |
| 45-49 | (34,3) | - | - | - | - | - | - |

Source : FERTRATE (Fertility Rate Program), WFS/TECH 1538, Novembre 1980.

Note : Les taux obtenus pour chaque période sont équivalents au nombre de naissances atteint par les femmes à l'âge 'x' divisé par le nombre total d'années vécues par toutes les femmes à l'âge 'x', au cours de chaque période de cinq années précédant l'enquête.

Les taux entre parenthèses sont des taux calculés à partir de l'expérience partielle d'une cohorte.

Comme les femmes ont été interviewées à des dates différentes, les périodes de cinq ans dans le tableau ci-dessus n'incluent pas nécessairement les mêmes années chronologiques pour toutes les femmes.

Etant donné que les femmes interrogées ont tendance à oublier des enfants pour les raisons déjà évoquées, plutôt que d'en inventer, le résultat est que la fécondité est normalement sous-estimée dans les enquêtes. Cette cause d'erreur bien connue laisse donc supposer que la fécondité a plutôt dû être sous-estimée dans les deux enquêtes, la sous-estimation étant plus grande dans l'EDN. L'utilisation systématique du graphique AGEVEN¹ pour faire l'inventaire de toutes les naissances survenues au cours de la vie féconde des femmes a dû améliorer la qualité des données collectées dans l'ESF.

La fécondité récente peut aussi être mesurée par les proportions de femmes enceintes au moment de l'enquête. En effet, ces proportions converties en taux de fécondité donnent le niveau le plus récent de la fécondité dans le pays puisqu'il s'agit tout au plus de la fécondité pendant les neuf mois qui ont suivi l'enquête. Toutefois, il faut s'attendre alors à un niveau de fécondité toujours sous-estimé du fait du sous-enregistrement des grossesses surtout pendant les trois premiers mois. Cela tient au fait que les femmes peuvent soit ignorer qu'elles sont enceintes, soit avoir une certaine pudeur à déclarer leur état de grossesse, surtout lorsqu'elles sont déjà âgées. D'autre part, nous n'avons pas le niveau exact de la fécondité au cours des neuf mois puisque toutes les grossesses enregistrées n'arrivent pas nécessairement à terme. Il y a des déperditions dues aux avortements et aux fausses-couches.

Le tableau 9.4 donne les proportions des femmes non célibataires qui se sont déclarées enceintes au moment de l'enquête.

TABLEAU 9.4 : PROPORTION DE FEMMES MARIÉES SE DECLARANT ENCEINTES SELON LE GROUPE D'AGE

| Groupe d'âge actuel | Proportion (%) |
|---------------------|----------------|
| ENSEMBLE | 15,6 |
| <20 | 17,9 |
| 20-24 | 20,9 |
| 25-29 | 19,9 |
| 30-34 | 20,5 |
| 35-39 | 11,3 |
| 40-44 | 4,7 |
| 45-49 | 2,0 |

Source : Volume II de ce rapport, p. 202.

¹ Voir description du graphique AGEVEN, pp. 31-33 de ce rapport.

Pour l'ensemble des femmes non célibataires, 15,6 pour cent se sont déclarées enceintes au moment de l'enquête et il y a une tendance normale à la décroissance des proportions avec l'âge, liée à la fertilité.

Si nous considérons l'ensemble des femmes, la proportion de femmes enceintes est de 12,9 pour cent. En répartissant les proportions de femmes enceintes selon le groupe d'âge des femmes et la durée de la grossesse, nous pouvons transformer ces proportions en taux de fécondité. Nous ne prenons en compte que les grossesses de durée supérieure ou égale à quatre mois du fait du taux élevé de sous-enregistrement des grossesses de durée inférieure. Nous avons alors les taux suivants qui donnent en principe le niveau le plus récent de la fécondité dans le pays.

TABLEAU 9.5 : TAUX DE FECONDITE CALCULES A PARTIR DES PROPORTIONS DE FEMMES ENCEINTES DE QUATRE MOIS OU PLUS

| Groupe d'âge | % des femmes enceintes de 4 mois ou plus | Taux de fécondité (pour mille) |
|---------------------------------|--|--------------------------------|
| 15-19 | 8,5 | 170 |
| 20-24 | 12,2 | 244 |
| 25-29 | 14,9 | 298 |
| 30-34 | 14,2 | 284 |
| 35-39 | 7,9 | 150 |
| 40-44 | 3,8 | 76 |
| 45-49 | 1,2 | 24 |
| Descendance finale ¹ | | 6,23 |

Source : Tableaux supplémentaires, non publiés.

Ces taux sont en principe nettement plus sous-estimés que ceux calculés sur la période de cinq ans ; c'est le cas dans la plupart des enquêtes. Les femmes enceintes ont souvent tendance à ne pas se déclarer enceintes². Cependant, il est intéressant de constater d'abord que la courbe représentative des taux de fécondité, calculés à partir des proportions de femmes enceintes a la même forme que la courbe des taux de fécondité de

¹ Voir note 1, p. 6 de ce rapport.

² Robert Hanenberg, *Current Fertility* (International Statistical Institute, Comparative Studies, N° 11, 1980), pp. 21-22.

l'ESF calculés sur la période des cinq années qui ont précédé l'enquête (voir graphique 9.1). Ensuite les valeurs de ces taux ne sont pas sensiblement éloignées des taux de l'EDN. Ces deux constatations semblent confirmer que les taux de l'EDN ont été plus sous-estimés et que la forme de la courbe des taux calculés à partir de l'ESF est correcte.

9.3 FACTEURS DIFFERENTIELS DE LA FECONDITE GENERALE

Le tableau 9.6 présente les taux de fécondité générale selon certaines variables socio-économiques. Les graphiques 9.2, 9.3 et 9.4 présentent les taux de fécondité générale selon la nature du lieu de résidence, l'éducation et le groupe ethnique.

La descendance finale¹ est plus élevée chez les femmes non alphabétisées, de même que chez les femmes vivant en milieu rural. Ces différences sont expliquées par le niveau des taux de fécondité observés à 15-19 ans et 20-24 ans. Le fait qu'à ces âges, les taux soient plus élevés chez les femmes non alphabétisées et chez les femmes vivant en milieu rural est dû essentiellement au mariage. En effet, le mariage est plus tardif chez les femmes alphabétisées et chez les citadines. Dans le chapitre sur la nuptialité, nous avons vu que l'âge médian au premier mariage était sensiblement plus élevé pour ces deux catégories de femmes et que les proportions de femmes célibataires y étaient également plus élevées dans les groupes d'âge 15-19 et 20-24 ans.

Les différences entre les groupes ethniques sont aussi probablement dues aux effets du mariage. Les Diolas, par exemple, qui ont la descendance finale¹ la plus basse ont aussi l'âge médian au premier mariage le plus élevé : 19,1 ans pour l'ensemble des femmes Diolas et 20,0 ans pour celles âgées de 20-24 ans. Par ailleurs, parmi les femmes mariées avant 50 ans, les Diolas sont celles qui ont passé le plus d'années dans le célibat. Le niveau relativement faible de la descendance finale¹ observée chez les Poulars est dû d'une part à la précocité de l'âge au premier mariage, et d'autre part aussi au fait que les Poulars enregistrent le pourcentage le plus élevé (31,7 pour cent) de femmes non célibataires dont le premier mariage a été rompu.

Le niveau anormalement élevé de la descendance finale¹ chez les Mandingues est probablement dû à la faiblesse des effectifs du groupe d'âge 20-24 ans.

Il n'y a pas de différence très marquée si les données sont classées selon les régions. Le Centre étant la région la plus urbanisée et la plus alphabétisée, avec le Nord-Est (région de résidence des Poulars), la fécondité la plus basse.

¹ Voir note 1, p. 6 de ce rapport.

Figure 9.2

Taux de fécondité (0/00) selon l'éducation

Taux de fécondité

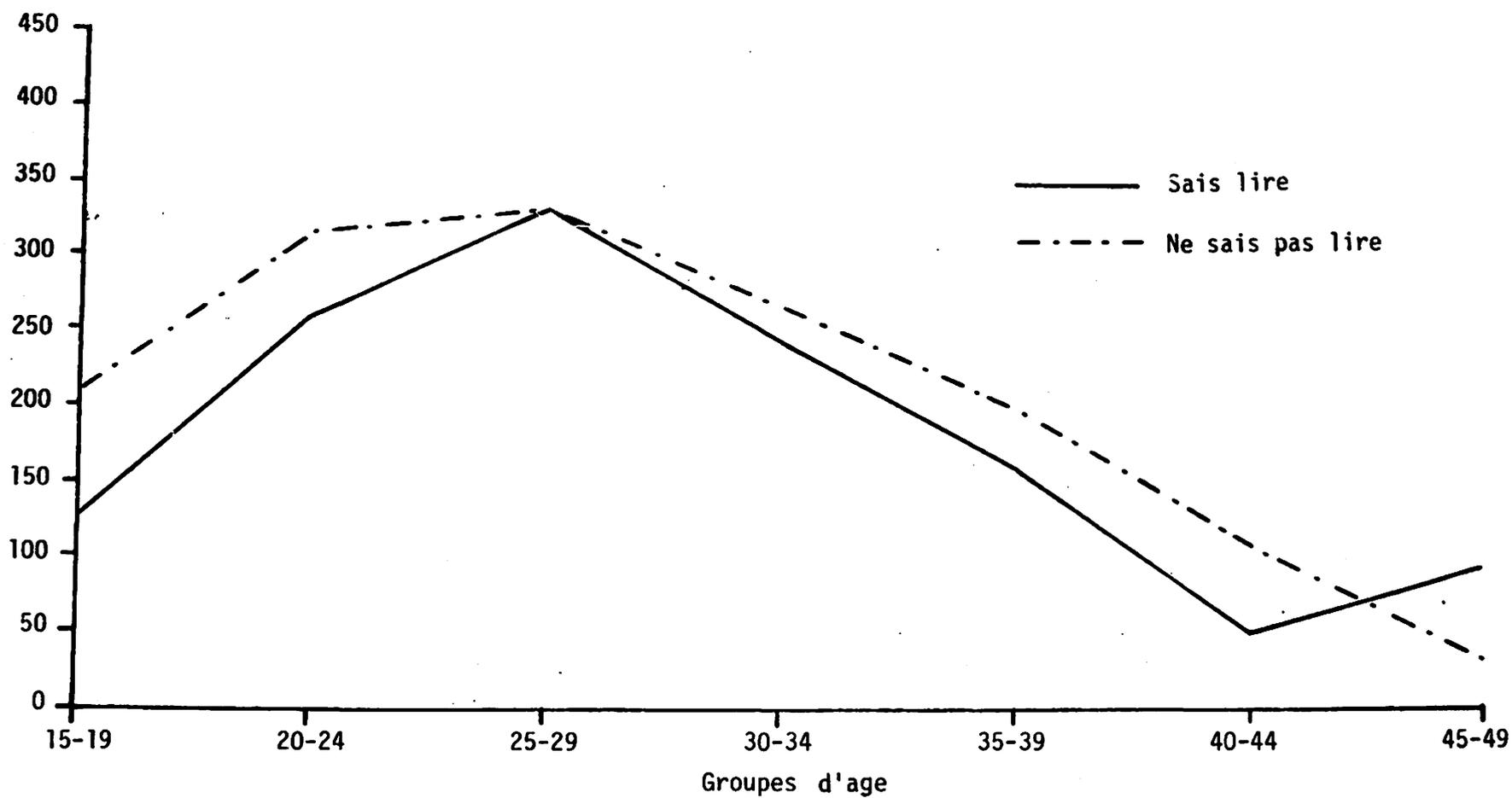


TABLEAU 9.6 : TAUX DE FECONDITE GENERALE (POUR MILLE) PAR GROUPE D'AGE ET DESCENDANCE FINALE¹ SELON CERTAINES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES

| Variables | Groupe d'âge | | | | | | | | Descendance finale ^{1*} | Effectif des femmes |
|----------------------------|--------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|----------------------------------|---------------------|
| | 10-14 | 15-19 | 20-24 | 25-29 | 30-34 | 35-39 | 40-44 | 45-49 | | |
| ENSEMBLE | 14,0 | 189,2 | 304,2 | 332,2 | 264,9 | 197,1 | 107,8 | (34,3) | 7,149 | 3.985 |
| Education | | | | | | | | | | |
| Sait lire | 3,5 | 127,9 | 260,1 | 331,8 | 243,0 | 160,2 | 51,1 | (93,0) | 6,336 | 619 |
| Ne sait pas lire | 17,7 | 210,0 | 314,6 | 332,3 | 266,8 | 199,1 | 109,9 | (33,0) | 7,329 | 3.366 |
| Lieu de résidence | | | | | | | | | | |
| Urbain | 1,2 | 125,2 | 293,6 | 325,0 | 253,6 | 191,5 | 92,7 | (26,6) | 6,541 | 1.401 |
| Rural | 22,1 | 226,4 | 311,0 | 336,3 | 270,6 | 199,7 | 113,2 | (37,7) | 7,475 | 2.584 |
| Groupe ethnique | | | | | | | | | | |
| Wolof | 12,9 | 165,5 | 293,9 | 343,8 | 272,4 | 213,3 | 105,3 | (36,9) | 7,156 | 1.697 |
| Poular | 19,2 | 208,5 | 297,1 | 338,9 | 236,3 | 168,8 | 90,1 | (45,4) | 6,926 | 909 |
| Mandingue | 12,4 | 268,6 | 414,0 | 345,9 | 278,8 | 224,2 | 89,3 | (0,0) | 8,104 | 167 |
| Serér | 11,4 | 199,2 | 316,2 | 310,1 | 313,7 | 242,3 | 147,4 | (30,2) | 7,796 | 565 |
| Diola | 0,0 | 130,6 | 254,9 | 330,5 | 264,2 | 149,3 | 93,6 | (44,6) | 6,339 | 150 |
| Autres | 15,2 | 214,7 | 315,1 | 303,3 | 237,5 | 136,0 | 105,8 | (20,8) | 6,666 | 497 |
| Région de résidence | | | | | | | | | | |
| Ouest | 6,5 | 141,2 | 287,3 | 344,0 | 290,8 | 215,9 | 102,6 | (32,9) | 7,074 | 1.242 |
| Centre | 16,0 | 202,7 | 300,9 | 331,9 | 267,1 | 197,7 | 123,5 | (21,7) | 7,228 | 1.551 |
| Nord-Est | 32,5 | 198,4 | 319,0 | 349,8 | 238,8 | 173,1 | 70,5 | (92,2) | 7,209 | 648 |
| Sud | 7,8 | 273,9 | 334,4 | 288,9 | 241,8 | 185,7 | 115,0 | (26,9) | 7,333 | 544 |

¹ Voir note 1, p. 6 de ce rapport.

* Le taux du groupe d'âge 10-14 ans n'a pas été pris en compte pour le calcul de la descendance finale.

Notes et Source : Voir tableau 9.3.

Figure 9.3 Taux de fécondité (0/00) selon le lieu de résidence

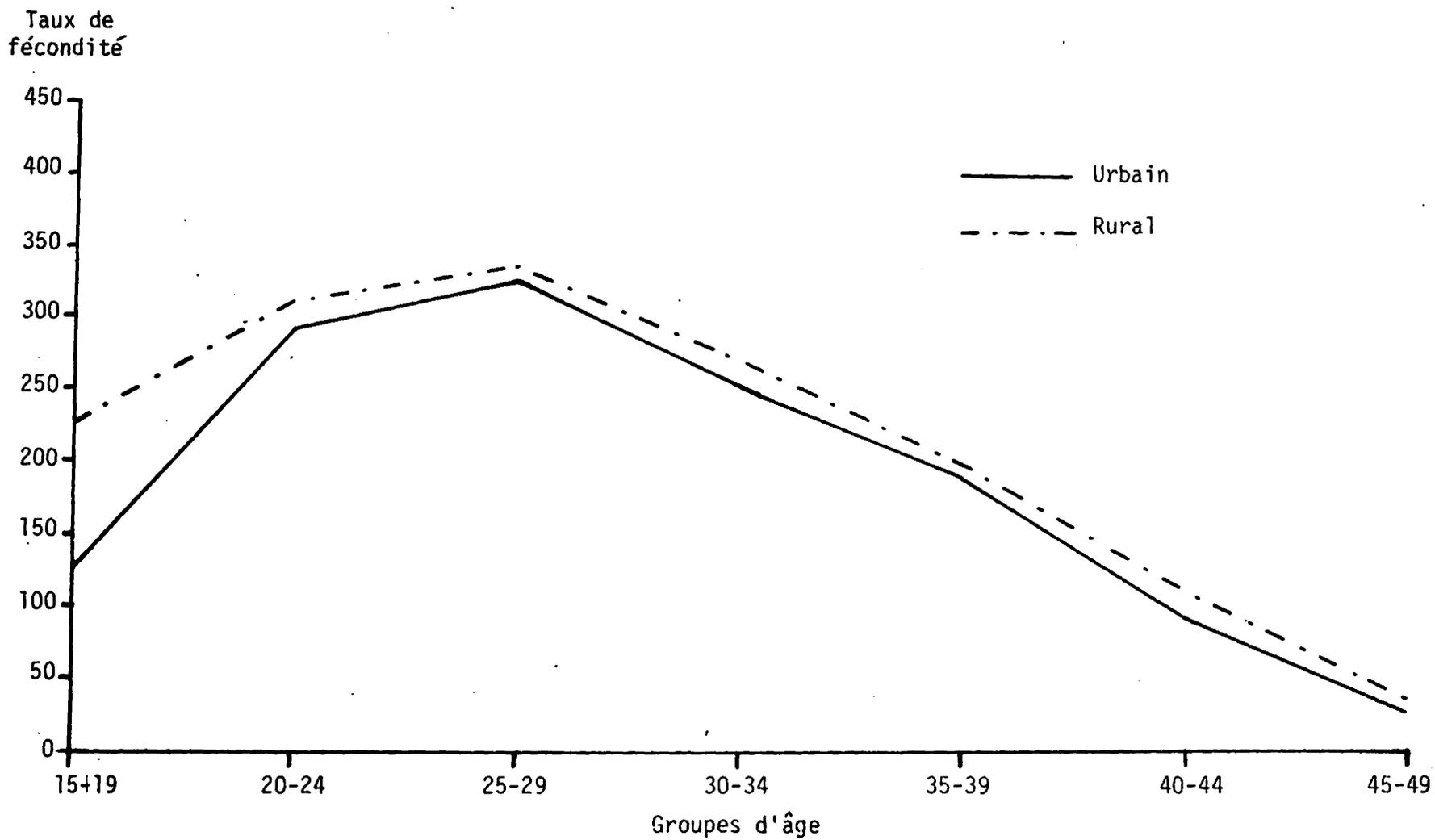
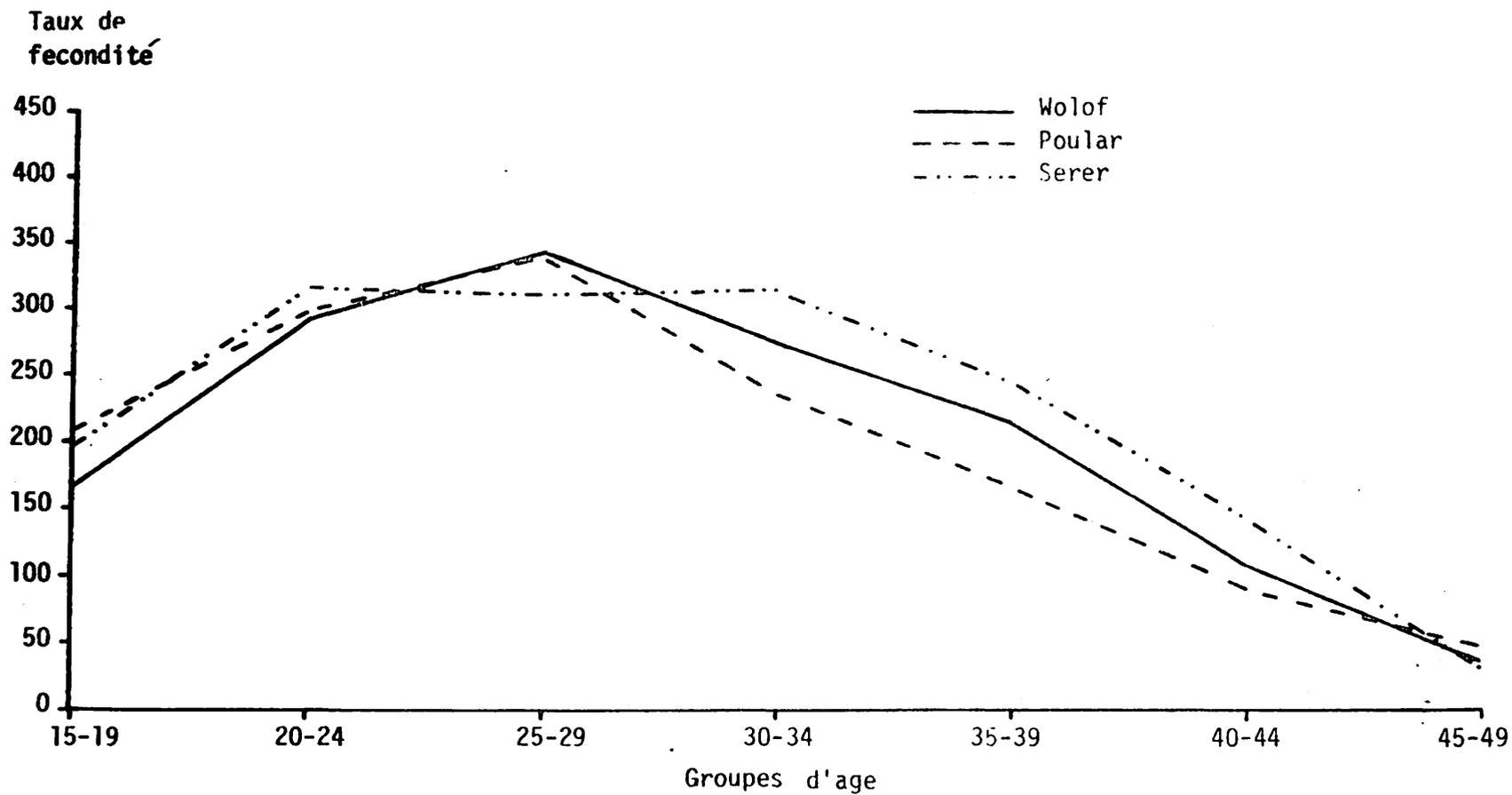


Figure 9.4 Taux de fécondité (0/00) selon le groupe ethnique



9.4 FECONDITE LEGITIME

La fécondité légitime est définie comme la fécondité des femmes mariées. On s'intéresse donc aux naissances survenues dans le mariage. Le tableau 9.7 présente les taux de fécondité légitime avec une note explicative de la méthode de calcul de ces taux.

TABLEAU 9.7 : TAUX DE FECONDITE LEGITIME SELON LE GROUPE D'AGE DES FEMMES

| Groupe d'âge | Taux de fécondité légitime (o/oo) |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| 15-19 | 307,9 |
| 20-24 | 346,5 |
| 25-29 | 340,3 |
| 30-34 | 270,6 |
| 35-39 | 203,5 |
| 40-44 | 111,3 |
| 45-49 | (36,6) |
| Descendance finale ¹ | 8,08 |

Notes et source : Voir tableau 9.3.

Le taux de fécondité légitime mesure le nombre de naissances légitimes atteint par les femmes à l'âge 'x' pendant les cinq années précédant l'enquête, divisé par le nombre d'années vécues par toutes les femmes à l'âge 'x' et dans l'état de mariage pendant les cinq années.

Le tableau 9.8 présente les taux de fécondité légitime selon certaines variables socio-économiques.

Contrairement à ce qui a été observé précédemment, la descendance finale¹ calculée à partir des taux de fécondité légitime est cette fois-ci plus élevée chez les femmes alphabétisées et chez les citadines, ce qui est expliqué par les différences constatées dans les deux premiers groupes d'âge où ces catégories de femmes sont plus fécondes. Certes les femmes alphabétisées et les citadines se marient plus tardivement que les femmes non alphabétisées et les femmes vivant en milieu rural. Mais on peut penser que lorsqu'elles se marient, c'est parce qu'elles veulent avoir des enfants ou même parce qu'elles étaient enceintes qu'elles se

¹ Voir note 1, p. 6 de ce rapport.

TABLEAU 9.8 : TAUX DE FECONDITE LEGITIME (POUR MILLE) PAR GROUPE D'AGE ET DESCENDANCE FINALE¹ SELON CERTAINES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES

| Variables | Groupe d'âge | | | | | | | | Descendance finale ^{1*} | Effectif des femmes |
|----------------------------|--------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|----------------------------------|---------------------|
| | 10-14 | 15-19 | 20-24 | 25-29 | 30-34 | 35-39 | 40-44 | 45-49 | | |
| ENSEMBLE | 111,8 | 307,9 | 346,5 | 340,3 | 270,6 | 203,5 | 111,3 | (36,6) | 8,084 | 3.985 |
| Education | | | | | | | | | | |
| Sait lire | 279,1 | 352,0 | 391,7 | 336,5 | 243,3 | 195,7 | 63,9 | (96,0) | 8,396 | 619 |
| Ne sait pas lire | 106,2 | 302,0 | 339,7 | 337,3 | 272,9 | 203,8 | 112,8 | (35,3) | 8,019 | 3.366 |
| Lieu de résidence | | | | | | | | | | |
| Urbain | 35,7 | 321,8 | 377,5 | 337,2 | 268,1 | 211,1 | 99,7 | (28,4) | 8,219 | 1.401 |
| Rural | 122,7 | 304,4 | 331,5 | 341,9 | 271,9 | 200,1 | 115,4 | (40,2) | 8,027 | 2.584 |
| Groupe ethnique | | | | | | | | | | |
| Wolof | 124,6 | 307,3 | 354,4 | 353,6 | 276,2 | 216,1 | 105,1 | (38,0) | 8,253 | 1.697 |
| Poullar | 108,0 | 287,7 | 315,4 | 337,7 | 237,1 | 180,5 | 94,0 | (49,0) | 7,509 | 909 |
| Mandingue | 142,9 | 342,6 | 427,3 | 348,2 | 279,9 | 234,1 | 104,7 | (0,0) | 8,684 | 167 |
| Serer | 43,2 | 332,4 | 359,8 | 320,4 | 322,0 | 248,0 | 155,9 | (31,6) | 8,851 | 565 |
| Diola | 0,0 | 401,2 | 308,7 | 341,3 | 268,3 | 150,0 | 95,3 | (46,5) | 8,056 | 150 |
| Autres | 141,7 | 306,3 | 343,5 | 318,2 | 252,9 | 139,5 | 112,1 | (25,6) | 7,491 | 497 |
| Région de résidence | | | | | | | | | | |
| Ouest | 68,8 | 316,4 | 362,7 | 354,0 | 305,0 | 235,3 | 107,9 | (35,6) | 8,585 | 1.242 |
| Centre | 99,1 | 304,5 | 335,6 | 338,0 | 268,7 | 198,5 | 128,2 | (23,4) | 7,984 | 1.551 |
| Nord-Est | 258,6 | 284,4 | 344,7 | 368,9 | 246,1 | 183,3 | 68,2 | (97,6) | 7,966 | 648 |
| Sud | 32,9 | 331,3 | 346,6 | 289,2 | 242,8 | 182,3 | 119,6 | (27,2) | 7,695 | 544 |

¹ Voir note 1, p. 6 de ce rapport.

* Le taux du groupe d'âge 10-14 ans n'a pas été pris en compte dans le calcul de la descendance finale.

Notes et source : Voir tableau 9.3.

TABLEAU 9.9 : TAUX DE FECONDITE LEGITIME (POUR MILLE) SELON LA DUREE ECOULEE DEPUIS LE PREMIER MARIAGE ET DESCENDANCE FINALE¹ SELON CERTAINES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES

| Variables | Durée du mariage | | | | | | Descendance finale ¹ | Effectif des femmes |
|----------------------------|------------------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------------------------|---------------------|
| | 0-4 | 5-9 | 10-14 | 15-19 | 20-24 | 25-29 | | |
| ENSEMBLE | 327,2 | 354,8 | 349,4 | 259,4 | 187,4 | 109,6 | 7,912 | 3.985 |
| Education | | | | | | | | |
| Sait lire | 398,4 | 360,8 | 351,0 | 255,7 | 157,7 | 55,3 | 7,890 | 619 |
| Ne sait pas lire | 313,2 | 354,1 | 349,3 | 259,6 | 188,3 | 110,4 | 7,870 | 3.366 |
| Lieu de résidence | | | | | | | | |
| Urbain | 376,7 | 361,3 | 349,3 | 259,2 | 163,8 | 96,6 | 8,029 | 1.401 |
| Rural | 306,7 | 351,8 | 349,5 | 259,4 | 196,5 | 114,2 | 7,886 | 2.584 |
| Groupe ethnique | | | | | | | | |
| Wolof | 327,1 | 360,8 | 351,5 | 273,4 | 191,2 | 105,4 | 8,041 | 1.697 |
| Poullar | 283,7 | 350,1 | 356,7 | 239,9 | 175,4 | 103,5 | 7,543 | 909 |
| Mandingue | 330,0 | 419,0 | 391,4 | 244,7 | 231,7 | 169,0 | 8,923 | 167 |
| Serer | 352,7 | 360,2 | 339,6 | 308,5 | 214,2 | 139,1 | 8,563 | 565 |
| Diola | 367,8 | 323,2 | 319,4 | 219,2 | 131,9 | 55,9 | 7,089 | 150 |
| Autres | 366,7 | 318,9 | 333,6 | 216,7 | 157,7 | 101,5 | 7,472 | 497 |
| Région de résidence | | | | | | | | |
| Ouest | 354,3 | 352,9 | 355,7 | 294,7 | 193,5 | 122,3 | 8,360 | 1.242 |
| Centre | 318,4 | 350,9 | 340,6 | 259,1 | 183,9 | 114,4 | 7,831 | 1.551 |
| Nord-Est | 304,2 | 364,2 | 404,9 | 244,6 | 174,2 | 81,4 | 7,861 | 648 |
| Sud | 320,9 | 354,7 | 309,0 | 226,3 | 203,2 | 106,4 | 7,598 | 544 |

¹ Voir note 1, p. 6 de ce rapport.

Source : Voir tableau 9.3.

sont mariées. Elles se marient à des âges moins précoces, où, comme nous l'avons déjà vu, leurs facultés procréatrices sont bien développées. On pourrait donc ainsi comprendre le fait qu'elles soient plus fécondes à 15-19 ans et 20-24 ans. A partir de 25 ans, la tendance se renverse et on observe des taux de fécondité plus élevés chez les femmes non alphabétisées et chez celles vivant en milieu rural.

Si l'on conçoit bien que les femmes les plus jeunes sont celles qui ont une durée de mariage plus courte, on vérifie encore dans le tableau 9.9, qui présente les taux de fécondité légitime selon la durée du mariage, que pour les dix premières années de mariage, les femmes alphabétisées et les citadines sont bien celles dont la fécondité est la plus élevée.

Un autre facteur déterminant est aussi la durée moyenne de l'allaitement. Nous savons que le raccourcissement de la durée de l'allaitement a pour conséquence d'augmenter le niveau de la fécondité, les femmes étant exposées plus tôt au risque de concevoir. Or, précisément, les tableaux 6.2.3A et 6.2.3B (Volume II de ce rapport) nous montrent que la durée moyenne de l'allaitement est plus courte chez les femmes alphabétisées et chez les citadines, ce qui les rend donc plus exposées (voir aussi chapitre 12).

Les différences observées dans la fécondité légitime selon les groupes ethniques et les régions sont d'interprétation plus délicate. Il est probable que la conjonction de tous les facteurs précédents, tels que l'alphabétisation, le degré d'urbanisation, l'âge au premier mariage, la durée de l'allaitement ait pu déterminer les niveaux observés. Par exemple, l'Ouest qui enregistre la descendance finale¹ la plus élevée est la région où l'on retrouve le plus fort pourcentage de femmes alphabétisées et où le degré d'urbanisation est le plus élevé. C'est aussi la région où la durée moyenne de l'allaitement est la plus courte et où l'âge médian au premier mariage est le plus élevé.

9.5 CONCLUSION

De manière générale, la fécondité récente au Sénégal est élevée et les différences entre groupes sociaux sont assez faibles. Celles que l'on a trouvées semblent déterminées assez significativement par la fécondité des jeunes femmes. L'intensité de la fécondité dépend à la fois de l'intensité et de la durée du mariage. Alors que la différence dans la descendance finale¹ entre milieux urbain et rural portait sur un enfant lorsqu'il s'agissait de la fécondité générale, cette différence n'était que de 0,4 enfant pour la descendance finale¹ entre milieux urbain et rural lorsqu'il s'agissait de la fécondité légitime.

¹ Voir note 1, p. 6 de ce rapport.

CHAPITRE 10 - PREFERENCE SUR LA DIMENSION DE LA FAMILLE

La question sur la dimension idéale de la famille est toujours délicate à poser au Sénégal. En effet, selon la tradition dans le pays, on ne déclare pas publiquement le nombre de ses enfants. Si cela se produit, une expression populaire est prononcée pour conjurer le mauvais sort. Les enfants sont un don de Dieu et le bon croyant doit en désirer autant que possible. Il convient donc d'interpréter avec toutes les réserves d'usage les déclarations des femmes sur le nombre d'enfants qu'elles désirent, d'autant plus que la valeur attachée à certains chiffres est souvent purement symbolique dans le langage populaire.

L'enquête devait donc permettre de connaître les pourcentages de femmes qui déclareraient désirer un enfant supplémentaire et leur préférence sur le sexe de l'enfant. Si ces questions n'ont été, en fin de compte, posées qu'aux femmes qui étaient enceintes au moment de l'enquête (voir section 2.3), la question suivante a cependant été posée à toutes les femmes de l'échantillon :

"Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants que vous aurez durant toute votre vie, combien d'enfants voudriez-vous avoir ?"

La réponse à une telle question donnait, bien sûr, la dimension idéale de la famille souhaitée par chaque femme. Mais comme on devait s'y attendre, des réponses non numériques ont été apportées à la question.

10.1 DIMENSION NON NUMERIQUE DE LA FAMILLE

Le tableau 10.1 présente le pourcentage des femmes mariées qui ont donné une réponse non numérique selon l'âge, l'éducation et la nature du lieu de résidence.

Dans l'ensemble, 29 pour cent environ des femmes mariées au moment de l'enquête ont donné une réponse non numérique telle que "ça dépend de Dieu" ou "ça dépend de mon mari".

Le pourcentage diminue cependant chez les femmes âgées de moins de 25 ans où il est de l'ordre de 21 pour cent. La nouvelle génération est moins marquée par la tradition et c'est pourquoi les femmes jeunes ont donné relativement plus de réponses numériques à la question sur la dimension de la famille souhaitée.

Certains facteurs socio-économiques peuvent également avoir déterminé les réponses des femmes.

Ainsi, les femmes alphabétisées qui comprennent sans doute mieux la signification des réponses chiffrées pour ce genre de question, ont relativement donné moins de réponses non numériques (20,7 pour cent

contre 29,9 pour cent chez les femmes non alphabétisées). Par contre, chez les jeunes femmes, l'éducation n'est pas déterminante puisque l'on retrouve le même pourcentage de femmes qui ont donné une réponse non numérique. Le fait d'appartenir à la même génération a donc été ici plus significatif.

TABLEAU 10.1 : POURCENTAGE DE FEMMES QUI ONT DONNE UNE REPOSE NON NUMERIQUE A LA QUESTION SUR LA DIMENSION DE LA FAMILLE DESIREE SELON CERTAINES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES ET SELON L'AGE (FEMMES MARIEES AU MOMENT DE L'ENQUETE)

| Variables | Toutes les femmes mariées | | Femmes qui ont moins de 25 ans | |
|--------------------------|---|----------|---|----------|
| | Pourcentage ayant donné une réponse non numérique | Effectif | Pourcentage ayant donné une réponse non numérique | Effectif |
| TOTAL | 28,9 | (3.298) | 21,1 | (1.131) |
| <u>Education</u> | | | | |
| Sait lire | 20,7 | (338) | 21,1 | (171) |
| Ne sait pas lire | 29,9 | (2.960) | 21,1 | (960) |
| <u>Lieu de résidence</u> | | | | |
| Urbain | 35,0 | (980) | 25,1 | (291) |
| Rural | 26,4 | (2.318) | 24,6 | (840) |

Source : Volume II de ce rapport, pp. 219, 222.

Le pourcentage le plus élevé de femmes ayant donné une réponse non numérique, observé en milieu urbain, peut surprendre. Mais certaines traditions, en particulier celles qui sont d'inspiration religieuse, restent souvent fortement implantées même dans les villes africaines. De plus, le milieu urbain n'est pas homogène. On y retrouve toutes les ethnies et toutes les catégories socio-professionnelles.

10.2 DIMENSION NUMERIQUE DE LA FAMILLE

Le tableau 10.2 donne la répartition des femmes non célibataires selon l'âge et selon la dimension idéale de la famille déclarée.

Les femmes qui ont donné une réponse numérique à la question sur la dimension de la famille ont déclaré soit un chiffre précis soit une fourchette. Dans ce dernier cas, c'est la moyenne des deux chiffres qui a été considérée.

On observe que le pourcentage des femmes ayant donné une réponse numérique décroît régulièrement au fur et à mesure que l'âge des femmes augmente. Le pourcentage passe de 80 pour cent chez les femmes âgées 20-24 ans à 62 pour cent dans le groupe d'âge 40-44 ans et tombe à 46 pour cent dans le dernier groupe d'âge.

TABLEAU 10.2 : POURCENTAGE DE FEMMES NON CELIBATAIRES QUI ONT DECLARE UNE DIMENSION NUMERIQUE DE FAMILLE DESIREE, REPARTITION EN POURCENTAGE SELON LA DIMENSION DE FAMILLE DESIREE DECLAREE PAR LA FEMME ET DIMENSION MOYENNE DE FAMILLE DESIREE

| Age actuel | Pourcentage ayant déclaré une dimension numérique | Répartition en pourcentage | | Moyenne | Effectif |
|------------|---|----------------------------|-----------|---------|----------|
| | | Moins de 9 | 9 ou plus | | |
| 15-19 | 78,1 | 49,3 | 50,7 | 8,7 | 540 |
| 20-24 | 80,2 | 52,8 | 47,2 | 8,3 | 650 |
| 25-29 | 70,7 | 51,7 | 48,3 | 8,6 | 635 |
| 30-34 | 70,3 | 44,0 | 56,0 | 9,2 | 498 |
| 35-39 | 65,4 | 40,9 | 59,1 | 9,0 | 494 |
| 40-44 | 62,2 | 37,1 | 62,9 | 9,3 | 399 |
| 45+ | 64,5 | 40,0 | 60,0 | 9,0 | 256 |
| Total | 71,4 | 46,8 | 53,2 | 8,8 | 3.472 |

Source : Volume II de ce rapport, p. 204.

Quarante-sept pour cent environ de l'ensemble des femmes non célibataires ont déclaré un nombre idéal inférieur à neuf enfants, alors que pour 53 pour cent de ces femmes, le nombre idéal déclaré était de neuf enfants ou plus. On observe une décroissance des pourcentages de femmes qui ont déclaré une famille de moins de neuf enfants lorsque l'âge augmente.

Ces résultats montrent qu'en moyenne, la taille idéale de la famille souhaitée par les femmes était de neuf enfants environ au moment de l'enquête, si on exclut toutes les réponses non numériques. Le chiffre moyen est d'environ sept enfants au Kenya et six enfants en Jordanie. Pour tous les autres pays, le nombre moyen d'enfants désirés est compris entre 3,2 et 4,7 enfants¹. C'est donc dire qu'au Sénégal, les femmes sont à l'heure actuelle, celles qui aspirent au plus grand nombre d'enfants, à cause probablement de la valeur attachée à la femme féconde.

¹ A. McDonald and R. Lightbourne, Family Size Preferences, International Statistical Institute, Comparative Studies N° 14 (sous presse).

On observe d'ailleurs que le nombre moyen d'enfants désirés augmente avec l'âge des femmes. Les femmes âgées 40-44 ans ont désiré en moyenne un enfant de plus que celles qui étaient âgées 20-24 ans. Elles ont dû répondre en fonction de la dimension actuelle de leur famille.

10.3 PREFERENCE SUR LE SEXE DE L'ENFANT DESIRE

La question sur la préférence sur le sexe de l'enfant posée à toutes les femmes qui étaient enceintes au moment de l'enquête, était ainsi libellée :

"Préférez-vous que votre prochain enfant soit un garçon ou une fille ?"

Les trois réponses suivantes étaient possibles : garçon, fille, ou l'un ou l'autre pour celles qui n'avaient pas de préférence.

La préférence sur le sexe peut être déterminée par plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer :

- 1°) La structure actuelle par sexe de la famille,
- 2°) L'assistance future que la mère attend de l'enfant,
- 3°) Certaines croyances religieuses.

Le tableau 10.3 présente les résultats sur la préférence sur le sexe de l'enfant supplémentaire désiré par les femmes enceintes.

TABLEAU 10.3 : REPARTITION DES FEMMES DESIRANT UN ENFANT SUPPLEMENTAIRE SELON LEUR PREFERENCE SUR LE SEXE DE L'ENFANT DESIRE ET SELON L'AGE (TOUTES FEMMES ENCEINTES)

| Age | Préférence | | | Effectif |
|-------|------------|-------|-----------------|----------|
| | Garçon | Fille | L'un ou l'autre | |
| 15-19 | 46,9 | 29,6 | 23,5 | 98 |
| 20-24 | 43,5 | 21,4 | 35,1 | 131 |
| 25-29 | 41,0 | 26,2 | 32,8 | 122 |
| 30-34 | 40,4 | 18,2 | 41,4 | 99 |
| 35-39 | 28,9 | 17,3 | 53,8 | 52 |
| 40-44 | 38,9 | 22,2 | 38,9 | 18 |
| 45-49 | 80,0 | 0,0 | 20,0 | 5 |
| Total | 41,7 | 22,9 | 35,4 | 525 |

Source : Tableaux supplémentaires, non publiés.

Dans l'ensemble, 42 pour cent environ des femmes préféraient un garçon alors que 23 pour cent seulement préféraient une fille. La préférence très marquée pour un garçon est peut-être liée à une situation sociale plus privilégiée pour les hommes que pour les femmes dans la société sénégalaise. L'homme assure toujours le revenu de la famille et bénéficie plus que la femme des avantages du monde moderne : instruction, emploi dans le secteur moderne, etc.

Les femmes qui n'ont pas de préférence sur le sexe de l'enfant ont le plus souvent répondu "ça dépend de Dieu". Trente-cinq pour cent environ des femmes n'ont pas de préférence et ce pourcentage augmente avec l'âge, les femmes les plus âgées étant d'habitude celles dont les réponses sont les plus déterminées par des considérations relevant de la tradition et des croyances religieuses.

10.4 CONCLUSION

L'analyse des données de l'enquête montre que les Sénégalaises aspirent, en réalité, à une grande dimension de la famille. Plus de la moitié des femmes interrogées souhaitaient avoir une famille de neuf enfants ou plus. On peut même penser à une sous-estimation de ce chiffre puisque les 29 pour cent des femmes qui n'ont pas donné de réponse numérique peuvent être assimilées à des femmes qui aspiraient en fait à une dimension encore plus grande de leur famille.

Ces résultats sont intéressants à plus d'un titre. Ils montrent par exemple, l'effort considérable à fournir en matière de sensibilisation, s'il fallait démontrer aux Sénégalaises l'inconvénient d'une grande famille.

CHAPITRE 11 - CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION

La contraception est définie comme toute pratique délibérée, y compris la stérilisation, visant à réduire les risques de conception.

Le gris-gris¹ et les racines seront également acceptés parmi les méthodes contraceptives si les femmes interrogées les considèrent comme telles, bien que nous sachions qu'en réalité, il n'a pas été établi scientifiquement que le port du gris-gris, par exemple, diminue le risque de conception.

Les méthodes contraceptives seront classées dans les trois catégories suivantes² :

- méthodes "modernes" : la pilule, le stérilet, les autres méthodes scientifiques pour la femme (diaphragme, tampon, éponge, comprimés effervescents, gelée, crème), le condom ou capote anglaise.
- méthodes "traditionnelles" : l'injection, la continence périodique, l'abstention, et deux autres méthodes spécifiques au Sénégal : le gris-gris et les racines.
- "autres méthodes" : toute autre méthode citée par les femmes et n'entrant pas dans les deux catégories précédentes. Deux pour cent seulement des femmes ont cité de telles méthodes. Nous ne tiendrons pas compte de ces méthodes dans la suite de l'étude étant donné le faible effectif de femmes qui ont déclaré les connaître au moment de l'enquête (78 femmes sur 3.985 femmes interrogées).

Nous étudierons dans ce chapitre le degré et la nature de la connaissance de ces méthodes contraceptives par les femmes. Ensuite, nous verrons dans quelle mesure cette connaissance s'est traduite en pratique.

1. "Le gris-gris est en général une petite pochette en cuir contenant des versets du Coran, des herbes, etc. donné par un marabout ou un féticheur pour obtenir certaines choses, pour se préserver des mauvais sorts, etc. Les femmes peuvent demander en particulier des gris-gris pour tout ce qui concerne la fécondité, la stérilité, l'espacement des naissances". Christine Guitton, Etude de la fécondité à Dakar - Premiers résultats (ORSTOM, Mai 1973), p. 54.

2. La classification entre méthodes modernes et méthodes traditionnelles n'est pas faite nécessairement en fonction du critère de l'efficacité. L'abstention est, par exemple, efficace à 100 pour cent. La continence périodique est également une méthode efficace si elle est bien utilisée. Les méthodes traditionnelles devraient être comprises comme étant les méthodes traditionnellement utilisées.

11.1 CONNAISSANCE DE LA CONTRACEPTION

La question faisant état de la connaissance de la contraception au moment de l'enquête, ne permet pas de dire jusqu'à quel point telle ou telle méthode est connue.

Les femmes qui sont considérées dans l'enquête comme connaissant la contraception sont celles qui ont "entendu parler" au moins d'une méthode contraceptive, qu'il s'agisse de méthode "moderne" ou de méthode "traditionnelle", comme les racines ou les gris-gris.

La question suivante était posée à toutes les femmes :

"Connaissez-vous ou avez-vous entendu parler de méthodes qui permettent à une femme de retarder ou de prévenir une grossesse ?".

Une réponse affirmative suffisait donc ici pour conclure à la connaissance de la contraception. Il n'était pas nécessaire que l'enquêtée décrive les méthodes qu'elle prétendait connaître, il lui était seulement demandé de les citer.

11.1.1 Degré de connaissance de la contraception

Le tableau 11.1 donne la répartition des femmes non célibataires selon leur âge et selon leur connaissance de la contraception.

TABLEAU 11.1 : POURCENTAGE DE FEMMES NON CELIBATAIRES DECLARANT CONNAITRE CERTAINES METHODES CONTRACEPTIVES Y COMPRIS EVENTUELLEMENT LA STERILISATION SELON L'AGE ACTUEL

| Age actuel | Déclare ne connaître aucune méthode | Déclare connaître seulement des méthodes "traditionnelles" | Déclare connaître des méthodes "modernes" | Effectif des femmes |
|------------|-------------------------------------|--|---|---------------------|
| ENSEMBLE | 39,9 | 39,9 | 20,2 | 3.472 |
| <20 | 54,4 | 29,3 | 16,3 | 540 |
| 20-24 | 34,5 | 37,4 | 28,2 | 650 |
| 25-29 | 33,5 | 41,4 | 25,0 | 635 |
| 30-34 | 37,1 | 40,6 | 22,3 | 498 |
| 35-39 | 39,3 | 45,5 | 15,2 | 494 |
| 40-44 | 43,9 | 44,1 | 12,0 | 399 |
| 45+ | 39,8 | 46,1 | 14,1 | 256 |

Source : Volume II de ce rapport, p. 264.

Ces résultats indiquent que 60 pour cent des femmes non célibataires ont déclaré qu'elles connaissaient la contraception. Ainsi donc, trois femmes sur cinq ont entendu parler d'au moins une méthode contraceptive et un peu plus d'une femme sur cinq (20,2 pour cent) ont déclaré connaître au moins une des méthodes "modernes" définies plus haut. La proportion des femmes qui ont déclaré ne connaître aucune méthode contraceptive est de 40 pour cent, soit à peu près deux femmes sur cinq.

Les données classées selon l'âge montrent que la proportion des femmes qui ont déclaré qu'elles ne connaissaient aucune méthode est la plus élevée chez les jeunes femmes (âgées de moins de 20 ans) et chez les personnes les plus âgées (35 ans et plus) ; c'est parce que ces femmes appartiennent à des classes d'âge où elles sont trop jeunes ou déjà très âgées pour connaître la contraception.

La proportion des femmes ayant déclaré connaître seulement des méthodes "traditionnelles" augmente régulièrement avec l'âge des femmes. Les femmes âgées n'ont pas connu, en effet, les méthodes "modernes". Les proportions les plus élevées de femmes connaissant ces méthodes "modernes" ont été observées dans les jeunes générations.

Cependant les différentes méthodes contraceptives ne sont pas également connues. Le tableau 11.2 donne, pour chaque méthode, le pourcentage de femmes parmi les femmes non célibataires qui ont déclaré la connaître.

TABLEAU 11.2 : POUR CHAQUE METHODE, POURCENTAGE DES FEMMES NON CELIBATAIRES QUI ONT DECLARE LA CONNAITRE¹

| Méthode | Pourcentage |
|-------------------------------|-------------|
| Pilule | 17,6 |
| Stérilet | 9,3 |
| Autres méthodes scientifiques | 2,0 |
| Injection | 4,2 |
| Préservatif masculin | 8,2 |
| Contenance périodique | 10,7 |
| Abstention et retrait | 51,4 |
| Stérilisation | 24,3 |
| TOTAL | 60,1 |

Source : Volume II de ce rapport, p. 264.

¹ NOTE : Une femme peut avoir déclaré connaître plusieurs méthodes.

Parmi les femmes non célibataires, un peu plus d'une femme sur deux (51,4 pour cent) a déclaré qu'elle connaissait la méthode de l'abstention. Ce pourcentage élevé peut être dû à une mauvaise interprétation de l'abstention comme méthode contraceptive. Il est probable que la plupart des femmes aient interprété l'abstention comme phénomène religieux. En effet, selon une tradition musulmane; la femme s'abstient de tout rapport sexuel durant les 40 jours qui suivent l'accouchement ; le plus souvent, elle se sépare de son mari et va vivre chez ses parents. La continence périodique est connue par 10,7 pour cent des femmes.

Parmi les méthodes "modernes", la stérilisation et la pilule semble être les plus connues (par 24,3 et 17,6 pour cent des femmes non célibataires respectivement), suivies du stérilet (9,3 pour cent) et du condom (8,2 pour cent). Les autres méthodes scientifiques pour la femme paraissent les plus mal connues. Il est cependant probable que les chiffres soient sous-estimés ici, un nombre important de femmes n'ayant sûrement pas osé dire qu'elles en connaissaient. D'ailleurs, Christine Guitton et Benoît Ferry, dans leur étude sur la fécondité à Dakar, ont constaté que, si les données sont classées selon le niveau d'instruction, alors "toutes les femmes qui ont poursuivi leurs études au-delà du BEPC connaissent les méthodes modernes, quel que soit leur âge."¹

11.1.2 Nature de la connaissance de la contraception

Il est important de connaître la distribution des femmes qui ont déclaré qu'elles connaissaient la contraception entre les deux catégories suivantes :

- 1°) Les femmes qui ont déclaré spontanément connaître la contraception (connaissance spontanée),
- 2°) Les femmes qui ont déclaré, d'abord, ne pas connaître la contraception mais qui, par la suite, sur insistance de l'enquêtrice, ont déclaré avoir entendu parler d'au moins une des méthodes décrites dans le questionnaire (connaissance non spontanée).

Si, par exemple, le pourcentage des femmes entrant dans cette deuxième catégorie est élevé, on peut en déduire que l'insistance de l'enquêtrice auprès de ces femmes a permis d'éviter une plus grande sous-estimation du degré de connaissance contraceptive dans le pays.

Le tableau 11.3 donne le pourcentage des femmes selon la nature de la connaissance des méthodes contraceptives et selon qu'elles sont célibataires ou non.

Quatre-vingt cinq pour cent des femmes qui ont déclaré connaître la contraception au moment de l'enquête avaient d'abord déclaré ne pas la connaître.

¹ Christine Guitton, Etude de la fécondité à Dakar - Premiers résultats (ORSTOM, Mai 1973), p. 57.

Benoît Ferry, Etude de la fécondité à Dakar - Objectifs, méthodologie et résultats (ORSTOM, Décembre 1977).

TABLEAU 11.3 : POURCENTAGE DES FEMMES CELIBATAIRES ET NON CELIBATAIRES SELON LA NATURE DE LA CONNAISSANCE DE LA CONTRACEPTION

| Méthodes | Connaissance spontanée | Connaissance non spontanée |
|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|
| <u>Pilule</u> | | |
| Célibataires | 46 | 54 |
| Non célibataires | 32 | 68 |
| <u>Stérilet</u> | | |
| Célibataires | 27 | 73 |
| Non célibataires | 23 | 77 |
| <u>Autres méthodes scientifiques</u> | | |
| Célibataires | 18 | 82 |
| Non célibataires | 13 | 87 |
| <u>Injection</u> | | |
| Célibataires | 6 | 94 |
| Non célibataires | 3 | 97 |
| <u>Condom</u> | | |
| Célibataires | 12 | 88 |
| Non célibataires | 7 | 93 |
| <u>Continence périodique</u> | | |
| Célibataires | 16 | 84 |
| Non célibataires | 8 | 92 |
| <u>Abstention</u> | | |
| Célibataires | 3 | 97 |
| Non célibataires | 1 | 99 |
| <u>TOTAL</u> | | |
| Célibataires | 15 | 85 |
| Non célibataires | 18 | 82 |
| | 12 | 88 |

Source : Tableaux supplémentaires, non publiés.

Les femmes célibataires ont déclaré plus spontanément leur connaissance de la contraception que les femmes non célibataires. Dix-huit pour cent des femmes célibataires ont déclaré spontanément connaître la contraception contre 12 pour cent chez les femmes non célibataires. Le pourcentage plus faible enregistré chez ces dernières aussi bien dans l'ensemble qu'au niveau de chaque méthode, s'explique probablement par le fait qu'elles sont plus âgées que les femmes célibataires.

La pilule, le stérilet et dans une moindre mesure les autres méthodes scientifiques pour la femme sont les méthodes qui ont été les plus spontanément citées par les femmes. Par contre la méthode de l'abstinence n'a pas été reconnue tout de suite comme méthode contraceptive.

11.2 PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION

Pour chaque méthode que l'enquêtée déclarait connaître, il lui était posé la question suivante :

"L'avez-vous déjà utilisée ?"

Si la réponse était affirmative pour au moins une des méthodes connues, elle entraînait alors dans la catégorie des femmes qui avaient déjà pratiqué la contraception.

Une distinction sera faite entre les femmes qui ont pratiqué la contraception à n'importe quel moment de leur vie et celles qui la pratiquent actuellement. La première catégorie de femmes comprendra non seulement celles qui pratiquent actuellement mais aussi celles qui ont pratiqué la contraception à un moment donné dans le passé, même si elles ne la pratiquent plus.

Le tableau 11.4 donne la distribution des femmes selon leur pratique de la contraception.

TABLEAU 11.4 : POURCENTAGE DES FEMMES QUI ONT DECLARE AVOIR UTILISE UNE METHODE CONTRACEPTIVE Y COMPRIS EVENTUELLEMENT LA STERILISATION, SELON L'AGE ACTUEL

| Age actuel | Déclare n'avoir utilisé aucune méthode | Déclare avoir utilisé seulement 1 ou plusieurs méthodes "traditionnelles" | Déclare avoir utilisé au moins une méthode "moderne" | Effectif des femmes |
|------------|--|---|--|---------------------|
| Ensemble | 89,1 | 9,9 | 1,0 | 3.472 |
| <20 | 91,5 | 8,1 | 0,4 | 540 |
| 20-24 | 89,7 | 9,8 | 0,5 | 650 |
| 25-29 | 85,7 | 12,6 | 1,7 | 635 |
| 30-34 | 89,2 | 8,8 | 2,0 | 498 |
| 35-39 | 89,3 | 9,5 | 1,2 | 494 |
| 40-44 | 88,5 | 11,0 | 0,5 | 399 |
| 45+ | 91,8 | 7,8 | 0,4 | 256 |

Source : Volume II de ce rapport, p. 274.

Si 60 pour cent des femmes ont déclaré connaître la contraception, par contre on constate que seulement 11 pour cent ont déclaré avoir utilisé une méthode contraceptive au moins.

Parmi les 3.985 femmes interrogées, seulement une femme sur cent a déclaré avoir utilisé une méthode moderne. C'est le niveau le plus bas qui ait été enregistré avec l'Enquête Mondiale sur la Fécondité. Le niveau d'utilisation observé au Sénégal est proche de celui du Népal où 3 pour cent des femmes ont déclaré avoir utilisé au moins une méthode "moderne"¹. C'est dire que la pratique de la contraception est très faible au Sénégal. C'est d'ailleurs surtout le fait d'une certaine catégorie de femmes : celles qui sont alphabétisées et qui résident au Cap-Vert (la capitale nationale Dakar et sa banlieue). Ainsi, sur les 38 femmes qui ont déclaré qu'elles ont utilisé au moins une méthode moderne, 15 d'entre elles sont alphabétisées et résident à Dakar.

Il apparaît dans le tableau 11.4 que les pourcentages les plus élevés de femmes qui ont déclaré ne jamais avoir pratiqué la contraception se retrouvent chez les jeunes femmes (moins de 20 ans) et chez les personnes âgées (45 ans et plus). Nous avons déjà vu que les femmes appartenant à ces groupes d'âge sont celles qui connaissent le moins la contraception.

Le tableau 11.5 donne pour chaque méthode le pourcentage des femmes parmi les femmes non célibataires qui ont déclaré l'avoir utilisée.

TABLEAU 11.5 : POUR CHAQUE METHODE, POURCENTAGE DES FEMMES QUI ONT DECLARE L'AVOIR UTILISEE (FEMMES NON CELIBATAIRES)

| Méthode | Pourcentage |
|-------------------------------|-------------|
| Pilule | 0,7 |
| Stérilet | 0,2 |
| Autres méthodes scientifiques | 0,1 |
| Injection | 0,4 |
| Préservatif masculin | 0,2 |
| Contenance périodique | 1,2 |
| Abstinence | 8,2 |
| Gris-gris | 0,4 |
| Racines | 1,1 |
| Autres | 0,4 |
| TOTAL | 10,9 |

NOTE : Voir Note du tableau 11.2. Ici encore, une femme peut avoir déclaré avoir utilisé plusieurs méthodes.

Source : Volume II de ce rapport, p. 274.

¹ Enrique Carrasco, Contraceptive Practice (Pratique de la contraception), International Statistical Institute, Comparative Studies N° 9, Tableau 1.1.1.

Comme l'on s'y attendait, l'abstention est la méthode que les femmes ont le plus souvent déclaré avoir utilisée (8 pour cent des femmes non célibataires). Les femmes ayant déclaré utiliser le gris-gris représentent 0,4 pour cent. Ici aussi, il faut penser que ce chiffre est probablement sous-estimé. L'utilisation du gris-gris en tant que méthode contraceptive semble beaucoup plus répandue, en particulier chez les femmes qui ont des accouchements très rapprochés¹. Moins d'un pour cent seulement des femmes ont déclaré qu'elles avaient utilisé la pilule.

Le tableau 11.6 présente la pratique de la contraception au moment de l'enquête selon le nombre d'enfants vivants et l'âge actuel chez les femmes exposées au risque de grossesse, c'est-à-dire celles qui n'étaient pas enceintes au moment de l'enquête, qui ont déclaré qu'elles n'avaient pas encore atteint la ménopause et qui étaient actuellement mariées.

TABLEAU 11.6 : POURCENTAGE DES FEMMES PRATIQUANT ACTUELLEMENT LA CONTRACEPTION Y COMPRIS EVENTUELLEMENT LA STERILISATION SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS ET L'AGE ACTUEL (FEMMES EXPOSEES UNIQUEMENT)

| Age actuel | Nombre d'enfants vivants | | | | Total | Effectif |
|------------|--------------------------|-------|-------|--------|-------|----------|
| | 0 | 1-2 | 3-5 | 6+ | | |
| ENSEMBLE | 0,6 | 7,1 | 4,7 | 5,7 | 5,2 | 2.406 |
| <20 | 0,5 | 10,2 | (0,0) | (0,0) | 5,7 | 420 |
| 20-24 | 1,6 | 5,5 | 1,5 | (0,0) | 4,2 | 475 |
| 25-29 | (0,0) | 9,2 | 6,7 | (14,3) | 7,5 | 465 |
| 30-34 | (0,0) | 0,0 | 7,3 | 5,9 | 5,4 | 352 |
| 35-39 | (0,0) | 7,7 | 3,5 | 5,9 | 4,9 | 345 |
| 40-44 | (0,0) | (3,2) | 1,0 | 6,4 | 3,6 | 252 |
| 45+ | (0,0) | (0,0) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 97 |

Note : Les chiffres entre parenthèses sont basés sur des effectifs de moins de 30 femmes.

Source : Volume II de ce rapport, p. 284.

¹ Les grossesses répétées et rapprochées (moins de deux ans) chez une femme sont désignées sous le nom de "nef" au Sénégal. Les femmes qui connaissent le "nef" se croient frappées de maladie et portent des gris-gris donnés par le marabout ou le féticheur dans l'espoir de régulariser les intervalles entre les grossesses.

Le pourcentage des femmes exposées qui ont déclaré qu'elles utilisaient une méthode contraceptive au moment de l'enquête est très faible : 5,2 pour cent des femmes exposées au risque de grossesse. La pratique de la contraception au moment de l'enquête est ainsi surtout répandue chez les jeunes femmes (moins de 25 ans) ayant un ou deux enfants et chez les femmes âgées de 20 à 34 ans et ayant entre trois et cinq enfants vivants. Dans l'ensemble, c'est dans le groupe d'âge 20-24 ans que l'on enregistre le pourcentage le plus élevé de femmes ayant déclaré qu'elles pratiquaient la contraception au moment de l'enquête.

11.3 CONCLUSION

La pratique de la contraception est certes très faible au Sénégal, cependant la contraception n'y est pas totalement méconnue.

En effet, si seulement 1 pour cent des femmes ont déclaré avoir utilisé au moins une méthode "moderne", par contre environ 20 pour cent des femmes ont déclaré être au courant de l'existence des méthodes contraceptives "modernes". L'intérêt de ces chiffres vient du fait que ce sont les premières données nationales sur la connaissance et la pratique de la contraception. Ils peuvent servir, par exemple, d'indicateurs utiles pour déterminer l'intensité et l'orientation à donner à toute campagne de sensibilisation sur la contraception au niveau du pays. Les données observées permettent également de conclure à l'importance de certaines variables socio-économiques telles que l'âge, l'instruction et la nature du lieu de résidence, qui sont autant de facteurs qui déterminent la connaissance et la pratique de la contraception.

L'enquête a permis de collecter les données sur certains facteurs autres que la contraception et l'âge au premier mariage, pouvant affecter la fécondité. La plupart de ces questions étaient limitées au dernier intervalle fermé et à l'intervalle ouvert.

Le dernier intervalle fermé était défini comme étant la période de temps située entre l'avant-dernière grossesse et la dernière grossesse. L'intervalle ouvert était l'intervalle entre la fin de la dernière grossesse et la date où la femme a été enquêtée.

D'après ces définitions, les femmes qui avaient un intervalle ouvert étaient celles qui ont déclaré au moins une grossesse et qui n'étaient pas enceintes au moment de l'enquête. Celles qui avaient un dernier intervalle fermé étaient celles qui ont déclaré deux grossesses ou plus, y compris une grossesse au moment de l'enquête. Par conséquent, une femme qui n'a déclaré qu'une seule grossesse n'avait pas de dernier intervalle fermé et celle qui était enceinte au moment de l'enquête n'avait pas d'intervalle ouvert.

D'après les résultats de l'enquête, 2.370 femmes (59 pour cent de l'échantillon) et 2.749 femmes (69 pour cent) avaient respectivement un intervalle ouvert et un dernier intervalle fermé.

Les données collectées dans ces intervalles étaient relatives à l'allaitement, aux absences provisoires du mari (absences dont la durée était égale ou supérieure à trois mois dans l'intervalle) et à la pratique de la contraception. Etant donné la faible pratique de la contraception dans le pays (1 pour cent de pratiquantes) et la durée presque négligeable des absences provisoires du mari (15 jours en moyenne) (voir Volume II de ce rapport, pp. 331 et 339), il est probable que ces deux facteurs n'auront pas d'incidence majeure sur la fécondité. L'analyse sera donc limitée aux données relatives à l'allaitement.

L'allaitement, dont la durée sera exprimée en mois, comprend l'allaitement intégral et l'allaitement partiel. L'allaitement intégral est la durée pendant laquelle l'enfant est nourri exclusivement au sein. L'allaitement partiel est la durée pendant laquelle l'enfant reçoit toute autre nourriture en plus du lait maternel. La durée de l'allaitement est donc la somme de la durée de l'allaitement intégral et de l'allaitement partiel.

12.1 DUREE DE L'ALLAITEMENT

La durée de l'allaitement sera analysée dans l'intervalle fermé étant donné que 56 pour cent des femmes qui avaient un intervalle ouvert allaitaient encore leur dernier enfant au moment de l'enquête (voir Volume II de ce rapport, p. 324). L'étude portera sur les femmes ayant eu au moins deux grossesses, y compris la grossesse au moment de l'enquête, dont l'avant-dernière grossesse a donné lieu à une naissance vivante qui a survécu au moins 12 mois. Ces femmes étaient au nombre de 2.091 soit 52 pour cent de l'échantillon.

Le tableau 6.2.2B (Volume II de ce rapport, p. 317) montre que neuf d'entre elles seulement n'ont pas allaité leur enfant, probablement pour des raisons de santé. Par ailleurs, 5 pour cent de ces femmes ont déclaré l'avoir allaité jusqu'à sa mort.

Pour l'ensemble des femmes qui ont déclaré une durée d'allaitement, la durée moyenne de l'allaitement était de 20 mois et celle de l'allaitement intégral de six mois environ. L'allaitement est donc assez prolongé au Sénégal où 90 pour cent des enfants sont sevrés à plus de 12 mois et 48 pour cent à plus de 18 mois. Le mode et la médiane¹ s'établissaient respectivement à 24 mois et à 18 mois.

Il semble que l'importance des sevrages observés à 18 mois (33,1 pour cent des sevrages) et 24 mois (35,3 pour cent) ne soit pas seulement due à une attraction sur ces chiffres mais corresponde en partie à une coutume réelle du pays².

Le tableau 12.1 ci-après présente la durée moyenne de l'allaitement dans l'intervalle fermé selon l'âge des femmes au moment de l'enquête et selon certaines variables socio-économiques. On observe que, quelle que soit la variable considérée, les jeunes femmes (moins de 30 ans) ont déclaré une durée d'allaitement inférieure à celle déclarée par les femmes plus âgées (30 ans et plus). Il semblerait donc que la durée de l'allaitement soit en moyenne plus courte parmi les jeunes générations. On observe, par ailleurs, que l'alphabétisation, la nature du lieu de résidence et l'occupation du mari semblent déterminer assez significativement la durée moyenne de l'allaitement. Ainsi, les durées sont plus courtes chez les femmes alphabétisées et chez les citadines. Les femmes dont le mari est occupé dans la catégorie "métier défini" enregistrent la durée la plus courte par rapport aux autres femmes. Les données classées selon le groupe ethnique ou selon les autres variables socio-économiques (voir Volume II de ce rapport, pp. 321-322) ne font pas apparaître de différences très significatives dans la durée moyenne de l'allaitement.

¹ Le mode est défini comme la durée en mois à laquelle le plus grand nombre des enfants ont été sevrés. La médiane est la durée à laquelle la moitié de l'effectif des enfants ont été sevrés.

² P. Cantrelle, P. Livenais et H. Léridon, "Fécondité, Allaitement et Mortalité Infantile : Différence inter-ethnique dans une même région : Saloum (Sénégal), Population, Mai-Juin 1980.

TABLEAU 12.1 : DUREE MOYENNE DE L'ALLAITEMENT DANS LE DERNIER INTERVALLE FERME SELON L'AGE DE LA FEMME ET SELON CERTAINES VARIABLES SOCIO-ECONOMIQUES

| Variables | Durée moyenne | | |
|---------------------------|---------------|-------------|-------|
| | <30 ans | 30 ans et + | Total |
| ENSEMBLE | 19,0 | 20,7 | 20,0 |
| <u>Education</u> | | | |
| Sait lire | 15,6 | 16,5 | 15,9 |
| Ne sait pas lire | 19,6 | 21,0 | 20,4 |
| <u>Lieu de résidence</u> | | | |
| Urbain | 17,0 | 18,1 | 17,6 |
| Rural | 20,1 | 22,0 | 21,2 |
| <u>Groupe ethnique</u> | | | |
| Wolof | 18,9 | 20,5 | 19,8 |
| Poular | 19,5 | 21,5 | 20,6 |
| Mandingue | 18,4 | 21,6 | 20,1 |
| Serer | 18,8 | 20,6 | 19,9 |
| Diola | 17,4 | 18,9 | 18,3 |
| Autres | 19,4 | 20,5 | 20,0 |
| <u>Occupation du mari</u> | | | |
| Métier défini | 14,2 | 16,5 | 15,6 |
| Vendeur | 18,1 | 20,0 | 19,1 |
| Fermier | 20,3 | 21,9 | 21,3 |
| Service | 17,4 | 18,5 | 17,9 |
| Ouvrier | 18,0 | 19,4 | 18,7 |
| Autres | 18,2 | 18,0 | 18,1 |

Source : Volume II de ce rapport, pp. 318-320, 323.

11.2 QUELQUES INDICATEURS SUR LA TENDANCE DE LA DUREE DE L'ALLAITEMENT

La tendance de la durée de l'allaitement peut être étudiée sur la base des données relatives aux quatre groupes de générations de femmes âgées respectivement de moins de 25 ans, de 25 à 34 ans et de 45 ans et plus au moment de l'enquête.

Le tableau 11.2 présente quelques indicateurs sur la tendance de la durée de l'allaitement entre ces générations.

TABLEAU 12.2 : QUELQUES INDICATEURS SUR LA TENDANCE DE LA DUREE DE L'ALLAITEMENT (FEMMES* AYANT EU AU MOINS DEUX GROSSESSES, GROSSESSE ACTUELLE COMPRISE, DONT L'AVANT-DERNIERE GROSSESSE A DONNE UNE NAISSANCE VIVANTE QUI A SURVECU AU MOINS 12 MOIS)

| Groupe d'âge | Indicateurs | | | | Effectif des femmes |
|--------------|---------------|---------|------|--|---------------------|
| | Durée moyenne | Médiane | Mode | Pourcentage d'enfants sevrés à 24 mois et plus | |
| <25 ans | 18,9 | 17,7 | 18 | 27,5 | 443 |
| 25-34 ans | 19,4 | 17,9 | 18 | 34,9 | 843 |
| 35-44 ans | 21,2 | 23,1 | 24 | 48,7 | 631 |
| 45+ | 21,6 | 23,2 | 24 | 55,7 | 167 |

*NOTE : Les sept femmes pour lesquelles la durée de l'allaitement n'a pas été déclarée n'entrent pas dans la construction du tableau.

Source : Volume II de ce rapport, p. 316.

D'après ces indicateurs, une tendance à la baisse de la durée de l'allaitement pourrait être dégagée. Ainsi entre les générations les plus âgées et celles les plus jeunes, la durée moyenne de l'allaitement aurait baissé de 2,7 mois. De même, le mode se serait déplacé alors que la plupart des enfants ont été sevrés à 24 mois chez les générations les plus âgées, on observe qu'avec les générations les plus jeunes, la plupart des enfants ont été sevrés à 18 mois.

Ces résultats doivent cependant être interprétés avec toutes les réserves possibles. En effet, il se pourrait bien qu'il y ait eu une attraction différentielle selon l'âge sur les durées significatives, ce qui expliquerait en partie cette tendance à la baisse de la durée de l'allaitement.

12.3 DUREE DE L'ALLAITEMENT ET DUREE DE L'INTERVALLE ENTRE LES DEUX DERNIERES NAISSANCES VIVANTES

La mesure de l'effet de la durée de l'allaitement sur la durée des intervalles intergénéraliques n'est pas évidente. Il y a certainement d'autres effets cumulés qui font que le mécanisme est plus complexe que la relation qui est étudiée dans cette section.

Le tableau 12.3 met en relation la durée de l'allaitement et la durée moyenne de l'intervalle entre les deux dernières naissances vivantes (voir la note du tableau pour la définition de cet intervalle).

TABLEAU 12.3 : DUREE MOYENNE EN MOIS DE L'INTERVALLE ENTRE LES DEUX DERNIERES NAISSANCES VIVANTES SELON LA DUREE DE L'ALLAITEMENT PENDANT CET INTERVALLE ET L'AGE ACTUEL (FEMMES NON CELIBATAIRES AYANT EU AU MOINS DEUX NAISSANCES VIVANTES, DONT L'INTERVALLE ENTRE LES DEUX NAISSANCES VIVANTES NE DEPASSE PAS CINQ ANS)

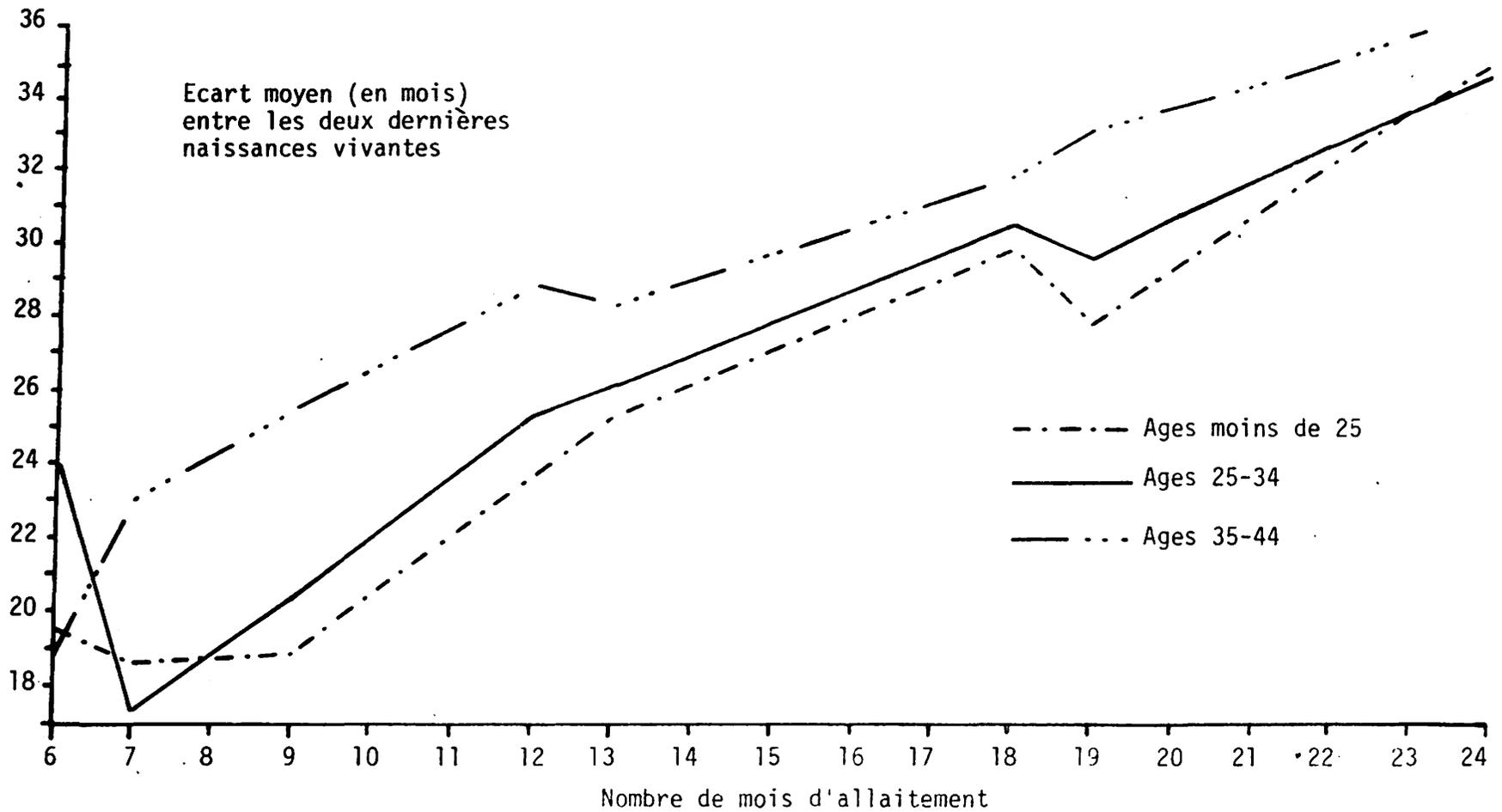
| Age actuel | Durée de l'allaitement en mois | | | | | | | | | | | Total | Effectif des femmes |
|---------------|--------------------------------|---------------|---------------|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------------------|
| | F3 | 3-5 | 6 | 7-8 | 9-11 | 12 | 13-17 | 18 | 19-23 | 24 | 25 et + | | |
| < 25 | (18,5) | - | (19,5) | (18,6) | (18,9) | 23,6 | 25,3 | 29,8 | 27,8 | 35,1 | 29,3 | 28,7 | 512 |
| 25-34 | (29,3) | (22,7) | (24,2) | (17,3) | (20,4) | 25,4 | 26,1 | 30,5 | 29,6 | 34,8 | 31,5 | 30,3 | 892 |
| 35-44 | (28,2) | (23,3) | (18,8) | (23,0) | (25,5) | 28,8 | (28,3) | 31,8 | 33,1 | 36,5 | 34,3 | 33,1 | 622 |
| 45+ | - | - | - | - | (27,0) | (30,9) | (22,7) | 31,4 | (29,3) | 35,4 | (31,1) | 32,5 | 162 |
| TOTAL | (27,2) | (22,8) | (21,6) | (18,8) | 21,3 | 26,1 | 26,2 | 30,7 | 29,9 | 35,5 | 32,0 | 30,9 | 2.188 |

NOTE : L'intervalle qui est considéré ici est l'intervalle entre les deux dernières naissances vivantes ou entre la dernière naissance vivante et la grossesse dans le cas où la femme était enceinte au moment de l'enquête. Les chiffres entre parenthèses concernent des effectifs ne dépassant pas 30 femmes.

Les femmes dont la durée de l'intervalle n'a pas pu être déterminée, ne figurent pas dans la construction du tableau.

Source : Tableaux supplémentaires, non publiés.

Figure 12.1 Durée moyenne de l'intervalle entre les 2 dernières naissances vivantes selon la durée de l'allaitement pendant cet intervalle



D'une manière générale, on observe que plus la durée de l'allaitement est longue, plus l'intervalle entre les deux dernières naissances vivantes (ou entre la dernière naissance vivante et la dernière grossesse) est allongé. Il semble donc qu'il y ait interaction entre la durée de la période d'allaitement et la durée de cet intervalle. En effet, il est généralement admis que l'allaitement allonge l'aménorrhée post-partum. Il faut cependant noter que certains enfants sont sevrés par suite d'une nouvelle conception.

Les données du tableau 12.3 font apparaître, par ailleurs, que pour une même durée d'allaitement, l'intervalle est plus grand pour les femmes les plus âgées. Cela serait dû au fait que les femmes les plus âgées sont les moins fertiles (voir figure 12.1).

12.4 CONCLUSION

La durée de l'allaitement est assez prolongée au Sénégal : 20 mois en moyenne. Cependant, la tendance de cette durée semble être à la baisse du fait probablement des exigences du monde moderne (scolarisation, urbanisation, emploi) qui rendent la femme de moins en moins disponible pour un allaitement prolongé. Dans une population très peu malthusienne, cette baisse de la durée de l'allaitement devrait se traduire par un raccourcissement des intervalles intergénéraliques, entraînant ainsi une hausse de la fécondité. Ceci expliquerait en partie non seulement la tendance à la hausse de la fécondité de "début de mariage" observée au Sénégal, mais aussi le fait que cette fécondité ait été légèrement plus élevée chez les citadines et chez les femmes alphabétisées.

1. Le premier Recensement Général de la Population d'avril 1976 a fourni les données sur l'état de la population sénégalaise : distribution spatiale, structure par âge et par sexe, population active, population scolarisable, etc. Les enquêtes post-censitaires inscrites dans le programme de recherches de la Direction de la Statistique doivent fournir les données indispensables à la mesure du mouvement de la population. L'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité qui constitue le premier élément de ce programme est une contribution positive à l'amélioration de la connaissance des facteurs déterminants de la croissance de la population et ses conséquences sur le développement économique et social. Les données sur la natalité, la mortalité et la fécondité sont en effet la base même de toute projection démographique.
2. En tant que partie intégrante de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, l'ESF a pu bénéficier de l'assistance technique internationale et du soutien financier du Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière de Population. L'utilisation du questionnaire de base de l'Enquête Mondiale, préalablement adapté aux conditions particulières du Sénégal, permet d'assurer la comparabilité internationale des résultats de l'enquête que nous résumons ci-après.
3. Une des principales caractéristiques de la nuptialité au Sénégal est que l'âge moyen au premier mariage est relativement jeune. Il s'établit à 16 ans environ. Le mariage touche presque toutes les Sénégalaises. Au moment de l'enquête, 83 pour cent des femmes étaient mariées. On a noté une relative instabilité des premières unions étant donné que 29 pour cent des premiers mariages contractés par les femmes étaient rompus au moment de l'enquête. Mais le caractère intense de la nuptialité est traduit aussi par le fait que les remariages sont systématiques après les ruptures d'union, la conséquence étant que 95 pour cent des femmes non célibataires étaient mariées. La pratique de la polygamie est relativement importante et concerne toutes les ethnies du pays : 32 pour cent des hommes étaient polygames et 48 pour cent des femmes étaient mariées en union polygame. Il semble que jusqu'à présent ces caractéristiques de la nuptialité n'aient pas changé de façon très significative, bien qu'une légère hausse de l'âge moyen au premier mariage ait pu être dégagée.
4. Le taux brut de natalité pour les cinq années précédant l'enquête s'établit à 48 naissances annuelles pour 1.000 habitants (48 pour mille). Il est né en moyenne 4,0 enfants par femme. Les femmes qui sont à la fin de leur période de procréation ont eu une descendance finale de 7,2 enfants. Ces résultats traduisent une fécondité relativement élevée au Sénégal. On note que la fécondité n'a pas beaucoup changé pendant les 30 dernières années. Les différences entre les différents groupes socio-économiques sont minimes. Celles qui ont été observées semblent dues plus à l'appartenance ethnique qu'au milieu social ou à la zone de résidence. La fécondité en zone urbaine est, en effet, seulement un peu plus faible qu'en zone rurale.

5. Cependant, c'est peut-être là le début de la transition démographique au Sénégal. En effet, les facteurs de régulation de la fécondité relèvent encore ici du domaine des mécanismes traditionnels de régulation. Parmi ces facteurs, il y a l'allaitement qui demeure prolongé dans l'ensemble (20 mois en moyenne) et l'âge au premier mariage. Mais du fait de la modernisation, de l'instruction, les évolutions différentielles de la durée de l'allaitement et de l'âge au premier mariage peuvent conduire dans un proche avenir à des changements très importants du point de vue de la fécondité, principalement en milieu urbain. Ainsi la tendance au raccourcissement de la durée de l'allaitement et à l'élévation de l'âge au premier mariage, rend les citadines plus exposées au risque de concevoir, maintient leur fécondité à un niveau au moins aussi élevé que celles des femmes vivant en zone rurale. Toutefois, avec le recul de la mortalité infantile, qui s'établit dans l'enquête à 71,4 pour mille en milieu urbain et 136,8 pour mille en milieu rural, il faut s'attendre à une baisse assez sensible de la fécondité d'abord en zone urbaine, les femmes étant de plus en plus assurées de la survie de leurs enfants.
6. Un autre résultat de l'enquête est que la polygamie ne semble pas avoir un effet majeur sur la fécondité. Pour une même durée de mariage, les femmes dans les mariages polygames ont eu le même nombre d'enfants que les femmes dans les mariages monogames. Ces résultats ne semblent donc pas confirmer la théorie selon laquelle les femmes vivant en monogamie sont plus fécondes parce que plus exposées
7. Soixante pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans ont déclaré connaître des méthodes contraceptives, qu'elles soient traditionnelles ou modernes, et 20 pour cent ont déclaré connaître des méthodes modernes. Cette connaissance varie beaucoup selon l'éducation et le lieu de résidence. Quant à la pratique de la contraception, 10 pour cent des femmes ont déclaré avoir utilisé des méthodes traditionnelles, l'abstention étant celle qui a été la plus pratiquée. Seulement 1 pour cent, soit 38 femmes de l'échantillon, a déclaré avoir utilisé au moins une méthode moderne, la pilule ayant été la plus utilisée. Il est important de souligner, cependant, que ces premières données nationales sur la connaissance et la pratique de la contraception, ne reflètent peut-être pas la demande potentielle pour la planification familiale.
8. Le présent rapport ne constitue qu'une première analyse des principaux résultats de l'enquête. Dans l'ensemble, on peut conclure à une assez bonne qualité des données collectées. L'analyse mérite donc d'être approfondie afin d'expliquer plus correctement les conclusions auxquelles nous avons été amené, et qui, pour certaines, sont assez nouvelles. Ces analyses ultérieures qui sont prévues dans le cadre du projet feront l'objet de prochaines publications sur des thèmes particuliers.

A N N E X E I

QUESTIONNAIRE MENAGE

R. PUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple - Un but - Une foi

MINISTRE DES FINANCES
ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

DIVISION DES ENQUETES ET
DE LA DEMOGRAPHIE

BP 116 DAKAR

NO DU QUESTIONNAIRE

| 1er P | 2em P | 3em P |
|-------|-------|-------|
| | | |

NOMBRE DE
QUESTIONNAIRES

NOMBRE D'AGEVEN REMPLIS
DANS LA CONCESSION

ENQUETE SENEGALAISE SUR LA FECONDITE

QUESTIONNAIRE COLLECTIF

| | | | |
|-------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| REGION | <input type="checkbox"/> | VILLAGE | <input type="checkbox"/> |
| DEPARTEMENT | <input type="checkbox"/> | QUARTIER / HAMEAU | |
| ARR / COMM | <input type="checkbox"/> | RUE | |
| COMMUNAUTE RURALE | <input type="checkbox"/> | PARCELLE | |
| SOUS-DISTRICT NO | <input type="checkbox"/> | CONCESSION NO | <input type="checkbox"/> |

| | 1er PASSAGE | 2em. PASSAGE | 3em. PASSAGE |
|-------------|-------------|--------------|--------------|
| DATES | | | |
| ENQUETEUR | | | |
| CONTROLEUR | | | |
| SUPERVISEUR | | | |

| No d'ORDRE | PRENOMS ET NOMS DES RESIDENTS HABITUELS ET DES PASSAGERS | V1 V2 V3 | LIEN DE PARENTE | SEXE | DATE DE NAISSANCE | | LIEU DE NAISSANCE | ETHNIE OU NATIONALITE | | |
|------------|---|---|---|-----------------|---|-------|-------------------------|-----------------------------|---|---|
| | | | | | Indiquer le mois (col 6a) et l'année (col 6b) Ex : 08 - 1972 Si le mois est inconnu mettre un tiret Ex : -1934 | | | | Inscrire : -village/commune s'il s'agit du village ou de la commune enquêtée -village suivi du nom de l'arrondissement si autre village -commune suivi de la lettre C si autre commune -le nom du pays si l'extérieur | Inscrire l'ethnie s'il s'agit d'un sénégalais ou la nationalité s'il s'agit d'un étranger |
| | | | | | MOIS | ANNEE | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6a | 6b | 7 | 8 | | |
| | Donnez moi S.V.P les prénoms et noms de tous les membres de la concession (résidents présents, absents et les passagers) | Exercer la mention V si la personne a été vue | Quel est son lien de parenté avec le chef du noyau familial auquel il/elle appartient ? | Inscrire M ou F | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |
| | | V1 V2 V3 | | | | | | | | |

Respecter l'ordre établi dans le manuel d'instructions

A N N E X E I I

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

(Français)

ENQUÊTE SÉNÉGALAISE SUR LA FÉCONDITÉ

(E . S . F .)

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL (FRANÇAIS)

(S'adresse à toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans révolus)

| | | | | |
|---------------------------------|----------------|--------------------------|--------------|----------|
| PRENOM ET NOM DE LA FEMME | | | | 1 0 1 |
| REGION | | VILLAGE | | 3 5 |
| DEPARTEMENT | | QUARTIER OU HAMEAU | | 7 |
| ARRDT OU COMMUNE | | RUE | | 9 13 |
| COMMUNAUTE RURALE | | PARCELLE No | | 15 17 |
| SOUS - DISTRICT | | CONCESSION No | | 19 21 23 |
| No LIGNE DE LA FEMME | | | | 25 |
| | | | | 26 |
| VISITES | 1 | 2 | 3 | |
| DATES | | | | 19 21 23 |
| PRENOMS ET NOM DE L'ENQUETRIX | | | | 25 |
| RESULTAT | | | | 26 |
| PROCHAINE VISITE | DATE | | | |
| | HEURE | | | |
| CODE RESULTAT | | | | |
| REPLI | 1 | REFUS DE REpondre | 4 | |
| ABSENTE | 2 | PARTIELLEMENT REPLI | 5 | |
| DIFFERE | 3 | AUTRE (PRECISER) | 6 | |
| | | | | |
| | PRENOMS ET NOM | DATE | OBSERVATIONS | |
| CONTROLEUR | | | | |
| SUPERVISEUR | | | | |
| LANGUE DU QUESTIONNAIRE | | | | 27 |

LIEU DE L'INTERVIEW (NOM DE LA LOCALITE)

101. Habitez-vous dans cette concession ?

OUI

1

NON

2

102. Habitez-vous à

(NOM DE LA LOCALITE)

OUI

1

NON

2

103. Où Habitez-vous ?

(ENQUETRIE : OBTENIR
LE NOM DE LA LOCALITE)

104. Avez-vous toujours vécu à

(NOM DE LA LOCALITE)

OUI

1

NON

2

105. Où avez-vous passé la plus grande partie de
votre enfance jusqu'à 12 ans.

DAKAR, KAOLACK
THIES - ST LOUIS

1

VILLAGES

2

AUTES VILLES
DU SENEGAL

1

AUTES PAYS

2

106. Quel est le mois et quelle est l'année de
votre naissance ?

..... 19.....
(MOIS) (ANNEE)

107. Avez-vous jamais fréquenté l'école coranique ?

OUI

1

NON

2

(PASSER A 109)

108. Combien d'années avez-vous passées à l'école
coranique ?

.....
(NOMBRE : ANNEES)

28

29

30 32 34 36

37

38

40

42

43

44

109. Avez-vous jamais fréquenté l'école française ?

OUI

NON

(PASSER A 113)

45

110. Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous ayez atteint ?

PRIMAIRE

SECONDAIRE

UNIVERSITAIRE

AUTRE

(PRECISER)

46

111. Quelle est la dernière classe que vous ayez achevée ?

47

112. ENQUETRICE : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

MOINS DE 6 ANS
D'ETUDES

6 ANS D'ETUDES
OU PLUS (PASSER A 114)

48

113. Pouvez-vous lire un journal ou un livre ?

OUI

NON

49

114. Etes-vous sénégalaise ?

OUI

NON

(PASSER A 116)

50

115. Quelle est votre ethnie ?

WOLOF

POULAR

MANDINGUE

SERER

AUTRE

(PASSER A 117)

(PRECISER)

52

116. De quel pays êtes-vous ?

(PAYS)

117. Quelle est votre religion ?

MUSULMANE

CATHOLIQUE

PROTESTANTE

AUTRE

(PRECISER)

54

55

118 - ENQUETRICE : ENTOURER LES CASES APPROPRIÉES

PRESENCE NECESSAIRE D'UN INTERPRETE

OUI

NON
(PASSER A 120)



119 - SEXE DE L'INTERPRETE

MASCULIN

FEMININ

56

120 - LANGUE UTILISEE POUR L'INTERVIEW

.....
(LANGUE)

58

207. Est-ce que votre (mari,ami) habite dans la concession ?

OUI 1
(PASSER A 210)

NON 2
↓

27

208. Vient-il souvent chez vous ou est-il parti depuis longtemps ?
(plus d'un an?)

VIENT SOUVENT
 1
(PASSER A 210)

PARTI DEPUIS LONGTEMPS
 2
(PASSER A 209)

28

209. En quel mois et quelle année est-il parti ?

..... 19

(MOIS)

(ANNEES)

29

31

210. Avez-vous des co-épouses ?

OUI 1

NON 2

(PASSER A 214)

33

211. Combien de femmes a votre mari en vous comptant vous-même ?

.....
(NOMBRE)

34

212. ENQUETRICE : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

MARIEE 1 VIVANT AVEC QUELQU'UN 2

(PASSER A 214)

35

213. Quel est votre rang dans le mariage ?

.....
(RANG)

36

214. Vous êtes-vous mariée (avez-vous vécu avec quelqu'un) plus d'une fois ?

OUI 1

NON 2

(PASSER A 220)

37

215. Combien de fois vous êtes-vous mariée (avez-vous vécu avec quelqu'un) au total ?

.....
(NOMBRE)

38

ENQUETRICE : POUR CHAQUE TYPE D'UNION PASSEE POSER LES QUESTIONS 216 A 219 PASSER ENSUITE A 220. SI L'ENQUETEE EST ACTUELLEMENT MARIEE OU VIT ACTUELLEMENT AVEC QUELQU'UN IL Y AURA UNE INSCRIPTION DE MOINS QUE DANS LA REPONSE A LA QUESTION 215.

| UNIONS ANTERIEURES | | | | | |
|--------------------|--|---|---|--|--|
| RANG DE L'UNION | 216. En quel mois et quelle année (êtes vous mariée, avez vous vécu) avec quelqu'un pour la 1ère, 2ème, fois ? | 217. Comment s'est terminé (ce mariage, cette union)? | 218. En quel mois et quelle année avez-vous cessé de vivre ensemble ? | 219. En quel mois et quelle année ce (mari-ami), est-il mort)? | |
| 1 | MOIS _____ ANNEE _____ | DECES <input type="checkbox"/> 1 DIVORCE <input type="checkbox"/> 2 SEPARATION <input type="checkbox"/> 3 | MOIS _____ ANNEE _____ | MOIS _____ ANNEE _____ | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 41 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 43 |
| 2 | MOIS _____ ANNEE _____ | DECES <input type="checkbox"/> 1 DIVORCE <input type="checkbox"/> 2 SEPARATION <input type="checkbox"/> 3 | MOIS _____ ANNEE _____ | MOIS _____ ANNEE _____ | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 46 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 46 |
| 3 | MOIS _____ ANNEE _____ | DECES <input type="checkbox"/> 1 DIVORCE <input type="checkbox"/> 2 SEPARATION <input type="checkbox"/> 3 | MOIS _____ ANNEE _____ | MOIS _____ ANNEE _____ | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 50 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 51 53 |
| 4 | MOIS _____ ANNEE _____ | DECES <input type="checkbox"/> 1 DIVORCE <input type="checkbox"/> 2 SEPARATION <input type="checkbox"/> 3 | MOIS _____ ANNEE _____ | MOIS _____ ANNEE _____ | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 56 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 56 |
| 5 | MOIS _____ ANNEE _____ | DECES <input type="checkbox"/> 1 DIVORCE <input type="checkbox"/> 2 SEPARATION <input type="checkbox"/> 3 | MOIS _____ ANNEE _____ | MOIS _____ ANNEE _____ | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 61 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 61 |
| 6 | MOIS _____ ANNEE _____ | DECES <input type="checkbox"/> 1 DIVORCE <input type="checkbox"/> 2 SEPARATION <input type="checkbox"/> 3 | MOIS _____ ANNEE _____ | MOIS _____ ANNEE _____ | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 66 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 68 |

220 - ENQUETRIC : ENTOURER LES CASES, APPROPRIÉES ET PASSER A LA SECTION 3

D'AUTRES PERSONNES SONT ELLES PRESENTES A CE MOMENT ?

- PERSONNE 0
- ENFANTS DE MOINS DE 10 ANS 1
- MARI 2
- AUTRES HOMMES 4
- AUTRES FEMMES 8

| ENQUETRICIÈRE UTILISER AGE EN ANS POUR REMPLIR CE TABLEAU | | | | | | | |
|---|-------------------------------|---------------------|-----------------------|------------------------------|----------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| RANG DE LA GROSSESSE | NATURE DE L'ÉVÈNEMENT | DATE DE L'ÉVÈNEMENT | DURÉE DE LA GROSSESSE | SEXE | PRÉNOMS ET NOM DE L'ENFANT | EN VIE OU DÉCÉDÉ | DATE DU DÉCÈS OU ÂGE AU DÉCÈS |
| | 304 | 305 | 306 | 307 | | 309 | 310 |
| 1 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | _____ MOIS | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ | | F <input type="checkbox"/> 1 | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| 2 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | _____ MOIS | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ | | F <input type="checkbox"/> 1 | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| 3 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | _____ MOIS | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ | | F <input type="checkbox"/> 2 | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| 4 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | _____ MOIS | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ | | F <input type="checkbox"/> 2 | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| 5 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | _____ MOIS | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ | | F <input type="checkbox"/> 2 | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| 6 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | _____ MOIS | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ | | F <input type="checkbox"/> 1 | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| 7 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | _____ MOIS | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ | | F <input type="checkbox"/> 2 | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| 8 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | _____ MOIS | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ | | F <input type="checkbox"/> 2 | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |

TABLEAU DES GROSSESSES

| ENQUETRIX UTILISER AGE EN POUR REMPLIR CE TABLEAU | | | | | | |
|---|-------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| NATURE DE L'EVENEMENT 304 | DATE DE L'EVENEMENT 305 | DUREE DE LA GROSSESSE 306 | SEXE 307 | PRENOMS ET NOM DE L'ENFANT 308 | EN VIE OU DECEDE 309 | DATE DU DECES OU AGE AU DECES 310 |
| 9 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | _____ MOIS | | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| | MN <input type="checkbox"/> 3 | ANNEE _____ | F <input type="checkbox"/> 2 | | | _____ MOIS |
| | NV <input type="checkbox"/> 4 | | | | | |
| 0 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | _____ MOIS | | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| | MN <input type="checkbox"/> 3 | ANNEE _____ | F <input type="checkbox"/> 2 | | | _____ MOIS |
| | NV <input type="checkbox"/> 4 | | | | | |
| 1 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | _____ MOIS | | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| | MN <input type="checkbox"/> 3 | ANNEE _____ | F <input type="checkbox"/> 2 | | | _____ MOIS |
| | NV <input type="checkbox"/> 4 | | | | | |
| 2 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | _____ MOIS | | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| | MN <input type="checkbox"/> 3 | ANNEE _____ | F <input type="checkbox"/> 2 | | | _____ MOIS |
| | NV <input type="checkbox"/> 4 | | | | | |
| 3 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | _____ MOIS | | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| | MN <input type="checkbox"/> 3 | ANNEE _____ | F <input type="checkbox"/> 2 | | | _____ MOIS |
| | NV <input type="checkbox"/> 4 | | | | | |
| 4 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | _____ MOIS | | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| | MN <input type="checkbox"/> 3 | ANNEE _____ | F <input type="checkbox"/> 2 | | | _____ MOIS |
| | NV <input type="checkbox"/> 4 | | | | | |
| 5 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | _____ MOIS | | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| | MN <input type="checkbox"/> 3 | ANNEE _____ | F <input type="checkbox"/> 2 | | | _____ MOIS |
| | NV <input type="checkbox"/> 4 | | | | | |
| 6 | AV <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ | M <input type="checkbox"/> 1 | | VIT <input type="checkbox"/> 1 | MOIS _____ |
| | FC <input type="checkbox"/> 2 | _____ MOIS | | | DCD <input type="checkbox"/> 2 | ANNEE _____ |
| | MN <input type="checkbox"/> 3 | ANNEE _____ | F <input type="checkbox"/> 2 | | | _____ MOIS |
| | NV <input type="checkbox"/> 4 | | | | | |

312. Etes-vous actuellement enceinte ?

OUI

NON

NSP

(PASSER A 315)

116

313. Combien de mois a duré votre grossesse actuelle ?

.....
(MOIS)

117

314. Préféreriez-vous que votre prochain enfant soit un garçon ou une fille ?

GARÇON

FILLE

L'UN OU L'AUTRE

AUTRE REPONSE (PRECISER)

118

ENQUETRIXE : ENTOURER LES CASES APPROPRIÉES EN 315 et 316

315. FIABILITE DES REPONSES DANS LA SECTION 3

BONNE

MOYENNE

FAIBLE

119

316. Y AVAIT -IL D'AUTRES PERSONNES PRESENTES A CE MOMENT

PERSONNE

ENFANT DE MOINS DE 10 ANS

MARI

AUTRES HOMMES

AUTRES FEMMES

121

| COL 1 | | col.2 | col.3 | |
|---|--|---------------------------------|---------------------------------|---|
| VOIR 402 | <p>POUR CELLES QUI ONT REPONDU NON A LA QUESTION 401 PRESENTER LA QUESTION 404 EN DISANT</p> <p>Pour être bien sûre, je voudrais vous décrire certaines de ces méthodes pour savoir si vous en avez entendu parler.</p> | EN A ENTENDU PARLER | L'A UTILISÉE | |
| PILULE 1 | <p>404 - Une femme peut prendre tous les jour un comprimé appelé PILULE pour éviter une grossesse. Avez-vous entendu parler de cette méthode ? SI OUI, l'avez-vous utilisée ?</p> <p>(ENTOURER LA REPONSE DANS LA COLONNE 2) SI NON PASSER A LA METHODE NON ENTOUREE SUIVANTE. SI OUI (ENTOURER LA REPONSE DANS LA COLONNE 3).</p> | OUI 1 2 | OUI 1 2 | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 20 |
| STERILET 2 | <p>405 - Certaines femmes ont un appareil ou un dispositif en plastique que le médecin leur place "devant".</p> <p>Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode ? SI OUI, l'avez-vous utilisée ?</p> | 1 2 | 1 2 | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 22 |
| AUTRES METHODES SCIENTIFIQUES POUR LA FEMME 3 | <p>406. Certaines femmes utilisent un diaphragme, un tampon, une éponge, des comprimés effervescents, de la gelée ou de la crème. Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode ? SI OUI, l'avez-vous utilisée ?</p> | 1 2 | 1 2 | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 24 |
| INJECTION 4 | <p>407. Certaines se lavent immédiatement après les rapports au moyen d'une pompe contenant de l'eau, ou un autre liquide. Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode ? SI OUI, l'avez-vous utilisée ?</p> | 1 2 | 1 2 | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 26 |
| PRESERVATIF 5 | <p>408. Certains hommes portent une capote anglaise avant les rapports sexuels, afin d'éviter à la femme d'être enceinte. Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode ? SI OUI, l'avez-vous utilisée ?</p> | 1 2 | 1 2 | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 28 |

| COL 1 | | col.2 | col.3 | |
|--|--|---|--|--|
| VOIR 402 | | EN A ENTENDU PARLER | L'A UTILISEE | |
| CONTINENCE PERIODIQUE 6 | 409. Certains couples évitent d'avoir des rapports sexuels les jours pendant lesquels la femme est plus susceptible de devenir enceinte. Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode ? SI OUI, l'avez-vous utilisée ? | OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2 | OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 36 |
| ABSTENTION 7 | 410. Un autre moyen consiste à se priver de rapports sexuels pendant plusieurs mois pour éviter une grossesse. Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode ? SI OUI, l'avez-vous utilisée ? | OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2 | OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 32 |
| AUTRES 8 | 411. Avez-vous jamais entendu parler d'autres méthodes que les femmes ou les hommes utilisent pour éviter une grossesse ? Pour chaque méthode, demandez : l'avez-vous utilisée ? OUI <input type="checkbox"/> 1 NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 412) PRECISER 1 2 3 4 5 6 POUR CHAQUE METHODE DEMANDER: ENTOURER LA CASE APPROPRIEE |  |  | <input type="checkbox"/> 33 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 34 35 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 36 37 |
| 412. ENQUETRIE : ENTOURER LES CASES APPROPRIEES 1. L'ENQUETEE A REPONDU NON A 204 <input type="checkbox"/> 0 2. L'ENQUETEE A REPONDU NON A 302 <input type="checkbox"/> 1 3. L'ENQUETEE A REPONDU NON OU NSP A 312 <input type="checkbox"/> 2 PASSER A 556 SI ET SEULEMENT SI TOUTES CES CASES SONT ENTOUREES SINON PASSER A 501. | | | | |

501 - ENQUETRIXE : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 312 ET TABLEAU DES GROSSESSES)

| | | | |
|--------------------------|--|--|--|
| JAMAIS ENCEINTE | ACTUELLE- MENT ENCEINTE POUR LA PREMIERE FOIS | ACTUELLE- MENT ENCEINTE MAIS AYANT DEJA EU UNE GROSSESSE OU PLUS | ACTUELLE- MENT NON ENCEINTE MAIS AYANT DEJA EU UNE GROSSESSE OU PLUS |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| (PASSER A 536) | (PASSER A 536) | (PASSER A 520) | ↓ |

| | | | | | | | |
|---|---|----|----|----|----|----|----|
| 5 | 0 | | | | | | |
| 3 | 6 | 14 | 17 | 19 | 20 | 22 | 23 |

RESULTAT DE LA DERNIERE GROSSESSE (VOIR TABLEAU DES GROSSESSES)

502 - ENQUETRIXE : INSCRIRE LA DATE DE LA FIN DE LA GROSSESSE (INSISTER POUR OBTENIR LE MOIS S'IL N'EST PAS DONNE)

..... 19

(MOIS (ANNEE) (PRENOM SI POSSIBLE)

503 - ENQUETRIXE : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE SELON LE RESULTAT

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| NAISSANCE VIVANTE | AUTRES CAS |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ↓ | (PASSER A 508) |

504 - Avez-vous nourri au sein (prénom et nom du dernier né) ou (votre dernier né si l'enfant est décédé par la suite) ?

| | |
|------------------------------|------------------------------|
| OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| (PASSER A 505) | (PASSER A 508) |

| |
|----|
| |
| 24 |

505. Pendant combien de mois en tout l'avez-vous nourri au sein ?

INSISTER : Combien de mois avait-il/elle lorsque vous avez définitivement arrêté de l'allaiter ?
(MOIS)



ENCORE NOURRI AU SEIN

6 6

(PASSER A 507)

NOURRI AU SEIN JUSQU'AU DECES

8 7

(PASSER A 507)

26

506: Après avez-vous définitivement arrêté de l'allaiter ?

OUI 1



NON 2

(CORRIGER 505 ET PASSER A 507)

27

507. Combien de mois avait-il/elle lorsque vous avez commencé à lui donner un repas par jour tout en continuant de l'allaiter ?

..... (MOIS)

ENCORE NOURRI AU SEIN UNIQUEMENT

6 6

ENFANT DECEDE AVANT D'AVOIR RECU TOUTE NOURRITURE

8 7

29

508 - ENQUETRIE : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

(VOIR 201 - 203 - 204 - 208)

ACTUELLEMENT MARIEE OU VIVANT AVEC QUELQ'UN ACTUELLEMENT

1



AUTRES CAS

2

(PASSER A 520)

30

509 - ENQUETRIE : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE

(VOIR 401 ET 404 - 411)

A UTILISE UNE METHODE CONTRACEPTIVE

1

(PASSER A 510)

N'A JAMAIS UTILISE DE METHODE CONTRACEPTIVE

2

(PASSER A 514)

31

10- Utilisez-vous actuellement une méthode pour vous éviter d'être enceinte ?

OUI

NON
(PASSER A 512)

511. Quelle méthode utilisez-vous ? (METHODE)
(PASSER A 514)

U
32
U
34

512- Avez-vous utilisé une méthode contraceptive depuis la naissance de ? (depuis votre dernière grossesse).
(PRENOM DU DERNIER NE)

OUI

NON
(PASSER A 514)

513- Quelle est la dernière méthode que vous avez utilisée ?
.....
(METHODE)

U
35
U
37

514. Depuis la naissance de (depuis votre dernière grossesse),
(PRENOM DU DERNIER NE)
Y a-t-il eu des moments pendant lesquels vous ou votre mari (ami) vous vous êtes absentes du foyer pendant, 3 mois ou plus ?

OUI

NON
(PASSER A 520)

U
38

515- Quand avez-vous été séparés pour la première fois pendant 3 mois ou plus ? 19
(MOIS) (ANNEE)

U U U U
40 42

ENQUETRIX : VERIFIER QUE LA DATE EST APRES CELLE EN 503.

RESULTAT DE L'AVANT - DERNIERE GROSSESSE OU DE LA GROSSESSE QUI A PRECEDE LA GROSSESSE ACTUELLE (VOIR TABLEAU DES GROSSESSES)

520 ENQUETRIC : INSCRIRE LA DATE DE LA FIN DE L'AVANT DERNIERE GROSSESSE OU DE LA GROSSESSE QUI A PRECEDE LA GROSSESSE ACTUELLE (INSISTER POUR AVOIR LE MOIS S'IL N'EST PAS DONNE).

..... 19
MOIS (ANNEE) (PRENOM SI POSSIBLE)

521 - ENQUETRIC : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE SELON LE RESULTAT

NAISSANCE VIVANTE

AUTRES CAS

(PASSER A 526)

57 59

60

522. Avez-vous allaité ?

(PRENOM DE L'ENFANT ISSU DE L'AVANT DERNIERE GROSSESSE , OU DE LA GROSSESSE QUI A PRECEDE LA GROSSESSE ACTUELLE) :

OUI

NON

(PASSER A 526)

61

523. Pendant combien de mois en tout l'avez-vous allaité ?

INSISTER : Combien de mois avait-il/elle lorsque vous avez définitivement arrêté de l'allaiter ?

..... (MOIS)

NOURRI AU SEIN JUSQU'AU DECES

(PASSER A 525)

63

524. Après mois, aviez-vous définitivement arrêté de l'allaiter ?

OUI

NON

(CORRIGER 523 ET PASSER A 525)

64

525. Combien de mois avait-il/elle lorsque vous avez commencé à lui donner un repas par jour tout en continuant l'allaitement ?

..... (MOIS)

ENFANT DECEDE AVANT D'AVOIR RECU TOUTE AUTRE NOURRITURE

66

526 - ENQUETRIXE : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE
 (VOIR 401 - 404 - 411)

| | |
|---|---|
| A UTILISE UNE METHODE CONTRACEPTIVE [1] | N'A JAMAIS UTILISE DE METHODE CONTRACEPTIVE [2] (PASSER A 530) |
|---|---|

| |
|----|
| 67 |
|----|

527 - Entre vos deux dernières grossesses (entre votre dernière grossesse et votre grossesse actuelle) avez-vous utilisé une méthode pour vous éviter d'être enceinte ?

| | |
|-----------|-------------------------------|
| OUI [1] | NON [2] (PASSER A 530) |
|-----------|-------------------------------|

| |
|----|
| 68 |
|----|

528 - Quelle méthode avez-vous utilisée ?

| |
|----|
| 70 |
|----|

529 - ENQUETRIXE : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE
 (VOIR 201 - 203 - 204)

| | |
|--|---------------------|
| JAMAIS EU D'UNION [1] (PASSER A 549) | AUTRES CAS [2] |
|--|---------------------|

| |
|----|
| 71 |
|----|

530 - Entre vos deux dernières grossesses (entre votre dernière grossesse et l'actuelle) y a-t-il eu des moments où vous et votre mari (ami) avez dû vivre séparés pendant 3 mois ou plus ?

| | |
|-----------|-------------------------------|
| OUI [1] | NON [2] (PASSER A 549) |
|-----------|-------------------------------|

| |
|----|
| 72 |
|----|

531 - Pendant cette période, quand avez-vous été séparés pour la première fois pour 3 mois ou plus ?

.....19.....
 (MOIS) (ANNEE)

ENQUETRIXE : VERIFIER QUE CETTE DATE EST APRES CELLE EN 520 ET A VANT CELLE EN 502.

| | |
|----|----|
| 74 | 76 |
|----|----|

| | | | | |
|---|--|--|--|---|
| <p>532 - Pendant combien de mois avez- vous été séparés pour la 1ère, 2ème ... fois ?</p> | <p>533 - Pendant cette période vous étiez continuel- lement séparés sans vous voir, est-ce exact ?</p> | <p>534 - Étiez-vous déjà enceinte lorsque cette séparation a commencé ?</p> | <p>535 - Après cette séparation, y en a-t-il eu d'au- tres de 3 mois ou plus ?</p> | |
| <p>(MOIS)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 →</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (INSISTER ET CORRIGER)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 549)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 →</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 532 - 535)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 549)</p> | <p><input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>78</p> <p><input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>79</p> |
| <p>(MOIS)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 →</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (INSISTER ET CORRIGER)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 549)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 →</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 532 - 535)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 549)</p> | <p><input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>81</p> <p><input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>82</p> |
| <p>(MOIS)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 →</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (INSISTER ET CORRIGER)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 549)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 →</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 532 - 535)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 549)</p> | <p><input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>84</p> <p><input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>85</p> |
| <p>(MOIS)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 →</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (INSISTER ET CORRIGER)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 549)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 →</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 532 - 535)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 549)</p> | <p><input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>87</p> <p><input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>88</p> |

536 - ENQUETRIC : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 201 , 203 , 204 , 208)

MARIEE OU VIVANT
AVEC QUELQU'UN

1

AUTRES CAS

2

(PASSER A 549)

| | | | | | |
|---|---|---|--|--|----|
| 5 | 1 | 2 | | | |
| | | | | | 6 |
| | | | | | 8 |
| | | | | | 11 |
| | | | | | 14 |
| | | | | | 17 |

537 - ENQUETRIC : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 401 , 411

A UTILISE UNE METHODE
CONTRACEPTIVE

1

N'A JAMAIS UTILISE DE METHODE
CONTRACEPTIVE

2

(PASSER A 542)

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

18

538 - ENQUETRIC : ENTOURER LA CASE
APPROPRIEE (VOIR 312)

ENCEINTE ACTUELLEMENT

1

(PASSER A 541)

NON ENCEINTE
ACTUELLEMENT
OU N.S.P.

2

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

19

539 - Utilisez-vous actuellement une méthode pour vous éviter
d'être enceinte ?

OUI 1

NON 2

(PASSER A 541)

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

20

540 - Quelle méthode utilisez-vous ?

..... (METHODE)

(PASSER A 542)

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

22

541 - Quelle est la dernière méthode que vous avez utilisée ?

..... (METHODE)

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

24

542 - Dans votre vie conjugale, y a -t-il eu des moments où
vous et votre mari (ami) avez dû vivre séparés pendant
3 mois ou plus ?

OUI 1

NON 2

(PASSER A 549)

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

25

543 - Quand avez-vous été séparés pour la 1ère fois pendant
3 mois ou plus ?

..... 19
(MOIS) (ANNÉE)

ENQUETRIC : VERIFIER QUE LA DATE DONNEE EST APRES
CELLE EN 203

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

27 29

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| <p>544. Pendant combien de mois avez-vous été séparés pour la 1ère, 2ème..... fois ?</p> | <p>545. Pendant cette période vous étiez continuellement séparés sans vous voir, est-ce exact ?</p> | <p>546. Étiez-vous déjà enceinte lorsque votre séparation a commencé ?</p> | <p>547. Y a-t-il eu d'autres moments où vous et votre mari (ami) avez dû vivre séparés pendant 3 mois ou plus ?</p> | |
| <p>..... (MOIS)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 →</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (INSISTER ET CORRIGER)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 549)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 →</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 544 A 547)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 548)</p> | <p><input type="text"/> <input type="text"/> 31</p> <p><input type="text"/> 32</p> |
| <p>..... (MOIS)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 →</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (INSISTER ET CORRIGER)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 549)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 →</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 544 A 547)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 548)</p> | <p><input type="text"/> <input type="text"/> 34</p> <p><input type="text"/> 35</p> |
| <p>..... (MOIS)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 →</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (INSISTER ET CORRIGER)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 549)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 →</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 544 A 547)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 548)</p> | <p><input type="text"/> <input type="text"/> 37</p> <p><input type="text"/> 38</p> |
| <p>..... (MOIS)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 →</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (INSISTER ET CORRIGER)</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (PASSER A 549)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 →</p> | <p>OUI <input type="checkbox"/> 1 (REPETER 544 A 547)</p> <p>NON <input type="checkbox"/> 2 (PASSER A 548)</p> | <p><input type="text"/> <input type="text"/> 40</p> <p><input type="text"/> 42</p> |

548. Cette séparation a-t-elle cessé ?

OUI 1

NON 2

43

549 - ENQUETRICI : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE(VOIR 501)

ACTUELLEMENT ENCEINTE

AUTRES CAS

1

2

(PASSER A 554)

44

550 - ENQUETRICI : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE
(VOIR 201 , 203 , 204 , 208)

MARIEE ACTUELLEMENT OU
VIVANT ACTUELLEMENT AVEC
QUELQU'UN

AUTRES CAS

1

2

(PASSER A 563)

45

551. A votre connaissance vous serait-il possible physiquement à vous et à votre mari d'avoir un enfant si vous en désiriez ?

OUI 1

NON 2

(PASSER A 563)

46

552. Pensez-vous être à la ménopause ?

OUI 1

NON 2

(P A S S E R A 5 6 3)

47

553. ENQUETRICI : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 301 - 309)

AUCUNE NAISSANCE
VIVANTE

UNE OU PLUSIEURS
NAISSANCES VIVANTES

1

2

(PASSER A 556)

(PASSER A 558)

48

554. Désirez-vous avoir un autre enfant dans l'avenir en plus de celui que vous attendez actuellement ?

OUI 1

NON 2

PAS D'OPINION 3

(PASSER A 561)

(PASSER A 561)

49

555 Combien d'enfants voulez-vous encore avoir après celui que vous attendez actuellement ?

..... (NOMBRE)

(PASSER A 561)

51

556. Désirez-vous avoir des enfants ?

OUI 1

NON 2

PAS D'OPINION 3

(PASSER A 561)

52

557. Préférez-vous que votre premier enfant soit un garçon ou une fille ?

GARÇON 1

FILLE 2

L'UN OU L'AUTRE 3

AUTRE REPONSE (PRECISER)
(PASSER A 561)

53

558. Désirez-vous avoir un enfant dans l'avenir ?

OUI 1

NON 2

PAS D'OPINION 3

(PASSER A 561)

(PASSER A 561)

54

559. Préférez-vous qu'il soit un garçon ou une fille ?

GARÇON 1

FILLE 2

L'UN OU L'AUTRE 3

AUTRE REPONSE (PRECISER)

55

560. Combien d'enfants désirez-vous encore avoir ?

.....(NOMBRE)

57

561. ENQUETRICÉ : ENTOURER LA CASE APPROPRIÉE

(VOIR 401, ET 404 - 411)

A UTILISE UNE METHODE
CONTRACEPTIVE

1

(PASSER A 563)

N'A JAMAIS UTILISE DE
METHODE CONTRACEPTIVE

2

58

562. Pensez-vous que vous utiliserez une méthode quelconque dans l'avenir pour éviter d'être enceinte ?

OUI 1

NON 2

PAS D'OPINION 3

59

563. Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants, combien désireriez-vous ?

.....(NOMBRE) AUTRE REPONSE
(PRECISER)

61

609- Votre employeur (est-il, était-il) un membre de votre famille, quelqu'un d'autre, ou étiez-vous à votre propre compte?

MEMBRE DE LA FAMILLE QUELQU'UN D'AUTRE A SON PROPRE COMPTE

1

2

3

(PASSER A 611)

29

610- Etes-vous (étiez-vous) payée en espèces ou en nature?

ESPECES 1 NATURE 2 PAS PAYEE 3

30

611 - Est-ce (était-ce) un travail saisonnier ou non saisonnier?

SAISONNIER

NON SAISONNIER

1

2

(PASSER A 613)



31

612- Est-ce (était-ce) un travail à plein temps ou bien?

A TEMPS PLEIN

A TEMPS PARTIEL

1

2

32

613 - ENQUETRIICE : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 201 , 203 , 204 , ET TABLEAU DES GROSSESSES)

JAMAIS EU D'UNION NI D'ENFANT

A EU UN ENFANT AU MOINS MAIS JAMAIS D'UNION

AUTRES CAS

1

2

3

(PASSER A 615)

(PASSER A 616)

33

614- Combien d'années avez-vous travaillé en tout?

.....(NOMBRE D'ANNEES)
(PASSER A 617)

35

615- Combien d'années avez-vous travaillé depuis la naissance de votre premier enfant?

.....(NOMBRE D'ANNEES)
(PASSER A 617)

37

616- Combien d'années avez-vous travaillé depuis le début de votre première union?

.....(NOMBRE D'ANNEES)
(PASSER A 617)

39

617 - ENQUETRICE ENTOURER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 613)

JAMAIS EU D'UNION
NI D'ENFANT

1

AUTRES
CAS

2

(PASSER A 619)

40

618 - Avez-vous jamais travaillé dans une des grandes villes
du Sénégal ?

OUI 1

NON 2

(FIN DE L'INTERVIEW)

41

619 - ENQUETRICE ENTOURER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 601
ET 613)

A EU UNE
UNION
AVANT AU
MOINS MAIS
JAMAIS
D'UNION ET
TRAVAILLE A
PRESENT

1

(PASSER A 633 ,

A EU UN
ENFANT AU
MOINS MAIS
JAMAIS
D'UNION ET
NE TRAVAIL
LE PAS A PRE
SENT

2

(PASSER A 632) .

A EU UNE
UNION
AU MOINS ET
TRAVAILLE A
PRESENT

3

(PASSER A 622)

A EU UNE
UNION AU
MOINS ET NE
TRAVAILLE
PAS A PRE
SENT

4

42

620 - ENQUETRICE : ENTOURER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 206
ET TABLEAU DES GROSSESSES)

DATE EN 604 AVANT DATE 1ere UNION (OU COINCIDE) ?

OUI 1

NON 2

(PASSER A 622)

43

621 - Avez-vous jamais travaillé dans une des grandes villes
du Sénégal avant de vous marier ?

OUI 1

NON 2

(PASSER A 701)

(PASSER A 701)

44

629 Est-ce (était-ce) un travail saisonnier ou non saisonnier ?

SAISONNIER

NON SAISONNIER

1

2

PASSER A 631)

630 Est-ce (était-ce) un travail à temps plein ou bien à temps partiel ?

A TEMPS PLEIN

A TEMPS PARTIEL

1

2

631 Avez-vous jamais travaillé dans une des grandes villes du Sénégal avant de vous marier ? (avant de vivre avec quelqu'un) ?

OUI 1

NON 2

(PASSER A 701)

(PASSER A 701)

632 - ENQUETRICE. ENTOURER LA CASE APPROPRIÉE (VOIR

TABLEAU DES GROSSESSES)

DATE EN 604 AVANT DATE NAISSANCE (PREMIER) ENFANT (OU COINCIDE)

OUI 1

NON 2

(PASSER A 640)

633. Revenons à l'époque où vous n'aviez pas encore d'enfant ; avez-vous jamais travaillé avant la naissance de votre premier enfant ?

OUI 1

NON 2

(FIN D'INTERVIEW)

634. Pendant combien d'années avez-vous travaillé avant d'avoir un enfant ?

..... (NOMBRE D'ANNEES)

635. Quel genre de travail faisiez-vous avant d'avoir un enfant ?

.....

636 - Votre employeur était-il un membre de votre famille, quelqu'un d'autre ou étiez-vous à votre propre compte ?

MEMBRE DE LA FAMILLE

QUELQU'UN D'AUTRE

A SON PROPRE COMPTE

1

2

3

(PASSER A 637)

(FIN D'INTERVIEW)

637. Etiez-vous surtout payée en espèces ou en nature ?

ESPECES

NATURE

PAS PAYEE

1

2

3

66

638. Etait-ce un travail saisonnier ou non saisonnier ?

SAISONNIER

NON SAISONNIER

1

2

(PASSER A 640)



639. Etait-ce un travail à temps plein ou bien à temps partiel ?

A TEMPS PLEIN

A TEMPS PARTIEL

1

2

67

68

640. Avez-vous jamais travaillé dans une des grandes villes du Sénégal avant d'avoir un enfant ?

OUI 1

NON 2

(FIN D'INTER VIEW)

69

ENQUETRIXE . POSER LES QUESTIONS SUIVANTES AU SUJET DU
MARI (AMI) ACTUEL OU DU DERNIER MARI (AMI) DE
L'ENQUETEE

701. Votre (dernier) mari (ami) a-t-il jamais fréquenté l'école
coranique ?

OUI 1

NON 2

(PASSER A 703)

702. Pendant combien d'années a-t-il
fréquenté l'école coranique?..... (NOMBRE D'ANNEES)

70
72

703. Votre (dernier) mari (ami) a-t-il jamais fréquenté
l'école française ?

OUI 1

NON 2

(PASSER A 707)

73

704. Quel est le niveau d'études le plus élevé qu'il ait
atteint ?

PRIMAIRE 1

SECONDAIRE 2

UNIVERSITAIRE 3

AUTRE.....
(A PRECISER)

74

705. Quelle est la dernière classe qu'il ait achevée ?

75

706. ENQUETRIXE : ENTOURER LA CASE APPROPRIÉE.

MOINS DE 6 ANS D'ETUDES

6 ANS D'ETUDES OU PLUS

1

2

(PASSER A 708)

77

707. Peut-il (pouvait-il) lire un journal ou un livre ?

OUI 1

NON 2

78

708. Où votre (dernier) mari (ami) a-t-il passé la plus
grande partie de son enfance jusqu'à l'âge de 12 ans ?

DAKAR, THIES 1
KAOLACK, ST. LOUIS

VILLAGES
DU SENEGAL 3

AUTRES VILLES
DU SENEGAL 2

AUTRES PAYS 4

79

709 - Je voudrais maintenant vous poser quelques questions sur le métier de votre (dernier) mari (ami).
Que fait-il (faisait-il) ?

| | | |
|--|--|--|
| | | |
|--|--|--|

62

(S'IL N'A JAMAIS TRAVAILLE FIN DE L'INTER VIEW)

710 - Son employeur est-il (était-il) un membre de sa famille, quelqu'un d'autre, ou est-il (était-il) à son propre compte?

MEMBRE DE LA

QUELQU'UN
D'AUTRE

A SON PROPRE
COMPTE

1

2

3

(PASSER A 712)

| |
|--|
| |
|--|

63

711 - Est-il (était-il) payé en espèces ou en nature ?

ESPECES

NATURE

PAS PAYE

1

2

3

(FIN DE L'INTERVIEW)

| |
|--|
| |
|--|

64

712 - Votre mari (ami) emploie-t-il (employait-il) régulièrement des personnes salariées dans son travail ?

OUI 1

NON 2

(FIN DE L'INTERVIEW)

| |
|--|
| |
|--|

65

713 - Combien a-t-il 'avait-il d'employés salariés ?

.....
(NOMBRE)

(FIN DE L'INTERVIEW)

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

67

OBSERVATIONS DE L'ENQUETRIX

(REMPLIR APRES A VOIR TERMINE L'INTERVIEW)

DEGRES DE COOPERATION

MAUVAIS

MOYEN

BON

TRES BON

88

COMMENTAIRE DE L'ENQUETRIX :

L'ENQUETRIX :
.....
.....
.....
.....

QUESTIONS PARTICULIERES
.....
.....

AUTRES ASPECTS
.....
.....
.....

PRENOMS ET NOM DE L'ENQUETRIX
.....

DATE

ANNEXES III - IV - V - VI

-FICHE AGEVEN

-FICHE DE TIRAGE DES FEMMES

-FICHE DE SONDAGE

-LISTE DES FEMMES TIREES

ENQUETE SENEGALAISE, SUR LA FECONDITE

(E S F)

FICHE AGEVEN

| | | | | | |
|------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| REGION | <input type="checkbox"/> | VILLAGE | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| DEPARTEMENT | <input type="checkbox"/> | QUARTIER / HAMEAU | | | |
| ABR/COMMUNE | <input type="checkbox"/> | RUE | | | |
| COMM/RURALE | <input type="checkbox"/> | PARCELLE N° | | | |
| SOUS-DISTRICT N° | <input type="checkbox"/> | CONCESSION N° | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

PRENOMS ET NOM DE LA FEMME

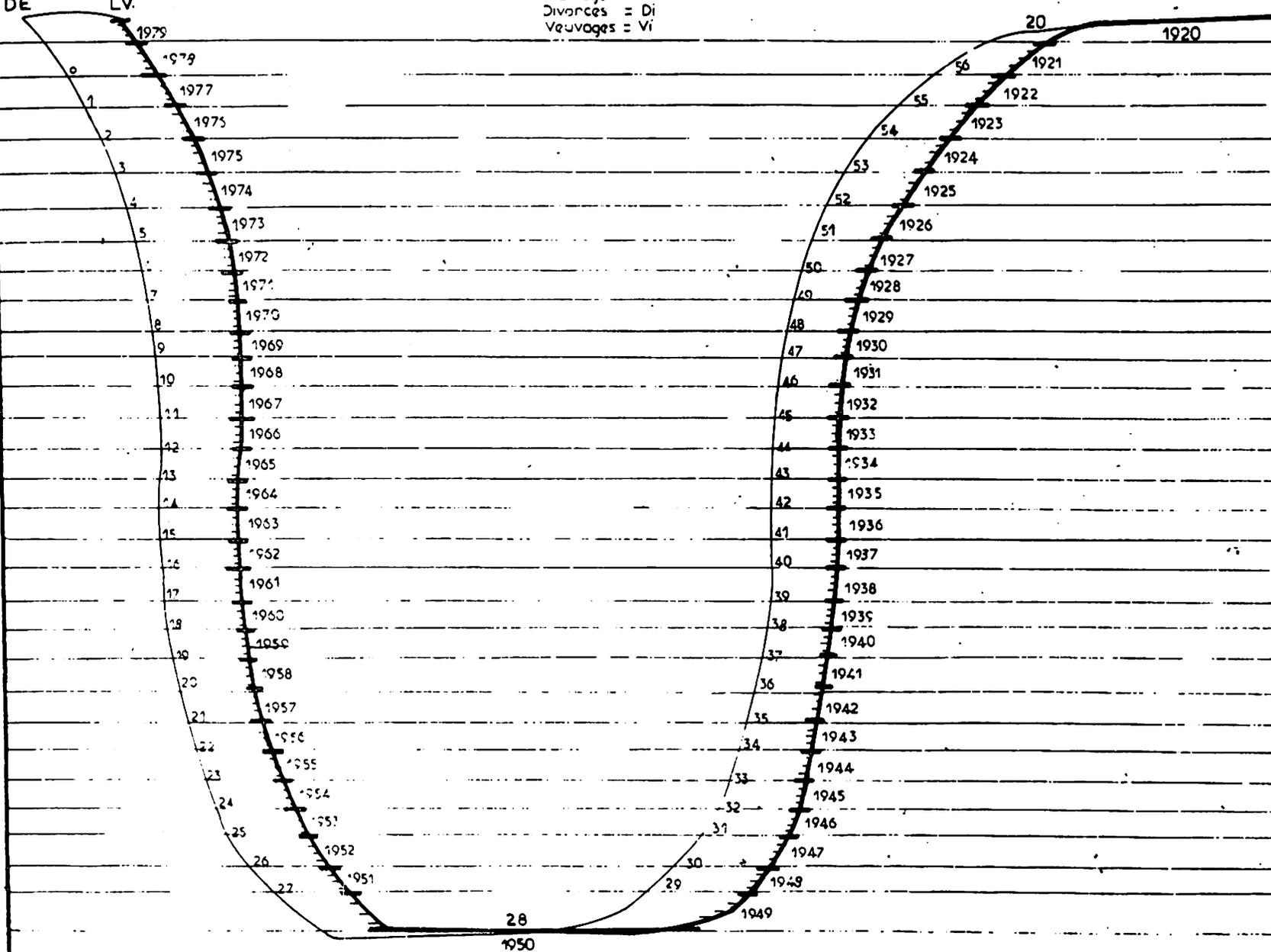
N° LIGNE DANS LE QUESTIONNAIRE COLLECTIF

PRINCIPALES LANGUES PARLEES

- 1
- 2
- 3

LV = Ligne de vie des femmes
 DE = Durée des événements

Naissance = N ou n
 Décès = DCD
 Mariages = Mi
 Divorces = Di
 Veuvages = Vi



ANNEXE V

ENQUETE SENEGALAISE SUR LA FECONDITE

(ESF)

FICHE DE SONDAGE

Région : Sénégal oriental

Nom et prénoms du contrôleur :

| N° SDR tiré | Intervalle de sondage | Nombre aléatoire | N° des femmes tirées |
|-------------|-----------------------|------------------|--|
| 515001 | 9 | 1 | 1, 10, 19, 28, 37, 46, 55, 64, 73, 82, ... |
| 515002 | 9 | 6 | 6, 15, 24, 33, 42, 51, 60, 69, 78, 87, ... |
| 516001 | 9 | 4 | 4, 13, 22, 31, 40, 49, 58, 67, 76, 85, ... |
| 517001 | 9 | 9 | 9, 18, 27, 36, 45, 54, 63, 72, 81, 90, ... |
| 518001 | 9 | 6 | 6, 15, 24, 33, 42, 51, 60, 69, 78, 87, ... |
| 518002 | 9 | 4 | 4, 13, 22, 31, 40, 49, 58, 67, 76, 85, ... |
| 521001 | 9 | 5 | 5, 14, 23, 32, 41, 50, 59, 68, 77, 86, ... |
| 525001 | 9 | 4 | 4, 13, 22, 31, 40, 49, 58, 67, 76, 85, ... |
| 526001 | 9 | 3 | 3, 12, 21, 30, 39, 48, 57, 66, 75, 84, ... |
| 527001 | 9 | 3 | 3, 12, 21, 30, 39, 48, 57, 66, 75, 84, ... |
| 528001 | 9 | 7 | 7, 16, 25, 34, 43, 52, 61, 70, 79, 88, ... |
| 531001 | 9 | 8 | 8, 17, 26, 35, 44, 53, 62, 71, 80, 89, ... |
| 531002 | 9 | 5 | 5, 14, 23, 32, 41, 50, 59, 68, 77, 86, ... |
| 535001 | 9 | 1 | 1, 10, 19, 28, 37, 46, 55, 64, 73, 82, ... |
| 535002 | 9 | 6 | 6, 15, 24, 33, 42, 51, 60, 69, 78, 87, ... |
| 536001 | 9 | 3 | 3, 12, 21, 30, 39, 48, 57, 66, 75, 84, ... |
| 537001 | 9 | 8 | 8, 17, 26, 35, 44, 53, 62, 71, 80, 89, ... |
| 537002 | 9 | 5 | 5, 14, 23, 32, 41, 50, 59, 68, 77, 86, ... |
| 538001 | 9 | 7 | 7, 16, 25, 34, 43, 52, 61, 70, 79, 88, ... |
| 538002 | 9 | 1 | 1, 10, 19, 28, 37, 46, 55, 64, 73, 82, ... |
| | | | |

ANNEXE VII

ERREURS DE SONDAGE

ERREURS DE SONDAGE POUR QUELQUES VARIABLES

Les estimations qui figurent dans ce rapport ont été obtenues à partir d'un échantillon de 3.985 femmes. Si l'enquête avait été effectuée auprès d'autres femmes, on a tout lieu de penser que les fréquences des réponses auraient été quelque peu différentes de celle qu'on a présentées. C'est cette incertitude que reflète l'erreur de sondage ; celle-ci permet donc de mesurer le degré de variation des réponses suivant l'échantillon. L'erreur-type (σ) est un indice particulièrement utile pour mesurer l'erreur de sondage ; on l'estime à partir de la variance des réponses dans l'échantillon même. Cet indice a d'ailleurs pour propriété que, dans deux échantillons sur trois la valeur vraie d'un paramètre pour l'ensemble d'une population se trouvera à l'intérieur de l'intervalle $\pm\sigma$ de part et d'autre de la moyenne observée et pour 19 échantillons sur 20, à l'intérieur de $\pm 2\sigma$. Ceci suppose que les réponses à l'enquête sont elles-même vraies.

Les tableaux A1 à A9 présentent les erreurs d'échantillonnage pour neuf variables qu'on a choisies. Nous avons déjà décrit le plan de sondage dans la section 2.2. Bien que l'échantillon ait été tiré en deux étapes, d'abord les DR et ensuite les SDR, il est rigoureusement équivalent à un échantillon systématique à un seul degré de 357 SDR. Pour les besoins du calcul des erreurs de sondage, on peut d'ailleurs considérer le tirage systématique comme un échantillon stratifié, les strates étant créées dans la liste des SDR qui constituent la base de sondage. Le calcul des erreurs de sondage exige le tirage de deux grappes au moins par strate. Nous avons donc assimilé l'échantillon de 357 SDR au tirage de deux grappes dans chacune des 178 strates implicites, chaque grappe étant un SDR sauf une qui est constituée par deux SDR regroupés ($357 = 2 \times 178 + 1$). On peut alors estimer l'erreur-type directement à partir de la différence entre les moyennes des deux grappes de chaque strate. La méthode est exposée dans le Manuel EMF pour le programme CLUSTERS¹.

Le tableau A1 comprend huit colonnes. Dans la première, on trouve le numéro de la variable selon le système de numérotation EMF². Les numéros des variables correspondent à ceux des titres des tableaux du volume II de ce rapport. A titre d'exemple, le pourcentage de femmes dont le premier mariage a été rompu, variable V105, apparaît au tableau 1.2.2 du volume II et n'est défini que pour les femmes non célibataires (colonne (3) du tableau A1).

Dans la colonne (4), on trouve la moyenne (28,7 pour cent pour V105). Une estimation de l'erreur-type (σ) par la méthode mentionnée plus haut figure en colonne (5).

¹ User's Manual for CLUSTERS (Manuel pour le progiciel "CLUSTERS"), WFS/TECH 770, juin 1978.

² Guidelines for Data Processing (Recommandations pour le traitement informatique des données), WFS Basic Documentation, No. 11, mai 1980.

Dans la colonne (6), on trouve "l'effet de grappes" soit le rapport de l'erreur-type réelle à l'erreur-type qu'on aurait calculée si on supposait avoir à faire à un échantillon aléatoire simple de femmes plutôt qu'à un échantillon de grappes.

Prenant toujours comme exemple la variable V105, du fait qu'il s'agit d'un pourcentage, on peut calculer facilement l'erreur-type pour le cas d'un échantillon aléatoire simple, soit :

$$\sigma_0 = \left(\frac{m(100-m)}{n} \right)^{1/2}$$

où m est le pourcentage et n est le nombre de femmes. On obtient alors pour V105 :

$$\left(\frac{(28,72)(100-28,72)}{3.472} \right)^{1/2} = 0,768$$

L'effet de grappes est le rapport de l'erreur-type réelle au résultat qu'on vient de calculer, soit :

$$\frac{0,790}{0,768} = 1,029$$

Cela signifie que l'erreur-type de V105 a été plus élevée d'environ 3 pour cent que ce qu'elle aurait été si on avait choisi 3.472 femmes de façon aléatoire.

Les valeurs des effets de grappes présentées en colonne (6) du tableau A1 sont toutes proches de 1, ce qui indique qu'on pourrait obtenir une bonne estimation de l'erreur-type des pourcentages en calculant tout simplement l'erreur-type d'un échantillon aléatoire simple ; le résultat ne serait que légèrement sous-estimé par rapport à la méthode correcte. En effet, nous avons calculé les effets de grappes pour un grand nombre de variables et pour presque toutes, nous avons obtenu moins de 1,15.

Dans les colonnes (8) et (9), on trouve les intervalles de confiance à 95 pour cent. Ceux-ci correspondent aux intervalles, positifs ou négatifs par rapport à la moyenne, de deux fois l'écart-type. Pour V105, on obtient ce qui suit :

$$\begin{aligned} & m \pm 2 \times \sigma \\ & = 28,72 \pm 2 \times 0,790 \\ & = [27,14 - 30,30] \end{aligned}$$

On peut donner l'interprétation suivante à cet intervalle : si on tirait un nombre infini d'échantillons de la même population et par la même méthode, on trouverait dans 95 pour cent des cas que la valeur de V105 se situe à l'intérieur de l'intervalle [27,14 - 30,30].

Le tableau A2 donne les moyennes et les pourcentages des mêmes neuf variables mais séparément pour les milieux urbain et rural. Par exemple, en milieu urbain le pourcentage de femmes dont le premier mariage a été rompu (V105) a été de 33,80, contre 26,46 pour les femmes résidant en milieu rural. La différence de 7,34 pour cent a également une variance de sondage. L'erreur-type de cette différence figure en colonne (8). Elle a été de 1,783. On s'aperçoit que la différence 7,34 est beaucoup plus élevée que deux fois son erreur-type et que l'intervalle de confiance à 95 pour cent est de :

$$7,34 \pm 2 \times (1,783) = [3,77 - 10,91]$$

On peut conclure que la différence observée est "significative", c'est-à-dire qu'il est très peu probable qu'elle s'explique par les aléas de l'échantillonnage.

Les effets de grappes de ces différences ont été calculés par la méthode qui suit. L'erreur-type d'une différence de deux pourcentages m_1 et m_2 est la suivante :

$$\begin{aligned} \sigma (m_1 - m_2) &= ((\text{Var}(m_1) + \text{Var}(m_2) - 2 \text{Cov}(m_1, m_2))^{1/2} \\ &= \left(\frac{m_1(1-m_1)}{n_1} + \frac{m_2(1-m_2)}{n_2} - 2 \cdot \text{Cov}(m_1, m_2) \right)^{1/2} \end{aligned}$$

Puisque les échantillons 1 et 2 sont indépendants, la covariance est de zéro.

Pour les différences de V105 entre les femmes de milieux urbain et rural, on a :

$$\left(\frac{33,80 (100-33,80)}{1.065} + \frac{26,46 (100-26,46)}{2.407} \right)^{1/2} = 1,706$$

L'effet de grappes correspond au rapport de l'erreur-type calculée à partir de l'échantillon réel (1,783) à celle calculée en supposant un échantillon aléatoire simple (1,706), donc :

$$\frac{1,783}{1,706} = 1,045$$

Ainsi l'erreur-type calculée par la méthode simple ne diffère de celle calculée par la méthode plus complexe que de 5 pour cent. Dans la plupart des cas, les effets de grappes des différences ne dépassent pas 1,10.

Afin de voir l'utilité de ces résultats pour l'analyste, nous allons considérer quelques pourcentages dont les variances ne figurent pas dans les tableaux A1-A9. A partir du tableau 6.1.3.A du volume II, on peut calculer que 75,9 pour cent d'un certain groupe de femmes de milieu urbain ont allaité leurs enfants durant six mois ou moins pendant leur dernier intervalle fermé. Le pourcentage correspondant pour les femmes de milieu rural est de 64,2. La différence entre les milieux urbain et rural est de 11,4 pour cent, les effectifs étant de 669 femmes en milieu urbain et 1.422 en milieu rural. L'erreur-type de la différence de ces pourcentages est donc d'environ :

$$\left(\frac{75,9 \cdot (100-75,9)}{669} + \frac{64,2 \cdot (100-64,2)}{1.422} \right)^{1/2}$$

$$= 2,086$$

En supposant un effet de grappes de 1,10, l'erreur-type réelle serait de :

$$1,10 \times 2,086 = 2,295$$

La différence observée entre les pourcentages de milieu urbain et de milieu rural est de 11,7 pour cent, ce qui est beaucoup plus que deux fois l'erreur-type. On peut donc conclure que la différence n'est probablement pas due à une erreur de sondage.

TABLEAU A1 : DEFINITION DES VARIABLES ET ERREURS DE SONDAGE DE NEUF VARIABLES POUR L'ENSEMBLE DE L'ECHANTILLON

| N° de la variable | Nature de la variable | Population concernée | Moyenne de l'échantillon ou pourcentage (m) | Erreur-type (σ) | Effet de grappes | Effectif de l'échantillon (N) | Intervalles de confiance à 95 % | |
|-------------------|--|---|---|-----------------|------------------|-------------------------------|---------------------------------|--------|
| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) | (m-2σ) | (m+2σ) |
| V109 | Age moyen au premier mariage | Femmes non célibataires | 15,88 | 0,055 | 1,132 | 3.458 | 15,77 | 15,99 |
| V105 | Pourcentage des femmes dont le premier mariage a été rompu | Femmes non célibataires | 28,72 | 0,790 | 1,029 | 3.472 | 27,14 | 30,30 |
| V108 | Pourcentage des Femmes qui sont actuellement mariées | Femmes non célibataires | 94,98 | 0,375 | 1,013 | 3.472 | 94,24 | 95,74 |
| V114 | Moyenne des pourcentages de temps passé mariées depuis le début du premier mariage | Femmes non célibataires | 94,51 | 0,259 | 1,065 | 3.472 | 93,99 | 95,02 |
| V208 | Nombre d'enfants nés vivants | Femmes non célibataires | 4,0 | 0,054 | 1,027 | 3.472 | 3,92 | 4,14 |
| V213 | Nombre d'enfants encore vivants | Femmes non célibataires | 2,92 | 0,044 | 1,096 | 3.472 | 2,83 | 3,00 |
| V223 | Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage | Femmes mariées pour la première fois il y a cinq ans ou plus | 1,54 | 0,029 | 1,114 | 2.649 | 1,51 | 1,58 |
| V225 | Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années | Femmes continuellement mariées durant les cinq dernières années | 1,35 | 0,023 | 1,091 | 2.225 | 1,30 | 1,39 |
| V206 | Pourcentage des femmes se déclarant enceintes | Femmes qui sont actuellement mariées | 14,95 | 0,579 | 0,957 | 3.472 | 13,79 | 16,10 |

TABLEAU A2 : ERREURS DE SONDAGE POUR LES MILIEUX URBAIN ET RURAL ET POUR LES DIFFERENCES ENTRE LES DEUX MILIEUX

| N° de la variable | Nature de la variable | Milieu de Résidence | | | | | | | |
|-------------------|--|---------------------|----------|-------|-------|----------|-------|-------------------------|----------|
| | | Urbain | | | Rural | | | Différence urbain-rural | |
| | | m | σ | N | m | σ | N | m | σ |
| V109 | Age moyen au premier mariage | 16,89 | 0,124 | 1.062 | 15,44 | 0,058 | 2.396 | 1,46 | 0,138 |
| V105 | Pourcentage des femmes dont le premier mariage a été rompu | 33,80 | 1,556 | 1.065 | 26,46 | 0,902 | 2.407 | 7,34 | 1,783 |
| V108 | Pourcentage des femmes qui sont actuellement mariées | 92,02 | 0,783 | 1.065 | 96,30 | 0,409 | 2.407 | -4,28 | 0,881 |
| V114 | Moyenne des pourcentages de temps passé mariées depuis le début du premier mariage | 91,87 | 0,636 | 1.065 | 95,62 | 0,252 | 2.407 | -3,75 | 0,680 |
| V208 | Nombre d'enfants nés vivants | 4,02 | 0,097 | 1.065 | 4,03 | 0,067 | 2.407 | -0,009 | 0,120 |
| V213 | Nombre d'enfants encore vivants | 3,33 | 0,078 | 1.065 | 2,73 | 0,052 | 2.407 | 0,593 | 0,095 |
| V223 | Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage | 1,70 | 0,035 | 799 | 1,48 | 0,022 | 1.850 | 0,217 | 0,041 |
| V225 | Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années | 1,37 | 0,042 | 640 | 1,33 | 0,027 | 1.585 | 0,039 | 0,049 |
| V206 | Pourcentage des femmes se déclarant enceintes | 15,78 | 1,081 | 1.065 | 14,58 | 0,677 | 2.407 | 1,19 | 1,267 |

TABLEAU A3 : ERREURS DE SONDAGE DE NEUF VARIABLES SELON L'AGE ACTUEL DE LA FEMME

| N° de la variable | Nature de la variable | Age actuel | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------------|--|------------|-------|-----|-------|-------|-----|-------|-------|-----|-------|-------|-----|-------|-------|-----|-------|-------|-----|-------|-------|-----|--|--|--|
| | | 15-19 | | | 20-24 | | | 25-29 | | | 30-34 | | | 35-39 | | | 40-44 | | | 45-49 | | | | | |
| | | m | σ | N | m | σ | N | m | σ | N | m | σ | N | m | σ | N | m | σ | N | m | σ | N | | | |
| V109 | Age moyen au premier mariage | 14,74 | 0,074 | 528 | 16,02 | 0,092 | 650 | 16,45 | 0,133 | 634 | 15,72 | 0,128 | 498 | 15,97 | 0,137 | 493 | 16,08 | 0,163 | 399 | 16,38 | 0,201 | 256 | | | |
| V105 | Pourcentage des femmes dont le premier mariage a été rompu | 9,47 | 1,331 | 528 | 20,00 | 1,517 | 650 | 25,35 | 1,661 | 635 | 34,74 | 2,285 | 498 | 41,50 | 2,137 | 494 | 41,35 | 2,210 | 399 | 43,75 | 2,946 | 256 | | | |
| V108 | Pourcentage des femmes qui sont actuellement mariées | 96,21 | 0,787 | 528 | 94,00 | 0,898 | 650 | 95,12 | 0,832 | 635 | 95,78 | 0,877 | 498 | 93,52 | 1,006 | 494 | 95,24 | 1,066 | 399 | 95,31 | 1,321 | 256 | | | |
| V114 | Moyenne des pourcentages de temps passé mariées depuis le début du premier mariage | 96,88 | 0,563 | 528 | 94,74 | 0,605 | 650 | 95,50 | 0,432 | 635 | 94,74 | 0,516 | 498 | 93,42 | 0,620 | 494 | 94,43 | 0,565 | 399 | 94,43 | 0,738 | 256 | | | |
| V208 | Nombre d'enfants nés vivants | 0,73 | 0,031 | 528 | 1,92 | 0,046 | 650 | 3,53 | 0,077 | 635 | 5,29 | 0,100 | 498 | 5,94 | 0,132 | 494 | 6,82 | 0,168 | 399 | 7,16 | 0,212 | 256 | | | |
| V213 | Nombre d'enfants encore vivants | 0,59 | 0,029 | 528 | 1,51 | 0,043 | 650 | 2,66 | 0,063 | 635 | 3,96 | 0,089 | 498 | 4,21 | 0,108 | 494 | 4,61 | 0,143 | 399 | 4,87 | 0,172 | 256 | | | |
| V223 | Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage | 1,13 | 0,13 | 40 | 1,54 | 0,043 | 397 | 1,60 | 0,040 | 573 | 1,60 | 0,038 | 494 | 1,51 | 0,043 | 492 | 1,51 | 0,046 | 398 | 1,48 | 0,056 | 255 | | | |
| V225 | Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années | 1,46 | 0,128 | 33 | 1,72 | 0,046 | 312 | 1,79 | 0,040 | 480 | 1,64 | 0,047 | 418 | 1,20 | 0,049 | 416 | 0,81 | 0,044 | 344 | 0,41 | 0,050 | 222 | | | |
| V206 | Pourcentage des femmes se déclarant enceintes | 17,42 | 1,720 | 528 | 20,00 | 1,523 | 650 | 19,06 | 1,50 | 635 | 19,88 | 1,741 | 498 | 10,53 | 1,324 | 494 | 4,51 | 1,042 | 399 | 1,953 | 0,844 | 256 | | | |

TABLEAU A4 : POUR NEUF VARIABLES, LES ERREURS DE SONDAGE DES DIFFERENCES ENTRE LES GROUPES D'AGE

| N° de la variable | Nature de la variable | Age actuel | | | | | | | | | | | |
|-------------------|--|-----------------|-------|-----------------|-------|-----------------|-------|-----------------|-------|-----------------|-------|-----------------|-------|
| | | (15-19)-(20-24) | | (20-24)-(25-29) | | (25-29)-(30-34) | | (30-34)-(35-39) | | (35-39)-(40-44) | | (40-44)-(45-49) | |
| | | ■ | σ | ■ | σ | ■ | σ | ■ | σ | ■ | σ | ■ | σ |
| V109 | Age moyen au premier mariage | - 1,28 | 0,113 | -0,43 | 0,150 | 0,73 | 0,187 | -0,25 | 0,187 | -0,11 | 0,216 | -0,30 | 0,247 |
| V105 | Pourcentage des femmes dont le premier mariage a été rompu | -10,53 | 2,026 | -5,35 | 2,194 | -9,37 | 2,942 | -6,76 | 3,044 | 0,15 | 3,049 | -2,40 | 3,939 |
| V108 | Pourcentage des femmes qui sont actuellement mariées | 2,21 | 1,239 | -1,12 | 1,163 | -0,67 | 1,172 | 2,26 | 1,316 | -1,72 | 1,490 | -0,07 | 1,599 |
| V114 | Moyenne des pourcentages de temps passé mariées depuis le début du premier mariage | 2,14 | 0,858 | -0,75 | 0,72 | 0,76 | 0,666 | 1,32 | 0,722 | -1,02 | 0,842 | 0,00 | 0,938 |
| V208 | Nombre d'enfants nés vivants | - 1,19 | 0,057 | -1,61 | 0,090 | -1,76 | 0,127 | -0,65 | 0,159 | -0,87 | 0,212 | -0,34 | 0,272 |
| V213 | Nombre d'enfants encore vivants | - 0,91 | 0,052 | -1,16 | 0,073 | -1,29 | 0,101 | -0,26 | 0,131 | -0,40 | 0,174 | -0,26 | 0,223 |
| V223 | Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage | - 0,42 | 0,137 | -0,06 | 0,057 | -0,01 | 0,055 | 0,09 | 0,055 | 0,000 | 0,062 | 0,03 | 0,070 |
| V225 | Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années | - 0,26 | 0,127 | -0,07 | 0,060 | 0,15 | 0,058 | 0,43 | 0,065 | 0,39 | 0,062 | 0,40 | 0,065 |
| V206 | Pourcentage des femmes se déclarant enceintes | - 2,58 | 2,465 | 0,95 | 2,234 | -0,82 | 2,225 | 9,35 | 2,17 | 6,015 | 1,624 | 2,56 | 1,342 |

TABLEAU A5 : ERREURS DE SONDAGE DE NEUF VARIABLES, SELON L'AGE AU PREMIER MARIAGE.

| N° de la variable | Nature de la variable | Age au premier mariage | | | | | | | | | | | |
|-------------------|--|------------------------|----------|-------|-------|----------|-------|-------|----------|-----|-------|----------|----|
| | | <15 | | | 15-19 | | | 20-24 | | | 25-29 | | |
| | | m | σ | N | m | σ | N | m | σ | N | m | σ | N |
| V109 | Age moyen au premier mariage | 13,42 | 0,022 | 1.202 | 16,29 | 0,035 | 1.905 | 21,20 | 0,077 | 299 | 26,05 | 0,167 | 44 |
| V105 | Pourcentage des femmes dont le premier mariage a été rompu | 26,19 | 1,252 | 1.214 | 29,97 | 1,087 | 1.905 | 32,11 | 2,52 | 299 | 25,00 | 6,577 | 44 |
| V108 | Pourcentage des femmes qui sont actuellement mariées | 96,21 | 0,546 | 1.214 | 94,80 | 0,504 | 1.905 | 91,64 | 1,590 | 299 | 90,91 | 4,344 | 44 |
| V114 | Moyenne des pourcentages de temps passé mariées depuis le début du premier mariage | 95,43 | 0,386 | 1.214 | 94,28 | 0,339 | 1.905 | 91,42 | 1,214 | 299 | 88,25 | 4,697 | 44 |
| V208 | Nombre d'enfants nés vivants | 4,28 | 0,087 | 1.214 | 4,07 | 0,073 | 1.905 | 2,96 | 0,142 | 299 | 2,84 | 0,297 | 44 |
| V213 | Nombre d'enfants encore vivants | 3,02 | 0,069 | 1.214 | 2,95 | 0,057 | 1.905 | 2,35 | 0,119 | 299 | 2,52 | 0,271 | 44 |
| V223 | Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage | 1,40 | 0,026 | 994 | 1,61 | 0,026 | 1.440 | 1,70 | 0,074 | 184 | 2,19 | 0,225 | 26 |
| V225 | Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années | 1,36 | 0,033 | 871 | 1,35 | 0,030 | 1.195 | 1,22 | 0,091 | 134 | 1,52 | 0,236 | 21 |
| V206 | Pourcentage des femmes se déclarant enceintes | 16,15 | 1,067 | 1.214 | 14,65 | 0,786 | 1.905 | 13,38 | 2,186 | 299 | 9,09 | 4,451 | 44 |

TABLEAU A6 : POUR NEUF VARIABLES, LES ERREURS DE SONDAGE DES DIFFERENCES ENTRE LES GROUPES DE L'AGE AU PREMIER MARIAGE

| N° de la variable | Nature de la variable | Age au premier mariage | | | | | |
|-------------------|--|------------------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|
| | | (<15)-(15-19) | | (15-19)-(20-24) | | (20-24)-(25-29) | |
| | | m | σ | m | σ | m | σ |
| V109 | Age moyen au premier mariage | -2,87 | 0,040 | -4,91 | 0,083 | -4,85 | 0,175 |
| V105 | Pourcentage des femmes dont le premier mariage a été rompu | -3,78 | 1,626 | -2,13 | 2,708 | 7,11 | 6,751 |
| V108 | Pourcentage des femmes qui sont actuellement mariées | 1,41 | 0,717 | 3,16 | 1,656 | 0,73 | 4,518 |
| V114 | Moyenne des pourcentages de temps passé mariées depuis le début du premier mariage | 1,16 | 0,523 | 2,86 | 1,213 | 3,17 | 4,903 |
| V208 | Nombre d'enfants nés vivants | 0,21 | 0,110 | 1,11 | 0,158 | 0,12 | 0,318 |
| V213 | Nombre d'enfants encore vivants | 0,07 | 0,084 | 0,60 | 0,131 | -0,18 | 0,287 |
| V223 | Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage | -0,21 | 0,035 | -0,09 | 0,079 | -0,50 | 0,223 |
| V225 | Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années | -0,00 | 0,042 | 0,13 | 0,095 | -0,30 | 0,251 |
| V206 | Pourcentage des femmes se déclarant enceintes | 1,45 | 1,363 | 1,27 | 2,349 | 4,29 | 4,91 |

TABLEAU A7 : ERREURS DE SONDAGE DE NEUF VARIABLES, SELON LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE

| N° de la variable | Nature de la variable | Années écoulées depuis le premier mariage | | | | | | | | | | | |
|-------------------|--|---|----------|-------|-------|----------|-------|-------|----------|-----|-------|----------|-----|
| | | <10 | | | 10-19 | | | 20-29 | | | 30+ | | |
| | | m | σ | N | m | σ | N | m | σ | N | m | σ | N |
| V109 | Age moyen au premier mariage | 16,50 | 0,098 | 1.397 | 15,62 | 0,085 | 1.056 | 15,46 | 0,090 | 818 | 14,60 | 0,107 | 187 |
| V105 | Pourcentage des femmes dont le premier mariage a été rompu | 15,90 | 0,983 | 1.409 | 31,69 | 1,541 | 1.057 | 42,74 | 1,584 | 819 | 47,06 | 3,900 | 187 |
| V108 | Pourcentage des femmes qui sont actuellement mariées | 94,32 | 0,583 | 1.409 | 96,22 | 0,590 | 1.057 | 94,38 | 0,732 | 819 | 95,72 | 1,458 | 187 |
| V114 | Moyenne des pourcentages de temps passé mariées depuis le début du premier mariage | 94,99 | 0,451 | 1.409 | 94,76 | 0,462 | 1.057 | 94,28 | 0,383 | 819 | 94,09 | 0,886 | 187 |
| V208 | Nombre d'enfants nés vivants | 1,54 | 0,035 | 1.409 | 4,76 | 0,070 | 1.057 | 6,65 | 0,113 | 819 | 7,20 | 0,241 | 187 |
| V213 | Nombre d'enfants encore vivants | 1,25 | 0,031 | 1.409 | 3,57 | 0,069 | 1.057 | 4,50 | 0,089 | 819 | 4,82 | 0,210 | 187 |
| V223 | Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage | 1,65 | 0,037 | 586 | 1,56 | 0,030 | 1.057 | 1,50 | 0,027 | 819 | 1,31 | 0,062 | 187 |
| V225 | Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années | 1,74 | 0,040 | 464 | 1,64 | 0,031 | 895 | 0,93 | 0,033 | 700 | 0,39 | 0,056 | 166 |
| V206 | Pourcentage des femmes se déclarant enceintes | 18,60 | 0,952 | 1.409 | 18,35 | 1,240 | 1.057 | 7,20 | 0,865 | 819 | 2,14 | 1,018 | 187 |

TABLEAU A8 : POUR NEUF VARIABLES, LES ERREURS DE SONDAGE ENTRE LES GROUPES CONSTITUES PAR LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE

| N° de la variable | Nature de la variable | Années écoulées depuis le premier mariage | | | | | |
|-------------------|--|---|----------|-----------------|----------|---------------|----------|
| | | (0-9)-(10-19) | | (10-19)-(20-29) | | (20-29)-(30+) | |
| | | m | σ | m | σ | m | σ |
| V109 | Age moyen au premier mariage | 0,88 | 0,125 | 0,16 | 0,114 | 0,86 | 0,145 |
| V105 | Pourcentage des femmes dont le premier mariage a été rompu | -15,80 | 1,835 | -11,04 | 2,155 | -4,32 | 4,299 |
| V108 | Pourcentage des femmes qui sont actuellement mariées | - 1,89 | 0,788 | 1,83 | 0,890 | -1,34 | 1,575 |
| V114 | Moyenne des pourcentages de temps passé mariées depuis le début du premier mariage | 0,23 | 0,640 | 0,48 | 0,584 | 0,19 | 0,948 |
| V208 | Nombre d'enfants nés vivants | - 3,22 | 0,077 | - 1,89 | 0,130 | -0,55 | 0,267 |
| V213 | Nombre d'enfants encore vivants | - 2,31 | 0,073 | - 0,94 | 0,105 | -0,31 | 0,229 |
| V223 | Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage | 0,09 | 0,045 | 0,06 | 0,037 | 0,20 | 0,066 |
| V225 | Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années | 0,10 | 0,047 | 0,71 | 0,043 | 0,55 | 0,062 |
| V206 | Pourcentage des femmes se déclarant enceintes | 0,24 | 1,620 | 11,15 | 1,503 | 5,07 | 1,355 |

TABLEAU A9 : ERREURS DE SONDAGE DE NEUF VARIABLES, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS ENCORE VIVANTS

| N° de la variable | Nature de la variable | Nombre d'enfants encore vivants | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------------|--|---------------------------------|----------|-----|-------|----------|-------|-------|----------|-----|-------|----------|-----|-------|----------|-----|-------|----------|----|
| | | 0 | | | 1-2 | | | 3-4 | | | 5-6 | | | 7-8 | | | 9+ | | |
| | | m | σ | N | m | σ | N | m | σ | N | m | σ | N | m | σ | N | m | σ | N |
| V109 | Age moyen au premier mariage | 16,02 | 0,131 | 517 | 16,08 | 0,091 | 1.232 | 15,87 | 0,093 | 857 | 15,49 | 0,116 | 545 | 15,53 | 0,130 | 237 | 15,89 | 0,498 | 70 |
| V105 | Pourcentage des femmes dont le premier mariage a été rompu | 27,95 | 2,036 | 526 | 25,97 | 1,168 | 1.236 | 32,79 | 1,673 | 857 | 30,22 | 1,982 | 546 | 29,54 | 2,790 | 237 | 18,57 | 4,993 | 70 |
| V108 | Pourcentage des femmes qui sont actuellement mariées | 92,59 | 1,211 | 526 | 93,85 | 0,677 | 1.236 | 95,68 | 0,692 | 857 | 97,25 | 0,752 | 546 | 97,47 | 1,189 | 237 | 98,57 | 1,418 | 70 |
| V114 | Moyenne des pourcentages de temps passé mariées depuis le début du premier mariage | 88,87 | 1,331 | 526 | 92,01 | 0,607 | 1.236 | 94,79 | 0,478 | 857 | 96,46 | 0,376 | 546 | 97,44 | 0,385 | 237 | 98,11 | 0,830 | 70 |
| V208 | Nombre d'enfants nés vivants | 0,38 | 0,039 | 526 | 2,26 | 0,047 | 1.236 | 5,02 | 0,065 | 857 | 7,07 | 0,071 | 546 | 8,85 | 0,082 | 237 | 10,69 | 0,150 | 70 |
| V213 | Nombre d'enfants encore vivants | - | - | 526 | 1,43 | 0,013 | 1.236 | 3,47 | 0,016 | 857 | 5,43 | 0,021 | 546 | 7,35 | 0,029 | 237 | 9,59 | 0,100 | 70 |
| V223 | Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage | 0,49 | 0,055 | 198 | 1,38 | 0,031 | 756 | 1,68 | 0,025 | 843 | 1,70 | 0,036 | 546 | 1,96 | 0,058 | 237 | 1,99 | 0,093 | 69 |
| V225 | Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années | 0,23 | 0,049 | 141 | 1,22 | 0,036 | 579 | 1,503 | 0,033 | 720 | 1,49 | 0,043 | 499 | 1,51 | 0,063 | 221 | 1,46 | 0,121 | 65 |
| V206 | Pourcentage des femmes se déclarant enceintes | 17,87 | 1,764 | 526 | 16,10 | 0,929 | 1.236 | 15,87 | 1,269 | 857 | 11,91 | 1,374 | 546 | 8,86 | 1,875 | 237 | 5,71 | 3,398 | 70 |

TABLEAU A10 : POUR NEUF VARIABLES, LES ERREURS DE SONDAÉ DES DIFFERENCES ENTRE LES GROUPES CONSTITUES PAR LE NOMBRE D'ENFANTS ENCORE VIVANTS

| N° de la variable | Nature de la variable | Nombre d'enfants encore vivants | | | | | | | | | |
|-------------------|--|---------------------------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|------------|----------|
| | | (0)-(1-2) | | (1-2)-(3-4) | | (3-4)-(5-6) | | (5-6)-(7-8) | | (7-8)-(9+) | |
| | | m | σ | m | σ | m | σ | m | σ | m | σ |
| V109 | Age moyen au premier mariage | -0,06 | 0,159 | 0,21 | 0,124 | 0,38 | 0,144 | -0,04 | 0,161 | -0,35 | 0,502 |
| V105 | Pourcentage des femmes dont le premier mariage a été rompu | 1,98 | 2,372 | -6,82 | 2,002 | 2,57 | 2,487 | 0,68 | 3,47 | 10,97 | 5,582 |
| V108 | Pourcentage des femmes qui sont actuellement mariées | -1,27 | 1,405 | -1,83 | 0,960 | -1,57 | 0,933 | -0,216 | 1,309 | -1,10 | 1,832 |
| V114 | Moyenne des pourcentages de temps passé mariées depuis le début du premier mariage | -3,14 | 1,456 | -2,78 | 0,823 | -1,67 | 0,558 | -0,98 | 0,503 | -0,67 | 0,916 |
| V208 | Nombre d'enfants nés vivants | -1,88 | 0,061 | -2,77 | 0,076 | -2,04 | 0,086 | -1,79 | 0,117 | -1,83 | 0,167 |
| V213 | Nombre d'enfants encore vivants | -1,43 | 0,013 | -2,04 | 0,022 | -1,97 | 0,027 | -1,92 | 0,036 | -2,23 | 0,099 |
| V223 | Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des cinq premières années de mariage | -0,892 | 0,060 | -0,30 | 0,036 | -0,01 | 0,042 | -0,262 | 0,069 | -0,03 | 0,104 |
| V225 | Nombre moyen d'enfants nés au cours des cinq dernières années | -0,992 | 0,060 | -0,28 | 0,047 | 0,01 | 0,050 | -0,02 | 0,075 | 0,05 | 0,136 |
| V206 | Pourcentage des femmes se déclarant enceintes | 1,77 | 2,060 | 0,23 | 1,562 | 3,97 | 1,768 | 3,04 | 2,431 | 3,15 | 4,074 |